

**SOUDET Arthur**

# **La Cagoule. Histoire de la préparation d'un complot d'extrême droite (1936 - 1938)**



Mémoire de Master (2019 - 2021) sous la direction de Marc André, Maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Rouen. Jean-Numa Ducange, Professeur en histoire contemporaine à l'université de Rouen.

*Une du journal L'Humanité, datant du 13 décembre 1937, auteur inconnu.*



Année universitaire 2020 - 2021

# **La Cagoule, l'histoire de la préparation d'un complot d'extrême droite**

Mémoire pour obtention d'un diplôme de Master en Histoire, civilisation, patrimoine :  
Sciences Historiques.

Présenté le 23 juin 2021 par : SOUDET Arthur

N°étudiant 21603426

Mémoire effectué sous la direction de Marc André, Maître de conférences en histoire  
contemporaine à l'université de Rouen, et de Jean-Numa Ducange, Professeur des  
universités spécialisé en histoire contemporaine à l'université de Rouen.

# Résumé

Ce mémoire est une analyse de l'organisation d'extrême droite surnommée « La Cagoule », aussi connue sous le nom de C.S.A.R. et/ou O.S.A.R. Ce travail se concentre en particulier sur les préparations que l'organisation a effectuées dans son vague but de coup d'État contre le régime du Front Populaire. L'organisation accumula clandestinement via une multitude de réseaux de trafic d'armes aux frontières Françaises et à l'intérieur des terres, une grande quantité de matériels hétéroclites, allant des pistolets-mitrailleurs allemands les plus récents aux fusils de la Première Guerre mondiale, en passant par des pistolets civils. Cette accumulation d'armes s'accompagna d'une préparation tactique et stratégique pour renverser le pouvoir, ceci en accord avec une littérature spécialisée sur le sujet ainsi qu'une inspiration des méthodes de l'armée Française. Dans sa volonté de préparer et effectuer son coup d'État, la Cagoule se mit à utiliser des méthodes terroristes pour amener des conditions sociales et politiques plus favorable au lancement de son coup d'État. Cependant le 16 novembre 1937 la Cagoule mobilisa ses forces pour le coup d'État, et avorta le lancement du coup par manque de soutien de l'armée. Les raisons de l'arrêt de cette tentative semblaient aussi être dûes au fait que la Cagoule n'était pas un bloc uni mais une multitude de cellules d'hommes avec des loyautés différentes.

# Abstract

This essay is an analysis of the far-right organization nicknamed « The Cagoule », also known as the C.S.A.R. and/or O.S.A.R. This work concentrate on the preparations made by the organization in its vague goal of overthrowing the french government of the « Front Populaire ». In their perspective of a coup, the Cagoule obtained a large amount of diverse weaponry, ranging from recent models of german sub-machineguns to rifles from the Great War. This accumulation of weapons was accompanied by a tactical and strategical preparation to overthrow the government in accordance with the specialized litterature of the time on the subject matter. In this will of political and military preparation the Cagoule try it's best to influence the french army to aid them in their coup. In its perspective of a coup, the Cagoule began to use terrorist methods to bring about more favorable social and politcal conditions to launch their coup. However during 16th of november 1937, the Cagoule mobilised its forces for the coup, and stopped its launch due to a lack of support from the french army. But the reasons for such a stop, seem to also be due to the fact that the Cagoule wasn't a unified block, but rather a multitude of cells made up of men with different loyalties.

# Introduction

Les Français se réveillent le matin du 24 novembre 1937, après leurs routines matinales, certains vont chercher leurs journaux. Il y a à peine une semaine on annonçait partout que des dépôts d'armes avaient été découverts en plein Paris<sup>1</sup> ; des sortes de caves blindées secrètes où se trouvaient des prisons pour des opposants politiques<sup>2</sup>. Un mot revient régulièrement dans la bouche des Parisiens : « Cagoulards ». La droite rit déjà en entendant le nom de cette fameuse « Cagoule », moquée par l'Action Française dont les premiers membres étaient anciens Camelots du Roi<sup>3</sup>. Socialistes et communistes regardent avec inquiétude les nouvelles, et moquent la droite pour son refus d'accepter ce qui saute aux yeux depuis déjà quelques temps. *L'Humanité* lance d'ailleurs, non sans une certaine répartie : « Le défaut des communistes semble-t-il, c'est d'avoir toujours raison avant tout le monde. Défaut dont nous sommes fiers !<sup>4</sup>».

Le ministre de l'intérieur du Front Populaire, Marx Dormoy, a fait un communiqué la veille faisant le point sur l'affaire de la Cagoule<sup>5</sup>:

*« C'est un véritable complot contre les institutions républicaines qui a été découvert. Les investigations des services de la Sûreté nationale et de la préfecture de police, qui déploient depuis des semaines l'activité la plus méritoire, ont abouti, pour le moment, à la saisie d'un important matériel, en grande partie de provenance étrangère : fusils-mitrailleurs, fusils de guerre, mitraillettes, revolvers, grenades, cartouches, explosifs, etc. La perquisition opérée au siège de la Caisse hypothécaire maritime et fluviale (...) dont l'administrateur est M. Deloncle, ingénieur-conseil aux chantiers de Penhoët, a établi qu'on se trouve en face d'une organisation secrète, paramilitaire, entièrement calquée sur les services de l'armée ; elle comprend un état-major, un premier, deuxième, troisième et quatrième bureau et un service sanitaire.*

---

1 *L'Humanité*, "Encore des armes fascistes et ce n'est pas fini !" / "Complot armé contre le peuple" (p. L Darnar), 19 novembre 1937, p. 1-2.

2 *L'Humanité*, "De la corruption au Crime !" / "Chez les cagoulards... premier bilan !" (p. L Darnar), 18 novembre 1937, p. 1-2.

3 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986.

4 *L'Humanité*, ""Organisation secrète entièrement calquée sur les services de l'armée"" / "Les factieux contre la France" (Lucien Sampaix), 24 novembre 1937, p. 1-2.

5 Fontenay Fernand, *La Cagoule contre la France*, Paris, Éditions Sociales Internationales, 1938. p. 28.

*La répartition des effectifs, en divisions, brigades, régiments, bataillons, etc., montre le caractère indiscutable de guerre civile de cette organisation. Les documents saisis établissent que les coupables s'étaient assignés pour but de substituer à la forme républicaine que notre pays s'est librement donné, un régime de dictature devant précéder la restauration de la monarchie. Ce plan des factieux était minutieusement préparé. Au cours des perquisitions effectuées, on a découvert notamment :*

*Un matériel destiné à établir de fausses pièces d'identité.*

*Des instructions pour le transport d'armes.*

*Des renseignements sur la force publique dans la Seine, en Seine-et-Oise et en Seine-et-Marne, avec les noms des officiers commandant les unités.*

*Des fiches de renseignements sur de nombreux officiers et le matériel des régiments (...).*

*Le plan précis des égouts de Paris avec des itinéraires aboutissant à la chambre des députés ; des plans intérieurs des locaux habités par les journaux de gauche, et des plans d'appartements de députés socialistes. (...)*

*Un projet pour s'emparer des armes se trouvant au Mont Valérien.*

*Ces préparatifs ont avorté grâce à la vigilance du gouvernement qui a la confiance du pays. (...)*

*Le gouvernement est sûr de lui-même. Il est capable de réduire toute action criminelle dirigée contre la République. Il en donne l'assurance à la démocratie Française. »*

Le « complot » semble prendre immédiatement une ampleur d'une toute autre nature à la lecture du communiqué. Cette fois-ci, ce ne sont pas seulement les journaux de gauche qui parlent de complot ni la police, mais le gouvernement lui-même. Le complot est organisé avec une structure proche de celle des forces armées Françaises, le reste de l'organisation est décrite et là une pensée vient dans l'esprit des lecteurs, que dans la France se trouvait une armée de l'ombre. À lire la suite du communiqué, on ne peut que se dire que la République était sur le point de tomber, car le coup semblait particulièrement préparé et pour ainsi dire presque imminent. Tout ceci est le début d'un long, très long, fil directeur dans la presse mais aussi le début d'une série de découvertes, les services de la Sûreté Nationale ne cessant de découvrir des dépôts d'armes qu'en février 1938. Des membres de la Cagoule continueront de faire l'objet de poursuites pendant des décennies, certains sont restés introuvables et ont pour ainsi dire complètement disparu sans être plus inquiétés.

La Cagoule est une organisation secrète créée en 1935 par Eugène Deloncle ainsi que cinq autres membres dont son frère Henri Deloncle, puis Aristide Corre, Jean Filliol et Jacques Corréze, on peut également ajouter le général Dusseigneur, ancien as de l'aviation durant la Première Guerre mondiale. Le terme de « Cagoule » n'est pas le nom d'origine de cette organisation, celui-ci étant O.S.A.R.N pour « Organisation Secrète d'Action Révolutionnaire Nationale » ; le sobriquet « Cagoule » fut donné par l'Action Française lorsque les cinq membres fondateurs de la Cagoule démissionnèrent des « Camelots du Roi » avec plusieurs autres membres<sup>6</sup>. Cette organisation est désignée par plusieurs noms, O.S.A.R.N, O.S.A.R. qui est le même nom que précédemment mais sans le « National », et C.S.A.R pour « Comité Secret d'Action Révolutionnaire », ce terme provient principalement de la presse lors de la découverte des dépôts de la Cagoule. Les membres fondateurs de la Cagoule voulaient se lancer dans des actions plus « concrètes » que l'Action Française en s'attaquant la République, et à la gauche de façon générale, par des actions clandestines, mais aussi en prévoyant un coup d'État contre la IIIème République. Ces actions allaient de l'assassinat au sabotage de matériel à destination des républicains espagnols durant la guerre civile espagnole<sup>7</sup>, ainsi qu'à la création d'un vaste trafic d'armes international et du terrorisme. La Cagoule a également augmenté ses effectifs en recrutant de façon capillaire, c'est-à-dire que chaque homme était recruté individuellement et amené par un membre de l'organisation dans celle-ci en lui faisant prêter serment à l'organisation, devenant ainsi un « abonné ». La Cagoule apparaissait sous des visages différents ou essayait d'amener d'autres groupes similaires à elle dans leur influence, d'où la multitude de noms qu'a reçu la Cagoule. Elle créa également un réseau d'informations et de contacts dans l'armée Française, connu notamment pour avoir amené le soutien du maréchal Franchet d'Ésperay à l'organisation. La majorité des chefs de la Cagoule furent arrêtés entre novembre 1937 et février 1938, et la majorité des dépôts d'armes de la Cagoule dispersés dans Paris furent également capturés, sans compter les nombreuses désertions par les différents « abonnés ». Cette période d'arrestation et découvertes s'explique par le fait que la police parvint à récupérer une liste d'adhérents de la Cagoule auprès de Aristide Corre<sup>8</sup>, ainsi que des informations et aveux de la

---

6 Monier Frédéric, *Le Complot dans la République, stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, Paris, Éditions la Découverte, 1998. p. 275.

7 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 139–140.

8 Monier Frédéric, *Le Complot dans la République, stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, Paris, Éditions la Découverte, 1998. p. 317.

part d'un des contrebandiers de la Cagoule nommé Jakubiez capturé le 16 Octobre 1937<sup>9</sup>, mais aussi une mobilisation avortée de la Cagoule pour le lancement du coup d'État le 16 novembre. Cette mobilisation fut ordonnée par l'O.S.A.R. entre la nuit du 15 au 16 novembre 1937, espérant duper l'armée en prétendant qu'un coup d'État communiste était en cours. Le représentant de l'armée qui accompagnait la Cagoule refusa de faire intervenir l'armée<sup>10</sup>. La plupart des chefs de la Cagoule finirent en prison jusqu'à la Seconde Guerre mondiale durant laquelle ils furent libérés pour combattre, puis tous se dispersèrent pour suivre leur propres chemins.

Écrire sur la Cagoule n'est pas une tâche aisée. Il y a de nombreuses zones d'ombre que le temps a laissé ou même l'activité humaine, les membres de la Cagoule qui ont participé au gouvernement de Vichy n'ont pas laissé intacts les différents dossiers traitant de leur ancienne organisation. Quant au matériel de guerre, munitions et armes saisies par la police, il a vraisemblablement été dispersé par plusieurs entités désireuses de les utiliser, que ce soit l'armée Française, la police ou même simplement les futurs occupants qui avaient un besoin toujours plus pressant en matériel. Celui-ci étant justement, dans certains cas, le même que leurs forces régulières ou de police. Des archives sont restées, indéniablement, et même en bonne quantité, mais il est clair que s'attaquer au sujet de la Cagoule ce n'est pas faire face à un fil directeur donnant lui-même d'autres filaments, mais plutôt un puzzle dont le vent a emporté des pièces et que l'on essaye de retrouver au mieux de ses capacités. Pour compliquer la tâche, le caractère secret de cette organisation n'aide pas le travail d'un enquêteur, que ce soit l'inspecteur ou l'historien. Qui plus est, il est difficile d'affirmer en étant entièrement sûr de soi, qu'une personne fasse effectivement partie de la Cagoule. Des liens avec des membres peuvent n'avoir aucune influence sur la participation active dans le mouvement, comme le cas du Général Lavigne-Delville qui affirme n'avoir jamais appartenu au C.S.A.R., mais qui a préparé un plan théorique des points où le C.S.A.R. pouvait assister les forces de l'ordre en cas de coup communiste<sup>11</sup>. Il y a aussi le cas des membres de la Cagoule restant dans leurs propres partis politiques, et étant identifiés comme tels plutôt que membres d'une organisation secrète, ou même ceux utilisés sans le savoir par l'organisation. Que dire de leurs fournisseurs d'armes, leurs idéaux politiques interfèrent-ils effectivement

---

9 Fontenay Fernand, *La Cagoule contre la France*, Paris, Éditions Sociales Internationales, 1938.

10 Tournoux J.-R., *L'Histoire secrète*, Paris, Éditions Plon, 1962. p. 94-96.

11 *Ibid*, p. 44.

dans leur business et peut-on vraiment les associer à des comploteurs ? Autant de problèmes auxquels doit faire face l'enquêteur.

Pour tous ceux voulant se lancer dans les recherches sur la Cagoule, il y a plusieurs livres faisant office de référence, l'un étant celui écrit par Jean Raymond Tournoux, journaliste parlementaire né en 1914 et ayant vécu la découverte de la Cagoule par la police, avec son ouvrage : *L'Histoire Secrète* en 1962<sup>12</sup>. Cet ouvrage est une histoire « générale » de la Cagoule, pendant toute son existence, cependant on ne retrouve aucune source en bas de page, seulement quelques documents de provenance inconnue en annexes. Puis, *La Cagoule* par Bourdrel Philippe, historien contemporain spécialiste sur le gouvernement de Vichy et de l'épuration d'après la Seconde Guerre mondiale, ainsi que la Cagoule. Une première édition de son ouvrage fut publiée en 1970, est ici utilisée l'édition de 1986, étonnamment les sources de Philippe Bourdrel ne sont pas données<sup>13</sup>. Enfin le plus récent, l'ouvrage de Monier Frédéric, historien contemporain spécialiste de la IIIème République, *Le Complot dans la République, stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, publié en 1998<sup>14</sup>. Ces trois ouvrages contiennent chacun de précieuses sources d'informations pour obtenir une vision globale de la Cagoule au fur et à mesure de l'Histoire, mais chacun apporte également son lot de problème. Les deux premiers ouvrages ne renvoient à aucune source d'une quelconque façon, et le dernier ouvrage consacre une cinquantaine de pages à la Cagoule sans aller dans les détails profonds de l'organisation. Il est donc difficile de se lancer dans les recherches sur la Cagoule, même avec ces trois ouvrages comme base, car elle n'est guère stable. Certains des événements décrits, et l'interprétation qui peut en être faite, restent sujet à questionnement, ceci sans compter la nature contradictoire de la Cagoule s'immisçant dans la réflexion de façon générale. Seul le livre de Monier Frédéric laisse ses sources, il est le seul ouvrage indiquant où l'on peut commencer de plus amples recherches dans les archives de façon précise. Un autre ouvrage a été récemment publié s'intéressant en partie à la Cagoule, *Mitterrand entre Cagoule et Francisque (1935 – 1945)*, écrit par Gerber François, avocat et ancien élève de l'institut d'études politique de Paris<sup>15</sup>. Cet ouvrage présente des problèmes similaires à ceux de Philippe Bourdrel et J-R Tournoux, François Gerber donne ses sources

---

12 Tournoux J.-R., *L'Histoire secrète*, Paris, Éditions Plon, 1962.

13 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986.

14 Monier Frédéric, *Le Complot dans la République, stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, Paris, Éditions la Découverte, 1998.

15 Gerber François, *Mitterrand entre Cagoule et Francisque (1935 – 1945)*, Paris, Éditions de l'Archipel, 2016.

mais pas pour toutes les informations qu'il présente, en particulier sur la Cagoule. Mais il y a en revanche un mémoire particulièrement intéressant sur la Cagoule, c'est le mémoire de recherche écrit en 1991 par Freigneaux Frédéric, actuellement professeur d'Histoire au lycée Pierre Bourdieu à Fronton, et soutenu à l'université de Toulouse<sup>16</sup>, celui-ci est le plus complet et le mieux renseigné. Le mémoire de Freigneaux Frédéric s'intéressait à une multitude d'archives, en particulier celles liées aux procès des membres de la Cagoule, et contient également des statistiques intéressantes à étudier pour comprendre la Cagoule. On peut également mentionner l'ouvrage *The extreme Right in the French Resistance : members of the Cagoule and Corvignolles in the Second World War*, de Valérie Deacon, historienne contemporaine à l'université de New York spécialisée dans la Seconde Guerre mondiale en France<sup>17</sup>. Son ouvrage s'intéresse principalement aux membres de la Cagoule pendant la Seconde Guerre mondiale, cependant ses réflexions et remarques sur l'organisation avant la guerre n'en restent pas moins intéressantes pour construire sa propre réflexion. Il y a enfin un livre que tout chercheur travaillant sur la Cagoule doit se procurer pour avoir une idée plus précise de l'organisation, et aussi obtenir une source riche en informations, ce sont les carnets personnels écrits par Aristide Corre, surnommé Dagore. Aristide Corre était l'un des cinq membres fondateurs de la Cagoule, il fut l'un des responsables du « 2ème Bureau » c'est-à-dire celui des renseignements, il est surnommé par les différents auteurs sur la Cagoule « L'archiviste » du fait qu'il a écrit de nombreux carnets et documents sur la Cagoule. Quelques uns de ces documents ont été saisis par la police le 16 septembre 1937<sup>18</sup>, dont une liste de membres de la Cagoule qui permit de lentement démanteler l'organisation. Une partie de ces carnets ont été publiés par Bernadac Christian, journaliste et écrivain sur la déportation<sup>19</sup>. Bien qu'il ne s'agisse pas de tous les carnets écrits par Aristide, cela n'en reste pas moins l'une des pierres angulaires sur la Cagoule car elle permet de voir la Cagoule et les événements l'entourant, depuis le point de vue de l'un de ses plus hauts membres.

Concernant les sources, fut utilisée en particulier pour ce mémoire, la presse. Principalement les journaux *Le Populaire* et *L'Humanité*, en effet la presse fit de nombreuses

---

16 Freigneaux Frédéric, *Histoire d'un mouvement terroriste de l'entre-deux guerres : la "Cagoule"*, Mémoire de maîtrise d'Histoire : Histoire : Toulouse : Université Toulouse le Mirail, Juin 1991. 2 Volumes.

17 Deacon Valerie, *The extreme Right in the French Resistance : members of the Cagoule and Corvignolles in the Second World War*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2016.

18 Monier Frédéric, *Le Complot dans la République, stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, Paris, Éditions la Découverte, 1998. p. 317.

19 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977.

enquêtes sur la Cagoule entre novembre 1937 et février 1938, se concentrant principalement sur le trafic d'armes réalisé par l'organisation, mais aussi sur divers aspects de celle-ci, comme son organisation paramilitaire, ses tactiques, ses dépôts d'armes, etc. La presse n'avait pas été beaucoup exploitée jusqu'alors par les différents auteurs sur la Cagoule, les informations fournies n'étant pas toujours des plus fiables, ou les journalistes se lançaient dans des conclusions hâtives, surtout le journal *L'Humanité*. Mais c'est justement l'un de ses journalistes qui a écrit un livre sur la Cagoule peu de temps après la période d'arrestation et capture d'armes, Fernand Fontenay. *La Cagoule contre la France* est une sorte de récit fait par Fontenay sur la Cagoule, en particulier durant la période d'arrestation, on peut considérer cet ouvrage comme une sorte de résumé détaillé et mis à jour de ce qu'a découvert la presse Française durant cette période<sup>20</sup>. Il y a également deux sources publiées qui sont particulièrement importantes dans ce mémoire, et qui ont été consultées et utilisées par la Cagoule : *L'insurrection armée*<sup>21</sup> et *Technique du coup d'État*<sup>22</sup>, tous deux réédités récemment. Le premier est un livre écrit par des militants communistes et des membres de l'armée rouge qui tentaient de tirer des leçons tactiques et stratégiques sur les différentes insurrections populaires ratées dans les années 1920, il fut publié en 1931 en France. Le deuxième est un livre écrit par Curzio Malaparte et publié en 1931 en Italie et en France, il raconte et explique différents coups d'État dans l'histoire, en tout cas tels que l'interprète Malaparte. Ces deux livres ont été des sources d'inspiration pour les chefs de la Cagoule ces derniers s'en sont servis pour préparer leur coup d'État. Curzio Malaparte a déjà été mentionné dans de précédents travaux sur la Cagoule, en particulier par Philippe Bourdrel, cependant *L'insurrection armée* ne fut pas étudié en détail.

Malgré tout, il est pour ainsi dire nécessaire de s'armer d'autres sources primaires pour effectuer un travail de recherche sur cette organisation secrète, le travail en archives étant véritablement incontournable si l'on veut se faire sa propre idée sur l'organisation. Dans ce mémoire, ont été utilisés des cartons d'archives délaissés jusqu'alors, ceux de la « Sûreté Nationale », l'ancêtre de la Police Nationale, mais aussi les articles de journaux durant les arrestations et les saisies de matériel de la Cagoule. Parmi les cartons d'archives consultés pour ce mémoire, deux en particulier sortent du lot, le F/7/14674 et F/7/14673 aux archives

---

20 Fontenay Fernand, *La Cagoule contre la France*, Paris, Éditions Sociales Internationales, 1938.

21 Neuberg.A, *L'insurrection armée*, Bordeaux, Éditions RaDAR, 2019.

22 Malaparte Curzio, *Technique du coup d'État*, Paris, Éditions Bernard Grasset, traduction par Juliette Bertrand, 2008.

nationales à Paris. Chacun concernait la question du trafic d'armes par la Cagoule, en plusieurs régions différentes, le 14673 s'attelait principalement aux frontières de la France, particulièrement au Sud, tandis que le 14674 s'attardait d'avantage sur le trafic interne, mais aussi contenait de nombreux témoignages d'anciens membres de la Cagoule. Bien que le carton 14672 fut consulté pour ce mémoire, les circonstances liées au COVID-19 ont mis un frein à une plus ample consultation de ce carton, celui-ci s'intéressait à la question du trafic à la frontière nord de la France, dont apparemment l'Angleterre. Ceci sans compter les nombreuses archives citées par Freigneaux et Monier Frédéric, que ce soit aux archives nationales ou aux archives départementales de Paris, autant d'archives que les circonstances ont tenu loin de ce mémoire, mais qui apporteraient des informations très intéressantes.

Ce mémoire est profondément lié aux œuvres de J-R Tournoux et de Philippe Bourdrel, ou plus généralement à l'historiographie de la Cagoule. Un véritable travail historiographique professionnel n'a commencé à se voir qu'à partir des années 1990, proposant un regard différent sur la Cagoule, essayant d'aller au-delà de la vision qui était proposée auparavant. Il y a une volonté d'aller au-delà des mystères de la Cagoule, de percer ses secrets mais surtout de les rendre traçables et d'essayer aussi de comprendre les différents aspects de cette organisation, de développer une réflexion sur elle. Ce mémoire est profondément lié à cette historiographie, car il est un complément dans les recherches faites jusqu'alors, mais aussi un questionnement de certaines réflexions historiques faites jusqu'alors, ainsi qu'une réponse à certains manques en matière d'analyses et d'études. C'est pourquoi, l'auteur de ce travail espère avoir réussi à identifier et analyser les préparatifs pour le possible coup d'État de l'organisation terroriste de la Cagoule, et ceci avec le moins d'erreurs et imprécisions possibles. Ce qui est proposé ici, c'est une plongée dans une analyse mêlant de la politique, tactique, stratégie, littérature, armement, psychologie ; dans la vie d'individus, dans un réseau de trafic d'armes, dans une organisation secrète, le tout pour savoir quels étaient les préparatifs de la Cagoule pour son coup d'État. Mais surtout, comment ces préparatifs pouvaient influencer leur projet de coup d'État, aussi bien dans sa conception que dans son exécution. C'est pourquoi ce mémoire commencera par étudier et analyser le trafic d'armes effectué par la Cagoule au niveau international et national, et même local, en incluant la production d'explosifs par l'organisation. Suite à cela, il se concentrera sur une analyse des tactiques et stratégies de l'organisation paramilitaire prévue par la Cagoule ainsi

que de son arsenal, par rapport à leur volonté d'un coup d'État et donc de combats en milieu urbain. Enfin, il se terminera par une analyse des éléments ayant remis profondément en question la volonté de coup d'État de la Cagoule, mais aussi et surtout leurs mensonges et intrigues auprès de leurs alliés les ayant amené à leur refus de lancer le coup d'État le 16 novembre 1937.

# Première partie. Un intense trafic d'armes diversifié

Ce qui a amené à la découverte de la Cagoule par la police Française, c'est son intense trafic d'armes. Dans sa volonté d'effectuer un coup d'État, elle a voulu se procurer des armes pour parvenir à ses fins. Pour se procurer ces armes, elle a mis en place un vaste et complexe réseau de trafic d'armes, aussi bien sur le plan national qu'international. Ce trafic a touché tous les pays voisins de la France, il a inclus des gouvernements, de grandes entreprises de fabrication d'armes, des États, des cargaisons d'armes par tonnes, amenées illégalement en France depuis les frontières. Mais ce n'est pas le seul trafic d'armes qu'a effectué la Cagoule, et même si le trafic international a déjà été abordé par Philippe Bourdrel et Gerber François dans leurs ouvrages respectifs, il semblait clair que des recherches supplémentaires étaient nécessaires. C'est justement ici qu'interviennent les archives de la Sûreté Nationale, les recherches effectuées par les journalistes de *l'Humanité* et *Le Populaire*, mais aussi les carnets de Arsitide Corre. Ces sources apportent de nombreuses informations et considérations sur le trafic d'armes de la Cagoule, mais aussi des réflexions. Le trafic international était également accompagné de récupération d'armes de la Première Guerre mondiale à petite échelle, de vols, de fabrication d'explosifs, autant d'éléments peu explorés jusqu'alors. Mais aussi, que dire des problèmes auxquels a fait face l'O.S.A.R. dans son trafic d'armes et fabrication d'explosifs ? Pourquoi avoir réalisé un tel trafic d'armes alors que la France donnait à ses citoyens la possibilité de s'armer légalement ? Autant de questions découlant de ces recherches, et donnant des réponses qui apportent une nouvelle lumière sur la Cagoule.

## Chapitre 1 : Les zones d'entrée frontalières et leurs cargaisons

La Cagoule est particulièrement unique dans son trafic d'armes. Il s'agit de l'une des rares organisations qui a créé un réseau tellement puissant qu'elle a réussi à importer des armes par centaines et des munitions par centaines de milliers. Elle a créé un réseau qui était véritablement international, elle a exploité presque tous les pays voisins de la France, excepté l'Angleterre. Ce trafic d'armes a déjà été mentionné à de multiples reprises, celui en Belgique par Gerber François, celui en Espagne par Philippe Bourdrel. Cependant, des informations supplémentaires dans les archives et dans les journaux, des analyses sur les armes et les munitions, ainsi qu'une relecture des carnets d'Aristide Corre, apportent de nouvelles considérations sur le trafic d'armes international de la Cagoule. Le trafic d'armes de la Cagoule n'était pas qu'un simple réseau de contrebandiers ayant quelques contacts avec des entreprises d'armes, ce sont des tonnes d'armes tout droit sorties d'usines qui alimenteraient normalement des États.

### A) L'Espagne nationaliste, un grand allié même dans le trafic

De tous les alliés de la Cagoule, l'Espagne de Franco a certainement été le plus efficace et le plus utile à l'organisation, car c'est le seul pays fasciste qui a pleinement apporté son concours de manière active et de multiples façons. L'assistance de l'Espagne se retrouve principalement dans son aide au trafic des armes de la Cagoule, offrant une grande contribution non pas en armes par elles-mêmes, mais plutôt en soutien logistique. Ces informations ont déjà été partiellement développées dans les précédents ouvrages sur la Cagoule, mais se concentrant sur une acquisition d'armes par contrebande seulement. Cependant, de récents travaux sur l'achat d'armes en Espagne durant la guerre civile, une relecture attentive des carnets d'Aristide Corre, ainsi que des informations découvertes dans les journaux ; remettent en cause l'idée que la Cagoule s'est fournie exclusivement auprès de contrebandiers en Espagne.

Pour commencer, il faut noter que de tous les pays d'Europe, l'Espagne dans son ensemble, c'est-à-dire en incluant à la fois les Républicains et les Franquistes, est un véritable bazar de l'armement. Nous avons d'un côté l'Espagne Franquiste, assistée dans la guerre civile par l'Allemagne et l'Italie, ces derniers étant en compétition pour qui enverrait le plus de matériel afin de démontrer sa force militaire à l'autre. De l'autre côté, nous avons une République espagnole, qui est pour ainsi dire délaissée par la grande majorité des nations du monde sauf le Mexique ; ou plus simplement exploitée par ses fournisseurs d'armes. L'Espagne Républicaine a dû faire face à une situation similaire à la Russie durant la Première Guerre mondiale, le pays avait désespérément besoin d'armes à feu et n'avait pas les capacités industrielles pour les produire lui-même en quantité suffisante et équiper l'intégralité de ses troupes, nécessitant des importations étrangères<sup>23</sup>. Ce premier abord doit être clarifié pour comprendre que la Cagoule arrive certes dans un terrain qui est propice au trafic d'armes, mais qui n'est pas aussi riche que l'on pourrait l'imaginer. Une idée qui vient dans la tête des différents auteurs sur la Cagoule en parlant de l'Espagne, est qu'un immense trafic d'armes avait été organisé à son profit dans les Pyrénées avec une complicité active du gouvernement de Léon Blum<sup>24</sup>. Pourtant, la République espagnole n'a pas eu besoin de petits trafiquants pour finir arnaquée et recevoir du matériel aussi divers et varié qu'inutilisable sur le long terme. Les gros fournisseurs de la République étaient la Pologne<sup>25</sup> et l'U.R.S.S<sup>26</sup> ; les deux pays avaient chacun une histoire de récupération d'armement étranger, la Pologne pour faire face à l'U.R.S.S<sup>27</sup>, et l'U.R.S.S, elle, disposait de stocks d'armes donnés à la Russie pendant la 1ère Guerre mondiale<sup>28</sup>. Ces deux derniers ont donc revendu ces stocks à la République espagnole en tirant le plus de profits possible, surtout l'U.R.S.S<sup>29</sup>. Ainsi, la très grande majorité des armes d'origine étrangère était destinée aux Républicains, et arrivait par larges cargaisons ; organisées et directement données pour l'État par l'U.R.S.S ou via des grands trafiquants d'armes pour la Pologne<sup>30</sup>. On retrouve donc en Espagne une grande quantité

---

23 Howson Gerald, *Arms for Spain, the untold story of the Spanish Civil War*, Londres, John Murray Limited, 1998. p. 75.

24 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 121-144.

25 Howson Gerald, *Arms for Spain, the untold story of the Spanish Civil War*, Londres, John Murray Limited, 1998. p. 105-113.

26 *Ibid.* p. 131-145.

27 *Ibid.* p. 106.

28 Principalement : Japon (Fusils Arisaka) / U.S.A (Winchester M1895) / France (Fusils Gras et Lebel) / Italie (Fusils Vetterli).

29 *Ibid.* p. 146-152.

30 Howson Gerald, *Arms for Spain, the untold story of the Spanish Civil War*, Londres, John Murray Limited, 1998. p. 111

d'armes diverses et variées dans un camp, avec 11<sup>31</sup> calibres de balles différents. Quant aux nationalistes, ils gardent leurs armes régulières et si assistance il y a, cela donne au maximum 3<sup>32</sup> calibres différents (le tout en ne comptant pas les balles de pistolets). Pour résumer l'idée, en contactant les nationalistes, la Cagoule ne s'ouvre pas les portes vers un grand marché de l'armement en tant que tel. Les armes importées par les Républicains ne sont utiles que tant qu'elles ont des munitions et qu'il y a des pièces de rechange ; pour exemple trouver du 6.5mm Arisaka japonais en Europe n'est pas chose aisée. Tout cela fait que même si quelqu'un parvient à récupérer ces armes, notamment les nationalistes, elles sont inutilisables, ou en tout cas de façon très restreinte. Les seules armes que se sont fournies les cagouleurs en Espagne Franquiste par des achats réguliers, furent des fusils de chasse dans la région d'Eibar<sup>33</sup>, une grande région de fabrication d'armes s'étant développée par les importations Françaises de copies d'armes étrangères durant la 1ère Guerre Mondiale<sup>34</sup>.

En réalité, l'Espagne s'est révélée d'une tout autre forme d'aide pour le trafic, elle a offert un État avec tous les avantages qui allaient avec. Contrairement au cas de l'Italie, qui sera vu plus tard, les cagouleurs n'ont pas simplement disposé d'un soutien tacite de la part de l'État ; l'Espagne Franquiste a activement assisté les opérations de trafic d'armes pour le compte de l'organisation. Il faut ici commencer par le fait que l'État Franquiste a mis à la disposition de la Cagoule à plusieurs reprises, des ressources leur appartenant, dont des armes. Alors que la Cagoule était pour ainsi dire décimée en France par les nombreuses arrestations des trois derniers mois de 1937, l'Espagne Franquiste avait offert à la Cagoule, une cargaison de 3.000 fusils Lebel<sup>35</sup>. Il est à noter que ces armes étaient de récupération et fournies presque sans cartouches ; ce qui n'était pas un problème car vendues en France, 20 balles coûtant 60 francs<sup>36</sup>. Ce type d'arme récupéré aux républicains espagnols sera d'ailleurs encore proposé par la suite aux membres de l'organisation ayant fui en Espagne<sup>37</sup>. Il faut aussi considérer le fait qu'ont été retrouvés dans un des dépôts de la Cagoule, des munitions dont les boîtes indiquaient qu'elles provenaient de l'Arsenal de Tolède, arsenal entre les mains des

---

31 Howson Gerald, *Arms for Spain, the untold story of the Spanish Civil War*, Londres, John Murray Limited, 1998. p. 29 et 138.

32 C'est à dire : 7mm Espagnol / 7.92 Mauser / 6.5 Carcano.

33 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 292.

34 Huon Jean et Medlin Eric, *Les armes de poing de l'armée Française 1858 – 2004*, Chaumont, Éditions Crépin-Leblond. 2005. p. 56–66.

35 *Ibid.* p. 244.

36 Catalogue de la Manufacture Française d'armes et cycles de Saint-Étienne, 1936. p. 117.

37 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 307.

nationalistes. Mais des questions se posent sur ce potentiel apport en munitions. En effet, les munitions en question étaient de calibre 9x19 Parabellum, mais il s'agissait du calibre utilisé par les Républicains durant la guerre ; tandis que les forces nationalistes utilisaient encore le 9x23 Largo, en tout cas les importations d'Erma EMP allemandes utilisaient les calibres respectifs pour chaque camp<sup>38</sup>. Qui plus est, des munitions allemandes pouvaient être vaguement « camouflées » en munitions espagnoles, simplement en écrivant en espagnol leur désignation sur la boîte comme il sera vu plus tard<sup>39</sup>. Cela peut paraître trop simple comme subterfuge, mais il est à rappeler que l'on parle d'une période où apparemment des avions de chasse et bombardiers allemands ne se trouvaient pas en Espagne ; mais 2 navires russes pouvaient transporter 150 bombardiers, en tout cas si l'on en croit le Comité de Non-Intervention Anglais pour le conflit en Espagne<sup>40</sup>.

L'aide en armement n'est pas ce qui importe le plus concernant l'assistance espagnole nationaliste, en fait c'est plutôt le soutien logistique qui compte le plus dans l'équation. En effet, la Cagoule se fournissait autant que possible auprès des producteurs d'armes directement afin d'éviter toute arnaque et s'assurer d'obtenir un bon matériel ; acquérir le matériel en grande quantité offrait également l'avantage d'obtenir des prix réduits<sup>41</sup>. Cet achat d'armes se faisait par un subterfuge d'une simplicité étonnante, mais qui ne pouvait se faire sans une complicité de l'Espagne Franquiste. Un homme de la Cagoule se faisait passer pour un représentant d'industriels Français, voulant aider les franquistes en achetant des armes à la source pour éviter les intermédiaires ; tout était payé directement par chèque bancaire, ainsi les deux côtés étaient techniquement parlant « en règle »<sup>42</sup>. L'entreprise d'armes et de munitions en question était allemande et semble être l'entreprise Haenel<sup>43</sup> ; sous-traitante de l'entreprise Bergmann qui détenait les droits sur le MP18 et ses futures modifications. Haenel gérait la production des armes et avait l'inventeur Hugo Schmeisser comme ingénieur en

---

38 Ian McCollum, Spanish MP41/44 – A Copy of the Erma EMP [ vidéo en ligne ], Youtube, 17/08/2017. (Dernière consultation le 10/04/2020) Timecode : 4:14 – 4:31

Lien :<https://www.youtube.com/watch?v=jNrAsnfI5-k&t>

39 Fontenay Fernand, *La Cagoule contre la France*, Paris, Éditions Sociales Internationales, 1938. p. 138.

40 Howson Gerald, *Arms for Spain, the untold story of the Spanish Civil War*, Londres, John Murray Limited, 1998. p. 116-117.

41 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 116.

42 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 117.

43 Gerber François, *Miterrand entre Cagoule et Francisque (1935 – 1945)*, Paris, Éditions de l'Archipel, 2016. p. 85

chef<sup>44</sup> ; ce qui expliquerait aussi pourquoi la Cagoule faisait référence à une des entreprises avec laquelle ils avaient un contact, comme étant la « maison Schmeisser »<sup>45</sup>. L'entreprise contactée, par l'intermédiaire d'un certain Ernst Heyman<sup>46</sup>, avait déjà une expérience dans la vente d'armes et de munitions pour le compte de l'Espagne Franquiste. En effet, des munitions se trouvant à l'intérieur de boîtes transportées par un contrebandier de la Cagoule, boîtes avec des désignations en espagnol, portaient la mention : « D.W.M.K.K. 480 C ». Il existait à cette époque une importante entreprise de fabrication d'armes et munitions allemande s'appelant Deutsche Waffen und Munitionsfabriken, abrégée en D.W.M., entreprise regroupant Mauser Waffenfabrik, F.N Herstal et plusieurs usines de munitions<sup>47</sup>. Il y a donc fort à parier que la Cagoule faisait importer par l'Espagne son matériel acheté en Allemagne ; et que l'entreprise pensait effectivement fournir des armes et munitions à Franco et camouflait superficiellement leurs origines en conséquence. Les cargaisons étaient envoyées en Espagne où elles étaient réceptionnées par les autorités espagnoles nationalistes<sup>48</sup>, qui les prenaient en charge et les expédiaient dans différents lieux de stockage. Certains sont des dépôts appartenant à la Cagoule ou à des connaissances, comme le cas du dépôt de Irun, près de la frontière, se trouvant chez un certain Laborda<sup>49</sup>. Mais ce qui est étonnant et d'une certaine façon montre les profonds liens unissant la Cagoule avec l'Espagne Franquiste, c'est qu'une partie de ces dépôts ne sont autres que des parcs d'artillerie de l'armée nationaliste. Le matériel transitait par la suite vers la frontière avec la France, en particulier vers un port qui semble avoir eu une certaine importance pour la Cagoule avant et après les arrestations ; avant par le témoignage d'un contrebandier qui sera vu plus loin<sup>50</sup>, et après par les carnets de Dagore où il raconte avoir supervisé le déchargement, et l'emballage d'armes auparavant stockées à Pasajes<sup>51</sup>. Comment et par qui les transferts étaient effectués en général, cela reste en partie un mystère, car il y a de fortes probabilités qu'en fonction de la cargaison chacun prenait une responsabilité différente. Mais il est intéressant de constater que, pour la cargaison

---

44 Guillou Luc et Lieveaux-Brunetti Jacky, Le pistolet-mitrailleur Schmeisser MP28/II et ses variantes, Gazette des armes, novembre 2000, n°315, p. 13-18.

45 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 102.

46 Gerber François, *Mitterrand entre Cagoule et Francisque (1935 – 1945)*, Paris, Éditions de l'Archipel, 2016. p. 85.

47 Othais, Small arms of WW1 Primer 017 : German Gewehr 1888 « Commission Rifle » [ vidéo en ligne ], Youtube, 19/01/2016. (Dernière consultation le 10/04/2020) Timecode : 27:24 – 28:02

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=jNrAsnfI5-k&t>

48 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 111.

49 *Ibid.* p. 183.

50 Fontenay Fernand, *La Cagoule contre la France*, Paris, Éditions Sociales Internationales, 1938. p. 139.

51 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 292.

citée auparavant, ce n'est nul autre que les troupes de la base maritime de Pasajes qui ont amené le matériel, pour être déchargé et emballé pour les contrebandiers, c'est dire la coopération entre l'Espagne Franquiste et la Cagoule.

Cette intense coopération entre les nationalistes espagnols et le C.S.A.R. est ce qui leur a permis d'obtenir de vastes quantités d'armes aussi rapidement et efficacement ; avoir l'assistance de l'armée pour transporter des armes est particulièrement pratique. Mais l'aide nationaliste ne peut pas continuer en dehors de la frontière, en fait elle cesse totalement à la frontière. L'Espagne Franquiste et la République Française disposent de frontières qui sont officiellement closes<sup>52</sup>, les contrebandiers et les passeurs en revanche peuvent franchir la frontière car connaissant les petits chemins locaux qui ne seraient pas surveillés par les douaniers. La Cagoule faisait donc emballer les armes et munitions qu'elle désirait faire passer de l'autre côté de la frontière, soit elle s'en chargeait personnellement<sup>53</sup>, soit elle utilisait des connaissances ou complices<sup>54</sup> qui les assistaient à la tâche. Ces fameux ballots sont ensuite pris par des contrebandiers locaux payés par l'organisation pour les remettre à un contact de l'autre côté de la frontière. Il s'avère que l'un des contrebandiers ayant travaillé, sans le savoir, pour la Cagoule, a justement offert une interview à un journaliste de *Ce Soir* et qu'il a décrit comment se passait le trafic. Son récit offre un portrait net, et nécessitant peu de commentaires, sur comment fonctionnait le transfert frontalier<sup>55</sup>:

*« Hier matin, j'avais rendez-vous avec un contrebandier d'Olhette qui m'a autorisé à donner son nom. Il s'appelle Manuel Suzanne. Il est père de huit enfants. Ancien cantonnier, il vit aujourd'hui dans la misère. L'homme, je le savais, avait manifesté, après l'explosion de Villejuif, un sincère repentir d'avoir participé à ce trafic criminel et, selon toute apparence, il devait parler.*

*C'est dans un petit café, sur la route d'Herboure, devant une table de sapin et entre quatre murs blanchis à la chaux que nous engageâmes la conversation.*

*- Je peux tout vous dire ! Me déclara-t-il d'emblée. Quand on a commencé cette contrebande, je ne savais pas ce qu'il y avait dans les ballots. On nous avait dit qu'ils contenaient des*

---

52 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 160.

53 *Ibid.* p. 310.

54 *Le Populaire*, "Le dépôt d'armes rue Jean-Beausire était très important" / "Le complot fasciste" (Auteur Inconnu), 20 novembre 1937, p. 1-2.

55 Fontenay Fernand, *La Cagoule contre la France*, Paris, Éditions Sociales Internationales, 1938. p. 136.

*gourdes et des bonnets. Quand on a vu que c'étaient des armes et des munitions, on a abandonné le travail. Tous ceux qui ont fait ça à leur insu devraient parler.*

*- Combien d'armes avez-vous transportées ?*

*- J'ai fait trois voyages en tout, et on me donnait 60 francs par paquet. Le "paquet", lui, touchait 200 francs par paquet. Il gagnait donc 140 francs sur chaque paquet transporté.*

*- Qui était votre "patron" ? Demandai-je.*

*- Ils étaient deux. C'est Diharse, de Sare, qui nous a engagés, mais c'est Tiomo, qui habite entre Urrugne et la Croix-des-Basques, qui nous réglait.*

*- Où preniez vous vos paquets et où alliez-vous les livrer ?*

*- On les prenait à Olhette, dans un fourré, et on les descendait avec un char à bœufs, cachés dans de la paille, chez la soeur de Diharse, à Saint-Jean-de-Luz.*

*(...)*

*Je vais, dit Suzanne, vous conduire à l'endroit où je prenais mes ballots. On y trouvera des mitraillettes et des munitions; ce sont les ballots du quatrième voyage que j'ai refusé de faire.*

*Nous partîmes. Tout au long de la route, les gros moutons blancs cherchaient dans la neige et sous les arbres blancs aux branches lourdes une nourriture rare. (...) Il prend un petit chemin étroit, tracé au long d'une pente, il s'immobilise devant un fourré, épais, recouvert de neige.*

*D'un geste, sans prononcer un mot, il arrache les branches qui cachent un énorme tronc d'arbre scié. Le tronc immense était évidé à l'intérieur.*

*L'homme en tire un sac. Ce sac contenait une dizaine de boites de munitions, dont le couvercle orange, à étiquette verte portait cette inscription : " 50 cartuchos para pistola automática. 0. 8 parabellum cal 9m/m." Les balles que nous retirâmes étaient allemandes et portaient l'inscription suivante " D.W.M.K.K. 480 C " »*

Il est intéressant de constater que les contrebandiers n'étaient pas toujours mis au courant du matériel qu'ils transportaient, mais cela semble faire sens pour une raison assez simple : c'est que Suzanne n'est pas un membre de l'extrême droite et n'est pas acquis à la cause de la Cagoule. Il est plus un passeur professionnel que politique, or la Cagoule se méfiait de ce type de passeur, car risquant de ne pas continuer le trafic une fois le pot aux roses découvert, ce qui fut le cas pour Suzanne<sup>56</sup>.

---

<sup>56</sup> Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 118.

On peut donc constater, que l'Espagne servait de gigantesque zone de transfert pour la Cagoule, elle permettait d'acheter de larges quantités d'armes et de munitions aux entreprises allemandes, dont D.W.M et Haenel, pour les faire importer par une façade « légale » afin de tromper les autorités allemandes ; puis par la suite faire transférer le matériel avec l'assistance active et bienveillante de l'armée nationaliste.

Ce réseau à larges canaux finit à la frontière Française, où il doit se rétrécir et terminer son parcours à une échelle beaucoup plus locale et fine, pour se permettre de passer la frontière, et ainsi continuer son parcours dans la France pour approvisionner l'organisation.

## B) La frontière italienne, important secteur de trafic illégal en tout genre

La région frontalière entre la France et l'Italie est une zone où le trafic illégal et la contrebande sont choses courantes, particulièrement dans la région de Nice par sa proximité avec la ville de Vintimille. On peut trouver de tout, un dénommé Louis Ciando faisant du trafic de bas de soie entre l'Italie et la France avec sa maîtresse ; des religieuses italiennes faisant du trafic de poupées au profit d'un orphelinat ; ou même une affaire de fromages hollandais qui seraient entrés depuis l'Italie pour Vintimille, et dont les marquages auraient été changés pour paraître italiens<sup>57</sup>. La Cagoule faisait partie de ces nombreux contrebandiers essayant d'importer illégalement depuis l'Italie fasciste, mais leurs importations étaient différentes. Toutes leurs importations menaient à une entreprise en particulier : Beretta. La Cagoule usa donc de réseaux de contrebande formés par des locaux pour assurer son trafic avec Beretta, sous un œil bienveillant par les autorités italiennes. Ce trafic d'armes fait par la Cagoule à la frontière italienne était partiellement connu, de par la présence d'armes italiennes dans les arsenaux de la Cagoule, mais aucune étude en profondeur n'avait été faite. C'est ici qu'interviennent de nouvelles informations, des enquêtes et procès-verbaux faits par la Sûreté Nationale, précisant grandement le trafic d'armes à la frontière italienne.

Le terrain était propice pour que l'O.S.A.R. se lance dans son entreprise de trafic d'armes avec l'Italie fasciste, avec laquelle elle allait obtenir du matériel d'une entreprise de production et de vente d'armes, Beretta. Cette entreprise qui était un fleuron de l'armement italien dispose d'une ramification en France que l'on peut commencer à retracer avec Maurice Juif. Nommé par Joseph Darnand comme responsable des achats en Italie<sup>58</sup>, Maurice Juif a réussi à se faire un nom auprès de l'entreprise. Dans les milieux de la contrebande, les faveurs comptent pour s'ouvrir des portes, et c'est justement Juif qui a ouvert le grand commerce en recommandant un de ses amis, qui était fourreur ; au fils de Beretta pour s'offrir un manteau. Il fut livré à un armurier qui n'était autre que le représentant de la firme en France, tenant boutique à Monaco, l'armurier Bonafede<sup>59</sup>. Juif parvint donc à ouvrir le commerce avec

---

57 Archives Nationales (AN) F/7/14673 Rapport de l'inspecteur principal aux recherches Bonnaure au S.R.F.D., 6 janvier 1938.

58 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 40.

59 AN F/7/14673 Rapport du commissaire de police mobile Pourchier à l'inspecteur général des services de police criminelle, 4 novembre 1938.

l'entreprise qui sera considérée comme un important contact dans l'organisation ; d'ailleurs pour souligner cette coopération entre l'entreprise Beretta et la Cagoule, il est à préciser que dans une liste des dirigeants et contacts de l'O.S.A.R., se trouve la mention du « Signor BERETTA, Armurier BRESCIA » ; mais aussi d'un certain avocat à Gênes nommé Santini, qui ne serait autre que l'un des intermédiaires commerciaux entre Beretta et l'O.S.A.R.<sup>60</sup>. Beretta mit d'ailleurs à contribution son représentant Français pour assister la Cagoule dans ses livraisons, Bonafede. En mars 1937, les services de la Sûreté Nationale avaient eu vent qu'une cargaison d'armes italiennes devait illégalement entrer en France à Nice, le porteur de la cargaison, un certain Dumas Pierre, fut immédiatement arrêté et interrogé. Il était porteur d'une trentaine de pistolets de marque « Galesi de Brescia », une petite entreprise d'armes de la région du même nom. Dumas Pierre avoua que la cargaison provenait de l'armurerie Bonafede et qu'il n'était qu'un livreur, il ne connaissait pas le nom de l'acquéreur, qui avait déjà payé les armes à l'avance 200 francs l'unité. Ironie du sort, Dumas Pierre était connu comme un trafiquant d'armes au profit des communistes<sup>61</sup>.

La relation entre Beretta et la Cagoule semble avoir été fixée par Juif puis par d'autres après la mort de ce dernier. Mais avant ce début de collaboration étroite, la Cagoule avait déjà entretenu des relations indirectes avec l'entreprise au travers de petits trafiquants, dont l'exemple le plus probant est James Fournier. Ancien Croix de Feu identifié par la police comme trafiquant pour le compte de la Cagoule, il fut arrêté avec plusieurs pistolets et mousquetons Beretta accompagnés de multiples balles de 9mm, certainement du 9mm Glisenti<sup>62</sup>. Il est à noter que ce matériel est justement quelque chose que l'on retrouve dans les arsenaux de la Cagoule plus tard ; du moins pour les mousquetons étant donné que les pistolets n'ont pas été inclus dans la plupart des listes dressées par la presse après la découverte des dépôts. En effet, la description des mousquetons semble pointer en direction du Beretta M1918/30, une version semi-automatique de l'ancien pistolet-mitrailleur Beretta M1918 dont les mécanismes ont été modifiés.

Mais surtout lors de son arrestation, Fournier transportait plusieurs documents sur lui dont une lettre adressée à sa personne et à un certain Ciarlet, lettre de l'entreprise Beretta,

---

60 AN F/7/14673 Rapport du commissaire divisionnaire de police spéciale Bourdon à l'inspecteur général des services de police criminelle, 12 janvier 1938.

61 AN F/7/14673 Rapport du directeur de la police d'État au directeur général de la Sûreté Nationale et le préfet des Alpes-maritimes, 27 mars 1937.

62 Une balle similaire au 9mm Parabellum en taille et diamètre, mais avec moins de poudre, cartouche standard de l'armée italienne à l'époque.

dont le contenu éclaire cette relation tacite entre l'entreprise et l'organisation, ici traduit par les services de douane<sup>63</sup> :

*« Turin, le 26 janvier 1937*

*Nous vous présentons M.M Ciarlet et FOURNIER lesquels désirent traiter l'achat de pistolets et mousquetons ; veuillez leur communiquer vos conditions de fourniture étant entendu que la fourniture elle même sera faite par notre intermédiaire selon l'autorisation supérieure.*

*Ce que vous communiquez à ces messieurs, nous vous prions de nous en donner communication en tenant compte que sur le prix de la fourniture vous devrez nous réserver une provision de 10 %.*

*Les paiements des éventuelles fournitures seront faites par les intéressés à nous et de nous à vous, veuillez donc nous préciser vos conditions de paiement afin que nous puissions à notre tour les appliquer à nos commettants.*

*Dans l'attente de votre courtoise rencontre, nous vous saluons avec distinction. »*

À cette époque Maurice Juif n'a pas été assassiné et les autorités italiennes ne semblent pas avoir connaissance de la Cagoule, puisque c'est cet assassinat qui a déclenché l'intérêt d'une partie des services secrets italiens. L'organisation se fournissait ici à ses frais en payant Beretta, qui usait de contrebandiers Français d'extrême droite pour livrer le matériel en France. Il est d'ailleurs à noter que les bénéfices que se faisait Beretta devaient être juteux, car non seulement l'entreprise récupère de l'argent lors de la vente mais aussi lors du transport. L'entreprise devait d'ailleurs se douter de qui recevait les armes puisque c'est l'O.S.A.R. qui payait directement la fourniture des armes à l'entreprise.

Après la mort de Maurice Juif qui avait justement amené les relations et par conséquent le réseau de trafic d'armes à un niveau supérieur, la Cagoule a malgré tout continué à avoir des liens étroits avec l'entreprise et les autorités italiennes. Il semble qu'un autre réseau ait supplanté celui de Juif après sa mort, réseau qui ironiquement a été créé indirectement par lui, celui de la famille Faraut, le principal protagoniste étant le docteur

---

63 AN F/7/14673 Traduction d'une lettre de Beretta pour monsieur Fournier, lettre datant du 26 janvier 1937.

Faraut. Faraut est un véritable nœud dans l'acquisition et le trafic d'armes italiennes et celui qui a produit le plus de documents de la part des services de police ; notamment grâce à sa maîtresse, Madame Krivine, qui a donné une quantité importante d'informations précises. Le Docteur Faraut a commencé son activité de trafiquant d'armes après que Maurice Juif eut convaincu son père de participer à ce trafic pour les bénéfices qu'il apportait<sup>64</sup>. Il semblerait d'ailleurs qu'obtenir du business de juteux bénéfices était aussi l'objectif de Faraut, plus que l'organisation puisque Deloncle lui donnait le moins d'argent possible pour assister les opérations de trafic<sup>65</sup>. Faraut avait plusieurs buts dans les plans de la Cagoule, un politique comme vu précédemment, et deux pour le trafic d'armes, il servait à la fois de transporteur et de point de stockage. Pour être plus précis, il avait son propre réseau servant l'organisation, même si ce réseau était en partie « occasionnel ». Faraut utilisait plusieurs personnes pour effectuer les transports d'armes à la frontière, car ce dernier avait une peur bleue des autorités italiennes suite à l'assassinat de Juif auquel il avait participé.

Tout comme dans le cas de Fournier, Faraut utilisait des petits trafiquants, ou en tout cas des hommes prêts à faire le trafic pour obtenir un peu d'argent ; ce fut le cas d'un certain Furia qui effectua quatre voyages dans une Fiat entre Vintimille et Nice<sup>66</sup>. Et si ce genre de personne n'était pas disponible, il n'hésitait pas à manipuler des proches ou des inconnus pour faire passer le matériel ; surtout si ces personnes avaient des amitiés de l'autre côté de la frontière, comme ce fût le cas pour un certain Onda, un agent italien tenant un restaurant à Monaco. Cette question des amitiés et des relations avec les autorités revient d'ailleurs avec Faraut, qui avait apparemment quelques amitiés dans les effectifs de la police de Nice ; ce qui lui aurait d'ailleurs permis d'éviter ou de se préparer à faire face à des perquisitions gênantes pour son business<sup>67</sup>. Le matériel que parvenait à acquérir Faraut finissait à trois endroits différents, soit dans sa propriété de « La Penne », qui fût déjà signalée par l'inspecteur Bonnaure au début de l'année 1938<sup>68</sup> ; soit dans la propriété de son père, ou bien auprès d'un ami nommé Vassalo<sup>69</sup>. Parlant justement de ce Vassalo, il s'avère qu'il tenait un bar, et le journal *L'Humanité* en dénonçant Faraut, comme un trafiquant d'armes, faisait mention d'un

---

64 AN F/7/14673 Procès-verbal d'audition de madame Krivine, 11 mai 1938.

65 AN F/7/14673 Procès-verbal d'audition de madame Krivine, 6 juillet 1938.

66 AN F/7/14673 Rapport du commissaire Fillet au commissaire divisionnaire chef de la 9ème brigade mobile de Marseille, 24 mars 1938.

67 AN F/7/14673 Procès-verbal d'audition de madame Krivine, 11 mai 1938.

68 AN F/7/14673 Rapport de l'inspecteur principal aux recherches Bonnaure au S.R.F.D, 4 janvier 1938.

69 AN F/7/14673 Procès-verbal d'audition de madame Krivine, 6 juillet 1938.

bar à Cannes ; il est à se demander s'il ne s'agissait pas du bar de Vassalo<sup>70</sup>. Dans tous les cas, il y a fort à parier que le matériel était ensuite remis à Darnand pour la suite des événements ; car tout le matériel devait finir dans ses mains pour pouvoir le transporter, jusqu'aux planques de l'organisation dans Paris, du fait de son travail, en tant que déménageur. Mais Faraut semble avoir gagné une certaine influence dans la Cagoule, du moins jusqu'à ce que l'organisation décide de se lancer dans un trafic à plus grande échelle et plus audacieux ; avec le transport de milliers de grenades et centaines d'armes en un seul voyage<sup>71</sup>. D'ailleurs Faraut n'avait pour mission que de récupérer le matériel se trouvant à la frontière italienne ; l'organisation avait déjà des agents en Italie pour amener le matériel avant la frontière pour que Faraut le récupère<sup>72</sup>. Ce système se retrouve également dans le cas de Fournier avec un homme lui fournissant le matériel, il ne faisait que la liaison au travers de la frontière et rien d'autre.

Il reste étonnant de constater que le trafic d'armes après la mort de Maurice Juif se faisait d'une façon floue, pas tant sur la question d'où se trouvaient les armes et autres, mais plutôt sur les questions financières. En effet Darnand recevait des fonds de l'organisation par l'intermédiaire de Charles Tenaille, le secrétaire de Métenier<sup>73</sup>, lequel était justement chargé d'obtenir des armes auprès des puissances étrangères pour l'organisation ; mais la famille de Faraut recevait également des fonds de Deloncle<sup>74</sup>. Tout ceci sans compter la question de qui récupérait les bénéfices faits par le trafic, puisque apparemment il y en aurait eu.

Cette question des « bénéfices » semble d'ailleurs être la clé d'un des mécanismes du trafic d'armes de la Cagoule, quoique, pas la clé, mais plutôt l'huile permettant de faire tourner les rouages. Il y a deux possibilités sur l'utilité de ces « bénéfices » qui semblent être des fonds donnés par la Cagoule à ses agents ; soit les fonds servaient à payer les commodités locales, comme les intermédiaires, les pots-de-vin, les moyens de transport etc. ; soit ces fonds servaient de « commissions » pour les agents sur place. L'idée de commission dans le monde du trafic d'armes n'est pas quelque chose d'inhabituel mais plutôt une sorte de partie intégrante ; lorsque l'Espagne Républicaine tentait désespérément d'obtenir des armes

---

70 *L'Humanité*, "Six obus de 75 chez un cagoulard" / "Tout le complot fasciste mis à nu ?" (Lucien Sampaix), 29 novembre 1937, p. 1-2.

71 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 96.

72 AN F/7/14673 Procès-verbal d'audition de madame Krivine, 6 juillet 1938.

73 AN F/7/14673 Rapport de l'inspecteur de police mobile Barbelion au commissaire de police de l'inspection générale de police criminelle, 24 février 1938.

74 AN F/7/14673 Procès-verbal d'audition de madame Krivine, 6 juillet 1938.

étrangères pour équiper ses forces armées ; la question des commissions que touchaient les intermédiaires était sujet à débat par leurs intermédiaires<sup>75</sup> ; la dévotion à une cause ne fait pas vivre à elle seule. Mais considérant que Joseph Darnand tient déjà une entreprise, et que Faraut était un très grand « emprunteur » auprès de ses amis et surtout de sa maîtresse, il y a plus à parier que ces fonds étaient destinés aux commodités locales et gardés au minimum pour éviter les détournements. Dans tous les cas, ces fonds ne pouvaient pas servir à l'achat des armes puisque comme vu précédemment, la Cagoule traitait les questions financières à un niveau bien plus élevé, du producteur au client, la question des intermédiaires se faisait sur le terrain.

Sur la frontière italienne on se retrouve donc dans la situation plus qu'étrange de réseaux de trafics d'armes changeant ou restant au fil du temps ; commençant avec un faible trafic comme le cas de Fournier, puis un trafic formalisé avec Juif, et enfin poursuivi par la famille Faraut. Toutes les armes finissaient dans différentes caches de la famille Faraut et ses connaissances, avant de terminer leur voyage dans les mains de Joseph Darnand, se chargeant de les expédier à Paris. Enfin de ce secteur, la Cagoule se fournissait principalement quatre types de matériels, les mousquetons Beretta M1918/30, récurrents dans les stocks parisiens de la Cagoule, des pistolets italiens en tout genre incluant des pistolets Beretta, des grenades italiennes et enfin des munitions de 9mm Glisenti.

---

75 Howson Gerald, *Arms for Spain, the untold story of the Spanish Civil War*, Londres, John Murray Limited, 1998. p. 77.

## C) Belgique et Suisse, les deux zones secondaires

Concernant la Belgique et la Suisse, elles sont deux zones d'entrées et de trafics d'armes, mais les informations sont plus difficiles à obtenir, ou en tout cas n'ont pas encore été trouvées. La raison principale pour laquelle les deux pays sont ici traités en même temps vient du fait que par rapport aux complexes réseaux à la frontière italienne ou l'appui des institutions locales pour l'Espagne nationaliste, les deux zones frontalières, belge et suisse, sont différentes. La Belgique et la Suisse ont été des zones de trafic d'armes pour l'organisation, mais elles le furent avec une faible intensité, laissant donc bien moins de traces dans les sources, à l'exception de la capture de Jakubiez<sup>76</sup>. Les informations sur ce trafic sont dispersées entre multiples sources, quelques documents de la Sûreté Nationale, des extraits des carnets d'Aristide Corre, et des informations obtenues par différents auteurs de travaux sur la Cagoule. Mais avec une analyse d'une partie de l'armement passant la frontière, ainsi que des armes trouvées dans les dépôts de la Cagoule, quelques informations supplémentaires peuvent être apportées à la recherche sur le trafic d'armes de la Cagoule.

Pour commencer par le trafic le plus faible, avec la Suisse, celui-ci ne semble pas avoir eu une importance capitale pour la Cagoule en termes de marchandises. Le trafic entre la Suisse et la France se faisait au travers de contrebandiers, certains étaient liés de près à l'organisation comme ce fût le cas pour Jakubiez, qui lança la police sur les traces des dépôts d'armes<sup>77</sup>. De Suisse serait parvenues principalement des munitions de 9x19mm parabellum, munition autorisée par les autorités locales. D'ailleurs, il n'est pas tout à fait clair que ces munitions soient effectivement suisses, puisqu'un armurier de Genève a identifié les douilles de balles comme étant d'origine allemande. Mais il n'était aucunement impossible que les douilles furent importées, et que l'assemblage final se fasse en Suisse<sup>78</sup> ; après tout l'entreprise S.I.G, a longtemps exporté des pistolets-mitrailleurs Schmeisser (SIG 1920) et les munitions adéquates<sup>79</sup>. Outre cela, il semblerait que la zone frontalière ait servi au passage de quelques pistolets-mitrailleurs ; il est d'ailleurs assez ironique que l'une des cargaisons ait été

76 Fontenay Fernand, *La Cagoule contre la France*, Paris, Éditions Sociales Internationales, 1938. p. 12–13.

77 *Ibid.*

78 *Le Populaire*, "Le complot fasciste international contre la démocratie Française" (Jean-Maurice Hermann), 20 décembre 1937, p. 2 .

79 Guillou Luc et Lieveaux-Brunetti Jacky, Le pistolet-mitrailleur Schmeisser MP28/II et ses variantes, *Gazette des armes*, février 2001, n°318, p. 27–30.

en partie transportée par des contrebandiers communistes, contactés par les contrebandiers de la Cagoule<sup>80</sup>. Malheureusement le secteur du trafic d'armes entre la Suisse et la Cagoule, est particulièrement faible en termes d'informations, de par son rôle de point de passage ou de simple fournisseur de munitions en quantité réduite.

Pour la Belgique, il semblerait que la Cagoule ait réussi à se procurer quelques fusils belges ; mais si le conditionnel est ici utilisé, c'est du fait que le fusil ayant été découvert, ne l'a pas été dans un dépôt de la Cagoule. Suite à la découverte par la Sûreté Nationale et la Préfecture de Police de multiples dépôts de la Cagoule, une partie des membres s'est débarrassée de ses armes, pour ne pas être ciblée par les autorités<sup>81</sup>. Cependant, il y a aussi la possibilité qu'il s'agisse de collectionneurs, ou simples citoyens voulant éviter d'être accusés de faire partie du complot. Dans un terrain vague du Pecq, près de Paris, fut retrouvé plusieurs fusils, qui furent pris en photo par le journal *Le Populaire*, si l'on regarde attentivement en bas de la photo, on remarque que l'un des fusils est un Mauser M1889 belge<sup>82</sup>.

---

80 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 62.

81 Fontenay Fernand, *La Cagoule contre la France*, Paris, Éditions Sociales Internationales, 1938. p. 22.

82 *Le Populaire*, "Encore et toujours des armes !" (Auteur Inconnu), 2 décembre 1937, p. 1.



*Illustration 1: Photographie prise par le journal Le Populaire, 2 décembre 1937, auteur inconnu.*

*Le Mauser M1889 est le deuxième fusil en partant du bas. Il est reconnaissable à la forme de son magasin dépassant légèrement en bas. Une autre possibilité serait un fusil à système Mannlicher comme le Carcano 1891, mais la forme du magasin semble plutôt indiquer le M1889.*

Cela peut sembler peu pour affirmer que la Cagoule a récupéré des armes belges, mais au-delà de la possibilité que cette arme abandonnée le fut par un cagoulard, il y a un autre élément qui, cette fois-ci, se retrouve dans un dépôt de la Cagoule, et qui semble confirmer l'hypothèse de l'acquisition d'armes belges. On retrouve dans un des dépôts de la Cagoule des cartouches qui sont utilisables dans des armes belges, ou à défaut des pays ayant adopté des armes disposant d'un calibre similaire. En effet, si l'on regarde attentivement la liste du matériel récupéré au 92 boulevard de Picpus le 15 décembre 1937, on constate la présence de 5.000 cartouches de 7.95mm<sup>83</sup>. Or il n'existe aucune cartouche ayant une désignation similaire à l'époque<sup>84</sup>. En revanche, si l'on considère que les balles ont été mesurées pour donner le calibre, alors il ne peut s'agir que de balles de 7.65x53mm Mauser, car cette dernière mesure 0,313 *Inch*<sup>85</sup>, ce qui une fois converti en millimètres donne 7.9502 mm<sup>86</sup>. Cette cartouche a la particularité d'avoir été la première à poudre sans fumée faite par Paul Mauser, et incluse dans une de ses inventions ; elle fût exportée à une multitude de pays, qui sont beaucoup trop loin de l'Europe pour arriver par miracle sur ce continent<sup>87</sup>. Mais elle fut notamment inventée et proposée pour la Belgique et son fusil Mauser M1889<sup>88</sup>, qui est justement le type de fusil que l'on retrouve sur la photo précédemment citée. Cette possibilité semble d'autant plus crédible que les seuls autres armes belges mentionnées dans les ouvrages ou les archives, du moins pour le moment, sont des mitrailleuses Maxims<sup>89</sup>, qui ne sont jamais arrivées entre les mains de l'O.S.A.R. Il y a toujours la possibilité que la Cagoule ait voulu obtenir plus de munitions pour cette dite commande en avance ; mais cela reste quelque chose de risqué par rapport aux gains<sup>90</sup>.

Concernant les contacts qu'avait la Cagoule en Belgique pour se procurer des armes, les choses deviennent moins claires et plus hasardeuses. Pour commencer, il faut savoir que l'organisation a ses entrées dans les milieux d'anciens combattants belges, qui vont jusqu'à

---

83 *L'Humanité*, "De la mitrailleuse au volcan" / "150 kilos de mélinite, 640 grenades !" (Lucien Sampaix), 17 décembre 1937, p. 1-2.

84 Barnes Frank, *Cartridges of the World*, 16<sup>ème</sup> édition, Appleton, Gun Digest, 2019. p. 481 et 526.

85 *Ibid.* p. 526.

86 1 Inch = 25.4mm, en conséquence 0,313 X 25.4 = 7.9502.

87 Barnes Frank, *Cartridges of the World*, 16<sup>ème</sup> édition, Appleton, Gun Digest, 2019. p. 504.

88 Ball Robert, *Mauser, Military Rifles of the World*, 5<sup>ème</sup> édition, Iola, Krause Publications et Gun Digest Books, 2011. p. 24.

89 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 111-112.

90 5.000 balles divisées par 24 Maxims = 208 balles par Maxim. Une petite bande chargeur fait 250 balles.

les aider pour cacher leurs armes<sup>91</sup>. Cependant, on peut donner deux grands noms d'individus et celui d'une entreprise en Belgique qui prédominent dans l'affaire. Concernant le premier nom, il s'agirait d'un certain Van Eyek, un marchand d'armes disposant de la double nationalité française et belge. Ce dernier avait négocié l'achat des Maxims mentionnées plus haut, il semblait avoir quelques contacts dans l'armée belge, car il avait obtenu ces armes auprès d'un officier belge faisant de la contrebande d'armes<sup>92</sup>. Cependant, le rôle de Van Eyek est à nuancer dans le trafic d'armes de la Cagoule en Belgique, puisque celui-ci était suspecté d'être un charlatan ; la fameuse cargaison de Maxims n'arriva jamais entre les mains de la Cagoule<sup>93</sup>. Quant à l'entreprise, elle répond au nom de « Armat ». Il semblerait que cette entreprise, était en réalité les établissements Pieper. Cela semble le cas en comparant une commande de 300 pistolets-mitrailleurs mentionnée comme provenant de « Armat » dans les écrits d'Aristide Corre<sup>94</sup>, et de la société « Pieper Herstal », dans le livre de Gerber François<sup>95</sup>. Cette société Pieper est en réalité une partie d'un large consortium fondé en 1889 et composé de plusieurs fabricants d'armes de Liège, entreprise détenue par D.W.M<sup>96</sup>, qui s'appelait à l'époque Ludwig Loewe. Sur ce cas, il semblerait que la Cagoule se soit adressée à l'un des membres de l'entreprise Pieper, plutôt qu'à D.W.M. En effet un certain Fromont, le dernier nom important en Belgique, est mentionné dans les carnets d'Aristide comme étant un « administrateur » de l'entreprise. Fromont est en revanche cité comme armurier plutôt qu'un membre à part entière de l'entreprise, dans l'enquête faite par le journaliste Fernand Fontenay<sup>97</sup>. Dans tous les cas, Fromont servait d'intermédiaire pour l'achat d'armes auprès des fabricants belges<sup>98</sup>, incluant pistolets-mitrailleurs et pistolets classiques<sup>99</sup>. Il est en revanche à préciser que les chiffres donnés dans la précédente source sont à prendre avec précaution, car sans vouloir discréditer le travail de son auteur, les sources ne sont pas attachées aux chiffres donnés, et il est fait mention d'armes commandées à une entreprise

---

91 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 119.

92 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 111–112.

93 *Ibid.* p. 130.

94 *Ibid.* p. 66.

95 Gerber François, *Mitterrand entre Cagoule et Francisque (1935 – 1945)*, Paris, Éditions de l'Archipel, 2016. p. 85.

96 Ball Robert, *Mauser, Military Rifles of the World*, 5ème édition, Iola, Krause Publications et Gun Digest Books, 2011. p. 22.

97 Fontenay Fernand, *La Cagoule contre la France*, Paris, Éditions Sociales Internationales, 1938. p. 129.

98 *Ibid.*

99 Gerber François, *Mitterrand entre Cagoule et Francisque (1935 – 1945)*, Paris, Éditions de l'Archipel, 2016. p. 85.

Armat<sup>100</sup>. Or, il semblerait qu'aucune entreprise d'armement ayant ce nom n'existe, en tout cas une entreprise capable de fabriquer de telles armes. Qui plus est si Armat existait, elle devait avoir une licence pour produire des pistolets-mitrailleurs Schmeisser ; or l'entreprise Bergmann n'a accordé cette licence en Belgique qu'aux industries Pieper<sup>101</sup>. D'où le fait qu'est privilégiée ici l'idée de l'erreur de désignation en parlant des entreprises Pieper, car des erreurs sur les noms des fabricants, sont monnaie courante en ce temps.

La question du transfert du matériel de la Belgique à la France reste encore une fois partiellement opaque, car les informations sont peu nombreuses et confuses, surtout dans le cas des armes commandées auprès des établissements Pieper ; puisque ces armes furent séquestrées par les autorités belges, à défaut que l'entreprise puisse prouver qu'elles devaient être exportées<sup>102</sup>. Cependant les « petits » transferts, ont été en partie détectés par les services de police, ainsi que par des informateurs du juge Béteille, en charge de l'instruction du dossier de la Cagoule en France. Globalement, le trafic partait depuis la ville d'Anvers<sup>103</sup>, où s'est rendu Van Eyek à plusieurs reprises<sup>104</sup>, avant de terminer son chemin à Strasbourg en passant par Metz ou Nancy<sup>105</sup>. Il semblerait que l'un des autres points de passage soit dans les alentours de Lille, puisque l'affaire de Van Eyek devait se conclure ici<sup>106</sup>. Étonnamment, il ne semble pas y avoir eu de captures de contrebandiers belges transportant illégalement de grosses quantités d'armes ; le seul rapport semblant important, mentionne un contrebandier potentiel pour le C.S.A.R., suspecté d'avoir participé au trafic<sup>107</sup>. Cet homme s'appelait Devreaux Hilaire, et était connu par les services de douanes belge et française comme étant propriétaire, ou à défaut principal investisseur, d'un véhicule de contrebande surnommé « Le Tank ». Dans tous les cas, il était connu que Devreaux trempait dans toute affaire semblant un minimum lucrative. Il s'avère que l'une de ses connaissances, un certain Touchart, a avoué avoir des liens avec Devreaux sans aller plus loin. Touchart était porteur de 18 mitrailleuses

---

100 Gerber François, *Mitterrand entre Cagoule et Francisque (1935 – 1945)*, Paris, Éditions de l'Archipel, 2016. p. 86.

101 Guillou Luc et Lieveaux-Brunetti Jacky, Le pistolet-mitrailleur Schmeisser MP28/II et ses variantes, *Gazette des armes*, novembre 2000, n°315, p. 17.

102 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 66.

103 AN F/7/14673 Commission rogatoire de monsieur le Juge Béteille. date inconnue.

104 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 108 et 111.

105 AN F/7/14673 Commission rogatoire de monsieur le Juge Béteille. date inconnue.

106 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 108.

107 AN F/7/14673 Rapport du commissaire de police mobile Coquet au commissaire divisionnaire de la 2ème brigade mobile de Lille. date inconnue.

Lewis, qui sont des armes que l'on retrouve dans des documents de la Cagoule<sup>108</sup>. L'un des conducteurs du fameux « Tank » fut retrouvé plus tard, un homme nommé Dhaine, qui avait été condamné pour contrebande d'armes de guerre le 15 juin 1936<sup>109</sup>. Même s'il n'y a pas de preuve formelle indiquant que le « Tank » fut utilisé pour transporter des armes pour le compte de l'O.S.A.R. il est à se demander au vu de ces circonstances, si ce ne fût pas effectivement le cas. Les services de douane française ont justement suspecté le « Tank » comme ayant participé au trafic.

On peut donc conclure que la Belgique fut utilisée comme une source d'armes à grande échelle via les entreprises d'armes belges, et que l'organisation a aussi profité de ces liens locaux ainsi que de Van Eyek pour se fournir des armes à plus petite échelle ; que manifestement la Cagoule a réussi à en obtenir une partie, au vu des cartouches de 7.65x53 dans un de leurs dépôts. Cependant, comme pour la Suisse, les quantités sont bien moindres et amènent à penser que ces deux zones de trafic illégal, sont véritablement secondaires pour l'organisation. Même au-delà de la quantité, assez minime, les activités de la Cagoule n'ont pas produit énormément de documentation, et le peu que l'on trouve n'est pas toujours des plus productif, ce qui semble encore plus confirmer cette idée. Faire des recherches plus détaillées sur le trafic en général dans ces deux zones semble de mise pour approfondir le sujet.

---

108 *L'Humanité*, "Armement fourni par l'étranger" / "Le complot contre la sécurité du pays" (Lucien Sampaix), 3 décembre 1937, p. 1-2.

109 AN F/7/14673 Rapport de l'inspecteur de police mobile Regnault au commissaire divisionnaire de l'inspection générale des services de police criminelle, 27 janvier 1939.

## Chapitre 2 : Les armes dans la France

Même si la Cagoule est connue pour son trafic d'armes international, une rapide lecture détaillée des armes saisies dans les dépôts de la Cagoule permet de rapidement comprendre que l'organisation n'a pas fait un trafic exclusivement international. En réalité, la Cagoule a fabriqué des explosifs, volé des armes, acheté des armes légalement, ou même récupéré des armes de la Première Guerre mondiale. Ces acquisitions d'armes et explosifs n'étaient pas quelque chose d'aisé à détecter dans les sources d'archives. La majorité des informations sur les vols d'armes, la fabrication et le trafic d'explosifs, proviennent des recherches faites par les journalistes de *L'Humanité* et *Le Populaire* ; et la possibilité d'achats en armurerie nécessitait de connaître en partie la législation sur les armes en France sous la IIIème République. C'est pourquoi ce chapitre se concentre sur l'approfondissement de connaissances en partie mises en avant dans l'ouvrage de Philippe Bourdrel, mais avec des informations et analyses supplémentaires.

### A) Fabrication des explosifs en France

De ce que disposait la Cagoule pour effectuer ses coups, on pense souvent aux armes à feu et non sans raison. Pourtant, il ne faut pas oublier que les explosifs font aussi partie de l'arsenal de la Cagoule. Ces explosifs ont été désignés par les différents auteurs sur la Cagoule comme simplement volés dans la majorité des cas<sup>110</sup>, ou le sujet n'était pas abordé en profondeur. Mais les faits sont bien plus complexes qu'il n'y paraît au premier abord, en l'occurrence que la Cagoule n'a pas hésité à fabriquer des explosifs de façon artisanale, mais aussi, il semblerait que certains explosifs seraient d'origine étrangère. Sur ce point les recherches effectuées par les journalistes de *L'Humanité* entre novembre 1937 et février 1938, apportent de nombreuses informations supplémentaires sur cette fabrication et trafic d'explosifs.

---

110 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 114.

Pour commencer avec les charges explosives, ces dernières furent utilisées pour les deux grands attentats de la rue de Presbourg et de la rue Boissière dans la nuit du 12 au 13 septembre 1937; mais la Cagoule avait manifestement le projet d'aller plus loin avec celles-ci car plus encore furent trouvées par la suite. L'un des ingénieurs ayant participé à l'élaboration des explosifs pour les attentats, eut l'occasion de dévoiler à la presse le moment où il a assisté à la mise en place des explosifs. Les explosifs utilisés pour ces attentats étaient qualifiés de « cheddite » par l'ingénieur Locuty, 6 kilos pour être précis, auxquels étaient attachés des détonateurs avec des systèmes à retardement. On retrouve aussi d'autres types d'explosifs dans les stocks de la Cagoule, notamment de la mélinite<sup>111</sup>, aussi appelée acide picrique, et ceci en très large quantité. On retrouve également un dérivé de la TNT appelé tolite, qui était fabriqué en France, malgré ce qu'affirmait la presse à l'époque des attentats<sup>112</sup>. Il semblerait que la majorité de ces explosifs fussent volés dans des chantiers de démolition<sup>113</sup>. Pourtant, certaines questions se posent, du fait que plusieurs éléments étrangers semblent intervenir dans la question des explosifs. En effet, ceux-ci ne semblent pas venir exclusivement de la France. Durant une interview de M.Kling, directeur du laboratoire municipal de Paris, par le journal *L'Humanité* le 28 janvier 1938, quelques éléments intéressants apparaissent<sup>114</sup>. M. Kling remarque que les journalistes lui ont amené des fragments d'une des bombes ayant explosé à Villejuif, lieu où étaient entreposés les grenades et explosifs, saisis dans les stocks de la Cagoule. Kling fit remarquer que les explosifs étaient espagnols, camouflés dans des bidons d'huile remplis du dit liquide, et activables avec des détonateurs au fulminate de mercure. Mais surtout, il pointe que ce type de bombe viendrait d'Espagne, et qui plus est que plusieurs voitures traversant la frontière en transportaient. Il semblerait qu'il y ait eu un trafic d'explosifs à la frontière, puisque les propos de Kling sont corroborés par une découverte d'explosifs abandonnés et produits en Espagne, plus spécifiquement à Bilbao, en zone nationaliste<sup>115</sup>. Il est donc à se demander si une partie des explosifs ne viendrait pas des nationalistes espagnols, qui ajouteraient à leur aide sur le trafic d'armes une aide pour obtenir des explosifs. D'ailleurs, cette question fut poussée plus loin mais pour l'Allemagne avec des

---

111 *L'Humanité*, "De la mitrailleuse au volcan" / "150 kilos de mélinite, 640 grenades !" (Lucien Sampaix), 17 décembre 1937, p. 1-2.

112 *L'Humanité*, "Les cagouleurs ont-ils tué Navachine et Laetitia Toureaux ?" (Lucien Sampaix), 14 janvier 1938, p. 2.

113 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 114.

114 *L'Humanité*, "En prison, les chefs du complot !" (Marcel Cachin), 28 janvier 1938, p. 2.

115 *L'Humanité*, "Pour en finir avec les tueurs de Français !" (Georges Cogniot), 30 janvier 1938, p. 2.

détonateurs de conception allemande trouvés avec les bombes<sup>116</sup>. En effet, les journalistes montrent une photo d'un détonateur allemand, que Mr Kling reconnaît comme étant un type de détonateur permettant de faire exploser les dites bombes, mais il précise bien qu'elles sont de conception allemande et pas d'origine. Il est à noter qu'encore une fois la Première Guerre mondiale refait surface, puisque ce type de détonateurs était utilisé à cette époque par les Allemands. Dans tous les cas les propos de *L'Humanité* semblent vouloir faire prédominer la responsabilité de l'Allemagne nazie, au regard de l'orientation donnée aux propos de monsieur Kling ; ainsi qu'à l'origine des grenades, systématiquement attribuée à l'Italie.

Justement, la Cagoule prépara d'une façon bien plus massive que les bombes vues auparavant, les grenades. Ces dernières semblent avoir été entièrement fabriquées par les membres de la Cagoule ; malgré le fait que les journaux de l'époque s'interrogent sur la provenance de ces dernières, et blâment soit une puissance inconnue pour *Le Populaire*<sup>117</sup>, soit directement l'Italie pour *l'Humanité*<sup>118</sup>. Cette idée des grenades italiennes n'est pas tout à fait fautive puisque la Cagoule a effectivement commandé et reçu des grenades en provenance d'Italie, accompagnées d'une grosse cargaison d'armes<sup>119</sup>. Cependant, parmi toutes les grenades qui ont été saisies par les autorités, aucune ne permet d'affirmer qu'elles viennent d'Italie. Donc si ce fut le cas, l'Italie a pris soin de ne pas donner des modèles militaires. Et pour cause, les grenades italiennes de l'époque sont les SCRM / OTO / Breda Modèle 1935, qui sont toutes faites en aluminium et emplies de TNT ; qui plus est aucune d'entre elles ne ressemblent guère de près ou de loin aux grenades récupérées dans l'un des dépôts de la Cagoule<sup>120</sup>. Les grenades de l'O.S.A.R. sont constituées d'un explosif improvisé fabriqué avec de la pulpe de bois, mélangé à de la poudre d'aluminium et de magnésium imbibée de pétrole, le tout mélangé à du chlorate de potasse<sup>121</sup>. La Cagoule semble avoir d'ailleurs poussé cette fabrication de grenade à large échelle ; car la quantité retrouvée fut forte pour des grenades fabriquées de façon artisanale : 7740 grenades saisies durant les perquisitions<sup>122</sup>. En fait, il semblerait que la Cagoule ait voulu fabriquer des grenades en quantité industrielle, en créant

---

116 *L'Humanité*, "En prison, les chefs du complot !" (Marcel Cachin), 28 janvier 1938, p. 2.

117 *Le Populaire*, "Le complot fasciste" (Jean-Maurice Hermann), 6 décembre 1937, p. 2.

118 *L'Humanité*, "Dépôt d'armes (...) Le général Dusseigneur est enfin écroué" / "En prison les vrais chefs du complot !" (Lucien Sampaix), 26 novembre 1937, p. 1-2.

119 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977, p. 117.

120 *L'Humanité*, "Qui a fourni les mitrailleuses aux Cagouleurs ?" (Lucien Sampaix), 18 janvier 1938, p. 4.

121 *L'Humanité*, "En prison, les chefs du complot !" (Marcel Cachin), 28 janvier 1938, p. 2.

122 Gerber François, *Mitterrand entre Cagoule et Francisque (1935 – 1945)*, Paris, Éditions de l'Archipel, 2016, p. 87.

son propre « modèle » de grenade standardisée au maximum<sup>123</sup> ; ceci pour s'assurer d'une facilité de fabrication, une interchangeabilité du matériel de production et surtout avoir exactement les mêmes grenades sur le terrain, pour éviter des accidents. Le fait est que toutes les grenades saisies durant les perquisitions sont similaires aussi bien dans leur composition interne que dans l'aspect extérieur. Dans plusieurs ateliers de chargement furent retrouvées de nombreuses caisses, contenant des poudres nommées A et B<sup>124</sup>, utilisées pour remplir les fameuses grenade. Reste encore la question non élucidée de qui produisait les poudres et les grenades en amont, avant de les envoyer dans les ateliers. Toujours est-il que ces boîtes furent retrouvées en grande quantité dans un atelier clandestin dans un poste forestier à Echou, avec tout le matériel nécessaire à la fabrication des dites poudres ; il semblerait que ce soit depuis ce lieu qu'étaient fabriquées les matières premières pour remplir les grenades. Ces grenades semblaient être emplies par des membres de l'organisation soit dans des ateliers, le cas d'Aristide Corre, soit dans leur propre maison comme ce fut le cas pour Harispe. Ce système fait que la capture d'un des lieux de production ne bloque pas l'autre, limitant l'impact de la production à large échelle. Pourtant, la Cagoule semble avoir centralisé en un point la production de la poudre utilisée, peut-être dû à un manque de personnel ou installation spécialisé.

Pour revenir de plus près aux grenades de la Cagoule, il y a quelques détails à prendre en considération, plus précisément un incident lors d'un chargement de grenades qui laisse à réfléchir sur l'efficacité de ces dernières ainsi qu'au problème de la sécurité pour l'utilisateur. Dans des circonstances inconnues, le stock d'explosifs saisis à la Cagoule, transféré dans un centre à Villejuif, explosa en faisant des dégâts considérables et tuant quelques employés. Mr Kling aurait refusé de désamorcer les grenades car les explosifs étaient particulièrement instables. *L'Humanité* lui a alors demandé dans son interview, si elles disposaient d'une « bande de sécurité » ce qui était le cas. Mr Kling affirma que oui, les grenades disposaient de cette sécurité, et qu'il ne gardait les grenades uniquement si elles disposaient d'une de ces bandes. On remarque déjà que les grenades sont également dangereuses pour leur lanceur, car l'explosif utilisé est de base instable ; mais de plus que : « la bande de sécurité peut ne pas

---

123 *Le Populaire*, "Encore et toujours des armes !" / "Le complot faciste" (Auteur Inconnu), 2 décembre 1937, p. 1-2.

124 *L'Humanité*, "Armement fourni par l'étranger" / "Le complot contre la sécurité du pays" (Lucien Sampaix), 3 décembre 1937, p. 1-2.

présenter... une sécurité absolue. »<sup>125</sup>. Au-delà de ce problème de sécurité, découlant de la production artisanale des grenades ; il y a une question qui peut vite arriver à l'esprit, en lisant le récit d'un incident lors d'un chargement de grenade par Aristide Corre <sup>126</sup>:

*« Mercredi 6 octobre.*

*(...)*

*L'on avait travaillé toute la nuit de vendredi à samedi, dans un atelier situé, je crois, en banlieue. Vers sept heures du matin, l'on clouait une caisse. C'était une imprudence et on le vit bien. Une grenade saute et, en quelques instants, toute la caisse faisait explosion. Il y eut six blessés, heureusement légèrement atteints. L'un d'eux, toutefois, eut la main assez abîmée. »*

Ce qui est le plus important ici ce sont surtout les dégâts corporels, causés par cette caisse de grenades composée sûrement de 32 grenades car la majorité des caisses dans les dépôts de la Cagoule contenaient cette quantité<sup>127</sup>. Suite à l'explosion sont constatés 6 blessures légères et un homme ayant manifestement une main en « mauvais état » ; Aristide n'écrit pas ici qu'il l'a perdue, pourtant on parle de l'explosion d'un grand nombre de ces grenades. Pour commencer il semble clair que ces grenades n'ont pas été prévues pour être les plus létales possibles. Une grenade devient beaucoup plus dangereuse quand elle est spécifiquement conçue pour projeter le plus de fragments métalliques possibles, soit en les incluant dans la grenade, soit en s'assurant que la coque produise le plus de fragments possible lors de la détonation. Si la Cagoule voulait effectivement rendre ses grenades artisanales mortelles ; elle aurait procédé à un chargement différent. Les blessures infligées aux hommes ayant effectué l'erreur décrite plus haut auraient été beaucoup plus graves, c'est-à-dire la mort. En effet, remplir les grenades de petits clous, pointes, lames brisées, bref tout ce qui est métallique, petit et pouvant devenir tranchant ou perçant ; augmente l'effet létal de ces grenades, et donc l'effet en aurait été bien plus significatif, ce que la Cagoule n'a pas fait. Il est à noter que ce type d'idée, encore utilisé dans des *IED (Improvised Explosive Device)* modernes, est particulièrement ancien puisque déjà durant la Guerre de Crimée des soldats

---

125 *L'Humanité*, "En prison, les chefs du complot !" (Marcel Cachin), 28 janvier 1938, p. 2.

126 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 157.

127 *L'Humanité*, « En prison les vrais chefs du complot ! » (Lucien Sampaix), 26 novembre 1937, p. 2.

anglais concevaient des « grenades » improvisées, avec des bouteilles de soda et usant de ces petits objets pour les rendre plus dangereuses<sup>128</sup>.

Il semblerait que la Cagoule avait ici un autre objectif avec ces grenades, qui est à rapprocher des concepts de grenades « offensives » et « défensives ». Cette distinction, repose sur la question de si oui ou non l'utilisateur devra se mettre à couvert après le lancer pour éviter d'être blessé par sa propre grenade. Les défensives sont celles risquant de provoquer de graves blessures si l'utilisateur ne se met pas à couvert, les offensives en sont l'inverse. Globalement une grenade défensive est spécifiquement conçue pour infliger le plus de dégâts corporels possibles, supposant que l'utilisateur aura nécessairement une couverture puisse qu'il l'utilise ; elle inclut donc le plus de fragments possible pour tuer ou blesser. L'offensive à un autre concept, celui de choquer l'adversaire et de donner un souffle maximal. L'objectif de la grenade offensive, est de forcer l'ennemi à fuir, ou le mettre à terre par le souffle ou les quelques fragments, ainsi que le son s'en dégageant. Ce genre de grenade est fait pour créer une ouverture, et que les soldats atteignent les ennemis, alors qu'ils sont sonnés et blessés. Cette explication semble être celle faisant le plus de sens sur le fait que la Cagoule n'a pas voulu augmenter le potentiel destructeur de ses grenades.

On constate donc ici que l'organisation n'a pas tout importé, ou récupéré, pour pouvoir obtenir ce qu'elle désire. Elle n'hésitait pas à produire elle-même une partie de son matériel, en particulier les grenades. Qui plus est le degré de production et d'organisation qu'inclût cette production montre clairement la volonté de la Cagoule de se préparer à un combat de grande ampleur, quoique, à la guerre semble plus approprié, du fait des quantités produites et des buts qu'avaient ces explosifs.

---

128 The National Archives, DHB/55, Publié le 18 décembre 2008, Modifié le 12 août 2009.  
Lien: <http://discovery.nationalarchives.gov.uk/details/r/bdde6e9a-a128-49c7-9e10-6a4d99ba7bd3#3-1-3>

## B) Le vol ou l'achat en armurerie

La France a longtemps eu une relation ambiguë avec l'armement de ses citoyens, plus encore après la Révolution Française où le droit de porter les armes n'était plus seulement réservé aux nobles ou quelques institutions. La législation sur le sujet a difficilement encadré la possession d'armes, mais malgré tout le fait est que la Cagoule se trouvait à une époque où les Français avaient le droit de s'armer. La question étant ici la suivante : qu'a fait l'organisation face à cette source potentielle d'armes et de munitions ? Mais la Cagoule ne se contentait pas simplement d'armes civiles, au vu du trafic qu'elle a effectué. Son désir d'obtenir des armes s'étendait également à une autre source d'armes en France, les armureries de l'armée Française. La compréhension du système judiciaire de la III<sup>ème</sup> République vient ici d'une thèse effectuée en 1911 par le docteur en sciences juridiques Paul Renard, même si l'ouvrage date de 26 ans avant les événements de la Cagoule, la législation sur la vente et la possession d'armes ne semblent pas avoir significativement changé. Cette compréhension est complétée par les catalogues de la plus grande entreprise de production d'armes en France à l'époque, « Manufrance ». Sur la question des vols, les journalistes de *l'Humanité* offrent des informations supplémentaires intéressantes sur le sujet.

La III<sup>ème</sup> République a dû faire face à un dilemme par rapport aux armes à feu : comment peut-on se revendiquer comme descendante de la révolution de 1789, sans permettre aux citoyens d'avoir des armes, ce qui autrefois était un privilège de la noblesse ? Une approche à la façon des U.S.A fut prise, mais avec une multitude d'exceptions et de conditions<sup>129</sup>. Le souci étant que la loi française a toujours été particulièrement confuse, peu précise, et vague, sur la question des armes à feu. C'est un problème qui a été partiellement résolu par une loi de 1885, désignant commercialement deux types d'armes : « réglementaires » et « non-réglementaires » ; que l'on peut résumer par les armes en service dans l'armée, et celles ne l'étant pas<sup>130</sup>. Si l'on part de ce principe, un fusil Lebel M1886 est « réglementaire », en revanche un fusil à pompe Winchester M1887 « *Trench Gun* » n'est pas réglementaire car il n'est pas en service dans l'armée Française. Cette loi n'a pas résolu les

---

129 Fournier Eric, *La critique des armes, une histoire d'objets révolutionnaires*, Montreuil, Éditions Libertalia, 2019. p. 172.

130 Renard Paul, *Les Armes au Point de vue pénal*, Librairie de la société du Recueil Sirey, 1911. p. 67.

sérieux problèmes de distinctions entre armes réglementaires et non-réglementaires dans le commerce. La loi laisse donc à la justice, en cas de doute, la possibilité de se renseigner auprès de l'autorité militaire voisine pour trancher la question<sup>131</sup>, ce qui techniquement résout le problème des fusils. Mais cette distinction entre réglementaire et non-réglementaire, n'est que commerciale, donc les armes « prohibées » existent encore. Leur définition précise remonte à 1728 et n'a pas changée pendant la IIIème République<sup>132</sup>. Cette loi décrivait comme prohibées les armes dites offensives, cachées et secrètes. Dans ce cas l'intégralité des pistolets et revolvers pouvant entrer dans une poche sont considérés comme tels, ce qui inclût la très vaste majorité des armes de poing. En fait la loi a une réponse incomplète sur la question de l'acquisition, du port d'armes, qui sont emplis de zones d'ombre. Acheter une arme non-réglementaire est un droit, mais presque toutes les armes de poing sont techniquement illégales. Plus étrange est la question du port d'arme, toujours régi par une loi de 1834. L'arme doit être visible, mais si elle l'est, c'est un trouble à l'ordre public ; si elle est cachée c'est être hors-la-loi, par contre si l'arme est dans un coffre de votre voiture, rien d'illégal<sup>133</sup>. Cette situation ambiguë a d'ailleurs amené à la proposition d'un permis de port d'arme, par la chambre de commerce en 1920<sup>134</sup>.

Tout est régi par le jugement du tribunal, qui est libre de faire ce qu'il veut, du moment qu'il interprète les termes de la loi dans un sens semblant logique et en utilisant la jurisprudence précédente, ou décide de l'ignorer complètement<sup>135</sup>. Malgré cette constante ambiguïté judiciaire, le fait que des armes soient achetables dans les magasins d'armes français ont offert une certaine opportunité pour la Cagoule, leur laissant la possibilité de se procurer notamment des armes de poing de façon légale<sup>136</sup>.

---

131 Renard Paul, *Les Armes au Point de vue pénal*, Librairie de la société du Recueil Sirey, 1911. p. 111.

132 *Ibid.* p. 50.

133 *Ibid.* p. 101.

134 Rapport de M. Alexis Rivolier, membre de la Chambre de Commerce, 14 mai 1920.

135 Il est fortement recommandé au lecteur de se procurer un livre spécialisé dans le domaine afin de pouvoir s'informer plus encore sur ce sujet épineux, car la source en elle-même donne rarement des citations pouvant être utilisées comme appui du raisonnement. Il faut connaître la multitude d'exemples et contre-exemples pour se faire une idée générale de la chose. D'où le fait que chaque information donnée ici par l'auteur n'est pas forcément accompagnée d'une source précise à chaque fois, elle est ici le fruit de sa réflexion plus que des exemples.

136 Voir les catalogues de Manufrance au fil des années pour se donner une idée des armes en vente à l'époque.

L'extrême droite en général semblait d'ailleurs être intéressée à l'idée de s'armer<sup>137</sup>, surtout les camelots du roi de l'Action Française<sup>138</sup> ; comme il sera vu plus tard, la Cagoule insistait pour armer chaque homme d'un pistolet<sup>139</sup>. La plupart des pistolets sont, comme vu précédemment, des armes prohibées de par les critères de la loi, ce qui laisse aux juges la possibilité de l'utiliser ou non pour saisir les armes d'un cagoulard potentiel ; mais il y a un type d'agents de la Cagoule qui est intouchable concernant les armes de poing. Les officiers ont un régime spécial dans la vie civile concernant les armes à feu<sup>140</sup>, ces derniers reçoivent de la part de leurs supérieurs, en qualité d'officier, un pistolet ou un revolver. De par leur statut particulier, ils ont l'autorisation de garder leurs armes dans la vie civile, pouvant aller du pistolet espagnol Ruby de 7.65mm de la Première Guerre mondiale<sup>141</sup>, au vieux revolver d'ordonnance de 1892<sup>142</sup>.

Ainsi la Cagoule a techniquement parlant accès à une quantité presque illimitée d'armes et de munitions pour préparer son coup. Il est d'ailleurs à noter que les armes qui étaient vendues étaient de calibres et d'efficacité variés, ce qui se retrouve particulièrement dans les catalogues de Manufrance. La Manufacture d'Armes et de Cycles de Saint-Étienne vendait principalement des armes de chasse ; même si elle inclût bien plus qu'elle ne le dit, car les modèles dans les catalogues changent d'année en année ; et il semblerait que le catalogue ne soit là que pour montrer leurs produits phares ou construits par eux-mêmes. Dans tous les cas, l'assortiment d'armes et de munitions que cette entreprise vend reste assez important, puisqu'elle va de l'humble pistolet de poche « Le Français »<sup>143</sup>, à des fusils de chasse à éléphant<sup>144</sup> ; en passant par des carabines dites « de jardin », tirant des munitions de pistolet ou d'entraînement<sup>145</sup>. On note par ailleurs que Manufrance proposait également un fusil utilisant des cartouches du même calibre que celui des fusils de l'armée, le 8mm Lebel,

---

137 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 106.

138 Fournier Eric, *La critique des armes, une histoire d'objets révolutionnaires*, Montreuil, Éditions Libertalia, 2019. p. 380.

139 *L'Humanité*, "Le complot contre la France" (Lucien Sampaix), 23 janvier 1938, p. 2.

140 AN F/7/14673 Rapport du commissaire divisionnaire de la 6ème brigade de police mobile, à l'inspecteur général des services de police criminelle, 25 novembre 1937.

141 AN F/7/14673 Procès-verbal de perquisition du domicile de monsieur Vauclard par le commissaire Delshaut de la 6ème brigade de police mobile de Clermont-Ferrand, 1<sup>er</sup> octobre 1937.

142 Gerber François, *Mitterrand entre Cagoule et Francisque (1935 – 1945)*, Paris, Éditions de l'Archipel, 2016. p. 77.

143 Catalogue de la Manufacture Française d'armes et cycles de Saint-Étienne, 1925. p. 100.

144 *Ibid.* p. 72.

145 *Ibid.* p. 82.

la carabine Rival<sup>146</sup> qui aura une certaine importance par la suite, et il s'avère que cette munition est proposée par la manufacture. Donc la Cagoule pouvait se fournir en munitions Lebel auprès des différents fabricants de façon tout à fait légale ; à cela on peut ajouter les armes de chasses, retrouvées en grande quantité dans les stocks de la Cagoule.

La Cagoule n'a pas toujours essayé de se procurer son matériel en le payant, surtout pour obtenir ses armes lourdes et les fusils-mitrailleurs, qui sont si chers à l'armée Française depuis la fin de la Première Guerre mondiale. La majorité des armes lourdes étaient de marque Hotchkiss, et furent volés en deux casernes différentes, celles de Laon au Centre de Mobilisation d'Infanterie dans la nuit du 18 au 19 mars 1937, où furent volés deux mitrailleuses et deux fusils-mitrailleurs. Les autres armes furent volées dans une caserne de Saumur ainsi que directement aux usines Hotchkiss. Globalement, il semble que la Cagoule voulait principalement obtenir des armes lourdes d'escouade pour s'assurer d'une certaine puissance de feu, car ce que la Cagoule a volé n'était pas simple à transporter. A en juger par le fait qu'il y a une distinction entre « Mitrailleuse » et « Fusil-mitrailleur » dans les vols, il est clair que l'on parlait de mitrailleuses lourde Hotchkiss 1914 ; ce qui est d'ailleurs confirmé par le fait que l'une des mitrailleuses découvertes par la police dans les arsenaux de la Cagoule est nommée comme lourde<sup>147</sup>. Quant aux fusils-mitrailleurs étant également qualifiés comme provenant de Hotchkiss, il semble plus juste de dire qu'il s'agit de l'Hotchkiss 1924<sup>148</sup>, qui est plus facile à voler par rapport à sa large cousine. Il ne semblerait donc pas impossible, en considérant également les écrits de Philippe Bourdrel, que des magasiniers et officiers dans ces casernes aient assisté les vols, car le vol d'armes lourdes ainsi que leurs accessoires, n'est pas chose aisée. Il est à rappeler que la Hotchkiss 1914 pèse 23.6kg, sans compter les munitions, bandes-chargeurs, et trépied<sup>149</sup>.

Ce vol d'armes n'a pas seulement impacté les stocks militaires, il semblerait que la Cagoule ait réussi à se procurer des armes automatiques Hotchkiss d'une autre manière. En effet le 30 novembre 1936 ont été retrouvées deux mitrailleuses Hotchkiss dans une forêt, à

---

146 Catalogue de la Manufacture Française d'armes et cycles de Saint-Etienne , 1925. p. 70-71.

147 *Le Populaire*, "Le complot fasciste" (O.Rosenfield), 27 novembre 1937, p. 2.

148 Ian McCollum, *Forgotten Weapons*, Hotchkiss M1922/24/26, publié le 24 avril 2014. (Dernière consultation le 21/04/2020)

Lien: <https://www.forgottenweapons.com/light-machine-guns/hotchkiss-m19222426/>

149 Othais, *Small arms of WW1 Primer 095 : The French Hotchkiss 1914* [ vidéo en ligne ], Youtube, 26/03/2019. (Dernière consultation le 07/05/2020)

Lien: <https://www.youtube.com/watch?v=kG7P5P36Ug4> (Timecode : 0:59)

Saint-Germain<sup>150</sup> ; mais ces armes furent partiellement identifiées plus tard par leur numéro de série, ne correspondant ni au vol de Saumur, ni au vol de Laon<sup>151</sup>. Le 17 décembre 1936, trois autres mitrailleuses Hotchkiss avaient été découvertes<sup>152</sup> n'ayant également pas de numéros de série en lien avec les vols<sup>153</sup> ; ce qui se répétera plus tard lors de la découverte d'un autre stock à Annet-Sur-Marne avec 4 mitrailleuses non identifiées fin février 1938<sup>154</sup>. Le journal *L'Humanité* en vint à soupçonner la société Hotchkiss d'avoir aidé les cagouleurs à s'en procurer<sup>155</sup>. Il est vrai qu'il semble particulièrement stupéfiant qu'autant de mitrailleuses lourdes Françaises puissent être des abandons de guerre ; surtout au vu du numéro de série élevé de l'une d'entre elles, et le fait que les 4 mitrailleuses de Annet-Sur-Marne soient décrites comme « neuves ». Cependant, l'entreprise Hotchkiss n'est manifestement pas impliquée dans l'affaire, car si effectivement une quantité importante de matériels, a été produite dans ses usines durant leur période d'activité, et a fini dans les stocks cagouleurs ; elle n'est qu'une victime dans cette histoire. En effet, un ingénieur de Levallois-Perret aurait subtilisé plusieurs armes en pièces détachées, transportées dans sa voiture<sup>156</sup> ; la complicité de Hotchkiss semble moins probable car on ne parle pas d'une caserne militaire, où des gardes et des patrouilles surveillent les alentours.

Ainsi, on peut ajouter deux façons pour la Cagoule de se fournir des armes en plus du trafic, respectivement l'achat en armurerie, quoique étonnamment ils ne se sont limités qu'à quelques fusils de chasse ; mais aussi le vol dans les stocks militaires ou les usines d'armes Hotchkiss. Chacun fournissait un petit quelque chose en plus à la Cagoule, les dépôts de l'armée offraient des mitrailleuses ainsi que des fusils-mitrailleurs particulièrement utiles car utilisant tous la même munition de 8mm Lebel, et permettant aussi de pouvoir former des escouades autour de ces armes comme il sera vu plus tard. Qui plus est , il ne faut pas oublier que le service militaire étant toujours en application, les hommes de la Cagoule devaient

---

150 *L'Humanité*, "Le complot de la Gestapo contre la France" (Lucien Sampaix), 1 décembre 1937, p. 2.

151 *Le Populaire*, "Encore et toujours des armes !" / "Le complot fasciste" (Auteur Inconnu), 2 décembre 1937, p. 2.

152 Fontenay Fernand, *La Cagoule contre la France*, Paris, Éditions Sociales Internationales, 1938. p. 94.

153 *L'Humanité*, "Le complot contre le pays" / "Qui a fourni les mitrailleuses aux Cagouleurs ?" (Lucien Sampaix), 18 janvier 1938, p. 1-4.

154 *L'Humanité*, "On a trouvé dans l'arsenal d'Annet divers modèles de bombes allemandes" (Lucien Sampaix), 23 février 1938, p. 2.

155 *L'Humanité*, "Mille grenades chargées dans un château de l'Eure" / "D'où viennent les mitrailleuses Hotchkiss ?" (Lucien Sampaix), 22 février 1938, p. 1-2.

156 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 114.

forcément, ne serait-ce qu'avoir vu ce type d'armes en action ; et donc leur donner une certaine valeur psychologique. Quand à la question de savoir pourquoi la Cagoule n'a pas voulu acheter plus en armurerie, il y a de fortes probabilités que ce soit dû à leur volonté de rester dans l'ombre ; ou à défaut leur volonté de s'assurer que leur matériel, serait supérieur à celui des forces de l'ordre.

## C) Récupération et connections personnelles

Avec la découverte des stocks d'armes de la Cagoule, les journaux ont enchaîné les déclarations sur ces arsenaux clandestins, et ont amené à de nombreux abandons par des Français disposant d'armes. La majorité d'entre eux, furent suspectés immédiatement de faire partie de la fameuse Cagoule que tout le monde traquait à ce moment. L'abandon d'armes par les hommes de la Cagoule a d'ailleurs amené à un renfort de cette idée que chaque cache était nécessairement du C.S.A.R., car ces derniers cachaient parfois leurs armes en les abandonnant pour éviter d'être reconnus. Il est difficile de dire quelles armes abandonnées appartiennent à l'organisation, ou n'appartiennent qu'à des collectionneurs ou honnêtes citoyens, voulant éviter que les souvenirs de guerre de la maison n'amènent des ennuis. Mais cette succession d'abandons d'armes, la plupart de la Première Guerre mondiale, est à mettre en lien avec la quantité importante de ces mêmes armes dans les arsenaux de la Cagoule<sup>157</sup>. La Cagoule n'avait pas obtenu ces armes par trafic d'armes international, mais plutôt par un trafic d'armes récupérées sur le territoire français. Ce trafic n'a pas été beaucoup exploré par les différents auteurs sur la Cagoule, Philippe Bourdrel a mentionné la présence de ces armes, mais sans se soucier des détails de la récupération. Mais des informations provenant de la presse durant les captures de dépôts d'armes, ainsi que quelques renseignements obtenus par la Sûreté Nationale, précisent davantage l'étendue de cette récupération d'armes faite par la Cagoule.

Plus concrètement, les armes de la Première Guerre mondiale sont à l'époque prisées par les collectionneurs, qui passent leur temps à en accumuler différents modèles<sup>158</sup>. Ces derniers ne sont pas vraiment d'une grande aide pour l'organisation, car en fonction du fusil les munitions ne sont pas toujours trouvables. La plupart du temps, il s'agit soit de fusils allemands, soit de fusils Français, rendant les munitions plus aisées à trouver ; les munitions françaises étant disponibles à la vente, et les allemandes trouvables sur d'anciennes bandes de munitions de mitrailleuses Maxim allemandes<sup>159</sup>. D'ailleurs l'armée française à la fin de 1918 semble avoir fermé les yeux sur les trophées de guerre, voire même en avoir offert. La police

---

157 Voir Chapitre 4A et l'annexe.

158 *L'Humanité*, "Le complot des "Cagouleurs"" (Lucien Sampaix), 22 novembre 1937, p. 2.

159 *L'Humanité*, "Le complot des ennemis du peuple" (Lucien Sampaix), 2 décembre 1937, p. 2. (Note technique : Les balles de mitrailleuses dans l'article sont au compte de 250, soit une bande de MG08 allemande, usant de munitions interchangeables avec les fusils (7.92 Mauser)).

fut surprise en allant chez un ancien général, de trouver dans sa remise un mortier parce que son statut lui permettait de le prendre comme trophée de guerre à la fin de la Première Guerre mondiale<sup>160</sup>. Ce n'est pas le seul exemple d'un ancien gradé de l'armée disposant d'armes lourdes chez lui <sup>161</sup>:

*« En particulier, une perquisition opérée par la police mobile à Murois (Puy-de-Dôme), chez un colonel en retraite, M.Nepp, qui se trouvait d'ailleurs à son domicile parisien, a amené la découverte de plusieurs engins meurtriers.*

*On a saisi une mitrailleuse allemande, modèle 1908, numéro 134, avec son trépied; un fusil-mitrailleur allemand 1916, numéro 1336, avec son pied et deux caissettes contenant des bandes de munitions souples pour la mitrailleuse. Il semble bien que ces armes n'étaient pas conservées par le colonel Nepp comme simple souvenir de guerre. Elles étaient en effet en excellent état, très bien graissées et entretenues. »*

La mitrailleuse allemande est décrite comme « Modèle 1908 », à en juger par la date il ne peut que s'agir d'une copie améliorée de la mitrailleuse Maxim, la MG.08 ; qui plus est une des premières car son numéro de série est faible face aux milliers construites. Enfin le « fusil-mitrailleur » est en réalité une version portative de la MG.08, la MG.08/15, car le journaliste a clairement distingué les deux armes comme étant d'une catégorie différente, s'il s'agissait de la même, il l'aurait également appelée « mitrailleuse ». Dans tous les cas, il est assez incroyable de se dire que l'on pouvait retrouver dans une maison deux armes qui ont tant malmenée l'armée française durant la Première Guerre mondiale, et qui plus est, qu'elles disposaient de munitions pour fonctionner à plein régime, juste à côté.

La Cagoule a activement récupéré de l'ancien matériel de la Première Guerre mondiale dispersé un peu partout en France, et les occasions ne manquaient pas. Ce type de récupération est étonnamment peu mentionné dans les différents ouvrages sur la Cagoule, les auteurs préférant souvent le mentionner rapidement<sup>162</sup>, quitte à se contredire une centaine de pages plus loin<sup>163</sup>. En fait ; ce type de récupération était même devenu pour certains une forme

---

160 AN F/7/14673 Rapport du commissaire divisionnaire de la 5ème brigade mobile de Orléans à l'inspecteur général des services de police criminelle. date inconnue.

161 *L'Humanité*, "Le complot des ennemis du peuple" (Lucien Sampaix), 2 décembre 1937, p. 2.

162 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 114.

163 *Ibid.* p. 292.

de business profitable. Récupérer d'anciens fusils pour les remettre en état et les vendre après coup, était une forme de commerce illicite pouvant aider quelqu'un à obtenir un peu d'argent. L'un de ces marchands en fit d'ailleurs les frais durant l'enquête et fut interpellé avec 46 fusils. Il fut donc soupçonné d'avoir fourni la Cagoule puisque n'ayant aucunement l'autorisation de faire un tel commerce ; et que les fusils qu'il réparait utilisaient des systèmes Mauser, qui était la norme dans les arsenaux de la Cagoule<sup>164</sup>. Il n'est pas tout à fait certain s'il vendait effectivement à la Cagoule, mais ce marchand fabriquait clairement pour le compte de quelqu'un d'autre, car s'il a déclaré qu'il réparait pour un « fabricant d'armes » il n'en a pas précisé le nom, en tout cas dans les journaux<sup>165</sup>. L'idée que la Cagoule aurait contacté des récupérateurs pour se fournir en fusils à verrou, est une information qui est arrivée entre les mains de la Sûreté Nationale sous la forme d'une lettre anonyme, uniquement signée par « Ex-matricule 4240 »<sup>166</sup>. Ce dernier identifia dans la région de l'Aisne, deux individus, le Docteur Matry et Lachowsky, tous deux détenant des postes de T.S.F, et ayant participé au « racolage » d'armes de la Première Guerre mondiale. La police ne trouva pas d'armes. Malgré tout elle resta particulièrement attentive aux activités de trafic de la région car, l'avouant elle-même, l'Aisne était un parfait terrain de récupération, où certains récupérateurs étaient déjà suspectés d'activités illicites<sup>167</sup>. D'ailleurs ; ce type d'entreprise de récupération se trouvait également à Paris, où la Cagoule se procura sûrement un fusil anti-char<sup>168</sup>.

Au sujet de la récupération de vieilles armes, vient ici le deuxième point ayant aidé la Cagoule ; c'est une combinaison entre cette grande quantité d'armes de la 1ère Guerre Mondiale, mais aussi des connections personnelles aidant à les obtenir. Lors de la découverte du dernier dépôt de la Cagoule en février 1938, la police a eu l'occasion de faire une trouvaille pour le moins étonnante ; parmi la dizaine de mitrailleuses entreposées l'une d'entre elles appartenait au Général Lyautey. En effet sur celle-ci on pouvait trouver une plaque en cuivre sur laquelle était écrit <sup>169</sup>:

---

164 *Le Populaire*, "Le juge d'instruction a procédé à la confrontation de ceux des inculpés qui sont mêlés à l'affaire de la Caisse hypothécaire" (A-M. Desrousseaux), 4 décembre 1937, p. 1.

165 *L'Humanité*, "Le complot fasciste" (Lucien Sampaix), 4 décembre 1937, p. 4.

166 AN F/7/14673 Lettre anonyme, envoyée par "Ex-matricule 4240", au directeur des services de police criminelle, 18 novembre 1937.

167 AN F/7/14673 Rapport du commissaire spécial de Laon au préfet de l'Aisne, 17 décembre 1937.

168 Voir Chapitre 4A.

169 *Ce Soir*, "Le complot du C.S.A.R." (Auteur Inconnu), 22 février 1938, p. 5.

*« Au général Lyautey  
ministre de la Guerre  
la Division du Maroc*

*Mitrailleuse allemande prise près de Barleux (Somme) le 9 juillet 1916 par le 8<sup>ème</sup> régiment de zouaves »*

Les journaux furent surpris de trouver une arme ayant appartenu à un général aussi célèbre, finir entre les mains des cagouleurs. C'est après une enquête présidée par le chef de brigade spéciale Roches que l'histoire fut révélée. Celle-ci révèle presque à elle toute seule le pouvoir que pouvaient avoir les liens personnels pour la Cagoule dans le trafic d'armes dans la France. C'est pourquoi citer l'histoire semble approprié pour une meilleure immersion dans celle-ci <sup>170</sup>:

*« A la suite du maréchal Lyautey, Mme Lyautey avait quitté fin décembre 1934 l'appartement qu'ils occupaient 5, rue Bonaparte, et, dans une remise non fermée à clé, les domestiques avaient abandonné un lot d'armes de toutes sortes : panoplies et souvenirs de guerre du maréchal. Parmi elles se trouvait la mitrailleuse.*

*Ces armes furent distribuées par les domestiques à leurs amis et connaissances et c'est ainsi que la mitrailleuse échût à un ouvrier électricien, Armand Besse, (...). Or Besse faisait partie de la Solidarité Française. Interrogé par monsieur Roches, il n'a pas caché qu'il s'était servi de la mitrailleuse pour faire devant les membres de ce groupement des démonstrations pratiques. C'est ainsi qu'un jour il en parla à un de ses camarades de la Solidarité Française, François Allo, (...). Ce dernier, en 1936, adhéra au C.S.A.R. et fut présenté à Corrèze, qui en fit un agent de liaison et le chargea, en outre, d'apprendre aux adhérents l'usage d'armes automatiques. C'est alors que Allo se souvint de la mitrailleuse de son ami Besse. Il lui demanda donc de bien vouloir lui céder l'arme.*

*Besse, qui n'en avait nul besoin, lui en fit cadeau bien volontiers et c'est Jacques Corrèze lui-même qui vint en prendre livraison avec sa voiture. »*

---

170 *Ce Soir*, "Un instructeur militaire du C.S.A.R. a été arrêté" (Auteur Inconnu), 25 février 1938, p. 5.

Il est étonnant de constater à quel point cette mitrailleuse a fait un très long chemin pour arriver entre les mains de la Cagoule : produite en Allemagne, capturée durant une guerre, conservée dans une remise, donnée à un électricien, puis à la Cagoule. D'ailleurs force est de constater ici que l'extrême droite devenait très intéressée par les armes à feu à cette époque puisque Solidarité Française était une ligue d'extrême droite, et que Besse faisait aussi des démonstrations pour son groupement. Étudier plus en détail le phénomène serait certainement intéressant.

Dans tous les cas, on constate ici à quel point la Cagoule pouvait avoir des facilités pour obtenir des armes, parfois même des armes lourdes, sans aller bien loin de la France. La France regorgeait de fusils, mitrailleuses, munitions, canons en tout genre, surtout émanant d'anciens combattants de 14-18, qui ont pu en acquérir comme trophées de guerre. Qui plus est la plupart des membres de la Cagoule étant des anciens combattants, on comprend que des complicités auraient pu facilement se tisser pour récupérer ces trophées. Il est d'ailleurs à remarquer que la Cagoule saisissait toutes les occasions pour obtenir des armes, exploitant au maximum son réseau d'amitiés, et s'assurant de récupérer également du matériel dans la France via des petits trafiquants récupérateurs, une grande partie du trafic ne se faisait donc pas qu'à l'international.

## Chapitre 3 : Une bande de trafiquants amateurs ou professionnels ?

La Cagoule a réussi à constituer une multitude de réseaux de trafics d'armes, avec une étendue et une efficacité dans le trafic puissante. La diversité de ces réseaux, dans leurs rôles et leurs rendements est un sujet d'analyse intéressant pour essayer de comprendre ce que faisait la Cagoule avec ces réseaux. Mais même si l'O.S.A.R est parvenu à mettre en place cette véritable entreprise de trafic d'armes, ce ne fut pas sans risques. Plusieurs fois la Cagoule avait subi des captures d'armes par la douane, que ce soit en Espagne, ou en Belgique, sans compter de nombreux moments décrits par Aristide Corre où une intervention de la police aurait pu arrêter net le C.S.A.R. Ces multiples éléments, amènent également à une question simple : pourquoi ? Pourquoi effectuer un tel trafic, alors que la Cagoule pouvait se fournir par des moyens légaux ? Une question ayant plusieurs réponses mais qui mérite d'être posée, car elle met en lumière la volonté de clandestinité, et de coup d'État de la Cagoule. Ce chapitre est principalement consacré à des analyses pour comprendre davantage les réseaux de trafic d'armes, les contraster en présentant les problèmes qu'a eu la Cagoule dans son acquisition d'armes, mais aussi à essayer de comprendre la raison d'être de ce trafic d'armes.

### A) L'installation de réseaux superposés performants

Ce qui a secoué le plus la France lors de la découverte du complot de la Cagoule, c'est certainement l'accumulation incroyable d'armes, mais aussi les considérables ramifications que cela impliquait. Si l'on reprend les différents trafics d'armes effectués par la Cagoule, on peut distinguer plusieurs réseaux différents ayant chacun un rôle à remplir pour l'organisation. D'une certaine façon, ce qui est proposé ici c'est une analyse des réseaux de la Cagoule et le rôle qui leur était attribué par la Cagoule.

La Cagoule n'a pas chômé pour son obtention de matériels ; les considérer comme des amateurs ou des incapables dans ce domaine est réducteur, si l'on reste factuel. Si l'on prend le trafic de la Cagoule selon un plan plus large, on constate que l'O.S.A.R. disposait de deux formes de réseaux ; mais aussi et surtout qu'elle était manifestement sur le point d'en créer un

nouveau, ou à défaut en améliorer un considérablement. Chacun de ces réseaux se distingue de par son côté, que l'on pourrait qualifier de « direct », c'est-à-dire avec l'achat en larges ou petites quantités de matériel de transports effectués avec plus ou moins d'intermédiaires avec encore une fois la question de la quantité et enfin à quel point les achats sont faits du consommateur au producteur.

On peut commencer par un réseau « informel » dans la France et à ses frontières, qui récupère des armes de façon individuelle et par petites quantités mais aussi construisant ou aménageant les dépôts d'armes. Au niveau des frontières ce réseau se fait par les contrebandiers, membres et abonnés de la Cagoule, qui se débrouillent pour faire remonter les armes à Paris, ou les conservent pour des opérations prévues sur place. Ce réseau informel se fait aussi au travers des connaissances des abonnés et par la récupération ou même le vol ainsi que la fabrication d'armes et explosifs pour leurs troupes. Puis vient un réseau semi-direct, c'est-à-dire un réseau où des contacts ont été établis avec les entreprises étrangères et où de grandes quantités de matériel sont achetées et acheminées en France, mais toujours avec une certaine discrétion et en usant encore d'intermédiaires. Cette forme d'achat nécessite des subterfuges envers les autorités locales dans certains cas, nécessitant des complicités pour se procurer les armes<sup>171</sup>. Pourtant ce réseau était le plus avantageux en matière de qualité et de prix<sup>172</sup> et c'était l'un des objectifs principal de la Cagoule, bien s'armer au meilleur prix<sup>173</sup>.

On peut affirmer, au vu de tout le chapitre sur le trafic international ainsi que les dépôts d'armes de la Cagoule, que c'est surtout le deuxième type de réseau, le « semi-direct », qui primait et fut le plus efficace. Pourtant ces deux réseaux ne sont pas à mettre en opposition ou même à distinguer l'un de l'autre. Plus simplement, la Cagoule n'a pas négligé ne serait-ce qu'une seule source d'armes à feu ou de matériel. Toutes les pistes possibles pour

---

171 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 117.

172 Howson Gerald, *Arms for Spain, the untold story of the Spanish Civil War*, Londres, John Murray Limited, 1998.

Cette conclusion fait sens si l'on prend pour exemple la commande de 650 pistolets-mitrailleurs décrite plus bas, valant 2 000 000 de francs (à en juger par l'arrivée deux jours avant de la dite somme avant la commande, Pages 107 et 108 des carnets de Dagore). Converti en dollars américains (en reprenant les taux de Gerald Howson, page 9), cette somme donne environ 19 048 dollars. Cette même somme aurait permis l'achat de 3 174 fusils Mauser neufs (à 6 dollars le fusil, selon Howson, page 110). Considérant que les armes achetées sont fort probablement des MP28, bien plus utiles en combat urbain que des fusils à verrou Mauser, l'affaire semble plus que bonne si l'on préfère la qualité à la quantité.

173 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 116.

en obtenir, ont été utilisées : Récupération, fabrication, contrebande, vol, etc. Et le tout sur l'intégralité du territoire. La Belgique était un choix évident, du fait des lois libérales sur la possession d'arme ; l'organisation l'a utilisé, elle a même contacté les fabricants en personne. L'Italie était un allié politique et disposait d'une fabrique d'armes de renommée mondiale, près d'une frontière qui était déjà un théâtre de contrebande intense ; l'organisation a également utilisé cette occasion. La France regorgeait d'armes datant de la précédente guerre, ainsi que de pistolets et fusils dans les armureries, piste exploitée également. L'Espagne se proposait pour aider la Cagoule à faire son trafic ; l'organisation l'a exploité à son plein potentiel, en y faisant passer le matériel acheté en Allemagne. L'O.S.A.R. disposait de complicités dans l'armée, pourquoi ne pas les utiliser également ? D'une certaine façon, cette multitude de pistes, si elle devait être exploitée, nécessitait une diversité dans les réseaux d'acquisition, et l'organisation n'a pas voulu lâcher une seule opportunité de l'utiliser.

Il faut aussi comprendre que ces réseaux étaient profondément liés, pas d'une façon égale en revanche. En effet, si l'on se souvient bien des méthodes d'acquisition et de transport du matériel d'Espagne et d'Italie, ces grandes quantités de matériel acquises dans ce réseau « semi-direct » devaient nécessairement arriver dans les mains du réseau informel pour passer la frontière. La Cagoule avait bien compris qu'elle restait une organisation clandestine et devait donc s'assurer que les marchandises puissent passer sans soucis les frontières, ce qui signifiait un passage par la contrebande car seuls les contrebandiers et les frontaliers connaissaient les lieux et étaient les plus aptes à effectuer les passages<sup>174</sup>. En fait le réseau informel était une véritable base pour l'organisation, le réseau semi-direct allait auprès des entreprises pour se fournir en matériel, et continuait jusqu'à la frontière. A cette frontière, ce réseau laissait le travail à l'informel qui se chargeait de récupérer le matériel puis de le transférer dans la France, l'un complétait l'autre. Cependant, il faut bien comprendre que ce schéma de réseau est flottant, dans le sens où il n'est jamais véritablement fixe. Il s'agit plus d'une multitude de réseaux locaux que l'on pourrait rapprocher de par leurs rôles. Mais il faut aussi se dire que l'organisation peut ajouter des pièces à ces réseaux. soit des composants pris par le réseau local par l'engagement de locaux, ou alors créés par « l'autorité centrale » si

---

174 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 118.

on peut user de cette expression. Ce cas est constatable avec l'ajout au réseau local à la frontière italienne, d'un yacht servant à transporter de plus grandes quantités de matériel <sup>175</sup>:

« *Dimanche 27 juin, 21 h 20*

*(...) J'ai demain une journée chargée. Je dois aller trouver un notaire que je ne connais pas encore et lui demander une procuration. Voici ce que nous voulons faire. Nous avons en Italie, à notre disposition, du matériel que nous avons du reste payé. Il y a là dix mille grenades, deux cents Beretta, des cartouches, etc. Il ne faut plus que faire rentrer tout cela en France. (...). Il faut un navire : nous l'aurons et c'est justement pour l'avoir que je vais aller voir un notaire. Ce bateau, nous allons l'acheter par un des nôtres qui est Américain. C'est pourquoi il a été choisi. Il faut faire des démarches et, en particulier, lui faire une procuration. »*

On remarque ici qu'Aristide Corre a été envoyé sur place alors qu'il habite près de Paris. Il est clairement envoyé par les hauts membres de la Cagoule, pour améliorer le rendement du réseau local mais pas en le développant, simplement en ajoutant un autre composant. Cette augmentation de rendement s'accompagne aussi d'une autre considération. Cette méthode de transport tient plus du réseau semi-direct, au vu des quantités transportées, mais reste en partie liée au réseau informel ; il faut bien décharger les marchandises en contrebande. Il semblerait que la Cagoule voulait s'assurer autant que possible de limiter l'utilisation du réseau informel, surtout dans les zones frontalières car cette utilisation d'un navire rend tout de suite moins utile les contrebandiers terrestres. Cette volonté semblait sur le point de s'appliquer au deuxième grand point de passage de la Cagoule, l'Espagne ; où la question de l'utilisation d'un navire fut envisagée durant quelque temps,<sup>176</sup> mais au final interrompu de par les risques encourus<sup>177</sup>. Ce développement du réseau semi-direct aux frontières pour essayer de réduire l'importance de l'informel, semble surtout venir d'une volonté de limiter les intermédiaires<sup>178</sup> ; ce qui fait sens puisque ils sont des coûts et des risques supplémentaires. On pourrait même aller jusqu'à dire que l'un des objectifs de la Cagoule était de s'assurer des livraisons à une échelle quasiment industrielle ; en tout cas

---

175 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 96.

176 *Ibid.* p. 178.

177 *Ibid.* p. 292.

178 *Ibid.* p. 108.

autant que leur réseau semi-direct pouvait le faire transiter par le réseau informel, et que ce dernier pouvait le faire passer sans se faire repérer. Si l'on va plus en avant dans la réflexion, on pourrait même dire que l'O.S.A.R., voulait atteindre une sorte de réseau « direct », avec des commandes dignes d'un État voulant armer une portion de ses forces de l'ordre. Il faut bien se souvenir que l'on passe de commandes de quelques dizaines d'armes par un contrebandier en janvier 1937, à une commande de 650 pistolets-mitrailleurs, 1 250 000 cartouches, 2 480 chargeurs, 620 outils de chargement, le tout commandé fin juillet 1937<sup>179</sup>. La simple quantité de munitions ferait tripler la quantité totale de munitions saisies à la Cagoule. Pour reprendre les termes utilisés par le Juge Béteille parlant des grandes cargaisons d'armes<sup>180</sup> : « elles sont à partir d'un certain chiffre nettement des affaires d'État ». Et ceci est véritablement le cas ici. Mais ce qui condamna toute l'entreprise de trafic d'armes de la Cagoule, c'est une défaillance du réseau informel, avec la capture de Jakubiez<sup>181</sup> qui l'a bloqué dans ses efforts pour faire drastiquement augmenter l'efficacité et le rendement de leur réseau semi-direct, ou même le faire passer en Espagne à un réseau direct via de grandes cargaisons.

On peut conclure en affirmant que la Cagoule avait globalement deux réseaux, l'informel et le semi-direct, chacun avait sa spécialité. L'informel récupérait les armes disponibles en France dans l'intérieur des terres, et aux frontières il s'occupait de faire entrer le matériel de contrebande acquis et transporté par le réseau semi-informel, afin de le faire transiter en France jusqu'aux dépôts aménagés dans ce même cadre de réseau informel. Mais la Cagoule, particulièrement ambitieuse, ne voulait pas se contenter de cela, et a commencé à faire des démarches pour augmenter l'efficacité de son réseau semi-direct et limiter l'impact du réseau informel sur leur trafic d'armes extérieur.

---

179 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 111.

180 AN F/7/14673 Commission rogatoire de monsieur le juge Béteille, date inconnue.

181 Fontenay Fernand, *La Cagoule contre la France*, Paris, Éditions Sociales Internationales, 1938. p. 13.

## B) Les arnaques et maladroites de l'organisation

Malgré l'efficacité de la Cagoule dans son acquisition d'armes, cela n'empêche guère que cette dernière a eu à faire face à de mauvais moments. En fait cette multitude de réseaux a aussi causé de sérieux problèmes à l'organisation à de multiples reprises, parfois de façon grave, ou même fatale. Les problèmes qu'a eu la Cagoule avec son trafic d'armes sont rarement mis en avant au-delà de l'affaire Juif et Jean-Baptiste, les deux grands trafiquants d'armes de la Cagoule qui ont été assassinés par celle-ci, mentionnés par Philippe Bourdrel<sup>182</sup>. Mais Aristide Corre a noté dans ses carnets plusieurs moments où la Cagoule fut mis en péril par ses actions de trafic d'armes et explosifs, ce qui contraste cette idée « d'efficacité inébranlable » que l'on peut avoir en ne lisant que le fonctionnement du trafic d'armes de la Cagoule.

Il faut dire que la Cagoule a commencée son entreprise d'achats d'armes à une période particulièrement propice pour elle, mais qui était à double tranchant. Le fait est qu'avec la guerre civile espagnole, mais surtout avec les contacts qu'elle a obtenu avec les nationalistes, elle parvint à obtenir une grande quantité de matériel en provenance d'Allemagne. Mais pourtant les différentes nations européennes, surtout l'Angleterre et la France, n'étaient pas dupes sur les livraisons d'armes de l'Allemagne et l'Italie aux nationalistes. Il faut dire que la quantité importante de journalistes et de témoins internationaux, ou même simplement la présence de troupes italiennes et allemandes en Espagne, ne laissaient pas de place au doute<sup>183</sup>. Cette situation a aidé la Cagoule pour ses achats, mais il y a un point où il semblerait que la situation internationale leur ait été défavorable. Ce qui semble être le premier achat massif d'armes à l'étranger fut réalisé en Belgique, vraisemblablement auprès des entreprises Pieper comme vu précédemment<sup>184</sup>. Cet achat d'environ 300 pistolets-mitrailleurs fut cependant rapidement bloqué par les autorités belges suite à un questionnement sur la destination des armes. Il faut noter que le commerce illégal d'armes directement à la fabrique était particulièrement dangereux pour la Cagoule, pour la simple raison qu'en cas de fraude, et

---

182 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 221–226.

183 Howson Gerald, *Arms for Spain, the untold story of the Spanish Civil War*, Londres, John Murray Limited, 1998. p. 115 – 116.

184 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 66.

que les armes sont découvertes, le gouvernement risque fort de se concentrer sur l'acheteur plus que le vendeur<sup>185</sup>. La Belgique s'était faite une spécialité de la conception et production d'armes, principalement avec « Fabrique Nationale Herstal » rendant ce commerce indispensable pour l'économie nationale à l'époque<sup>186</sup>. D'ailleurs la responsabilité pouvait facilement tomber sur l'acheteur puisque l'entreprise peut simplement feindre d'avoir été dupée. C'est pourquoi l'organisation se demandait si la société, peut-être même l'armurier Fromont, ne les avait pas dupé pour conserver l'argent et éviter les ennuis avec la justice<sup>187</sup>. La Cagoule a voulu se procurer du matériel illégalement en Belgique, malgré le fait que depuis le 21 août 1936 le roi Léopold III avait annoncé la fin de toute exportation d'arme en Espagne, afin d'éviter un scandale qui risquerait de nuire à sa position politique<sup>188</sup>. Même si la cargaison n'était pas nécessairement destinée à l'Espagne, car Aristide Corre n'a pas précisé la destination prévue ; le fait de commander autant d'armes en Belgique alors que le gouvernement vérifiait scrupuleusement qu'aucune arme ne sorte en fraude vers un pays, fut un dur coup économique pour la Cagoule. Le coût matériel pour l'O.S.A.R. fut particulièrement important, et c'est une erreur qui a lancé la police belge à ses trousses ; malgré le fait qu'ils ont réussi à étouffer l'affaire, ce fut un risque sérieux pour l'organisation, mais une erreur qu'ils n'ont pas répété. D'ailleurs, la Cagoule avait envoyé un homme en Belgique pour se renseigner sur la cargaison, et il semblerait que ce soit les services secrets anglais qui l'aient stoppé<sup>189</sup>. Il est à se demander en revanche si c'est effectivement le cas, du fait de l'aversion qu'avait Aristide Corre par rapport à l'Intelligence Service, qui semble faire office d'homme de paille<sup>190</sup>. Dans tous les cas cette affaire a non seulement causé des pertes matérielles pour la Cagoule, mais a aussi lancé une des premières enquête de police Française à leur sujet ; elle aurait peut-être même amenée à l'affaire Jean-Baptiste<sup>191</sup>. Cette affaire est l'assassinat par la Cagoule de l'un des trafiquants d'armes de l'organisation pour détournement de fonds ; mais sa mort a amené à la découverte par la police d'une de ses

---

185 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 117.

186 Howson Gerald, *Arms for Spain, the untold story of the Spanish Civil War*, Londres, John Murray Limited, 1998. p. 81.

187 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 66–67.

188 Howson Gerald, *Arms for Spain, the untold story of the Spanish Civil War*, Londres, John Murray Limited, 1998. p. 85.

189 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 102.

190 *Ibid.* p. 116.

191 *Ibid.* p. 305.

valises contenant de nombreuses informations sur la Cagoule, ce qui fut un grand pas dans l'enquête sur la Cagoule<sup>192</sup>.

Mais ce n'est pas le seul moment où la Belgique fut une zone de trafic problématique pour la Cagoule, puisqu'une autre affaire leur causa quelques problèmes financiers et manqua de peu de les découvrir en Belgique. En effet Van Eyek, le contrebandier de la Cagoule en Belgique, avait apparemment acquis une cargaison de mitrailleuses lourdes Maxim ; cependant cette cargaison n'est jamais arrivée à bon port, et les 200 000 francs belges l'accompagnant avaient disparu. Tout cela à cause d'une étrange série de péripétie décrites par Van Eyek, ce que fit d'ailleurs remarquer Aristide à plusieurs reprises<sup>193</sup>. Les détails de cette histoire ont intrigué Eugène Deloncle, qui s'est demandé si son organisation n'avait pas été arnaquée par le contrebandier ; car l'histoire était étonnamment bien concoctée, elle offrait tous les alibis à la disparition des armes et de l'argent, même si elle présentait des incohérences techniques. Cette histoire a fini entre les mains de la police qui avait de quoi se demander ce que faisait un homme avec 200 000 francs en liquide dans la campagne<sup>194</sup>. Ces revers ont souvent coûté des sommes importantes, pas irremplaçables au vu de la quantité de fonds que parvenait à obtenir l'organisation ; mais cela reste de l'argent perdu, qui plus est, ils ont attirés l'attention de la police belge.

Enfin, une question se pose en entendant ou voyant les quantités d'armes de la Cagoule, où stocker tout cela ? Stocker des centaines de pistolets-mitrailleurs avec les chargeurs, outils de chargement, pièces détachées, et surtout les dizaines de milliers de munitions, c'est un défi. Celui-ci semble ne pas avoir été mesuré pleinement par l'organisation, du fait qu'elle ne savait plus où ranger son matériel vers la fin du mois de mai 1937<sup>195</sup>. Il faut dire que trouver des emplacements pour ces dépôts, est une tâche complexe mais aussi risquée. Il y eut par exemple un cas où la Cagoule pensait créer un dépôt près de Bordeaux, en s'appuyant sur un ami d'un abonné ; sauf que cet ami à, juste après l'accord, a dénoncé l'affaire à la police. Même si l'on peut douter des intentions de cet homme car il expliqua au parquet qu'il s'agissait d'armes pour le *Frente Popular* espagnol, cette affaire fut

---

192 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 224-225.

193 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 126-127.

194 *Ibid.* p. 129-130.

195 *Ibid.* p. 65.

un sérieux risque pour l'organisation. Les grandes quantités d'armes achetées devaient nécessairement être stockées quelque part dans Paris pour s'assurer qu'elles soient utilisables en cas de mobilisation des membres de l'organisation. Ces quantités nécessitaient des voyages réguliers pour le stockage. Ce genre d'opération ne manque pas d'attirer l'attention, surtout du voisinage, comme ce fût le cas au boulevard Flandrin ; où une femme prévint la police mais qui ne se déplaça pas malgré les appels<sup>196</sup>. D'ailleurs revient également le problème du stockae avec l'incident des grenades décrit par Aristide Corre, l'incident laissa aussi une odeur de poudre traînant aux alentours pendant quelque temps. Encore une fois l'organisation eut de la chance et l'atelier ne fut pas découvert<sup>197</sup>. L'aménagement des dépôts d'armes était aussi quelque chose de particulièrement problématique, car devant être secret ; mais les dépôts devaient être en même temps capable de contenir de larges quantités de matériel. Ces aménagements étaient susceptible d'attirer l'attention du voisinage, ou même celle de la police de par l'ampleur de la construction et aussi échecs durant les aménagements ; comme ce fut le cas du dépôt d'armes de Rueil où Filliol, avait mal construit la nouvelle cave, et failli causé un éboulement ; causant l'inquiétude du propriétaire, probablement informé par les voisins<sup>198</sup>.

Enfin, l'ampleur à laquelle la Cagoule a fait importer des armes, surtout avec des quantités de plus en plus importantes, n'a pas été sans conséquence également. La fameuse cargaison de grenades et armes Beretta devant être transportées par yacht par le dénommé Fulton et plus généralement le commerce maritime et terrestre par l'extrême droite près de Nice n'a pas été sans éveiller les soupçons de personnes dans la région et encore moins des communistes. Ces derniers décrivaient que des yachts effectuaient des voyages entre l'Italie et la Corse, puis de Corse en France en passant par la ville de Cannes<sup>199</sup>. Ces informations sont développées plus tard et sont d'ailleurs assez précises, voire même trop précises pour être de pures et simples inventions, si l'on prend en considération le fait que le nom du docteur Faraut apparaît<sup>200</sup>. Même si *L'Humanité* ici accuse de façon plus large le Parti Populaire Français au travers de Faraut, il n'empêche que le trafic d'armes maritime d'extrême droite n'est pas passé inaperçu. La Cagoule n'innove peut-être pas dans le domaine mais elle navigue déjà

---

196 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 136.

197 *Ibid.* p. 157.

198 *Ibid.* p. 143–144.

199 *L'Humanité*, "Complot contre le Peuple de France", (p. L Darnar et Lucien Sampaix), 21 novembre 1937, p. 2.

200 *L'Humanité*, "Tout le complot fasciste mis à nu ?" (Lucien Sampaix), 29 novembre 1937, p. 2.

dans des eaux troubles, car si les journaux communistes savaient déjà qu'il y avait un trafic c'est que la police était soit déjà au courant, soit allait bientôt l'être, ici c'est le deuxième cas. La possibilité que des yachts soient utilisés par l'extrême droite pour transporter du matériel illégalement fut envisagée sérieusement le 26 novembre 1937, soit un jour avant les accusations de *L'Humanité*. La police ne se contenta que de suspecter un avocat du barreau de Nice et un courtier en assurances, sans aller plus loin<sup>201</sup>.

On peut conclure ici que cette ampleur dans le trafic d'armes a été indéniablement d'une aide considérable pour l'organisation dans son acquisition illégale d'armes. Cependant cette ampleur a aussi amené à une multitude de risques, que ce soit les arnaques avec Juif, Jean-Baptiste et Van Eyek des cargaisons entières bloquées ou même les risques inhérents au transport, ainsi que le stockage et la production. Combien de fois le voisinage ou la police aurait pu mettre à mal leur entreprise par de simples investigations, ou même simplement en faisant leur travail ? Pourtant, c'est par la découverte de munitions perdues par Harispe, que s'initia le démantèlement du C.S.A.R<sup>202</sup>. On pourrait même aller plus loin dans la réflexion, avec les malles d'informations de Juif saisies à Lille<sup>203</sup> ; mais c'est bel et bien cet événement qui est retenu comme étant définitivement le début de la fin pour l'O.S.A.R. C'est donc bel et bien l'ampleur et la régularité de ce trafic d'armes qui a amené la Cagoule à être décimée par la police.

---

201 AN F/7/14673 Rapport du commissaire de police mobile Chenevier au commissaire de police mobile, 1ère section, inspection générale des services de police criminelle, 26 novembre 1937.

202 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 253.

203 *Ibid.* p. 224–225.

### C) Pourquoi avoir fait un tel trafic ?

L'ampleur du trafic d'armes de la Cagoule, mais surtout sa volonté d'obtenir du matériel lourd, quitte à voler l'armée, est ce qui a amené la Préfecture de Police de Paris à s'intéresser de plus près à la Cagoule. Il y aurait d'ailleurs eu une certaine forme de passivité de la part de la police face aux cagouleurs, car l'organisation semblait « ne vouloir que renforcer l'armée »<sup>204</sup>. C'est cette volonté d'obtenir de l'armement plus lourd, qui a indirectement amené la Cagoule à être un potentiel danger pour la République. D'ailleurs, il y a plusieurs questions qui viennent en général quand on parle de l'organisation, mais une qui se pose rarement, c'est pourquoi avoir autant accumulé d'armes ? Pourquoi s'être autant démené pour obtenir un matériel de combat de premier ordre, d'arriver au niveau et même dépasser les équipements des forces de l'ordre ? La réponse semble simple, pour pouvoir les vaincre plus facilement, avoir un avantage dans la puissance de feu. Mais en réalité, il semblerait plutôt que ce trafic d'armes illégal, au détriment d'un armement légal, se soit fait pour conserver la clandestinité, mais aussi en accord avec la « littérature de coup d'État » lue par Eugène Deloncle, et peut-être même une volonté par celui-ci d'équiper ses hommes au standard d'une armée régulière. La question de : pourquoi la Cagoule a fait ce trafic, n'a pas été posée jusqu'alors, c'est pourquoi une réponse à cette question semble nécessaire, pour cerner davantage la Cagoule.

Pour commencer, il faut noter que comme vu précédemment, la Cagoule avait la possibilité d'acheter de façon légale des armes à feu, chose qu'elle a utilisée pour les fusils de chasse et probablement quelques pistolets et différentes carabines de tir. Et c'est justement là qu'apparaît une question essentielle : pourquoi la Cagoule a tant insisté sur le fait d'obtenir des pistolets-mitrailleurs ? Pourquoi ne pas avoir acheté légalement des armes plutôt que de créer un tel système de trafic d'armes intensif ? Ce n'est pas une question de qualité de l'armement civil, il faut bien reconsidérer les armes en service dans l'armée à cette époque. Tout le stock de fusils et pistolets de l'armée, à quelques exceptions près, date d'avant ou durant la Première Guerre mondiale. Certains fonctionnent selon des mécanismes assez contemporains pour l'époque, d'autres sont particulièrement vieux et peu pratiques. On parle

---

204 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 112.

ici de Lebel de 1886 et ses variantes<sup>205</sup>, Berthier de 1890 et ses variantes<sup>206</sup>, tous tirant la balle de 8mm Lebel. Concernant les revolvers, on trouve une grande quantité de revolvers 1892 et leurs copies espagnoles, assez classiques pour l'époque en matière de mécanismes, bien que les revolvers français et espagnols n'aient pas les mêmes. Et enfin pour les pistolets on retrouve un mélange entre des pistolets Ruby espagnols<sup>207</sup> ou des pistolets brownings<sup>208</sup>, le tout en 7.65mm, ou .32 ACP pour les anglo-saxons. La plupart des pistolets de l'époque sont disponibles pour les civils dans des calibres similaires ; le grand exemple étant les pistolets brownings qui ont fait impression durant leur époque<sup>209</sup>. Et enfin la Manufacture d'armes et de Cycles de Saint-Etienne propose des fusils disposant d'un calibre similaire<sup>210</sup> ; ou même plus gros encore que celui des fusils de l'armée, avec les fusils de chasse pour pachydermes<sup>211</sup>. Les pistolets sont similaires en tout point, concernant les revolvers il en existe ayant des mécanismes tout aussi performants à la manière des Smith & Wesson<sup>212</sup>. Enfin, pour les fusils il existe une carabine vendue par Manufrance disposant d'un chargeur<sup>213</sup>, et dans l'ensemble proche d'un fusil Mauser allemand. En achetant ces armes légalement, la Cagoule pouvait obtenir un matériel assez proche de celui de l'armée sans pour autant avoir recours au trafic d'armes, en tout cas dans de telles proportions.

En fait, il semblerait que la raison principale pour laquelle le C.S.A.R a effectué ce trafic est que la Cagoule est avant tout une organisation qui se veut secrète, clandestine,

---

205 Othais, Small arms of WW1 Primer 001\* : French Lebel Mle. 1886 M93 [ vidéo en ligne ], Youtube, 27/08/2019. (Dernière consultation le 30/04/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=B4vfgLkQC6g>

206 Othais, Small arms of WW1 Primer 002 : French Berthier Rifles [ vidéo en ligne ], Youtube, 22/06/2015. (Dernière consultation le 30/04/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=yrKN31COHxY>

207 Huon Jean et Medlin Eric, *Les armes de poing de l'armée Française 1858 – 2004*, Chaumont, Éditions Crépin-Leblond. 2005. p. 37–71.

208 Noël Dominique, *Les armes de la police nationale de l'ancien régime à nos jours*, Paris, Éditions Histoire & Collections, 2012. p. 43–44.

209 Fourmier Eric, *La critique des armes, une histoire d'objets révolutionnaires*, Montreuil, Éditions Libertalia, 2019. p. 195–215.

210 Catalogue de la Manufacture Française d'armes et cycles de Saint-Étienne , 1925. p. 70–71.

211 *Ibid.* p. 72.

212 Catalogue de la Manufacture Française d'armes et cycles de Saint-Étienne , 1909. p. 170.

Cette source est prise à titre d'exemple de modèles de revolvers similaires aux S&W à mécanisme « top break ». Ils n'apparaissent plus dans les catalogues des années 20. Cependant étant donné qu'il s'agit d'armes « non-réglementaires » d'autres armureries pouvaient proposer des revolvers similaires.

213 Catalogue de la Manufacture Française d'armes et cycles de Saint-Étienne , 1936. p. 76.

Concernant cette carabine « Rival » il est précisé dans le catalogue qu'aucun chargeur n'existe en 8mm Lebel, cependant il existe tacitement pour d'autres cartouches, ce qui est corroboré par le catalogue de 1920 où l'arme est proposée avec des munitions anglaises, page 35.

restant dans l'ombre et s'assurant de ne pas être remarquée. Avec la mise en place du décret loi d'Octobre 1935 par Pierre Laval, toutes les armes achetées en dehors des fusils de chasse et de tir en 22LR et 6mm doivent être déclarées en préfecture<sup>214</sup>. En d'autres termes, tout les hommes de la Cagoule aurait à se faire connaître des autorités, ce qui amènerait beaucoup plus facilement la police à découvrir l'organisation clandestine. En soi, si la Cagoule voulait s'armer par les voies légales, elle aurait beaucoup plus de chances de se faire remarquer par les autorités, à moins de s'armer uniquement de fusils de chasse. La Cagoule a choisi de rester dans l'ombre au maximum de ses capacités, et c'est bien pour ça qu'acheter des armes légalement, risquait fort d'apporter la lumière sur les membres de cette société de l'ombre. Même si les adhérents achetaient individuellement la carabine citée plus haut, ou simplement des armes utilisant toutes des munitions interchangeables ; ce genre de commande resterait suspect, de par la simultanéité des commandes et leurs ressemblances. Et s'il y avait diversité des munitions et modèles, l'efficacité opérationnelle serait limitée, de par la variété de munitions et pièces de rechange ; et il serait plus difficile de faire des unités standardisées. Dans tous les cas, la Cagoule a fait le choix de se fournir le plus possible dans la clandestinité, et c'est bien pour cela qu'elle est le sujet de ce mémoire ; mais il faut dire que au-delà de ces raisons, d'autres semblent venir s'y ajouter.

Il faut ici prendre plusieurs considérations pour essayer de comprendre pourquoi la Cagoule a tant voulu obtenir ce matériel. Pour commencer avant la Première Guerre mondiale, les armes collectives automatiques, les mitrailleuses, se sont développées et ont eu l'occasion de montrer leur importance dans la guerre, ceci pour les deux camps soit sous la forme commune de copies de mitrailleuses Maxim<sup>215</sup>, soit selon d'autres systèmes pour la France<sup>216</sup>. Ces armes étant difficiles à transporter, surtout lors d'une offensive, d'autres types de ces armes pouvant être emportées furent créés ; encore une fois pour les deux camps, chaque nation créant sa solution. La France choisit de produire un « fusil-mitrailleur » le C.S.R.G 1915<sup>217</sup>. Ce concept d'arme et son utilisation sont restés présents dans l'armée Française jusqu'en 1952 avec la création de l'AAT-52. Mais pendant tout ce temps le fusil-

214 Bourgoin Pierre, *De la fabrication, de la détention, du port et de l'usage des armes*, Thèse de Droit : Paris : Faculté de Droit de Paris, Les Presses Continentales, Paris, 1946. p55 – 57.

215 Pour ne citer que les plus importantes : MG08 (Allemagne) / Vickers Mk1 (Angleterre) / Maxim 1910 (Russie).

216 Othais, *Small arms of WW1 Primer 095 : The French Hotchkiss 1914* [ vidéo en ligne ], Youtube, 26/03/2019. (Dernière consultation le 30/04/2020)

Lien: <https://www.youtube.com/watch?v=kG7P5P36Ug4>

mitrailleur avait une place de choix dans la doctrine française ; en fait le fusil-mitrailleur devint pendant la guerre un point central des escouades françaises<sup>218</sup>, doctrine qui continua par la suite et qui était également appliquée dans le reste du monde. Les hauts membres de la Cagoule, comme Deloncle, ont participé à la Première Guerre mondiale et ont eu l'occasion de voir de près ce genre d'engins et leur efficacité. Qui plus est le service militaire étant encore en vigueur, les hommes ayant fait leurs services ont dû en voir à l'œuvre ; en particulier la Hotchkiss 1922 tant volée par la Cagoule, et le MAC 24/29, également en service dans l'armée française. Donc pour Deloncle, si ce dernier veut effectivement s'assurer que ses forces soient dignes de prétendre à une efficacité à peu près similaire à l'armée ; elles ne pouvaient se passer d'armes automatiques, d'où la volonté d'en acheter et en voler. Il faut bien noter que c'est clairement l'idée d'un « fusil-mitrailleur » qui est dans la tête de la Cagoule. Les « Schmeisser » sont des pistolets-mitrailleurs, pas des fusils-mitrailleurs, pourtant toute la France utilise ce mot pour les désigner, que ce soit la Cagoule ou la presse. On peut se dire que pour Deloncle, ce matériel ressemblait à un véritable rêve, en offrant la possibilité ; d'une petite armée équipée en majorité d'armes automatiques et de grenades.

Cette volonté d'obtenir de manière frénétique des armes via ce réseau semble également prendre sens quand on s'intéresse d'un peu plus près à l'un des livres qu'Eugène Deloncle a eu l'occasion de lire<sup>219</sup>, *L'insurrection armée* de A. Neuberg. Quoiqu'on devrait remplacer le nom de l'auteur par « officiers de l'Armée Rouge et militants communistes. », car ce sont les vrais auteurs de ce livre, le nom donné n'est qu'un pseudonyme<sup>220</sup>. Pour la Cagoule, le coup d'État, c'est quitte ou double, il n'y a que deux solutions possibles, la victoire sur leurs objectifs et la prise de pouvoir ou un échec cuisant qui risque fort de conduire à la fin totale de l'organisation. Ce pari, l'organisation ne peut pas le perdre, c'est pourquoi elle voulait mettre toutes les chances de son côté, surtout dans les premiers instants du combat. Il est clair que dans une insurrection, les insurgés sont en infériorité numérique, et matérielle par rapport aux forces de l'ordre<sup>221</sup>. C'est pourquoi la Cagoule semblait tant vouloir obtenir des armes automatiques portatives et légères, dans le but de compenser leur

---

217 Othais, Small arms of WW1 Primer 099 : The French CSG 1915 "Chauchat" [ vidéo en ligne ], Youtube, 20/05/2019. (Dernière consultation le 30/04/2020)

Lien: <https://www.youtube.com/watch?v=HChWbkzG-rc>

218 Othais, Small arms of WW1 Primer 100 : U.S, Chauchat 1918 [ vidéo en ligne ], Youtube, 03/07/2019. (Dernière consultation le 30/04/2020)

Lien: <https://www.youtube.com/watch?v=hRLJj84BHS8> (Timecode : 20:00 – 30:42)

219 AN BB/18/3061/3 : Interrogatoire de Eugène Deloncle par le Juge Béteille, le 7 et 8 avril 1938.

220 Neuberg, A, *L'insurrection armée*, Éditions RaDAR, 2019. p. 7–8.

221 *Ibid.* p. 239.

infériorité numérique avec un matériel supérieur aux forces de l'ordre. Il faut aussi prendre en compte le fait que selon *L'insurrection armée*, le lancement d'une insurrection, repose aussi sur l'acquisition immédiate de succès, du fait que les insurgés se sachent en infériorité. Il faut donc au plus vite augmenter leur moral par des succès en limitant les pertes<sup>222</sup> ; ce qui est plus aisé quand le soldat, à titre individuel, dispose d'un matériel équivalent ou supérieur aux forces de l'ordre.

Enfin, il semblerait que l'une des nombreuses raisons pour une telle accumulation d'armes soit la volonté d'être prêt à agir à n'importe quel moment. En effet *L'Insurrection armée*, insiste à de multiples reprises sur le fait qu'une préparation plus avancée des insurrections, aurait pu aider de façon non négligeable les communistes dans leur soulèvement : troupes mal entraînées, manque d'armement, mauvaise coordination des troupes, etc. Ce constat semble être partagé par les officiers et militants ayant écrit le livre, précisant que les partis révolutionnaires, devaient être prêts en permanence pour saisir une occasion favorable à la révolution<sup>223</sup>. Cette volonté de préparation expliquerait cette sorte de frénésie à l'acquisition d'armes modernes. En acquérant leurs armes en grande quantité et en les stockant sur les lieux les plus probables de combat futurs ; la Cagoule obtenait un stock lui permettant d'être prête en cas de situation favorable pour le mouvement, et de faire face à toutes situations.

Donc il semble clair que la Cagoule n'a pas pris le risque de faire cet immense trafic d'armes sans raison, que ce soit pour avoir des unités aussi efficaces que l'armée, voire supérieures ; qu'au fait de rester la plus discrète possible, et persister dans la clandestinité, en passant par la certitude qu'une situation favorable à leur coup ne puisse être manquée. Mais au-delà de cela, on retrouve également des considérations tactiques et stratégiques qui ne sont pas négligeables dans cette préparation du coup d'État, car cela reste avant tout une entreprise militaire. Même si l'organisation a eu plus d'une embûche sur le chemin, et que certains de ses choix sont discutables quant à leur efficacité dans le trafic et les risques encourus ; le C.S.A.R. a indéniablement été particulièrement performant dans son trafic. Mieux encore, cet

---

222 Neuberg,A, *L'insurrection armée*, Éditions RaDAR, 2019. p. 261.

223 *Ibid.* p. 230–231.

immense trafic sert d'une façon étonnamment efficace les futurs projets de la Cagoule, car toute cette préparation matérielle ne pouvait qu'aller de pair avec leur projet de coup d'État.

## Deuxième partie. La préparation et l'organisation paramilitaire de la Cagoule pour son coup d'État

La Cagoule avait accumulé une quantité importante d'armes par son trafic, des centaines de milliers de balles, des centaines de fusils et pistolets-mitrailleurs pour réaliser son coup d'État. Ces armes sont ce qui a amené la Cagoule à sa perte lors de l'arrestation de Jakubiez durant un trafic de munitions, et ce sont les découvertes de dépôts d'armes qui ont révélé la Cagoule au grand public. La Cagoule comptait bien évidemment user de ses armes pour réaliser son coup d'État, mais peu d'auteurs ayant travaillé sur la Cagoule se sont demandés quelles étaient ces armes, comment l'O.S.A.R. désirait les utiliser, ou même quelles tactiques elle avait mis en place pour s'emparer du pouvoir. Les objectifs et stratégies de la Cagoule ont été en revanche, mis en avant, analysés et débattus par presque tous les travaux sur l'O.S.A.R. Le consensus étant que l'objectif était le coup d'État, et que la stratégie était une réplique des « leçons » données par *Technique du coup d'État* de Curzio Malaparte. Pourtant, l'étude de la place des différentes armes et de l'utilisation qui était prévue par la Cagoule de celles-ci, ainsi que les tactiques qu'elle a élaborées, démontrent que la Cagoule s'inspirait peut-être de sa littérature de référence pour le combat urbain et le coup d'État, mais gardait également une forte inspiration de l'armée Française. Qui plus est, elle ne faisait pas que de suivre aveuglément les « conseils » de Malaparte, en fait elle voulait s'attaquer à la gauche en général. Ces différentes informations et reconsidérations proviennent principalement de la presse, mais aussi de deux ouvrages qui ont été consultés par la Cagoule et qui sont régulièrement mis en avant dans les précédents travaux sur la Cagoule, *Technique du coup d'État* et *L'insurrection armée*, qui ont été étudiés pour ce mémoire.

## Chapitre 4 : Les différentes armes de la Cagoule et leur utilisation

L'une des principales caractéristiques de la Cagoule fut son armement, en particulier le trafic d'armes qu'elle mit en place pour obtenir son matériel. Cependant, peu d'ouvrages se penchent sur les armes en elles-mêmes, ou pour être plus précis, la plupart se concentrent brièvement sur un certain types d'armes à feu, les pistolets-mitrailleurs et mitrailleuses, et se contentent d'expliquer qu'il s'agit d'armes dangereuses. Ces analyses ont laissé de côté la moitié des armes présentes dans les arsenaux de la Cagoule. Les pistolets, les fusils à verrou, étaient des types d'armes présents en masse dans les arsenaux de la Cagoule, et avaient leur rôle et place dans l'organisation paramilitaire de la Cagoule. En se fixant sur les armes automatiques de la Cagoule, cela a créé une illusion que l'O.S.A.R. disposait d'une organisation paramilitaire avancée, suréquipée et entraînée à l'utilisation de ces armes. Mais la réalité était bien différente, la Cagoule avait en réalité un arsenal beaucoup plus hétéroclite et moins « dangereux » qu'au premier abord, ses hommes ne connaissaient pas leurs armes automatiques et les formations de la Cagoule étaient plus souvent équipées comme des conscrits d'une armée plutôt que comme des troupes de choc. Les témoignages de la Cagoule, une étude des dépôts d'armes et des notes écrites par Aristide Corre offrent de nombreuses informations permettant d'affirmer cette impression, et nuancer les précédentes considérations qui furent faites sur la Cagoule et l'équipement de ses hommes.

### A) Les armes oubliées de la Cagoule et leur place dans l'organisation

Il est étonnant de constater à quel point l'armement de la Cagoule a marqué les esprits, à l'époque<sup>224</sup> comme aujourd'hui<sup>225</sup>. Il semblerait que l'ampleur du trafic d'arme effectué par cette organisation contribue grandement à cet effet, mais l'armement en lui-même est également un facteur mis en avant pour montrer la dangerosité de la Cagoule<sup>226</sup>. Pourtant,

---

224 Fontenay Fernand, *La Cagoule contre la France*, Paris, Éditions Sociales Internationales, 1938.

225 Gerber François, *Mitterrand entre Cagoule et Francisque (1935 – 1945)*, Paris, Éditions de l'Archipel, 2016. p. 82–90.

226 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 83.

dans les études de la Cagoule, l'armement n'est guère étudié en profondeur par le chercheur, même par ceux essayant de le faire comme Gerber François<sup>227</sup>. Cependant, ces considérations sur la « dangerosité » de l'armement de la Cagoule, sont faussées par ce manque d'une étude précise sur l'armement de la Cagoule. Sont toujours mises en avant les armes automatiques et les armes lourdes dont disposait l'organisation, mais elles ne sont pas les seules à armer les cagouleurs. Le C.S.A.R. n'a pas importé et récupéré exclusivement du matériel dernier cri, il a essayé de mettre la main sur toute arme qu'il pouvait obtenir. C'est pourquoi il semble important de nuancer l'idée que la Cagoule était à la pointe de la technologie militaire, et de la remettre correctement dans son contexte, non seulement en désignant clairement les armes à sa disposition, mais aussi en corrigeant certaines considérations faites par les précédents auteurs sur la Cagoule. Pour cela les nombreux articles de journaux dédiés à la découverte des caches d'armes de l'O.S.A.R. et abandons d'armes dans la France, ainsi que les rapports de police sur ces mêmes caches d'armes, sont des sources apportant de nombreuses informations, une fois interprétées.

Comme vu précédemment, l'O.S.A.R. a non seulement acheté des armes modernes à l'étranger, mais s'est aussi procurée armes et munitions en France, au travers de l'achat ou de la récupération d'armes de la Première Guerre mondiale. La Cagoule avait récupéré une quantité non négligeable de fusils à verrou de diverses provenances, certaines belges comme vu précédemment, mais en majorité la provenance de ces fusils était allemande. Plus particulièrement le Gewehr 98, le fusil réglementaire allemand durant la Première Guerre mondiale. Il est intéressant de constater que cette arme présente dans la plupart des dépôts de la Cagoule<sup>228</sup>, et parfois en grande quantité, n'a pourtant guère fait l'objet d'attention des chercheurs. Mais si ces « Mauser » sont mentionnés, ils sont mis en opposition à un armement Français considéré comme plus archaïque<sup>229</sup>, ce qui n'est que partiellement correct. Cette arme peu pratique pour un combat urbain, est donc le fusil à verrou dont disposait le plus la Cagoule, outre quelques fusils belges, ou français sous la forme de Lebel, ou Berthier, ayant chacun à envier au Gewehr 98, excepté les Berthier M16, mais qui n'ont été trouvés qu'en

---

227 Gerber François, *Miterranand entre Cagoule et Francisque (1935 – 1945)*, Paris, Éditions de l'Archipel, 2016. p. 82–90.

228 A titre d'exemple : *L'Humanité*, "Fourni par HITLER et MUSSOLINI !" / "L'Arsenal de la rue Saint-Lazare : L'armement d'une brigade de cagouleurs !" (Lucien Sampaix), 17 janvier 1938, p. 1-2.

229 Gerber François, *Miterranand entre Cagoule et Francisque (1935 – 1945)*, Paris, Éditions de l'Archipel, 2016. p. 75.

maigre quantité<sup>230</sup>. Les seuls fusils à verrou dont disposait la Cagoule étant pratiques pour la volonté de la Cagoule d'un combat urbain, sont des carabines, mais l'organisation ne disposait que de peu de ces dernières. Outre les Berthier M16, elle dispose de quelques Karabiner 98AZ<sup>231</sup>, une version raccourcie du Gewehr 98, beaucoup plus maniable et pratique. Mais ces carabines sont peu nombreuses, 11 Karabiner 98AZ, et 2 Berthier M16, sur les 259 fusils à verrou répertoriés par l'auteur de ces lignes, comptant 162 Mauser qui sont généralement des Gewehr 98. Ainsi contrairement à ce qui est régulièrement mis en avant par les différents auteurs<sup>232</sup> sur la Cagoule<sup>233</sup>, l'O.S.A.R. a récupéré et remis en service une grande quantité d'armes datant de la Première Guerre mondiale pour son usage, et ceci malgré le fait qu'elles ne soient pas nécessairement adaptées à un combat urbain. Même si ces armes n'étaient pas des plus modernes, elle n'en restaient pas moins une composante de l'armement de l'organisation, car ce type d'arme restait aussi la base des armées du monde, pour l'O.S.A.R. ces armes avaient tout autant leur place dans leurs arsenaux que les autres. Ces fusils ne semblent pas avoir eu un rôle particulier pour la Cagoule, en fait ils semblent avoir été accumulés simplement parce qu'ils étaient disponibles. Mais dans tous les cas, ces fusils à verrou et de chasse formeraient un peu plus de la moitié des armes principales et légères de la Cagoule<sup>234</sup>, ce qui remet en cause cette image d'une organisation à l'armement moderne développée jusqu'alors.

---

230 AN F/7/14674 Rapport sur la perquisition du 20 Boulevard des Invalides par le commissaire Pourcher Paul, 25 novembre 1937.

231 AN F/7/14674 : Rapport du commissaire principal Charles Badin au directeur de la police judiciaire, 18 novembre 1938.

232 Gerber François, *Miterrand entre Cagoule et Francisque (1935 – 1945)*, Paris, Éditions de l'Archipel, 2016. p. 75.

233 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 293.

234 421 fusils sur un total de 774 armes légères (Mitralleuses lourdes non incluses) soit 54,39 % de fusils dans les stocks de la Cagoule.



*Illustration 2: Photographie prise par le journal Paris Soir, 17 décembre 1937, auteur inconnu.*

*On peut ici voir des policiers alignant des armes prises dans le dépôt du Boulevard de Picpus. Sur la gauche, on peut constater la présence de Gewehr 98, reconnaissable à leurs viseurs surélevés appelés « Lange Visier ». La plupart des fusils à verrou présents sur cette image semblent être des Gewehr 98.*

Il y a un autre type d'arme qui n'a pas été mis en avant dans les ouvrages sur la Cagoule et qui pourtant forme la base de l'armement de cette organisation, le pistolet. Chaque membre d'une cellule, c'est-à-dire la plus petite unité du C.S.A.R., disposait d'un pistolet<sup>235</sup>, pour certains en plus de leurs armes principales comme les fusils ou pistolets-mitrailleurs<sup>236</sup>. La plupart d'entre eux sont des pistolets produit par la « Fabrique Nationale » et de calibre 7.65mm Browning (.32 ACP pour les anglo-saxons)<sup>237</sup>. Nous faisons donc principalement face ici à des pistolets Browning M1900, ou M1910<sup>238</sup>, deux pistolets particulièrement courant dans le marché civil à l'époque<sup>239</sup>. Considérant l'impact majeur qu'ont eu ces deux armes sur le dit marché<sup>240</sup>, il ne faut pas considérer que la Cagoule dispose exclusivement de ces deux modèles au sens strict, mais plutôt des dérivés de ces armes, comme les pistolets « Unique »<sup>241</sup>. Ces armes ont tellement marqué les esprits que l'on parle parfois du citoyen armé comme : « le citoyen Browning. »<sup>242</sup>. Il est difficile à dire si chaque membre recevait son pistolet de l'organisation. Il est sûr que la très grande majorité d'entre eux disposait d'un pistolet, puisque durant un exercice de tir incluant une vingtaine de cagouleurs, tous disposaient d'un pistolet<sup>243</sup>. Qui plus est la Cagoule distribuait de façon active des armes de poings à leurs adhérents<sup>244</sup>, en tout cas ceux qui ne disposaient pas déjà d'une arme de poing<sup>245</sup>. La Cagoule ne fournissait que l'arme mais pas les munitions allant avec, l'achat était donc sûrement laissé à la discrétion du détenteur de l'arme, ou il ne devait recevoir les munitions qu'au dernier moment. Dans tous les cas, il semblerait que le C.S.A.R. considérait ces pistolets comme précieux, puisque les membres désirant quitter l'organisation devait rendre leur pistolet, et pourchassait quiconque partait avec eux. Il est étonnant de constater à quel point la place des pistolets, est si peu discutée dans les ouvrages sur la Cagoule. La seule mention qui est faite en règle générale des pistolets et de l'organisation, est le fait que les

---

235 Tournoux J.-R., *L'Histoire secrète*, Paris, Éditions Plon, 1962. p. 305.

236 *Le Populaire*, "Le complot fasciste" (J-M Hermann), 24 janvier 1938, p. 2.

237 *L'Humanité*, "Le complot contre la France" (Lucien Sampaix), 23 janvier 1938, p. 2.

238 Voir Illustration 6.

239 Othais, Small arms of WW1 Primer 13 : Beglain FN Model 1900 Pistol [ vidéo en ligne ], Youtube, 24/11/2015. (Dernière consultation le 23/11/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=28rY6by5bqU&t> (Timecode : 15:10 – 16:35)

240 Othais, Small arms of WW1 Primer 058 : Belgian FN1910 [ vidéo en ligne ], Youtube, 08/11/2016. (Dernière consultation le 23/11/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=RxCwMSG9xjg&t> (Timecode : 20:40 – 21:02 et 24:06 – 24:26)

241 Voir Illustration 3.

242 Fournier Eric, *La critique des armes, une histoire d'objets révolutionnaires*, Montreuil, Éditions Libertalia, 2019. p. 195–215.

243 *L'Humanité*, "Le complot contre la France" (Lucien Sampaix), 23 janvier 1938, p. 2.

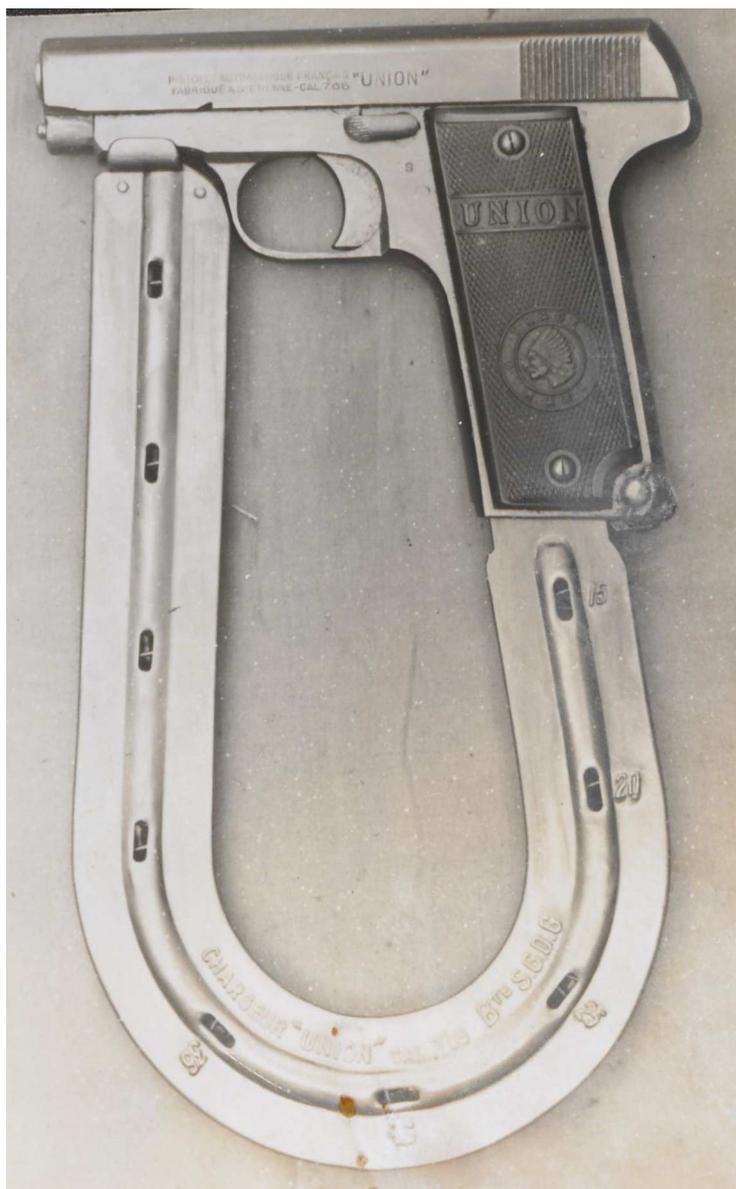
244 *Le Populaire*, "Le complot fasciste" (J-M Hermann), 21 janvier 1938, p. 2.

245 AN F/7/14674 Procès-verbal d'audition de Durand Roger par le commissaire Pourcher Paul, 18 janvier 1938.

officiers adhérents à l'O.S.A.R. apportent avec eux leur arme de service<sup>246</sup>. Ces pistolets en question n'étaient pas de simples armes supplémentaires, ils étaient au contraire l'arme de base de l'organisation, pas les fusils et encore moins les pistolets-mitrailleurs, ce qui remet encore une fois en cause cette image d'une Cagoule à la pointe de l'armement, puisque ces pistolets étaient achetés par tout citoyen français désireux de s'armer.

---

<sup>246</sup> Gerber François, *Mitterrand entre Cagoule et Francisque (1935 – 1945)*, Paris, Éditions de l'Archipel, 2016. p. 77.



*Illustration 3: Pistolet « Union » donné par un cagoulard à un informateur de la police de Lille, auteur inconnu, carton d'archive F/7/14673 des Archives Nationales.*

*Ce pistolet Union fut donné par un cagoulard à ce qu'il pensait être un potentiel camarade, et qui était en fait un informateur de la police, durant une manifestation. Ce type de pistolet est certainement ce qui équipait les hommes de la Cagoule. Il est à préciser que ce chargeur de 35 balles, n'était pas standard, puisqu'il est le seul de ce type découvert par la police.*

Enfin, certaines armes qui sont présentées par des ouvrages sur la Cagoule sont utilisées comme justification pour augmenter la « dangerosité » de l'organisation. Il s'agit d'un fusil anti-char saisi dans la carrière d'Annet-sur-Marne<sup>247</sup>. Cette arme a servi pour affirmer que la Cagoule disposait d'armes anti-char, notamment Philippe Bourdrel<sup>248</sup>. Si cette arme est traitée ici, c'est pour offrir des informations complémentaires découvertes en archive sur cette arme mentionnée par Philippe Bourdrel, car elles remettent en question l'utilité de cette arme pour le C.S.A.R., et par conséquent, la notion que la Cagoule disposait d'une arme anti-char. L'idée que la Cagoule dispose d'une arme anti-char a fait la une des journaux au moment de la découverte de la carrière d'Annet-sur-Marne<sup>249</sup>, pourtant cette arme était complètement inutile à l'organisation, malgré ses efforts pour l'utiliser. Le Tankgewehr est un fusil anti-char qui est apparu, comme son nom l'indique, en 1918, il s'agit du tout premier fusil anti-tank du monde et il n'a été produit qu'en quantité limitée de par son année de production<sup>250</sup>. La Cagoule a certainement obtenu cette arme de Mallet Louis, récupérateur d'arme au 50 Rue Ampère, proche de l'un des dépôt de la Cagoule au 64 Rue Ampère<sup>251</sup>, et disposant dans son « musée » de plusieurs Tankgewehr<sup>252</sup>. Cependant, cette arme fonctionne selon un calibre qui lui est propre, dans ce cas des munitions de 13,2mm « Tank und Flieger » (TuF). La Cagoule a probablement dû constater que les munitions tirées par le fusil devaient faire 13,2 mm de diamètre, car l'organisation a volé des munitions de 13,2 mm à l'armée française<sup>253</sup>. Le problème étant que les munitions de 13,2mm TuF et les munitions de 13,2 mm Hotchkiss en dotation dans l'armée Française sont des cartouches différentes en taille et forme. En d'autres termes la balle est de même diamètre mais pas la cartouche<sup>254</sup>.

---

247 *L'Humanité*, "On a trouvé dans l'arsenal d'Annet divers modèles de bombes allemandes" (Lucien Sampaix), 23 février 1938, p. .2.

248 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 83.

249 *L'Humanité*, "Le complot continue" / "Le C.S.A.R. au service de l'étranger" (Lucien Sampaix), 21 février 1938, p. 1-2.

250 Ehretsamann Martin, Le TankGewehr 1918, *Gazette des Armes*, octobre 1988, n°182, p. 56–61.

251 Fontenay Fernand, *La Cagoule contre la France*, Paris, Éditions Sociales Internationales, 1938. p. 15.

252 AN F/7/14674 Procès-verbal de perquisition de Georges François par Mallet Louis, commissaire divisionnaire de Reims, le 2 mars 1938.

253 AN F/7/14674 Rapport du commissaire de police Mace, au commissaire divisionnaire de la 2ème section de l'inspection générale des services de police criminelle. Date inconnue. ( Le document mentionne un rapport datant d'avril 1939)

254 Voir illustration 7 en Annexe 2.

Il n'est pas tout à fait sûr que les munitions volées soient de calibre 13,2 mm Hotchkiss, car le rapport de police précise qu'il s'agit de munitions « T.F ». Mais l'armée française n'a jamais utilisé une quelconque arme usant de ce calibre, il semble donc préférable ici de partir du principe qu'il s'agit de munitions en dotation dans l'armée française, et donc le 13,2 mm Hotchkiss. La forme des munitions de 13,2 mm Hotchkiss étant différente des TuF, il y a des chances pour que la cartouche ne rentre pas et même si elle parvenait à rentrer, la différence de pression au tir entre les balles risquerait de causer des accidents, sans compter les problèmes d'extraction après chaque tir. Ainsi la Cagoule ne disposait en fait d'aucune arme anti-char valable ou en tout cas de matériel méritant cette désignation, ce qui remet en question l'idée qu'elle disposait de telles armes dans les précédents écrits sur la Cagoule.

Pour étudier la Cagoule et son armement, il ne faut pas se limiter exclusivement à ce qui est le plus reluisant, mais tout étudier, y compris les armes les moins impressionnantes car elles n'en restent pas moins des composantes dans l'arsenal de l'organisation. Qui plus est ces armes nous laissent l'occasion de constater que l'organisation cherchait vraiment à se procurer n'importe quelle arme, et non pas exclusivement des armes neuves et dernier cri, cela peut amener à des armes inutilisables comme le Tankgewehr. Mais surtout ce point sur l'armement, permet de rétablir une vision réaliste sur l'équipement global de la Cagoule, loin des exagérations ou des erreurs de jugement. Elle laisse au lecteur une vision clarifiée et nette sur ce dont disposait la Cagoule pour armer ses hommes dans le cadre de sa volonté de lancer un coup d'État.

## B) La place des pistolets-mitrailleurs pour la Cagoule

Si les armes vues précédemment étaient pour la plupart laissées dans l'ombre, oubliées ou ignorées par les différents ouvrages sur la Cagoule, les armes automatiques sont quant à elles l'inverse complet. Il faut dire que ce genre d'armement est certainement ce qui a fait penser à beaucoup que l'O.S.A.R. devait être particulièrement dangereux. C'est l'automatisme qui fait ici peur, et fait immédiatement basculer l'imaginaire vers une arme de tuerie de masse, à la manière des mitrailleuses de la Première Guerre mondiale. Le point focal de chaque auteur sur la Cagoule concernant l'armement, c'est bel et bien les pistolets-mitrailleurs (PM) dont disposait l'organisation<sup>255</sup>. Mais contrairement à ce que l'on pourrait interpréter en premier lieu en constatant la présence de ces pistolets-mitrailleurs, celle de « troupes de choc », la Cagoule avait en réalité un entraînement particulièrement maigre sur ses propres armes. En fait, les hommes de la Cagoule ne connaissaient ces armes qu'en théorie, qui était erronée, et l'organisation considérait que ces pistolets-mitrailleurs appartenaient à une catégorie différente que ce pourquoi ils ont été conçus.

Les témoignages de membres de la Cagoule ainsi que des recherches effectuées par la police, doublés par des connaissances dans l'armement, participent à la remise en cause de cette image d'une Cagoule « rompue » à l'usage de ses armes automatiques.

Pour commencer avec les pistolets-mitrailleurs et la Cagoule, il y a un point qui semble intéressant à soulever. Le journal *Le Populaire*, le 15 janvier 1938, mentionna une saisie d'arme à Clermont-Ferrand. Les magasins des MP18 saisis, contenaient 26 cartouches<sup>256</sup>, ce qui était étrange car un MP18 ou MP28 dispose normalement de 32 cartouches dans son magasin. Qui plus est ce n'est pas une erreur de la part de la presse, puisque le rapport de police sur cette saisie indique le même nombre de cartouches dans les magasins<sup>257</sup>. Un cas similaire apparut dans un procès-verbal de police, où cette fois-ci l'inculpé parlait du MP18 en disant que l'on pouvait insérer dans le magasin 36 cartouches<sup>258</sup>. La réponse à cette variété de considérations sur le nombre de balles dans chaque magasin, vint

---

255 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 83.

256 *Le Populaire*, "Les assassins du C.S.A.R." (J-Hermann), 15 janvier 1938, p. 1.

257 AN F/7/14674 Procès-verbal de monsieur Dallet par le commissaire Buffet, 14 janvier 1938.

258 AN F/7/14674 Procès-verbal d'audition de Sauvage Léopold par le commissaire Pourcher Paul, 16 janvier 1938.

d'un autre procès-verbal. Allo François, membre de la Cagoule, rencontre Jacques Corrèze, l'un des chefs de la Cagoule, avant une réunion avec d'autres membres de l'organisation, Corrèze l'amène à l'adresse de la réunion, puis :

*« Il me remit un fusil-mitrailleur « SCHMEISSER » qui se trouvait dans la voiture (...) et me chargea d'en aller faire la démonstration à une réunion de 5 à 6 personnes. C'était la première fois que je voyais cette arme mais CORREZE m'avait donné sur elle les indications suivantes : 600 coups minute, portée maximum balle morte 1200 mètres, portée mortelle 400 mètres et précision à 200 mètres, chargeur colimaçon 25 cartouches se chargeant par pompe. »*

On constatera ici que les informations données par Corrèze concernant le magasin sont fausses, mais concernant le reste, il est plus difficile de se prononcer. Mais le plus important dans tout cela est que François Allo, n'avait strictement aucune idée de ce qu'était cette arme, son maniement, le démontage, il ne savait absolument rien. Et pourtant on l'envoie faire une démonstration de l'arme à d'autres pour justement en expliquer les détails et le maniement ? Si ce fait est déjà cocasse en soit, il n'en remet pas moins en question l'idée que les membres de la Cagoule étaient véritablement rompus au maniement et à l'entretien de leurs pistolets-mitrailleurs.



*Illustration 4: Armes saisies à la Cagoule par la police, photographie prise à Clermont-Ferrand le 18 janvier 1938, auteur inconnu, carton d'archive F/7/14673 des Archives Nationales.*

*On peut constater sur cette image, à gauche, un Beretta M1918/30, puis sur la droite trois MP18/I. Les bouteilles et sac contiennent des munitions, et enfin les sortes de boites rondes sont les magasins « Trommel » du MP18. Ces armes devaient être les plus importantes dans l'arsenal de la Cagoule, en amenant une puissance de feu automatique dans les moyens de combat de l'organisation.*

En effet, outre les réunions pour voir et peut-être démonter des pistolets-mitrailleurs, et des pistolets<sup>259</sup>, la Cagoule n'a organisé d'exercices de tir avec des pistolets-mitrailleurs qu'une fois seulement. Cette question des exercices se pose sur l'ensemble des armes dont dispose la Cagoule en général ; mais il semble logique que certains membres s'entraînaient par eux mêmes. Également des séances de tir au fusil à verrou étaient organisées, un cas étant celui de René Ferriere qui s'est entraîné au tir avec toute sa cellule avec des Lebel M1886 M93<sup>260</sup>. Mais il ne s'agit que de quelques cas seulement, ainsi il est difficile de savoir si ces exercices étaient courants. Mais pour les pistolets-mitrailleurs qui étaient interdits et rares, les exercices de tirs étaient plus complexes à mettre en place. Seul un exercice fut donc organisé, bien qu'il ne dura pas longtemps. Cet entraînement se déroulait près d'une carrière à Auveres-Saint-Georges<sup>261</sup>, chaque homme devait tirer dix cartouches avec un pistolet-mitrailleur, sur une cible se trouvant à environ 35 mètres<sup>262</sup>. Au total quarante-sept balles furent extraites de la butte de terre où était installée la cible pour l'entraînement<sup>263</sup>. Pour commencer, on peut constater que peu de membres de la Cagoule se sont entraînés sur cette cible, le tir ayant été interrompu par un chasseur. Mais surtout, dix balles par homme sur une cible à 35 mètres, n'est pas un entraînement au tir suffisant pour une arme automatique censée tirer des centaines de cartouches par minutes. Et ceci est le seul véritable entraînement où la Cagoule a entraîné ses hommes au tir aux armes automatiques. Il semblerait donc que la grande majorité des hommes de la Cagoule ne disposaient d'aucune expérience au tir sur les armes automatiques dont l'organisation disposait, ainsi qu'un entraînement incomplet sur le maniement et l'entretien de ces dites armes. Bref, même si la Cagoule disposait de nombreuses armes automatiques, ils n'en savaient guère le maniement autrement qu'en théorie, théorie qui était en plus incomplète ou erronée.

Il y a en revanche un détail intéressant, qui indique un autre potentiel problème. Un des membres de la Cagoule ayant participé à l'exercice de tir, a parlé d'un problème avec les munitions, les considérant comme étant de « mauvaise qualité »<sup>264</sup>. La Cagoule disposait de trois « pistolets-mitrailleurs » différents, le MP18, le MP28 et surtout le Beretta M1918/30. Le

259 AN F/7/14674 Procès-verbal d'audition de Le Roy Gérard par le commissaire Pourcher Paul, 15 janvier 1938.

260 AN F/7/14674 Procès-verbal d'audition de Ferriere René par le commissaire Pourcher Paul, 19 janvier 1938.

261 *L'Humanité*, "Le complot contre la France" (Lucien Sampaix), 23 janvier 1938, p. 2.

262 *Le Populaire*, "Le complot du C.S.A.R." (J-M Hermann), 23 janvier 1938, p. 2.

263 AN F/7/14674 Rapport sur les fouilles de la carrière « Garde Neige » par le commissaire Pourcher Paul, 21 janvier 1938.

264 AN F/7/14674 Procès-verbal d'audition de Ferriere René par le commissaire Pourcher Paul, 19 janvier 1938.

MP18 et 28 utilisent tous deux des munitions de 9x19mm Parabellum, mais le Beretta utilise des munitions de 9x19mm Glisenti. La différence entre les deux cartouches est subtile, la munition de Glisenti n'a pas autant de poudre que le 9mm Parabellum, dû au fait que le pistolet Glisenti 1910, pour qui la balle fût créée, ne tenait pas la pression des munitions 9mm Parabellum<sup>265</sup>. L'interchangeabilité de ces munitions n'est pas une garantie, des accidents peuvent apparaître en mettant des munitions de Parabellum dans les armes usant du 9mm Glisenti<sup>266</sup>, et vice-versa. La Cagoule semble avoir été partiellement au courant de ce problème, puisque Eugène Deloncle savait que l'on ne devait pas mettre des munitions de Parabellum dans les Beretta 18/30<sup>267</sup>. Mais étonnamment, il disait que l'on pouvait mettre des munitions Glisenti dans les MP18 / 28. Or un tel usage risquait d'amener à des problèmes d'alimentation de l'arme. Les MP18 et 28 fonctionnent sur le recul provoqué par chaque cartouche tirée pour faire reculer le mécanisme de tir, récupérer la balle suivante hors du magasin et la placer dans la chambre de tir pour faire feu. La différence de pression causant le recul du mécanisme, risque donc de causer des problèmes mécaniques, voir l'enrayement de l'arme en plein combat, le mécanisme échouant à récupérer la cartouche suivante et nécessitant de manuellement le remettre en place. Ainsi la Cagoule semblait avoir mal compris l'usage des deux types de munitions de 9mm dont elle disposait, elle ne savait donc pas non plus quel type de munition allait dans chaque arme, ce qui affiche clairement une véritable incompréhension par la Cagoule de ses propres armes automatiques.

Il y a un autre point, peut-être l'un des plus importants, qu'il faut retenir sur ce type arme, c'est la place qui leur est faite dans la doctrine de combat de la Cagoule. Comme dit précédemment, les pistolets-mitrailleurs sont des armes presque inconnues en France, ainsi dans la très grande majorité des cas, ces armes sont nommées « fusils-mitrailleurs », il suffit de lire les articles de journaux pour s'en rendre compte. Cette désignation semble venir du fait que le pistolet-mitrailleur est une arme automatique et transportable par un seul homme, ce qui est techniquement similaire aux fusils-mitrailleurs qui devenaient un élément central dans l'armée française durant la Première Guerre mondiale ; notamment avec le C.S.R.G 1915<sup>268</sup>.

265 Othais, Small arms of WW1 Primer 053 : Italian Glisenti 1910 [ vidéo en ligne ], Youtube, 19/07/2017. (Dernière consultation le 30/04/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=M7eLhcNRwps> (Timecode 17:00 – 18:31)

266 Barnes Frank, *Cartridges of the World*, 16<sup>ème</sup> édition, Appleton, Gun Digest, 2019. p. 437.

267 Freigneaux Frédéric, *Histoire d'un mouvement terroriste de l'entre-deux guerres : la "Cagoule"*, Mémoire de maîtrise d'Histoire : Histoire : Toulouse : Université Toulouse le Mirail, juin 1991. 2 Volumes. p. 297.

268 Othais, Small arms of WW1 Primer 100 : U.S, Chauchat 1918 [ vidéo en ligne ], Youtube, 03/07/2019. (Dernière consultation le 30/04/2020)

Mais la différence clé entre ces deux types d'armes est que l'une est une arme individuelle conçue pour des combats à courte portée<sup>269</sup>, l'autre est une arme d'escouade conçue pour apporter une puissance de feu supplémentaire à des distances moyennes voire longues<sup>270</sup>. Il est cependant normal que cette confusion se fasse, des troupes allemandes ayant reçu le MP18 durant la Première Guerre mondiale se sont plaint que la portée n'était pas suffisante, car elles considéraient cette arme comme une forme de mitrailleuse légère<sup>271</sup>. Dans tous les cas, dans la plupart des témoignages fournis par des cagouleurs sur leurs pistolets-mitrailleurs, ils les désignent comme étant des fusils-mitrailleurs, et l'organisation semble avoir effectivement considéré l'arme comme tel. On remarque que dans les manuels de combat de rue que la Cagoule distribuait, il n'est pas fait une seule fois mention de pistolets-mitrailleurs, mais allégrement de fusils-mitrailleurs<sup>272</sup>. D'ailleurs la doctrine de la Cagoule, comme il sera vu plus tard, est entièrement centrée autour de leurs armes automatiques, au même titre que les escouades de l'armée Française sont centrées autour du fusil-mitrailleur<sup>273</sup>. Il semble plus que net que la Cagoule voyait les pistolets-mitrailleurs comme des « fusils-mitrailleurs légers » pour reprendre la désignation de Fernand Fontenay<sup>274</sup>. Même si ces armes devaient être utilisées dans un combat urbain, donc à courte distance, cette considération par la Cagoule montre un nouvel angle sur l'esprit de ses tacticiens. Pour la Cagoule, ce qu'elle importait était un équivalent des armes d'escouade qui étaient utilisées pendant la Première Guerre mondiale, pas comme un tout nouveau type d'arme individuelle tel qu'on se l'imagine de nos jours. Cela peut sembler peu comme information, mais cela signifie que l'on passe d'une interprétation considérant les hommes de la Cagoule comme des forces d'assaut ou de choc, à des escouades classique de conscrits de la Première Guerre mondiale.

Mais il y a un dernier point qui mérite réflexion, le fait que dans les carnets de Aristide Corre, on constate que la Cagoule avait passé commande d'une quantité importante de MP28 en provenance d'Allemagne<sup>275</sup>. Il est à se demander si l'O.S.A.R. ne commençait pas à se

---

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=hRLJj84BHS8> (Timecode 20:09 – 30:00)

269 Manuel du gradé d'Infanterie, ministère de la Guerre, 1<sup>er</sup> octobre 1939. p. 701.

270 *Ibid.* p. 702.

271 Othais, Small arms of WW1 Primer 114 : German Maschinen Pistole 18, I - MP18

[ vidéo en ligne ], Youtube, 17/12/2019. (Dernière consultation le 06/05/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=bTGKqPQCp80> (Timecode 35:27 – 36:32)

272 *L'Humanité*, "Nouvelles victimes du fascisme..." / "Tueurs de Français au service du grand patronat et de l'étranger" (Marcel Cachin), 27 janvier 1938, p. 1-2 et 8.

273 Manuel du gradé d'Infanterie, Ministère de la Guerre, 1<sup>er</sup> octobre 1939. p. 470.

274 Fontenay Fernand, *La Cagoule contre la France*, Paris, Éditions Sociales Internationales, 1938. p. 110.

275 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 111.

rendre compte du potentiel des pistolets-mitrailleurs, et voulait faire en sorte que cet armement soit plus répandu et « individuel ». Au total furent commandées 650 armes avec plusieurs millions de cartouches. Considérant le fait que jusqu'alors fut recensé par l'auteur de ce mémoire environ 329 pistolets-mitrailleurs (dont 295 confirmés) ; considérant également que la Cagoule disposait pour certains de 1 241 personnes au minimum<sup>276</sup>, la possibilité que l'O.S.A.R. voulait davantage armer ses troupes avec des pistolets-mitrailleurs de façon individuelle semble faire sens au premier abord.

Ainsi on peut dire que ce point sur les pistolets-mitrailleurs de la Cagoule est une sorte de grande clarification doublée d'ajout de nouveaux éléments. L'O.S.A.R. ne voyait pas ses pistolets-mitrailleurs comme nous les imaginons et voyons de nos jours. Ils les concevaient en se fondant sur leurs connaissances, leur instruction militaire ou leurs souvenirs de la Première Guerre mondiale. C'est pourquoi la Cagoule comptait utiliser ces pistolets-mitrailleurs comme des fusils-mitrailleurs, rôle pour lequel ils ne sont pas prévus. Qui plus est, les témoignages recueillis par la Sûreté Nationale jettent un nouveau regard sur l'entraînement de la Cagoule, puisqu'il semblerait que la Cagoule ne se soit jamais entraîné avec ses pistolets-mitrailleurs, de façon sérieuse tout du moins, et avait des connaissances fausses ou incomplètes sur eux. Même si ces éléments sont normaux de la part d'une organisation secrète avec un type d'arme pour ainsi dire inconnu ; cela reste quelque chose qu'il faut garder à l'esprit en analysant la Cagoule pour ne pas la surévaluer, et les imaginer comme des visionnaires sur l'armement et le combat urbain.

---

<sup>276</sup> Freigneaux Frédéric, *Histoire d'un mouvement terroriste de l'entre-deux guerres : la "Cagoule"* », Mémoire de maîtrise d'Histoire : Histoire : Toulouse : Université Toulouse le Mirail, juin 1991. 2 Volumes. p. 96.

## C) Les « escouades » de la Cagoule

Avec l'armement de la Cagoule, ainsi que son rôle dans l'organisation mis en avant et clarifié, vient la question de savoir comment l'organisation voulait les utiliser dans ses « escouades ». En fait, pour être plus précis, les « escouades » de la Cagoule, les « cellules » sont un élément intéressant à étudier mettant en lumière quelques informations et considérations sur la Cagoule. On retrouve dans ces escouades une importance considérable placée sur les armes automatiques, qui est assez proche d'une organisation militaire. La structure de la Cagoule ressemble à celle d'une armée, et ceci en presque tous ses échelons, l'équipement est également utilisé d'une façon similaire, jusqu'aux quantités de munitions attribuées aux escouades. Ce point sur l'organisation militaire de la Cagoule a déjà été abordé dans les précédents ouvrages sur la Cagoule, Philippe Bourdrel et J-R Tournoux en particulier. Mais il y a des nuances, des précisions et de nouvelles informations à apporter, que ce soit sur l'organisation paramilitaire de la Cagoule ou sur comment était organisé ses escouades. Quelques unes de ces informations pouvaient être trouvées dans les carnets d'Aristide Corre, ou sont le résultat d'études plus récentes comme le mémoire de Freigneaux Frédéric.

La Cagoule est disposée de la manière suivante : la plus petite unité de l'organisation est la « cellule », dont la taille varie selon les sources entre 8 et 16 hommes<sup>277</sup>, il semblerait qu'en général la cellule dispose d'effectifs aux alentours<sup>278</sup> de 14 hommes<sup>279</sup>. On peut qualifier cette unité comme étant une sorte d'escouade. Suite à cela, 3 cellules forment une « unité », 3 « unités » forment un bataillon, 3 bataillons forment un régiment, 2 régiments forment une brigade, et enfin 3 brigades forment une division. Techniquement une division pour la Cagoule serait constituée de 2.000 hommes. Cela serait, pour une nomenclature militaire classique, plutôt l'équivalent d'une brigade ou régiment, avec des effectifs particulièrement faibles<sup>280</sup>. Même si cette organisation semble impressionnante, elle ne l'est que sur le papier, la constitution des brigades semblant bien inférieure au nombre qu'elles sont censées avoir

---

277 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 82.

278 *Le Populaire*, "Le complot fasciste" (J-M Hermann), 24 janvier 1938, p. 2.

279 Fontenay Fernand, *La Cagoule contre la France*, Paris, Éditions Sociales Internationales, 1938. p. 110.

280 Ray Michael, Encyclopedia Britannica. « Military unit », publié le 20 juillet 1998, mis à jour le 20 mai 2020. (Dernière consultation le 01/12/2020)

Lien : <https://www.britannica.com/topic/military-unit>

pour être considérées comme telles. Étant donné que l'O.S.A.R. était une organisation clandestine et qu'elle ne tenait pas de liste exhaustive de ses membres, il est difficile de savoir les effectifs exacts de la Cagoule. Beaucoup d'estimations les placent entre 12.000<sup>281</sup> et 2.500<sup>282</sup> hommes dans Paris. Deux éléments sont cependant certains. Aristide Corre note dans ses carnets, le 28 juin 1937, le faible nombre de troupes à la disposition de l'organisation <sup>283</sup>:

*« Des choses extrêmement importantes ont été débattues et nous avons pu toucher du doigt la grande faiblesse de nos effectifs dont les troupes de choc n'atteignent pas deux mille hommes. Au regard des masses communistes, c'est la classique goutte d'eau dans un océan. »*

À cela, il faut ajouter que les carnets d'Aristide font état de 1.241 adhérents dans la région parisienne<sup>284</sup>, ce qui semble indiquer que les effectifs de la Cagoule ne dépassent pas les 2.000 hommes au mois de novembre 1937, sauf si la Cagoule a eu une soudaine hausse de recrues. Les effectifs des brigades sont aussi inégalement répartis, selon Freigneaux Frédéric, aucune brigade n'atteindrait 300 hommes, certaines parvenant à peine à atteindre la centaine<sup>285</sup>.

Mais l'un des points des plus intéressants dans cette organisation, c'est l'unité de base de la Cagoule, la cellule. En effet, elle laisse apparaître à quel point l'organisation militaire de l'O.S.A.R. est proche d'un modèle militaire. On peut distinguer deux types différents de cellule, celles disposant d'armes lourdes collectives et ceux n'en disposant guère. Chaque cellule est constituée de deux hommes armés de pistolets-mitrailleurs, jouant le rôle d'un fusil-mitrailleur. Ils sont accompagnés de deux pourvoyeurs et deux voltigeurs ayant un fusil de chasse ou à verrou. Enfin, le groupe est accompagné de deux ou trois grenadiers munis de vingt-cinq grenades, dirigé par un chef et son adjoint. A la cellule s'ajoutent trois agents de liaison<sup>286</sup>. La cellule « lourde », reçoit trois ou quatre hommes supplémentaires, c'est-à-dire l'équipe nécessaire au maniement, soit d'une mitrailleuse lourde fixe, soit d'un fusil-

---

281 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 84.

282 Gerber François, *Mitterrand entre Cagoule et Francisque (1935 – 1945)*, Paris, Éditions de l'Archipel, 2016. p. 88.

283 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 97.

284 Freigneaux Frédéric, *Histoire d'un mouvement terroriste de l'entre-deux guerres : la "Cagoule"*, Mémoire de maîtrise d'Histoire : Histoire : Toulouse : Université Toulouse le Mirail, juin 1991. p. 93.

285 *Ibid.* p. 96.

286 Fontenay Fernand, *La Cagoule contre la France*, Paris, Éditions Sociales Internationales, 1938. p. 110.

mitrailleur au sens propre du terme<sup>287</sup>. Les troupes transportant et usant de ces armes, devaient être placées dans une compagnie spéciale attachée à une brigade, ou à défaut d'en atteindre le nombre, être une simple section attachée à une brigade<sup>288</sup>. Il est à noter que Tournoux J-R aurait acquis un document décrivant l'équipement d'une cellule « lourde »<sup>289</sup>, où l'équipe gérant la mitrailleuse ou « F.M Lourd » pour reprendre la désignation donnée, serait de sept hommes. Cependant, l'origine de ce document n'est pas donnée par l'auteur, qui plus est-il en contradiction avec les informations données par Fernand Fontenay<sup>290</sup>, journaliste de l'Humanité ayant fait une enquête sur la Cagoule en 1938. Ici, l'auteur de ce mémoire, préfère par prudence se fier à Fontenay. On retrouve ici une place importante donnée aux armes automatiques, qui était un des points importants de toute escouade de l'armée Française comme vu dans le précédent chapitre<sup>291</sup>. En fait, cette importance des armes automatiques, quelles que soit leur nature, se voit dans la haute priorité qui leur est donnée sur le champ de bataille pour la Cagoule, puisqu'a été donné comme consigne dans leurs manuels de toujours récupérer et utiliser l'arme automatique, même si il ne reste plus qu'un seul homme<sup>292</sup>.

D'ailleurs, étant donné le rôle central des pistolets-mitrailleurs dans la cellule, la quantité de munitions qui lui étaient allouées était élevée. La Cagoule avait effectivement pris en considération la chose, par l'achat massif de munitions de 9mm, environ 190.000 cartouches, soit environ 600 balles par armes<sup>293</sup>. Si l'on voulait être plus précis, 160 balles par Beretta, et environ 700 par MP18 ou 28. Les munitions, seraient dispersées entre les membres de l'escouade, principalement autour des pourvoyeurs et chargeurs, car ces munitions restent lourdes, 100 balles pouvant faire entre 1,2 et 1,4 kilos. Le fait que chaque escouade devait transporter presque 13 kilos de munitions démontre bien l'importance considérable placée sur les armes automatiques dans l'organisation militaire de la Cagoule. Mais aussi de façon intéressante, la dotation de munitions pour les cellules a été abordée par les chefs de la

---

287 Fontenay Fernand, *La Cagoule contre la France*, Paris, Éditions Sociales Internationales, 1938. p. 134.

288 *Ibid.* p. 133.

289 Tournoux J.-R., *L'Histoire secrète*, Paris, Éditions Plon, 1962. p. 305.

290 Fontenay Fernand, *La Cagoule contre la France*, Paris, Éditions Sociales Internationales, 1938. p. 110.

291 Othais, *Small arms of WW1 Primer 100 : U.S*, Chauchat 1918 [ vidéo en ligne ], Youtube, 03/07/2019. (Dernière consultation le 30/04/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=hRLJj84BHS8> (Timecode 20:09 – 30:00)

292 *L'Humanité*, "Nouvelles victimes du fascisme... " / "Tueurs de Français au service du grand patronat et de l'étranger" (Marcel Cachin), 27 janvier 1938, p. 8.

293 L'auteur de ce mémoire à répertorié environ 147 300 balles de 9mm Parbellum, 16.100 de 9mm Glisenti, et 354 kilos de balles de 9mm. En partant du principe que les 354 kilos de cartouches n'ont pas été comptées par la police, et qu'elles sont toutes des munitions de 9mm Parabellum de 14 grammes, la moyenne de nos jours, on ajoute alors 25 876 cartouches de 9mm.

Cagoule. Ils ont pris en compte le fait que leurs hommes soient peu expérimentés avec leurs pistolets-mitrailleurs, ce qui renforce l'idée que les hommes de la Cagoule ne savaient pas manier leurs armes automatiques. La solution qu'ils ont trouvée pour faire face à ce fait, était de rationner les munitions et prétendre qu'ils n'en recevront aucune autre, pour ainsi les forcer à faire attention à leurs tirs<sup>294</sup>.

Enfin, le « soldat » de base de la Cagoule ne manquait pas de matériel. Il en débordait même, puisque Aristide Corre s'inquiète du chargement de leurs soldats, étant entre 15 et 20 kilos<sup>295</sup>, pour les unités du génie transportant armes et munitions supplémentaires, et probablement des charges explosives et des outils de construction. Inutile de dire que la mobilité n'est pas de mise avec un tel équipement. Il est tout à fait logique que lors d'un assaut, on souhaite être le plus léger possible afin de se battre confortablement. Lorsque l'on part en campagne pour des combats prolongés en revanche, il est logique d'apporter du matériel plus lourd avec soi, ce que semble faire ici la Cagoule. Mais l'O.S.A.R. semblait considérer que les combats risquaient de durer longtemps, Aristide mentionne que les hommes de la Cagoule transporteraient des « couvertures », et que les compagnies d'armes lourdes seraient : « plutôt une section au moins dans les premiers jours. ». Il est étonnant que la Cagoule parte de ce principe, puisque pour Eugène Deloncle, le but de son organisation était de rapidement neutraliser son adversaire par la surprise, la rapidité et l'initiative<sup>296</sup> ; Il semblerait que les dirigeants de la Cagoule voulaient leur « armée », mais une véritable armée de campagne, pas une simple organisation paramilitaire, et cela incluait les outils et autres éléments encombrants qui seraient indispensables pour une armée régulière<sup>297</sup>.

Ainsi, on peut constater que la Cagoule copie en bien des points une organisation militaire, ceci dans son organisation et sa désignation des unités, mais celles-ci disposent d'effectifs fortement réduits par rapport à leurs désignations. La cellule est en grande partie organisée sur des escouades d'une armée, notamment avec la priorité maximale sur l'armement automatique, aussi bien en terme de maniement et de transport de munition. Mais

---

294 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 133.

295 *Ibid.*

296 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 93.

297 Manuel du gradé d'Infanterie, Ministère de la Guerre, 1<sup>er</sup> octobre 1939. p. 570.

cette organisation dans son ensemble laisse des questions qui sont encore non résolues, en particulier celle du choix de la Cagoule d'imiter fortement une organisation et un équipement militaire au point d'équiper ses propres hommes pour une campagne, alors que ces chefs voulaient une « troupe de choc » rapide. La Cagoule a prévu une organisation paramilitaire qui devait se battre pendant plusieurs jours malgré sa volonté d'une rapidité d'action, ce qui est contradictoire. Cette contradiction reste un mystère sans informations ou documents supplémentaires, quoiqu'il est tout à fait possible que la Cagoule ait décidé de s'inspirer d'un modèle avant de se préparer à tout autre chose, ce qu'elle fit avec ses ambitions de coup d'État.

## Chapitre 5 : Tactiques de combats de la Cagoule en milieu urbain

Avec un projet de coup d'État, la Cagoule ne pouvait qu'emprunter un chemin amenant à des combats. Elle a mis en place un trafic d'armes intensif pour se préparer à cette éventualité, elle a récupéré des centaines de fusils, importé des munitions et armes automatiques à l'international, tout cela pour se préparer à des combats. Cependant la Cagoule ne comptait pas se lancer dans un combat sans avoir une certaine planification, sans des doctrines et des tactiques de combat. Il semblerait que la Cagoule se soit fortement inspirée de l'armée française dans sa création d'une structure paramilitaire, mais aussi en s'inspirant d'un ouvrage nommé *L'insurrection armée*, ouvrage traitant du combat urbain réalisé par l'armée rouge ainsi que des militants communistes. Cet ouvrage permet de comprendre davantage certaines pensées de la Cagoule dans sa réflexion tactique militaire, mais aussi démontre le fait que la Cagoule ne s'inspire que partiellement de ces ouvrages. Accessoirement, la réflexion militaire de l'O.S.A.R. présente dans ses manuels démontre aussi des points intéressants quant au pragmatisme de l'organisation et sa froideur dans sa volonté de s'emparer du pouvoir. La question des tactiques de la Cagoule ne semble pas avoir été étudiée en profondeur par d'autres travaux sur la Cagoule, ou à défaut ne l'a abordé qu'en s'appuyant sur les manuels de combats de la Cagoule. Il a été fait mention que *L'insurrection armée* fut utilisé comme inspiration par Frédéric Monier, mais sans nuancer l'impact de cet ouvrage sur les tactiques de la Cagoule<sup>298</sup>. C'est pourquoi il semble opportun d'utiliser justement *L'insurrection armée* en comparaison avec les tactiques de la Cagoule pour essayer de nuancer l'impact de cet ouvrage sur l'organisation.

### A) Un usage de petites unités et un pragmatisme face aux civils

Dans sa volonté de réaliser son coup d'État, la Cagoule a préparé des plans pour réaliser ses ambitions. Cette ambition devait inéluctablement amener l'O.S.A.R. à une réflexion et à des doctrines sur le combat urbain, puisque la majorité des cibles de la Cagoule

---

<sup>298</sup> Monier Frédéric, *Le Complot dans la République, stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, Paris, Éditions la Découverte, 1998. p. 305-307.

se trouvait dans Paris. La question des doctrines, tactiques et organisation pour le combat urbain par la Cagoule, n'a jamais été abordé dans les précédents ouvrages sur la Cagoule, ou en tout cas en profondeur. Pourtant, ce sujet apporte des informations et considérations supplémentaires intéressantes dans la réflexion sur la Cagoule, notamment sur ses considérations envers les civils, et pour constater les inspirations du C.S.A.R. dans cette réflexion. Le journal *L'Humanité* avait publié le contenu d'un manuel de la Cagoule sur le combat urbain<sup>299</sup>, dévoilant de nombreuses informations intéressantes sur la doctrine de combat de l'organisation<sup>300</sup>. Le contenu de ce manuel, une fois analysé avec *L'insurrection armée*, ainsi que quelques éléments tirés d'un manuel de l'armée française, permettent de comprendre cette réflexion de la Cagoule sur le combat urbain, mais aussi son pragmatisme militaire.

Le combat urbain était tout simplement inévitable pour la Cagoule, le coup d'État devait se faire à Paris après tout et l'organisation avait réfléchi à ce problème. Pour être plus précis, il s'agit du 3ème bureau de l'organisation, s'occupant des « opérations militaires », bureau dirigé par deux lieutenant-colonels de l'armée française<sup>301</sup>. Ce sont donc des militaires français qui se sont occupé d'écrire la majorité des doctrines de combat de la Cagoule. Mais, ces plans ont été faits avant la Seconde Guerre mondiale, or les combats urbains au sens moderne du terme ne commencent véritablement qu'avec la Seconde Guerre mondiale, et plus précisément la bataille de Stalingrad. Il n'est pas à dire que le combat urbain n'avait jamais eu lieu avant, les villes ont toujours été des cibles de choix de par leur importance économique et politique<sup>302</sup>. La réflexion militaire par la France sur le sujet était limitée, l'armée française ne mentionnant même pas le mot « ville » ou « urbain » dans ses doctrines de combat, seulement le mot « village »<sup>303</sup>. La seule partie pouvant être considérée comme proche d'une doctrine sur le combat urbain, « Combat dans les localités » reste limitée, elle ne fait que 2 pages et insiste

---

299 *L'Humanité*, "Nouvelles victimes du fascisme... " / "Tueurs de Français au service du grand patronat et de l'étranger" (Marcel Cachin), 27 janvier 1938, p. 8.

300 Toute note de bas de page concernant ce document, se fera sous la forme de citation, sans rappeler la source par soucis de clarté envers le lecteur.

301 *L'Humanité*, "Le complot contre le pays" / "Le complot contre le pays" (Lucien Sampaix), 2 février 1938, p. 1-2.

302 DiMarco Louis, *Concrete Hell, urban warfare from Stalingrad to Iraq*, Oxford, Osprey Publishing, 2012. p. 14.

303 Manuel du gradé d'Infanterie, Ministère de la Guerre, 1<sup>er</sup> octobre 1939.

Le mot « ville » n'apparaît que pour parler de la tenue d'un officier et soldat en ville, « urbain » n'est jamais mentionné, et « bâtiment » n'est mentionné que pour des démolitions et la reconnaissance d'un village.

plus sur le fait d'éviter le combat dans la localité<sup>304</sup>. Par conséquent, la Cagoule usait d'une technique se rapprochant d'unités militaires standards, mais tentait également d'innover et de tirer les leçons d'autres sources, notamment de *L'insurrection armée*, ouvrage expliquant d'ailleurs<sup>305</sup>:

« *C'est dans la guerre en rase campagne et pendant les opérations de jour que la force de l'armée régulière se manifeste le mieux. Le combat à l'intérieur des villes réduit sensiblement le champ d'utilisation de ses moyens, tout particulièrement la nuit, et entrave la direction des diverses unités. Pour cette raison, la tactique des opérations à l'intérieur des villes, principalement en cas d'insurrection, diffère fortement de la tactique ordinaire de l'armée régulière.* »

C'est pourquoi analyser attentivement les différentes tactiques, mais surtout plus tard la stratégie opérationnelle de la Cagoule, permet de comprendre davantage la réflexion militaire de la Cagoule pour la réalisation de son projet de coup d'État.

Pour continuer, il faut reprendre l'organisation de la cellule, car il faut noter que cette organisation (ainsi que son armement), est une sorte de mélange entre les doctrines standards de l'armée Française avec des méthodes tirées de *L'insurrection armée*. Le fait est que contrairement à un combat en terrain ouvert, où les actions sont souvent effectuées au niveau divisionnaire ou régimentaire, le combat dans une zone urbaine se fait plutôt au niveau de petits groupes<sup>306</sup>. Les cellules devaient être employées à l'échelle « d'unité », ceci afin de les rendre plus faciles à manœuvrer et coordonner. L'O.S.A.R. a préparé avec un certain soin l'organisation et l'armement des cellules, en leur fournissant du matériel mais aussi une organisation qui les rendrait aussi flexibles que possible sur le champ de bataille. Mais le point le plus important sur le sujet reste la quantité importante de grenades dont disposait la Cagoule. L'efficacité de la grenade en combat rapproché avait déjà été reconnue durant la Première Guerre mondiale, où cette arme prit une place de plus en plus importante, au point d'en devenir l'une des bases pour les assauts de l'armée française avec le F.M<sup>307</sup>. Parlant de ce

---

304 Manuel du gradé d'Infanterie, Ministère de la Guerre, 1<sup>er</sup> octobre 1939. p. 772–774.

305 Neuberg.A, *L'insurrection armée*, Bordeaux, Éditions RaDAR, 2019. p. 251.

306 Desh Michael, *Soldiers in cities: Military operations on urban terrain*, Strategic Studies Institute, octobre 2001. p. 18.

307 Manuel du gradé d'Infanterie, Ministère de la Guerre, 1<sup>er</sup> octobre 1939. p. 484.

type d'explosifs, il est d'ailleurs intéressant de constater que l'armée française avait envisagé que les combats urbains seraient un terrain propice pour les grenades<sup>308</sup>. La Cagoule semble avoir pris cette considération dans sa réflexion, car elle a fait de la grenade et de l'arme automatique sa base pour le combat urbain<sup>309</sup>. Il semblerait qu'ici la Cagoule ait décidé de reprendre à son compte les leçons tirées par l'armée française durant la Première Guerre mondiale

Concernant sa doctrine à l'échelle d'unités plus large, la Cagoule prévoyait que les différentes opérations ne seraient pas gérées par des unités plus larges qu'une compagnie<sup>310</sup> (environ 100 à 250 hommes), c'est-à-dire un « bataillon » de la Cagoule (environ 150 hommes). Dans le combat urbain, les transmissions ne sont pas aisées, pas seulement au niveau des communications radios, mais aussi dans la gestion des troupes en général, problème qu'a bel et bien reconnu la Cagoule<sup>311</sup>:

#### **« Inconvénients et avantages du combat dans les agglomérations »**

*INCONVENIENTS :*

*Conduite de la troupe difficile.*

*Organisation des transmissions difficile.*

[...]

*Coordination des actions des divers détachements souvent difficile »*

Ce choix de commander les troupes principalement au niveau d'une compagnie, semble inspiré par *L'insurrection armée* car cet ouvrage explique que commander des troupes en combat urbain au-delà du niveau d'un bataillon (entre 300 et 1.200 hommes) est illusoire<sup>312</sup>. Il n'est pas à dire que les compagnies seraient indépendantes, mais il faut plutôt voir ici que les missions sont données à des compagnies qui sont libres de choisir comment accomplir leurs tâches, car toute opération à un niveau plus élevé serait chaotique et mal coordonnée.

---

308 *Ibid.* p. 772.

309 « L'arme principale du combat de rue est l'infanterie pourvue d'armes automatiques et de grenades. ».

310 « En principe la compagnie est l'unité qui est choisie pour résoudre une opération. ».

311 *L'Humanité*, "Nouvelles victimes du fascisme... " / "Tueurs de Français au service du grand patronat et de l'étranger" (Marcel Cachin), 27 janvier 1938, p. 8.

312 Neuberg.A, *L'insurrection armée*, Bordeaux, Éditions RaDAR, 2019. p. 251.

Il est d'ailleurs important de se souvenir d'un autre point qui avait été prévu concernant l'organisation des troupes, les hommes de liaison. La désignation d'hommes de liaison comme un rôle spécifique, semble avoir été inspirée par l'armée française, mais avec quelques modifications. L'homme de liaison dans l'armée française, est un membre d'une escouade désigné pour régulièrement rapporter à une autre unité les mouvements, actions et la position de la sienne pour assurer une coopération entre unités<sup>313</sup>. Cependant, la Cagoule a désigné des hommes devant spécifiquement remplir ce rôle. Normalement, il s'agit d'un rôle temporaire donné à un membre d'une escouade<sup>314</sup>, et c'est un rôle qui peut également être provisoire dans l'organisation de l'O.S.A.R.<sup>315</sup>, mais ici la Cagoule dévie de la doctrine standard en donnant ce rôle en permanence à quelques membres. Leur rôle dans un combat urbain où il est difficile de communiquer par radio ou T.S.F, devait être crucial ; à la fois dû à la faible disponibilité de ce type de communication, mais aussi que les services civils, notamment le téléphone, seraient rapidement coupés. Une idée de la Cagoule fut l'installation rapide de groupes de transmissions entre les différents QG ainsi que les différentes unités pour contrer les problèmes de transmission. Cette action semble avoir été inspirée par un exemple donné dans *L'insurrection armée*, une insurrection en Chine en 1927<sup>316</sup>, elle fut l'un des premiers actes pris par les dirigeants des insurgés pour pouvoir correctement diriger leurs troupes. Cette même action était une haute priorité dans les plans de la Cagoule, puisque l'organisation insiste dans son manuel sur une rapide installation de postes de commandements reliés par téléphone au mieux, ou par patrouilles et hommes de liaison<sup>317</sup>. L'idée de ce type de liaison, au-delà d'offrir une coopération rapprochée entre les différents groupes de combat, était de rapidement faire remonter des informations acquises sur le terrain pour pouvoir les exploiter dans les plus brefs délais. Or plus l'information est récente, plus elle est utile aux différents échelons de commandement<sup>318</sup>, car dans une ville les changements de situation peuvent rapidement arriver<sup>319</sup> :

---

313 Manuel du gradé d'Infanterie, ministère de la Guerre, 1<sup>er</sup> octobre 1939. p. 465.

314 *Ibid.* p. 462.

315 *L'Humanité*, "Nouvelles victimes du fascisme... " / "Tueurs de Français au service du grand patronat et de l'étranger" (Marcel Cachin), 27 janvier 1938, p. 8.

316 Neuberg.A, *L'insurrection armée*, Bordeaux, Éditions RaDAR, 2019. p. 190.

317 « b) ORGANISATION DU SECTEUR CONQUIS : Organiser dès que possible des Commandements bien déterminés. Établir une Liaison intime entre ces commandements (si possible téléphone, patrouilles, etc...) »

318 Neuberg.A, *L'insurrection armée*, Bordeaux, Éditions RaDAR, 2019. p. 310.

319 *Ibid.* p. 315.

*« Sans une liaison, ou avec une liaison défectueuse, les événements se dérouleront spontanément, de façon désordonnée et improvisée, sans que la direction puisse exercer sur eux une action consciente.*

[...]

*Le Plan et le relief de la ville, la nécessité de combattre par petits groupes, la dispersion de ces petits groupes, rendent extrêmement difficile la bonne organisation de la liaison dans le combat de rues. »*

Ainsi la Cagoule semblait vouloir s'assurer d'avoir une ferme compréhension des combats lors du lancement du coup d'État, en s'assurant que chaque groupe puisse avoir une liaison entre eux, puis de « l'unité » à son quartier général, et ainsi de suite jusqu'au plus hauts échelons de commandement. Cette méthode semble être un mélange entre les méthodes décrites par l'insurrection armée, avec un système militaire proche de l'armée française, en particulier les escouades et ses hommes de liaison.

Cependant, il y a un point qui est important dans la doctrine de combat de la Cagoule, et qui révèle le pragmatisme extrême de la Cagoule avec sa gestion de la population civile durant les combats. Le théâtre d'opération principal aurait certainement été Paris peuplée par des centaines de milliers d'habitants, qui seraient des spectateurs du coup, voire même des acteurs indirects. La Cagoule semble ne pas avoir trop réfléchi sur la gestion des civils dans la préparation du coup, puisqu'il n'est pas mentionné l'attitude à avoir envers eux, outre le fait qu'il fallait leur confisquer leurs armes<sup>320</sup>. Cependant, il est clair que l'organisation n'avait aucun problème avec l'idée de les sacrifier et de causer des dommages collatéraux. Pour être plus précis, il y a deux éléments qui supportent cette notion, le premier étant que la Cagoule avait donné pour consigne d'abattre quiconque tiendrait une arme, ou devait être pris en otage<sup>321</sup>. Bref tout homme ou femme désirant défendre son appartement, son immeuble ou même ses proches, en tenant son pistolet de veste ou de poche, serait une personne à éliminer sans sommation ni considération de savoir s'il s'agit ou non d'un combattant. Il est difficile de savoir combien de Français, et surtout de parisiens, disposaient d'une arme vers la fin des années 30, une étude sur la saisie des armes civiles françaises par les allemands en 1940 aiderait certainement à une meilleure compréhension. Cependant, en prenant en compte le fait

---

320 « [...], confiscation des armes des « civils » ; [...] ».

321 « [...] ; tout individu trouvé une arme à la main est fusillé : prise d'otages. ».

que la possession d'armes était alors légale en France, que les « souvenirs » de la Première Guerre mondiale semblaient monnaie courante et enfin qu'en 2017 près de 20 Français sur 100 disposeraient d'une arme à leur domicile, armes illicites comprises<sup>322</sup>, il est à se demander si une partie non négligeable de la population parisienne à l'époque était armée. Il semble difficile d'estimer combien de Français étaient armés dans les années 30, car les Français n'étaient pas toujours enclins à suivre la législation sur les armes à feu aussi bien sous le gouvernement d'avant-guerre que d'occupation<sup>323</sup>. Mais l'un des points les plus importants concernant les civils et la Cagoule, c'est qu'au-delà du fait que l'organisation ne distinguait pas le civil souhaitant se défendre, du combattant, elle n'avait également que faire des dommages collatéraux. En effet, comment penser autrement lorsque la Cagoule considérait que la confirmation qu'un ennemi se trouvait dans une cave n'était pas nécessaire pour y jeter une grenade<sup>324</sup>? Inutile de dire que les dommages collatéraux seraient importants, puisque chaque homme armé était considéré comme une menace à éliminer, que les civils pouvaient être armés, et que chaque ouverture « suspecte » était une cible valide pour l'envoi d'une grenade. On peut donc affirmer que la Cagoule semblait ne pas se soucier outre mesure de la vie des civils qui risquaient d'être impliqués dans sa tentative de coup d'État ; mettant en priorité un pragmatisme militaire pour réaliser ses fins plutôt que de se soucier des vies civiles.

Dans tous les cas on peut affirmer que la Cagoule avait une approche quant à son organisation des troupes qui était inspirée par l'organisation de l'armée française, ainsi que des « leçons » tirées de *L'insurrection armée*. Le fait d'agir principalement par des petites unités, elles-mêmes constituées de troupes reliés par des hommes de liaison rapportant constamment des informations entre unités et échelons de commandement sont une synthèse de ces deux modèles d'inspiration. Mais on constate également le sérieux manque de considération pour les pertes civiles ainsi que les dommages collatéraux qu'acceptait la Cagoule dans sa réflexion sur le combat urbain. Cette volonté de ne pas distinguer le civil

---

322 Alpers Philip, Michael Picard et Clara Mourlevat, GunPolicy.org. « France — Faits, chiffres et lois sur les armes à feu ». Sydney School of Public Health, The University of Sydney, 9 juin 2020.

Lien : <https://www.gunpolicy.org/fr/firearms/region/france>

323 Halbrook Stephen, *Gun control in nazi-occupied France : Tyranny and resistance*, Oakland, Independent Institute, 2018. p. 27.

324 « Les grenadiers et le voltigeur [...] dirigés par le chef de groupe doivent être prêts à jeter des grenades dans les caves et toutes ouvertures suspectes. ».

désirant se défendre du combattant, ainsi que la possibilité donnée d'user des grenades sans se soucier des potentiels civils impliqués, démontre un pragmatisme militaire extrême.

## B) La primauté d'une inspiration militaire régulière sur la littérature d'insurrection de la Cagoule

La Cagoule s'est manifestement inspiré de *L'insurrection armée* dans sa réflexion sur le combat urbain, en plus des doctrines et de l'organisation de l'armée française. Pourtant après lecture du manuel de la Cagoule, ainsi que *L'insurrection armée*, on constate que la réflexion de la Cagoule dévie en plusieurs points de ce-dernier ouvrage. En fait, il semblerait que la Cagoule n'était pas tout à fait prête à complètement suivre les différentes « leçons » données par cet ouvrage, et conservait malgré tout un esprit proche de celui d'une armée de campagne. La Cagoule n'a pas copié *L'insurrection armée*, mais a inclus une partie de ses enseignements seulement. Lorsque l'on compare ce que prône cet ouvrage avec les méthodes de la Cagoule décrites dans ses manuels de combat, la constatation est assez claire.

La Cagoule expliquait dans ses manuels que les toits avaient un rôle secondaire et plus occasionnel, plutôt qu'un véritable outil pour le combat urbain. L'usage du toit de bâtiment n'était que pour deux occasions distinctes. La première serait l'échec de la sécurisation de la cage d'escalier d'un immeuble, une équipe serait alors chargée de passer par le toit de l'immeuble voisin pour éliminer les défenseurs<sup>325</sup>. Dans le deuxième cas, le toit devait être utilisé en guise de point de surveillance et de poste de garde, suite à la prise et l'occupation d'un immeuble<sup>326</sup>. L'organisation semblait considérer que les embuscades devaient se faire avant tout au niveau des rez-de-chaussée pour effectuer des tirs rasants à très courte portée<sup>327</sup>. La Cagoule semble également reléguer au second plan l'utilisation des étages comme positions de tir de façon générale. Elle ne considérait l'utilisation des étages que dans un cadre défensif, son utilisation se trouvant dans un paragraphe dédié à la défense, mais également dans le but précis d'ouvrir le feu sur les unités derrière la force attaquante, et

---

325 « Si la résistance ennemie se révèle trop importante et rend l'accès de l'escalier impossible, il faudra que des grenadiers progressent par les toits voisins de façon à pouvoir s'introduire par le haut dans l'immeuble envisagé. ».

326 « Lorsqu'un pâté de maison se trouvera situé à l'extrémité d'un îlot formant saillant, il faudra occuper le toit de ce saillant :

a) « Pour observer et pouvoir renseigner sur les mouvements de l'ennemi. »

b) « Pour empêcher une infiltration de l'ennemi dans les immeubles faisant partie de ce saillant. ».

327 « 3° Le combat se fera en principe à hauteur de la chaussée pour obtenir la plus grande rasance possible de tir. ».

uniquement avec une arme automatique<sup>328</sup>. Il est étonnant que la Cagoule n'ait pas voulu utiliser les toits et les étages à d'autres effets, puisque *L'insurrection armée* insistait sur le fait que les toits d'immeubles offrent des avantages considérables, en particulier pour des embuscades, en prenant pour exemple l'insurrection de Hambourg en 1923<sup>329</sup> :

« La police perdit pendant toutes les opérations environ 60 tués et un grand nombre de blessés. Du côté des insurgés, il y eut 4 ou 6 tués (le nombre de blessés n'est pas connu). [...].

*La faible pertes des insurgés s'explique par leur habile tactique de barricades, leurs positions sur les toits et les balcons, et en général dans des endroits bien abrités. »*

Or la Cagoule semblait considérer que les « endroits bien abrités » étaient secondaires dans la tactique de combat urbain, et que la rue en elle-même était le théâtre principal des opérations, ainsi que la base du combat urbain<sup>330</sup>, ceci en opposition partielle avec ce que prône *L'insurrection armée*<sup>331</sup>. La majorité des techniques de combat fournies, concernent la possibilité d'un combat dans une rue, particulièrement les protocoles d'engagement de forces ennemies ainsi que les formations de combat. La Cagoule prévoyait que les approches par les « unités » se feraient principalement en trois groupes, deux constitués par les chefs, les fusiliers et les grenadiers, l'autre serait constitué des armes automatiques. Il est intéressant de constater que ces groupes devaient avoir leurs armes chargées seulement s'ils n'étaient pas couverts<sup>332</sup>, ce qui semble être une idée reprise de l'armée française, car la doctrine standard était de ne charger les armes qu'au moment d'attaquer, ou de s'approcher de l'ennemi<sup>333</sup>. Bref, les deux premiers groupes devaient engager le combat, puis laisser le troisième groupe le rejoindre pour offrir la puissance de feu nécessaire pour éliminer l'ennemi<sup>334</sup>. Il est d'ailleurs

---

328 « Les étages, lorsque les immeubles donneront une vue lointaine sur des voies obligatoirement empruntées par l'ennemi, seront occupés. Atteindre les arrières de l'ennemi, même par tir fichant dans ce cas particulier, car l'effet est très démoralisant [...]. Cette mission ne devra bien entendu être confiée qu'aux armes automatiques. ».

329 Neuberg, A, *L'insurrection armée*, Bordeaux, Éditions RaDAR, 2019. p. 134.

330 « Le combat dans les agglomérations se caractérise par l'attaque ou la défense de défilés (toutes voies de communication) ».

331 Neuberg, A, *L'insurrection armée*, Bordeaux, Éditions RaDAR, 2019. p. 134–138 et 302–303.

332 « b) APPROCHE NON COUVERTE

Armes approvisionnées (cran de sûreté s'il y a lieu) ».

333 McCollum Ian, *The First Modern Military Rifle : The Modele 1886 Lebel*.

[ vidéo en ligne ], Youtube, 05/12/2017. (Dernière consultation le 26/11/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=9yM68YFzRGY> (Timecode : 23:00 – 23:45)

334 « Inculquer à la troupe que dans la prise de contact, c'est en principe le demi-groupe fusiliers-mitrailleurs qui se porte à hauteur des grenadiers voltigeurs et non les grenadiers voltigeurs qui se replient à hauteurs des

intéressant de constater que les deux groupes de front devaient laisser le centre de la rue libre pour les armes automatiques<sup>335</sup>, mais surtout que le fait de trouver le meilleur emplacement de tir devait se faire à tout prix, quitte à mettre en danger le personnel manipulant l'arme<sup>336</sup>. Au-delà du fait que cela renforce l'idée que la Cagoule était d'un extrême pragmatisme militaire en mettant ainsi en danger ses propres hommes ; la Cagoule semble ne pas avoir encore une fois suivi l'un des conseils de *L'insurrection armée*, de cacher les armes automatiques, car elle sont toujours la cible principale de l'ennemi<sup>337</sup>. Il suffit de constater les pertes des mitrailleurs anglais pendant la Première Guerre mondiale, pour comprendre à quel point les mitrailleurs sont une cible principale<sup>338</sup>. Même s'il est à parier que, tout comme l'armée française, les autres individus devaient couvrir l'arme automatique<sup>339</sup>, il reste étonnant de voir à quel point l'efficacité de l'arme automatique prend le pas sur la vie de son porteur.

Ainsi, on constate que la Cagoule ne souhaitait pas suivre toutes les considérations tactiques données par *L'insurrection armée*, principalement l'exploitation des bâtiments. La Cagoule semble avoir partiellement considéré l'idée de destruction d'une cloison dans ses techniques, puisqu'il est envisagé le perçage de trous dans les plafonds pour lâcher des grenades sur les ennemis<sup>340</sup>. Mais malgré tout, la Cagoule semble ne pas avoir totalement copié *L'insurrection armée*, mais s'en est plutôt inspiré en choisissant les « leçons » qu'elle désirait tirer de l'ouvrage. Ceci semble démontrer que la Cagoule n'avait pas une réflexion avancée sur le combat urbain, elle conservait une vision proche de celle d'une armée de campagne malgré les conseils donnés par leur ouvrage de référence sur le sujet. Il semblerait que la Cagoule usait en priorité dans ses réflexions sur le combat urbain, celles de l'armée française plutôt que celles de *L'insurrection armée*, ou en tout cas que le « 3ème Bureau » de la Cagoule privilégiait les doctrines qu'il connaissait déjà.

---

fusilliers-mitrailleurs. ».

335 « Aucune progression dans le milieu de la rue qui doit rester absolument libre pour le tir de l'arme automatique. ».

336 « Il (le chef d'escouade) devra rechercher autant que possible un emplacement de tir qui lui permettra de battre efficacement l'objectif fixé avec le plus de rasance possible [...]. La protection du personnel ne devant intervenir qu'en second plan. ».

337 Neuberg,A, *L'insurrection armée*, Bordeaux, Éditions RaDAR, 2019, p. 333.

338 Othais, Small arms of WW1 Primer 84 : British Vickers Mk1 [ vidéo en ligne ], Youtube, 04/12/2018. (Dernière consultation le 30/04/2020)

Lien : [https://www.youtube.com/watch?v=JMinxb2j\\_P8](https://www.youtube.com/watch?v=JMinxb2j_P8) (Timecode 38:00 – 38:22 et 40:20 – 40:40)

339 Manuel du gradé d'Infanterie, Ministère de la Guerre, 1<sup>er</sup> octobre 1939. p. 727.

340 « En cas de nécessité, percer les plafonds et nettoyer par jet de grenades. ».

## Chapitre 6 : Les stratégies de la Cagoule pour s'attaquer à ses ennemis et prendre le pouvoir

Les conceptions tactiques de la Cagoule dans sa formation de son organisation paramilitaire s'inspira en partie de *L'insurrection armée*, mais aussi et surtout de l'armée française, une armée de campagne. Dans sa conception militaire stratégique, la Cagoule a pour ainsi dire pris à contre-pied les différents conseils et observations faits par *L'insurrection armée*, se concentrant davantage sur le modèle d'une armée régulière pour réaliser son coup d'État. Mais dans cette stratégie mise en place par la Cagoule, on constate également des objectifs qui démontrent qu'elle ne voulait pas simplement réaliser un coup d'État. En fait, elle voulait s'attaquer à la gauche de façon générale, principalement le Front Populaire et les institutions républicaines, mais aussi s'attaquer à des personnes ou des journaux représentant la gauche. D'autres objectifs étaient également envisagés par la Cagoule, en particulier les différents services de Paris, ces objectifs étaient clairement inspirés par l'un des ouvrages de référence pour les chefs de la Cagoule, *Technique du coup d'État* écrit par Curzio Malaparte. Même si cet ouvrage influença grandement l'O.S.A.R. son rôle était également en partie à nuancer, en particulier en revoyant les objectifs de la Cagoule, par rapport aux « leçons » données par Curzio Malaparte sur la prise d'un État. L'organisation de l'armement, la distanciation avec *L'insurrection armée*, ainsi que le choix des objectifs de gauche, n'ont pas été abordés jusqu'alors par les précédents ouvrages sur la Cagoule. En revanche, le livre de Curzio Malaparte est un véritable passage obligé pour toute recherche sur la Cagoule, et il y a peu d'éléments qui n'ont pas déjà été utilisés. Cependant, un renouveau de la réflexion et de la considération qu'il faudrait apporter à la place de cet ouvrage sur la Cagoule semble de mise, ce qui se fera aussi dans le chapitre suivant, mais en partie dans celui-ci. Les informations et enquêtes faites par la presse à l'époque apportent quelques informations sur les différents sur les objectifs de la Cagoule ainsi que l'organisation de son armement, et *L'insurrection armée* sur la conception stratégique militaire de la Cagoule. Concernant *Technique du coup d'État*, il s'agit plus ici d'une forme de relecture détaillée des liens entre la Cagoule et cet ouvrage, et un début de reconsidération sur son rôle dans l'organisation, avant le prochain chapitre.

## A) Organisation de l'armement et distanciation entre la Cagoule et *L'insurrection armée* sur le plan stratégique

Avec les tactiques et l'armement de la Cagoule étudiés, il semble opportun de passer au niveau supérieur de planification militaire de l'organisation en abordant le niveau stratégique. Avec celui-ci viennent la question de l'organisation logistique du matériel acquis par la Cagoule ainsi que la façon dont elle voulait répartir cet armement parmi ses troupes, mais aussi comment l'O.S.A.R. comptait répartir ses hommes dans le coup d'État. La question de l'organisation des armes est principalement pour apporter des informations supplémentaires sur le sujet, en revanche celle de la répartition de l'armement et des troupes est une continuation de la question de l'inspiration de la Cagoule de *L'insurrection armée*. Ces deux dernières questions n'ont pas été étudiées par les précédents ouvrages sur la Cagoule, principalement du fait que pour la répartition des armes et hommes, *L'insurrection armée* n'a pas été grandement étudiée ou était indisponible. Pour l'organisation de l'armement, les informations se trouvaient dans les journaux et les archives de la Sûreté Nationale, deux sources jusqu'alors laissées de côté. L'organisation de la Cagoule démontrait une volonté de régulariser et de ranger armes et munitions sur mesure, par rapport aux armes, et cette répartition de l'armement et des troupes par la Cagoule indique qu'elle ne s'est inspiré qu'en partie de *L'insurrection armée* pour l'élaboration de sa stratégie.

Même si l'O.S.A.R. disposait de lieux de stockage, il ne pouvait simplement laisser les armes au sol et les munitions en vrac, quoique cela se fit également. Les différents dépôts de la Cagoule étaient, comme il a été vu auparavant, emplis d'armes et de munitions en tout genre pour armer ses troupes. Afin de stocker ces armes et munitions, ainsi que ces grenades, l'O.S.A.R. a commandé une grande quantité de caisses de plusieurs dimensions et formes pour pouvoir y stocker ses matériels. Certaines de ces caisses ont été fabriquées auprès de monsieur Jean Tailleur<sup>341</sup>, fabricant de caisses et cartons à Paris, il fut contacté pour la construction de caisses une première fois le 22 mai 1937. Cette commande était de 30 caisses en bois renforcées de fer blanc à l'intérieur, une deuxième commande de 57 caisses fut faite le 22 juin 1937 avec quatre dimensions différentes. La dernière commande fut faite le 15

---

341 AN F/7/14674 Procès-verbal d'audition de Tailleur Jean par le commissaire Macé Pierre, 28 décembre 1938.

novembre 1937 pour 40 autres cartons. Il est difficile de dire précisément à quoi devaient servir les différentes caisses, les dimensions étant assez nombreuses et variées. Cependant deux éléments sont certains. Premièrement, la Cagoule a commandé des caisses ayant à un centimètre près, la même longueur que les fusils dont ils disposaient, 7 caisses pour être précis<sup>342</sup> ; 25 caisses pouvaient accueillir des carabines<sup>343</sup>, et toutes les autres caisses peuvent être utilisées au stockage des pistolets mitrailleurs et Beretta M1918/30<sup>344</sup>. Bien entendu l'intégralité de ces caisses pouvait être utilisée pour le stockage des munitions exclusivement, ce qui ne sera jamais certain ; en revanche les caisses de monsieur Tailleur n'ont pas été utilisées pour le stockage des grenades, elles provenaient d'une autre caisserie de la région parisienne de par le bois utilisé ainsi que l'uniformité des caisses. Il est presque certain que dans ces caisses, la première commande datant du 22 mai, était destinée au stockage des pistolets-mitrailleurs, puisque durant la perquisition du 2 Rue Rotrou, ces armes étaient stockées dans des caisses en bois « zinguées »<sup>345</sup>, hors le zinc ressemble à première vue au fer blanc, matériel utilisé pour les 30 premières caisses commandées. On constate déjà ici une volonté de fabriquer des moyens de stockage sur mesure, mais aussi que cette volonté fut assez tardive, puisque la commande fut faite six mois avant le début des découvertes des arsenaux de la Cagoule par la police au mois de novembre. Les quantités d'armes dans les dépôts de la Cagoule au mois de mai sont incertaines, cependant il faut noter que de nombreuses caisses furent commandées, et sur mesure, indiquant que manifestement elle disposait déjà de nombreuses armes à stocker. Qui plus est, le 27 mai, soit cinq jours après la commande des caisses, Aristide Corre était chargé de trouver un nouveau lieu de stockage, et il le trouva à Rueil<sup>346</sup>. Il semblerait donc que la Cagoule commençait à avoir de sérieux problèmes de stockage d'armes au mois de mai 1937.

Deuxièmement, la Cagoule semble avoir eu l'idée de standardiser son stockage d'armes pour une distribution rapide dans les cellules. Durant les perquisitions au boulevard de Picpus ont été retrouvés 30 cartons gris<sup>347</sup> garnis de 5 armes avec leurs munitions dans des

---

342 7 caisses faisaient 132 cm de long, un fusil Français faisant 1m31 ou 32, et étant le type de fusil le plus long dans l'arsenal de la Cagoule.

343 25 caisses faisaient 112 cm de long, une Karabiner 98 AZ la carabine la plus longue dans l'arsenal de la Cagoule, faisait environ 1,10 m.

344 Les caisses faisant toutes plus de 81 cm, qui est la longueur d'un MP18 ou 28.

345 *L'Humanité*, « Complot armé contre le peuple" (p. L Damar), 19 novembre 1937, p. 2.

346 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 72.

347 *Le Populaire*, "Le complot fasciste" (Jean-Maurice Hermann), 17 décembre 1937, p. 3.

musettes, un Beretta M1918/30, un MP18 ou 28, deux fusils à verrou et un de chasse<sup>348</sup>. Ces cartons étaient désignés par deux lettres « C.C »<sup>349</sup>, le journal *Le Populaire* l'interprétant comme « Carton de Cellule », ce qui serait possible au vu de l'armement de ces dernières, il en serait proche en tout cas. Il n'est pas certain que ces cartons étaient la dernière commande passée auprès de monsieur Tailleur, le 15 novembre 1937, car monsieur Tailleur a reconnu que les caisses saisies dans les perquisitions étaient de sa fabrique, mais le document du témoignage a été endommagé, et laisse planer un doute sur les cartons. Malgré tout, le stockage ne se faisait pas nécessairement de façon parfaite. Si les armes semblent avoir été traitées avec un certain respect pour une conservation à longue durée et une identification convenable simplement en regardant les dimensions de la caisse, on ne peut en dire autant pour les munitions. En fonction des dépôts, le stockage des munitions semble varier, les munitions pouvaient être dans des caisses, mais aussi mises dans des récipients de fortune comme des bidons d'huile ou même des bouteilles en verre<sup>350</sup>. Le fait que les munitions soient parfois en vrac, ou que le type de munitions soit difficile à distinguer l'un de l'autre, parfois par l'absence de marquage sur les balles<sup>351</sup>, pouvait aisément amener à des problèmes de fonctionnement sur le terrain<sup>352</sup>, la majorité des munitions étaient identifiable, mais le risque restait présent.

Pour commencer à étudier la stratégie de la Cagoule, il faut s'assurer de connaître et comprendre les actions de la Cagoule allant dans le sens de la création d'une stratégie. Un des points importants dans la stratégie de la Cagoule, fut une reconnaissance approfondie de son adversaire et de façon plus générale des objectifs. Même si la stratégie générale de la Cagoule n'a pas été clairement découverte, probablement dû à la nature secrète de l'organisation ainsi que la perte inévitable de documents au fil des années ; il semblerait que la Cagoule ait fait un travail approfondi sur ce sujet, la majorité de leurs cibles avait été étudiée en détail<sup>353</sup>. Chacun des objectifs prévus avait été mis en schéma sur des cartes, certaines prévoyant même les emplacements où s'engageraient probablement des fusillades. Cela s'étend également aux

---

348 *Le Populaire*, "La découverte de l'arsenal de guerre civile" (Jean-Maurice Hermann), 16 décembre 1937, p. 2.

349 *Le Populaire*, "Le complot fasciste" (Jean-Maurice Hermann), 18 décembre 1937, p. 2.

350 Voir illustration n°4.

351 *L'Humanité*, « Complot contre la République » (p. L Darnar), 20 novembre 1937, p. 2.

352 Le fait est que durant les perquisitions, la police n'aurait pas réussi à identifier environ 354 kilos de munitions de 9mm, soit environ entre 26 000 et 29 000 cartouches, ainsi que 4 825 autres balles de 9mm. Ainsi sur environ 195 000 balles de 9mm, c'est à minima environ 30 000 cartouches qui n'ont pas été identifiées, soit 15 % des munitions saisies.

353 *Le Populaire*, "Le complot fasciste" (André Botta et Albert Lamboray), 24 novembre 1937, p. 2.

objectifs plus restreints comme des appartements d'hommes politiques<sup>354</sup>. Ce type de reconnaissance est décrit par *L'insurrection armée*, et il semblerait que la Cagoule s'en soit justement inspiré pour l'utilisation de cette stratégie<sup>355</sup>. Cependant, un autre ouvrage dont s'est inspiré la Cagoule avait également insisté sur le sujet, *Technique du coup d'État* de Curzio Malaparte<sup>356</sup>. Il est à constater également que la Cagoule semble s'être aussi inspiré de ce dernier ouvrage qui n'a pas oublié la présence des égouts dans la ville pour pouvoir rapidement se déplacer<sup>357</sup>. En effet, l'usage des égouts pour un déplacement rapide s'était déjà vu lors de la préparation du coup d'État de Trotsky en 1917 décrit par Malaparte, ce dont s'inspirait la Cagoule<sup>358</sup>. Si les rues étaient utilisées avant tout dans un esprit et une pensée tactique pour la Cagoule, il semblerait que ce soit avant tout une utilisation stratégique à laquelle pensait l'O.S.A.R pour le rôle des égouts ; les hommes de la Cagoule devaient emprunter les égouts pour arriver à la grande majorité de leurs objectifs, il n'était pas prévu de combat dans ces derniers. Le guidage dans les égouts et catacombes devait se faire soit par des signes inscrits sur les murs ou le sol<sup>359</sup>, soit en utilisant des plans fournis par l'organisation. L'utilisation des souterrains se faisait d'ailleurs dans un but de rapidité et de surprise avoué par Eugène Deloncle.

Mais sur le plan stratégique, la Cagoule semble avoir décidé de se distancier assez fortement des conseils donnés par *L'insurrection armée*. Le premier étant le fait qu'il n'est pas nécessaire d'armer chaque homme d'une équipe ou escouade chargée de capturer un emplacement où se trouvent des ennemis en nombre plus élevé. Pour *L'insurrection armée*, si l'attaque a été convenablement préparée et exécutée avec l'élément de surprise, les armes ne sont pas nécessairement vitales pour l'équipe chargée de l'attaque. Un excellent exemple dans ce domaine se trouvant à nouveau durant l'insurrection de Hambourg<sup>360</sup>, où les insurgés parvinrent à désarmer dix-sept commissariats sur une vingtaine sans le moindre incidents<sup>361</sup>

---

354 Neuberg.A, *L'insurrection armée*, Bordeaux, Éditions RaDAR, 2019. p. 278.

355 *Ibid.* p. 309–310.

356 Malaparte Curzio, *Technique du coup d'État*, Paris, Éditions Bernard Grasset, traduction par Juliette Bertrand, 2008. p. 53.

357 *Le Populaire*, "Le complot fasciste" (André Botta et Albert Lamboray), 24 novembre 1937, p. 2.

358 Malaparte Curzio, *Technique du coup d'État*, Paris, Éditions Bernard Grasset, traduction par Juliette Bertrand, 2008. p. 54.

359 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 92-93.

360 Neuberg.A, *L'insurrection armée*, Bordeaux, Éditions RaDAR, 2019. p. 249.

361 Neuberg.A, *L'insurrection armée*, Bordeaux, Éditions RaDAR, 2019. p. 276.

avec une ou deux équipes de huit hommes, une équipe disposant de deux armes seulement<sup>362</sup>. Ce net clivage entre ce que prône *L'insurrection armée* et la pensée stratégique de la Cagoule se retrouve dans la volonté de disperser son armement plutôt que de le concentrer. Ou plus précisément la Cagoule, en considérant qu'au niveau tactique les pistolets-mitrailleurs devaient être utilisés comme des fusil-mitrailleurs, la Cagoule se distancie des conseils de *L'insurrection armée*, puisque ce dernier prônerait plutôt la concentration des meilleures armes pour des escouades spécialement conçues pour des objectifs précis, ce que ne fait pas la Cagoule. Elle conserve une vision proche des « leçons » tirées de la Première Guerre mondiale et mises en pratique dans l'armée française, plutôt que de suivre *L'insurrection armée*. D'ailleurs, le principe s'applique également à la répartition des hommes, qui est également un des points sur lequel insistent les auteurs de *L'insurrection armée*, que la concentration des troupes et le choix des objectifs est crucial pour la réussite des opérations<sup>363</sup> :

*« L'égle répartition des équipiers armés, le désir de s'emparer simultanément de tous les objectifs possibles, comme ce fut le cas à Reval, entraînent fatalement la défaite non seulement de certains détachements, mais de l'insurrection dans son ensemble. Avec cette égale répartition des forces et des armes, les gardes rouges réussiront à s'emparer d'objectifs secondaires, n'ayant pas d'influence directement décisive sur la marche générale de l'insurrection : gares, bâtiments gouvernementaux, entreprises municipales, centres téléphoniques et télégraphiques, etc.*

[...]

*La direction de l'insurrection doit déterminer entre tous les objectifs celui qui est le principal, celui dont l'occupation rompra l'équilibre des forces en faveur des insurgés et concentrer en conséquence le maximum de forces et de moyens pour s'en emparer. »*

Pourtant la Cagoule ne semblait pas envisager d'envoyer ces hommes en petites quantités pour des objectifs secondaires, puisque l'unité de base pour toute opération est

---

362 *Ibid.* p. 128.

363 *Ibid.* p. 266.

« L'Unité » (3 Cellules, soit une cinquantaine d'hommes)<sup>364</sup>, on peut constater que la Cagoule n'a pas tant suivi les « leçons » données par *L'insurrection armée*, elle semble au contraire n'avoir sélectionné que quelques éléments mineurs. En fait, elle semble plutôt s'attacher aux méthodes de guerre de campagne de l'armée française plutôt qu'aux méthodes de combat insurrectionnelles de *L'insurrection armée*.

Ainsi, on peut affirmer que la Cagoule avait l'intention de former un système de logistique en régularisant ses moyens de stockage d'armes, munitions et grenades dans le courant de mai 1937. Ce système logistique devait être fait par des caisses et cartons représentant chacun un type d'armes spécifique, ou même de larges cartons contenant l'équipement pour des cellules entières. Cependant, la réparation de ces armes et munitions devait se faire selon un schéma qui était radicalement différent de celui prôné par *L'insurrection armée*, en dispersant ses armes automatiques parmi les cellules plutôt que de les concentrer, et en usant « d'unité » pour chaque objectif, sans disperser les effectifs. Même si la Cagoule semble s'être inspiré ici et là de *L'insurrection armée* pour la conception de sa tactique et de sa stratégie, il semblerait qu'en réalité, elle était principalement liée à un concept proche de l'armée Française.

---

<sup>364</sup> *L'Humanité*, Tueurs de Français au service du grand patronat et de l'étranger (Marcel Cachin), 27 janvier 1938, p. 8.

## B) Des choix d'objectifs de la Cagoule remettant en cause la simple volonté de coup d'État

Dans sa volonté de coup d'État, la Cagoule a dû un moment se poser la question des objectifs qu'elle désirait remplir pour sa capture de l'État. La question des objectifs de la Cagoule est un point complexe à aborder, car les quelques objectifs qui sont connus ne sont pas toujours expliqués, ou explicables. Philippe Bourdrel a quelque peu abordé cette question des objectifs de la Cagoule, en particulier ceux liés aux « conseil » donnés par Curzio Malaparte, cependant l'objectif de la Cagoule de simplement s'emparer de l'État semble être plus complexe qu'on ne pourrait l'envisager. Il semblerait que la Cagoule ne voulait pas seulement s'attaquer à l'État, mais plutôt à la gauche ou le Front Populaire de façon générale. Plusieurs informations que l'on peut trouver dans le livre de Fernand Fontenay, journaliste de *L'Humanité*, mais aussi dans le mémoire de Frédéric Freigneaux, indiquent que la Cagoule avait d'autres objectifs que l'attaque des institutions Françaises.

Ce questionnement sur les objectifs véritables de la Cagoule, commence par l'un des interrogatoires d'Eugène Deloncle, conservés aux Archives de Paris. Le juge d'instruction examine ici des documents saisis à la Cagoule, des plans d'action pour des cellules<sup>365</sup> :

*« Si nous examinons la mission B de l'instruction générale, objet de cette analyse, nous voyons qu'elle contient, et particulièrement sous le paragraphe C, l'organisation d'une ligne de résistance avant, d'une ligne d'arrêt et, vers l'arrière, de ce qu'on appelle en termes militaires : l'organisation du terrain et des « services ». Ceci semble l'œuvre d'une organisation agissant pour son compte personnel et non en liaison avec l'Armée régulière qui, de toute évidence, se serait réservé l'organisation et l'occupation de positions de résistance et de repli. Il semble difficile d'admettre que l'Armée aurait confié une mission aussi importante à une organisation privée, laissant à sa discrétion la sécurité de la capitale contre toute attaque venant de l'Ouest et lui abandonnant notamment des points stratégiques*

---

<sup>365</sup> Freigneaux Frédéric, *Histoire d'un mouvement terroriste de l'entre-deux guerres : la "Cagoule"*, Mémoire de maîtrise d'Histoire : Histoire : Toulouse : Université Toulouse le Mirail, juin 1991. 2 Volumes. p. 317.

*d'importance considérable, tels que les usines Renault, celles de Nanterre et les voies d'accès du Mont Valérien. »*

Au premier abord, on pourrait penser que le plan de la Cagoule serait de simplement s'emparer du Mont Valérien, qui était apparemment un des objectifs de la Cagoule<sup>366</sup>. Mais on constate également que la Cagoule ne voulait pas que s'emparer des lieux, en fait elle désirait occuper toute une parcelle de la capitale, en particulier une zone industrielle et donc ouvrière. Pourquoi l'O.S.A.R. voudrait occuper des usines ? Peut-être voler des tanks fraîchement produits, mais il serait étonnant qu'ils soient armés et si c'était le cas disposent de quelconques munitions. Le seul véritable intérêt purement stratégique que pourrait avoir la Cagoule à capturer ces lieux serait de voler des véhicules en tout genre pour les distribuer à leurs hommes, car ces usines n'ont rien d'autre à offrir. En revanche, une possibilité serait que la Cagoule voulait empêcher les ouvriers de se réunir, ou peut-être pensait-elle que ces usines cachaient des armes. Ce ne se serait pas la première fois que la Cagoule serait paranoïaque sur le sujet après tout, si l'on prend en considération le fait qu'elle cherchait activement des « dépôts d'armes communistes » dans la France<sup>367</sup>. Mais on constate que la Cagoule était prête à occuper les lieux, on peut donc effectivement se demander quels étaient ici les objectifs de la Cagoule ?

C'est d'ailleurs une question à se poser pour tenter de comprendre la stratégie de la Cagoule, quelles sont leurs cibles ? Selon Philippe Bourdrel, les cibles de la Cagoule seraient multiples, mais principalement autour de trois types de cibles : les institutions, les services, et les forces de l'ordre. Les institutions sont une cible relativement évidente, elles tournent principalement autour des ministères, les forces de l'ordre sont également une cible évidente à neutraliser sous la forme de casernes militaires, la Préfecture de Police de Paris, etc. La question des services sera vue plus en détail un peu plus tard, mais la Cagoule semblait prévoir également de s'assurer le contrôle des centrales électriques, des gares ferroviaires ainsi que les centres téléphoniques et de T.S.F<sup>368</sup>. Mais il y a d'autres cibles qui ne sont guère

---

366 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 91.

367 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 56.

368 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 90-91.

mentionnées et qui pourtant révèlent des intentions bien différentes de la part de la Cagoule. Lors de la fouille des bureaux de Deloncle furent trouvés, non seulement des plans sur le Palais Bourbon où siège l'Assemblée Nationale, mais aussi et surtout, des plans des journaux de gauche ainsi que ceux des appartements de députés et ministres de gauche, dont celui de Léon Blum<sup>369</sup>. Ainsi, il semblerait que la Cagoule ne voulait pas se contenter de simplement s'attaquer à l'État, mais à la gauche de façon plus générale, en éliminant les différents politiciens de cette frange politique ; mais peut-être aussi, considérant l'occupation d'usines prévue par la Cagoule, d'aller plus loin et de museler les Français suivant ce courant politique.

On peut donc affirmer que la Cagoule semblait ne pas vouloir seulement s'attaquer à la République Française. Elle semble avoir eu une volonté d'occuper des usines, pour quelles raisons précisément, cela n'est pas clair. Mais il est clair que la Cagoule voulait s'attaquer à la gauche de façon générale, en prenant d'assauts les journaux de cette frange politique, et en assassinant ou faisant prisonniers des politiciens de gauche, en plus de s'attaquer à l'État. On constate ici que l'État en lui-même n'est pas nécessairement la seule cible de la Cagoule, il semblerait que leur haine envers le communisme ou la gauche de façon générale, motive leurs choix d'objectifs. Cependant, ce n'est pas la seule chose motivant le choix de la Cagoule, il y a un ouvrage qui l'a également inspiré dans la conception de sa stratégie, en fait il semblerait qu'il en fut l'une des bases.

---

369 *Le Populaire*, "Le complot fasciste" (André Botta et Albert Lamboray), 24 novembre 1937, p. 2.

### C) Curzio Malaparte, l'inspirateur de la stratégie cagoularde

On pourrait penser que le grand modèle de stratégie viendrait de l'une des sources d'inspiration de la Cagoule, Benito Mussolini, en tout cas selon une partie de ses membres lors de leur visite en Italie<sup>370</sup>. Cependant, la Cagoule n'a pas décidé de suivre l'exemple du Duce italien, malgré les propos des membres de l'organisation ayant rencontré les services secrets italiens. La stratégie qui est suivie par la Cagoule, se veut en lien avec un livre en particulier, *Technique du coup d'État* écrit par Curzio Malaparte, et de son chapitre dédié à la prise du pouvoir des communistes à Moscou en 1917, en se focalisant sur Trotski. Curzio Malaparte était un écrivain ayant suivi le mouvement fasciste italien jusqu'au début des années 30 où il commença à prendre ses distances par rapport au régime de Mussolini. Il fut d'ailleurs vivement critiqué par le régime italien suite à la publication de son livre et fut assigné à résidence pour la dite publication. Le lien entre la Cagoule et Malaparte est connu, mais n'a été abordé en profondeur qu'avec Philippe Bourdrel. Il dédie un passage de son livre sur la Cagoule à ce sujet<sup>371</sup>, et pointe avec raison que les techniques de l'O.S.A.R. ressemblent étrangement à celles de Trotski, décrites par Curzio Malaparte<sup>372</sup>. Les similitudes entre les « leçons » données par Malaparte et les méthodes de la Cagoule, sont en effet particulièrement proches. Cependant, ces similitudes sont également à nuancer quelque peu avec les objectifs vus précédemment. C'est pourquoi ces dites similitudes seront analysées avec des références précises par rapport au livre de Malaparte avant un début d'interrogation sur l'ampleur de l'inspiration de la Cagoule par rapport à cet ouvrage.

Le parallèle entre Trotski et la Cagoule est très facile à faire puisque l'on sait que plusieurs membres de la Cagoule ont effectivement lu le livre de Malaparte<sup>373</sup>, y compris Eugène Deloncle<sup>374</sup>; il n'est pas étonnant que l'O.S.A.R. s'en soit donc inspiré pour la préparation de son coup. On constate en analysant en détail la stratégie de la Cagoule qu'elle

---

370 Tournoux J.-R., *L'Histoire secrète*, Paris, Éditions Plon, 1962. p. 335.

371 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 86–90.

372 *Ibid.* p. 88.

373 Freigneaux Frédéric, *Histoire d'un mouvement terroriste de l'entre-deux guerres : la "Cagoule"*, Mémoire de maîtrise d'Histoire : Histoire : Toulouse : Université Toulouse le Mirail, juin 1991. 2 Volumes. p. 51.

374 Tournoux J.-R., *L'Histoire secrète*, Paris, Éditions Plon, 1962. p. 80.

est particulièrement proche de celle que Malaparte considère comme étant de Trotski. Malaparte expliquait que les forces utilisées par Trotski étaient particulièrement faibles, son but principal aurait été de ne former que de petits groupes d'experts, de troupes de choc pour capturer les objectifs<sup>375</sup>. Ces mêmes troupes devaient être constituées de techniciens<sup>376</sup>, ce qui était justement la spécialité de la Cagoule étant donné la grande quantité d'ingénieurs dans leurs rangs<sup>377</sup>. En considérant que la stratégie de Trotski décrite par Curzio Malaparte est effectivement suivie par la Cagoule, cette stratégie semble aussi expliquer quelques-uns des choix tactiques de la Cagoule. L'exemple donné par Curzio Malaparte de l'efficacité du coup, se fait au travers de la capture d'un central télégraphique. Un groupe de quelques hommes s'introduisent dans les bureaux et font fuir les gardes, à l'extérieur du bâtiment, en lançant des grenades ; suite à cela trois escouades prennent position, deux dans les bureaux et une autre dans une maison pour prendre en embuscade des assaillants potentiels. Cette opération aurait été réalisée par trois escouades<sup>378</sup>, il est donc à se demander si la Cagoule ne se serait pas inspirée de cet exemple pour sa stratégie opérationnelle. En effet, la Cagoule considérait que les assauts devaient se faire par « Unité » c'est-à-dire par trois cellules, une cellule étant l'équivalent d'une escouade, la similitude est assez proche pour être notée.

Curzio Malaparte dédie aussi de nombreuses lignes de son chapitre sur Trotski, au fait que le gouvernement de Kerenski, ne faisait que défendre les institutions politiques de l'État<sup>379</sup>. Ce serait une erreur dont aurait voulu profiter Trotski selon Malaparte, son objectif principal n'est donc pas les institutions en elles-mêmes, mais plutôt les services permettant son fonctionnement, plus précisément :

*« que le Conseil de la République, les Ministères, la Douma, n'ont pas d'importance du point de vue de la tactique insurrectionnelle et ne doivent pas constituer les objectifs de l'insurrection armée ; que la clef de l'État, ce n'est pas l'organisation bureaucratique et*

---

375 Malaparte Curzio, *Technique du coup d'État*, Paris, Éditions Bernard Grasset, traduction par Juliette Bertrand, 2008. p. 41.

376 *Ibid.* p. 47.

377 Deacon Valerie, *The extreme Right in the French Resistance : members of the Cagoule and Corvignolles in the Second World War*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2016. p. 55.

378 Malaparte Curzio, *Technique du coup d'État*, Paris, Éditions Bernard Grasset, traduction par Juliette Bertrand, 2008. p. 60.

379 *Ibid.* p. 48-49 et 55.

*politique, [...], mais l'organisation technique, c'est-à-dire les centrales électriques, les chemins de fer, les téléphones, les télégraphes, les ports, les gazomètres, les aqueducs,[...]. »*

La Cagoule avait justement décidé de prendre pour cible, les services de communication et électrique de Paris, ainsi que les chemins de fer<sup>380</sup>. On constate donc que la Cagoule s'est bel et bien fortement inspirée des principes évoqués dans le livre de Malaparte, qui est une véritable clef de lecture pour une bonne compréhension de la Cagoule. Ainsi la Cagoule recopie ici point par point les techniques décrites par Malaparte, au seul détail qu'il n'y a aucune preuve que les services de gaz et fluviaux n'aient été considérés comme des cibles par Trotski.

Cependant, la Cagoule n'a pas copié exactement le Trotski de Malaparte, on peut même dire que la Cagoule a effectué l'inverse sur certains points. En effet le Trotski de Malaparte considérait que la prise des moyens techniques du pouvoir était une cible prioritaire, et il semblerait que la Cagoule ait bel et bien considéré ces moyens comme des cibles. Cependant, l'O.S.A.R. visait également des institutions politiques et bureaucratiques<sup>381</sup>, ce qui est décrit par Malaparte comme la stratégie de l'adversaire, le rival de Trotski, Félix Dzerjinski<sup>382</sup>. D'ailleurs, cela remet d'autant plus en perspective la volonté de s'emparer d'usines par la Cagoule, car cela est contraire aux enseignements de Malaparte. On constate que dans sa stratégie générale, la Cagoule semble donc également dévier des enseignements de son maître, elle s'inspire fortement de Curzio Malaparte, mais ne le copie pas point par point. À voir les objectifs de la Cagoule, il semblerait que l'organisation voulait effectivement paralyser les systèmes de fonctionnement technique de l'État, en accord avec les principes de Malaparte. Mais en même temps ; la Cagoule souhaitait s'attaquer à la gauche de façon générale, ce qui expliquerait pourquoi l'O.S.A.R. ne s'attaque pas seulement aux services de Paris, mais aussi aux journaux de gauche, ainsi que les politiciens du Front Populaire qu'elle déteste également.

---

380 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 91.

381 *Le Populaire*, "Le complot fasciste" (André Botta et Albert Lamboray), 24 novembre 1937, p. 2.

382 Malaparte Curzio, *Technique du coup d'État*, Paris, Éditions Bernard Grasset, traduction par Juliette Bertrand, 2008. p. 56-57.

Ainsi, on peut affirmer que la Cagoule s'est effectivement inspiré de *Technique du coup d'État* de Curzio Malaparte, les similitudes entre les principes décrits par Malaparte et ceux de la Cagoule sont nombreuses. Cependant on ne peut pas affirmer que la Cagoule a copié à la lettre les « leçons » de Malaparte, elle déviait même fondamentalement de l'un de ses plus importants principes, celui de s'attaquer aux services plutôt qu'aux institutions. Or la Cagoule semblait viser tout un panel d'objectifs en lien avec la gauche française, plutôt que la République en elle-même. En fait, à bien y réfléchir, il semble que la Cagoule n'avait pas une ferme stratégie de coup d'État, mais plutôt un « *melting pot* » d'idées et d'inspirations différentes, avec une envie de s'attaquer à la gauche de façon générale, en particulier le Front Populaire qui était justement à la tête de l'État, et que la Cagoule voulait donc renverser en conséquence.

## **Troisième partie. Une Cagoule terroriste devant ses contradictions et prise dans ses mensonges**

Cette partie est principalement consacrée à une relecture, réinterprétation et reconsidération de différents points historiographiques de la Cagoule. En effet, il y a plusieurs éléments qui ont été en partie négligés dans les précédents travaux sur la Cagoule, ou à défaut mériteraient une forme de relecture pour appréhender la préparation d'un coup d'État par la Cagoule, ainsi que son avortement le 16 novembre 1937. Pour commencer, il y a le fait que ce que l'on considérait comme étant les ouvrages de référence de la Cagoule pour la préparation de son coup d'État, remettait en fait en question l'organisation jusque dans ses fondements. Pourtant, la Cagoule avait poursuivi son projet de coup d'État du fait de l'idéologie et l'imaginaire des chefs de l'organisation, ce qui a été partiellement abordé par Philippe Bourdrel, mais qui peut être approfondi avec les analyses de Raoul Girardet. Il y a également la question de la Cagoule et du terrorisme, car cette organisation a usé du terrorisme pour parvenir à ses fins. Cette question a déjà été abordée dans de précédents travaux sur la Cagoule, cependant il semble important d'étudier à quel point la Cagoule avait des caractéristiques propres aux mouvements terroristes. Mais surtout de revoir l'influence que ces actes ont eu sur la France, car une étude de la presse au moment des faits semble remettre en question la vision de Philippe Bourdrel sur le sujet. Enfin, il y a la question des liens entre la Cagoule et ses alliés, plus précisément l'armée ainsi que les hommes de la Cagoule. Les liens entre la Cagoule et l'armée ont été étudiés à de multiples reprises, mais une relecture plus critique de ces liens vient à les remettre en question, ou à défaut à changer la compréhension que l'on a de la nature de ces liens. Il en est de même avec les liens entre la Cagoule et ses hommes, mais cela vient plutôt du fait que des témoignages d'anciens membres de l'O.S.A.R. découverts dans les archives, offrent une nouvelle vision sur ces liens. Plus particulièrement, ces témoignages ainsi que le mémoire de Frédéric Freigneaux remettent en cause le fait que la Cagoule était un bloc unifié.

## Chapitre 7 : La Cagoule face aux raisons et inspirations de son coup d'État

L'inspiration stratégique et en partie tactique de la Cagoule se retrouvait en grande partie dans *Technique du coup d'État*, ainsi que *L'insurrection armée*. Cette inspiration a presque défini la Cagoule dans ses méthodes, pourtant il y a également un autre point qui n'a été que rarement mentionné dans les différents ouvrages sur la Cagoule. En l'occurrence il s'agit du fait que ces mêmes ouvrages de références remettent en question la Cagoule elle-même dans sa volonté de coup d'État. Ils remettaient en cause la stratégie utilisée par l'organisation, ils remettaient également en cause sa clandestinité, ils remettaient en cause les fondements même de l'organisation. En relisant sous un autre angle *Technique du coup d'État* ainsi que *L'insurrection armée*, on se rend compte de ce phénomène. Cela amène également la question de savoir pourquoi la Cagoule semblait tant vouloir réaliser son coup d'État, malgré le fait qu'elle soit manifestement remise en cause par ses propres ouvrages de référence en matière de préparation de coup d'État. Philippe Bourdrel s'était quelque peu attardé sur la psychologie de la Cagoule, cependant les considérations et réflexions de Raoul Girardet et Frédéric Monier amènent également des explications et considérations supplémentaires sur l'idéologie et l'imaginaire de la Cagoule.

### A) La Cagoule remise en cause par ses propres ouvrages de référence dans la conception du coup d'État

Constatation a été faite que la Cagoule s'était inspirée de l'ouvrage de Curzio Malaparte, *Technique du coup d'État*, ainsi que *L'insurrection armée*, de A. Neuberg. Mais ces livres ne détenaient pas les réponses absolues sur comment s'emparer du pouvoir, surtout le livre de Malaparte. En fait, la Cagoule ne s'est pas « mise à l'école de Trotski » pour reprendre Bourdrel<sup>383</sup>, elle a été influencée par ce livre, mais cette influence est à nuancer. La Cagoule ne voulait pas utiliser toutes les « techniques » de Malaparte, car elle comprenait qu'elle ne pouvait pas les appliquer, en fait les deux ouvrages remettaient en question les

---

<sup>383</sup> Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 90.

fondements même de la Cagoule chacun à leur façon. La Cagoule a fait un choix entre *Technique du coup d'État*, et *L'insurrection armée* dans la conception de sa stratégie et doctrine de coup d'État, mais ces deux ouvrages remettaient tous deux en cause les fondements de la Cagoule dans sa volonté de coup d'État, chacun à leur façon. Les éléments du livre de Malaparte repris par la Cagoule ont été expliqués par Philippe Bourdrel, et repris par différents auteurs suite à cela, mais la question des idées, méthodes et considérations de Malaparte et *L'insurrection armée* allant à l'encontre de la stratégie et doctrine de la Cagoule n'a pas été abordée. Même si une lecture du livre de Malaparte ouvre un large panel de réflexions sur les plans de Eugène Deloncle comme l'affirme Bourdrel<sup>384</sup>, elle n'explique pas tous ses plans. C'est en mettant en opposition le livre de Malaparte et *L'insurrection armée*, que l'on comprend pourquoi la Cagoule n'a pas entièrement suivi les « techniques » de Malaparte, car tous deux expliquent des méthodes « communistes » de prise de pouvoir mais qui sont pourtant opposées. Mais aussi cette opposition permet de comprendre comment ces ouvrages remettent en cause les fondements de la Cagoule dans sa volonté de coup d'État.

L'un des modèles qu'avait suivi la Cagoule pour la conception de son coup d'État était le coup d'État de Trotski tel que décrit par Malaparte. Cependant, ce modèle a également en partie posé problème à la Cagoule, si un mot devait être utilisé pour le décrire, ce serait : conditions. Pour commencer, il faut se rendre compte à quel point les conditions de Moscou en 1917 telles que décrites par Malaparte, et de Paris ou même simplement la France en général en 1937 sont radicalement différentes. Avec Moscou, nous avons pour reprendre Malaparte, une ville qui est en constant désordre civil ; des centaines de milliers de déserteurs dans les rues, plus encore d'ouvriers et de paysans dans la misère, chaque bâtiment d'importance pour le gouvernement est nerveusement protégé par des forces militaires et paramilitaires<sup>385</sup>. Pour la France, il n'y avait rien de tel, la France n'était pas au bord de la guerre civile. Toutes les raisons qui selon Malaparte avait amené Trotski à la victoire étaient profondément liées aux conditions dans lesquelles le pays se trouvait. Malaparte explique même que le plan de Trotski utilise cet immense désordre à son avantage pour la réussite de son plan, en présentant les conditions dans lesquelles il a pu élaborer ce plan<sup>386</sup>. Pour

---

384 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 87.

385 Malaparte Curzio, *Technique du coup d'État*, Paris, Éditions Bernard Grasset, traduction par Juliette Bertrand, 2008. p. 50–51.

386 Malaparte Curzio, *Technique du coup d'État*, Paris, Éditions Bernard Grasset, traduction par Juliette Bertrand, 2008. p. 50.

Malaparte, la raison pour laquelle les institutions russes sont tombées, c'est une désertion des forces gardant les institutions en question, chose sur laquelle la Cagoule ne pouvait pas compter non plus lors de sa prise de l'État. Ce qui explique pourquoi l'O.S.A.R. a choisi de s'attaquer aux institutions en plus des services de Paris, parce qu'elle ne pouvait pas compter sur un changement d'allégeance tel que décrit dans l'ouvrage de Malaparte, elle devait donc elle-même s'attaquer aux institutions si elle désirait les capturer.

Malgré le fait que manifestement les conditions entre celles du coup de Trotski décrit par Malaparte, et celles de la France en 1937 étaient différentes, il semblerait que la Cagoule ait continué de considérer que les « techniques » de Curzio Malaparte primaient sur les considérations de *L'insurrection armée*. L'O.S.A.R. avait tiré comme leçon, qu'il fallait des troupes de choc et des techniciens pour faire un coup d'État<sup>387</sup>, et que les masses étaient superflues<sup>388</sup>. Pourtant, *L'insurrection armée* pointait qu'il n'était pas raisonnable de penser que l'on pouvait prendre le pouvoir en un seul coup rapide mais surtout qu'une telle possibilité, ne serait qu'une exception<sup>389</sup>. D'ailleurs, ce même ouvrage rappelle que le coup de Trotski n'avait aucunement permis la capture immédiate et inconditionnelle du gouvernement russe, il avait fallu une semaine entière de combats, simplement pour pouvoir capturer complètement Moscou<sup>390</sup>. On ne peut dire que Deloncle n'était pas au courant de ce fait, puisqu'il a déjà lu ce livre<sup>391</sup>. Il semblerait que la Cagoule ait ici choisi de se fier aux « techniques » de Malaparte sur comment prendre le pouvoir, même si celles-ci sont en contradiction avec un ouvrage écrit par des communistes sur un sujet similaire. Mais dans ce cas, pourquoi la Cagoule semble tant s'être inspirée de ce coup de Trotski, qui semblait si prometteur, qui semblait être un véritable cas d'école ? Parce que ses chefs ont accepté toute l'histoire donnée par Malaparte, comme la pure et incontestable vérité, en tout cas sur les communistes. Plus précisément, ils ont accepté cette histoire, comme faisant loi, l'idée que ne cesse de répéter Malaparte pendant tout le chapitre dédié au coup de Trotski, est que « le danger communiste [...], ce n'est pas la stratégie de Lénine, c'est la tactique de Trotski » et que « La tactique de Trotski [...], n'est pas liée aux conditions générales d'un pays »<sup>392</sup>.

---

387 *Ibid.* p. 55.

388 *Ibid.* p. 40.

389 *Ibid.* p. 297.

390 *Ibid.* p. 299.

391 AN BB/18/3061/3 : Interrogatoire de Eugène Deloncle par le Juge Béteille, le 7 et 8 avril 1938.

392 Malaparte Curzio, *Technique du coup d'État*, Paris, Éditions Bernard Grasset, traduction par Juliette Bertrand, 2008. p. 34.

Malaparte déclarait haut et fort que la raison principale pour laquelle l'Europe n'a pas eu une révolution communiste continentale entre 1919 et 1920, c'est que les communistes du monde n'ont pas usé de la tactique de Trotski<sup>393</sup>. A vrai dire, au-delà du fait que Malaparte se contredit lui-même, puisqu'il ne cesse de rappeler durant son chapitre que Trotski a usé des circonstances pour réussir son coup, il est également remis en cause fondamentalement par *L'insurrection armée*.

D'ailleurs, Trotski a eu l'occasion de lire cet ouvrage de Malaparte, et a eu également l'occasion de dire son analyse de l'ouvrage durant un discours à Copenhague, en novembre 1932. Il avait une vue particulièrement négative de cet ouvrage, et il résume bien les problèmes de ce livre qui a tant inspiré la Cagoule<sup>394</sup>:

*« L'écrivain italien Malaparte, qui est en nature quelque chose comme un théoricien fasciste – il y en a également – il n'y a pas longtemps, a lancé un livre sur la technique du coup d'État. Naturellement, l'auteur dévoue un nombre considérable de pages à son « enquête » sur le bouleversement d'octobre, [...] Malaparte force Lénine et Trotski dans les pages de son livre, à effectuer de nombreux dialogues, dans lesquels les deux participants montrent autant de profondeur d'esprit que la Nature a mis à la disposition de Malaparte seule [...]. Il est difficile à croire, qu'un tel livre a pu être traduit en de nombreux langages, et pris sérieusement.*

*Nous cherchons en vain à découvrir quelle est la nécessité de la stratégie de Lénine conditionnée par l'Histoire, si « les tactiques de Trotski » peuvent remplir les mêmes tâches dans chaque situation. Et pourquoi les révolutions réussies sont rares, si quelques recettes techniques suffisent à leur succès ?*

*Les dialogues entre Lénine et Trotski, présentés par l'auteur fasciste dans son contenu, tout comme dans sa forme, sont des inventions insipides, du début jusqu'à la fin. »*

Le récit donné par Malaparte du coup d'État de Trotski n'était qu'une interprétation de Malaparte de ce coup, les « techniques » en découlant sont son interprétation à lui, ce qui explique pourquoi il affirmait haut et fort que ces « techniques » étaient universelles. La

---

393 *Ibid.* p. 117.

394 Marxists Internet Archives, Martin Fahlgren, « Léon Trotsky, In Defense of October, a speech delivered at Copenhagen, Denmark in November 1932 », mis à jour le 9 décembre 2014 (Dernière consultation le 05/11/2020)

Lien : <https://www.marxists.org/archive/trotsky/1932/11/oct.htm>

Cagoule semble en fait avoir préféré les méthodes de Malaparte à celles de *L'insurrection armée*, car elles étaient beaucoup plus proches de la conception du coup d'État de la Cagoule que ce dernier ouvrage, Eugène Deloncle désirant une certaine rapidité dans l'action<sup>395</sup>. Les « techniques » de Malaparte dont pouvait tirer la Cagoule avec une certaine fiabilité, étaient la formation de « troupes de choc », s'attaquant aux services d'État et capturant l'État en quelques jours. Mais *L'insurrection armée* en prônait l'inverse, envisageant une révolution prolétarienne sur le long terme, incluant des milliers d'ouvriers rejoignant la révolution et aidés par des non-combattants.

La Cagoule avait donc choisi Malaparte pour la création de sa stratégie et doctrine de coup d'État et ceci en mettant de côté *L'insurrection armée*, de par la nette différence de stratégie et doctrine sur comment réussir une prise de pouvoir. Mais elle ne pouvait pas copier le coup d'État de Trotski décrit par Malaparte du fait des conditions différentes, ou même les coups de droite décrits par ce même auteur puisqu'elle n'avait pas le soutien de l'armée<sup>396</sup>, d'une partie de la population ou du gouvernement<sup>397</sup>. En fait, un des exemples de coup de droite échoués donnés par Malaparte, explique que c'est un manque de soutien de la part de la population qui l'amena à sa perte, ce dont la Cagoule ne disposait pas puisqu'elle était clandestine. Cela remettait donc en question l'un des éléments fondamentaux de la Cagoule, leur propre ouvrage de référence, remettait en question la nature même de la Cagoule.

On peut donc conclure que la Cagoule a fait un choix entre *Technique du coup d'État*, et *L'insurrection armée* dans la création de sa doctrine et stratégie de coup d'État. La Cagoule a fait le choix de s'inspirer des « techniques de Trotski » décrites par Malaparte plutôt que les différentes idées prônées par *L'insurrection armée*. Ce choix se fit malgré le fait que les « techniques » données par Malaparte étaient liées au contexte particulier dans laquelle elles se trouvaient, ce qu'il affirmait lui-même indirectement à plusieurs reprises. Accessoirement ce choix démontre également que la Cagoule a peut-être usé de *L'insurrection armée* comme source d'inspiration, mais la doctrine de cet ouvrage était fondamentalement différente de ce qu'envisageait la Cagoule, elle remettait même en cause les idées et « techniques » de Malaparte. Mais les « techniques » données par Malaparte pour un coup d'État, sous toutes

---

395 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 93.

396 Malaparte Curzio, *Technique du coup d'État*, Paris, Éditions Bernard Grasset, traduction par Juliette Bertrand, 2008. p. 118–120.

397 *Ibid.* p. 149.

ses formes possibles, remettaient en question les fondements mêmes de la Cagoule. Selon cet ouvrage, elle ne pouvait pas réaliser un coup d'État de droite de par sa clandestinité et enfin le coup de Trotski décrit par Malaparte était remis en question par *L'insurrection armée* de par le fait qu'elle ne pouvait compter sur une révolution prolétarienne après le coup pour sécuriser le pays. La Cagoule avait donc deux ouvrages de référence sur comment réaliser un coup d'État, mais tout deux remettaient en question l'un des fondements de la Cagoule, le fait qu'elle soit d'extrême-droite de façon générale et sa clandestinité.

## B) Les motivations et raisons de la Cagoule dans la continuation de son projet de coup d'État

Les deux ouvrages de référence qu'utilisait la Cagoule remettaient tous deux en cause les fondements même de son organisation pour le succès de son coup d'État. Pourtant la Cagoule n'a pas mis un frein à ses activités clandestines, ni stoppé sa volonté de réaliser un coup d'État malgré les circonstances, ou la remise en question de ses fondements par ses propres ouvrages de référence. Ce qui motivait en réalité les chefs de la Cagoule, c'étaient des chimères, des grands idéaux romancés, doublés d'une volonté d'être des héros de l'ombre. La question de l'idéologie et l'imaginaire de la Cagoule dans sa volonté de réaliser un coup d'État est un sujet qui a été abordé par Philippe Bourdrel, et qui sera d'ailleurs mentionné plus loin. Cette question étant : qu'est-ce qui motivait la Cagoule à réaliser son coup d'État ? Ici la question se pose à nouveau, mais en se demandant pourquoi la Cagoule voulait continuer la réalisation du coup malgré les événements, circonstances et réflexions s'accumulant contre elle ? Bien que l'idéologie et l'imaginaire de la Cagoule aient été étudiés dans presque chaque ouvrage sur le sujet, il semble intéressant de revenir sur cette question. En effet, un examen de cette psychologie en l'examinant avec l'ouvrage de Girardet Raoul sur les mythes politiques, les études sur le « coup communiste » de Monier Frédéric et certains extraits des carnets de Aristide Corre, semble apporter une autre lumière sur les « phantasmes » de la Cagoule. Cette idée du « coup communiste » fut d'ailleurs un élément répandu dans la droite, ce qui est en partie démontré dans les archives de police.

On peut commencer à appréhender les chefs de la Cagoule en remontant à leur sécession par rapport à Action Française en décembre 1935, du fait qu'ils étaient déçus par le manque d'action de ce parti politique<sup>398</sup>. Ces anciens « Camelots du Roi » étaient pour la plupart les futurs chefs de la Cagoule, et donc des activistes monarchistes particulièrement virulents. Même si ces anciens camelots du roi étaient séparés de l'Action Française, cela ne les empêchait guère d'avoir un certain lien avec, puisqu'ils considéraient l'Action Française comme « La maison mère »<sup>399</sup>. Ce qui les motivait pour la plupart, c'était une véritable haine

---

398 Monier Frédéric, *Le Complot dans la République, stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, Paris, Éditions la Découverte, 1998. p. 275.

399 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 38.

de tout ce que l'Action Française en général pouvait désigner comme maléfique, que ce soit les communistes, les étrangers, ou même les juifs<sup>400</sup>. Cette haine est à combiner avec une sorte de désir de l'action, la plupart des chefs de la Cagoule ont participé à la Première Guerre mondiale, et ont obtenu une sorte de goût pour les actions violentes<sup>401</sup>. Ainsi, ces ingrédients réunis ont formé les débuts de la Cagoule, une organisation désirant avant tout de l'action contre ce qu'elle déteste, la République et surtout les communistes. Disons que pour être plus précis, l'un n'allait pas sans l'autre dans l'esprit de la Cagoule, puisque ce que la Cagoule voulait attaquer ici, c'est le Front Populaire, craignant que ce ne soit un début pour une révolution.

En fait, l'un des centres motivateurs de la Cagoule, c'était la peur d'un « coup de force communiste », cette peur était déjà présente dans les années 30, et n'était pas exclusive à la Cagoule. Un des catalyseurs de cette peur était justement *L'insurrection armée* de A. Neuberg, qui avait amplifié considérablement la peur de la part de l'extrême droite qu'un coup communiste était tout à fait possible<sup>402</sup>. C'est justement cette peur qui a été l'un des points fondateurs de la Cagoule, car elle a eu un impact et une utilité multiple pour cette organisation, ou plutôt ses chefs. Ce phantasme d'un complot communiste a précisément amené à cette volonté par la Cagoule de former un complot d'extrême droite. Eugène Deloncle lui-même expliqua qu'il voyait la Cagoule comme une franc-maçonnerie retournée<sup>403</sup>, illustrant ainsi un cas revenant souvent dans les mythes politique d'extrême droite, celle de la conspiration judéo-maçonnique. Ce que faisait Deloncle avec la Cagoule, si l'on reprend les réflexions de Raoul Girardet, s'était de créer l'inverse d'un complot démoniaque, une sainte conjuration ; que pour faire face à une sorte d'ombre menaçante, la Cagoule décida de se lancer dans cette même ombre pour se battre contre le communisme ou tout autre élément qu'elle imagine à ce moment<sup>404</sup>. C'est le principe de combattre le mal par le mal, de répliquer face à l'organisation du mal par celle du bien ; un principe qui semblait être présent dans l'imaginaire politique car souvent utilisé comme une sorte de nécessité<sup>405</sup>. Il faut

---

400 Deacon Valerie, *The extreme Right in the French Resistance : members of the Cagoule and Corvignolles in the Second World War*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2016. p. 45.

401 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 184-185.

402 Monier Frédéric, *Le Complot dans la République, stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, Paris, Éditions la Découverte, 1998. p. 305.

403 *Ibid.* p. 286-287.

404 Girardet Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1986. p. 16.

405 *Ibid.* p. 58.

ici se souvenir des éléments vus auparavant. Pourquoi la Cagoule semblait tant vouloir user des « tactiques de Trotski » décrites par Malaparte, de reprendre les leçons de *L'insurrection armée*, et se mettre à massivement accumuler des armes ? C'est précisément parce qu'ils émulaient ce qu'ils pensaient être des « projets communistes » dans leur imagination, que les communistes préparaient un complot pour renverser la République, en utilisant ces mêmes méthodes. En conséquence, la Cagoule voulait copier avec quelques modifications ces principes.

Cette idée du complot communiste n'était d'ailleurs pas qu'un des moteurs principaux de motivation pour les chefs de la Cagoule, il fut aussi utilisé comme un lien unificateur ainsi qu'un moyen de recrutement. Comme dit précédemment, la peur d'un coup communiste s'était déjà répandue vers le milieu des années 30 parmi les activistes de droite et d'extrême droite, la question étant souvent à quel point une personne pouvait croire qu'un tel coup était réel ou non. Cette peur avait commencé à se répandre en général et à polariser certains, menant parfois à une peur de violence venant d'activistes de gauche. Un excellent exemple étant les propriétaires de vignobles, certains se sont armés par peur que leurs ouvriers décident de les agresser<sup>406</sup>. Même s'il est difficile de dire à quel point cet achat d'armes fut important dans toute la France, le fait était suffisamment important pour que des préfets le signalent au ministre de l'intérieur. Le préfet de la Somme avait noté une telle recrudescence, notant que sur 130 acheteurs de munitions de 6.35mm (.25ACP) en un seul mois, 60 avaient une activité politique connue, parmi eux 40 membres du P.S.F et 2 membres de l'Action Française<sup>407</sup>. Mais ce que cherchait à attirer à soi la Cagoule, c'était des hommes comme eux, d'anciens ligueurs ayant une haine ardente du communisme et désireux de stopper ce coup de force communiste semblant si menaçant<sup>408</sup> ; pas des hommes voulant simplement se défendre, sans porter l'assaut. La motivation principale donnée aux recrues était donc d'aider au combat contre le communisme, en leur offrant la possibilité de se battre si le « coup de force communiste » arrivait. Ainsi, la Cagoule utilisait le principe de contrer le complot par un contre complot pour ces membres<sup>409</sup>, du moins dans les plus hautes sphères, car dans tous les témoignages faits par des membres de la Cagoule n'ayant pas un rôle prépondérant ou de

---

406 AN F/7/14672 Lettre du procureur de la république de Libourne au procureur général de la cour d'appel de Bordeaux, le 27 octobre 1936.

407 AN F/7/14672 Lettre du procureur de la Somme au ministre de l'intérieur, le 28 octobre 1936.

408 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 62.

409 Girardet Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1986. p. 59.

gestion, il n'est jamais fait mention d'une volonté de renverser la République, mais bien de contrer un potentiel « coup communiste ».

Ce recrutement se faisait principalement sous la forme de noyautages dans d'autres partis<sup>410</sup>, ainsi que d'un démarchage individuel par des membres parrainant une recrue potentielle<sup>411</sup>. La raison d'être de la Cagoule pour ces dites recrues était de protéger la France d'un coup communiste, car l'organisation avait bien compris l'utilité que cette peur du coup communiste avait pour elle. Même s'il semble plus que probable que la Cagoule, en tout cas les chefs, croyaient fermement en la possibilité d'un coup communiste, on ne peut également nier qu'ils l'ont utilisée comme un outil. Centrer la Cagoule contre le communisme lui permettait d'effacer quelque peu les différences politiques profondes que pouvaient avoir certains membres<sup>412</sup>, ce qui sera vu davantage plus tard. Il faut dire que la Cagoule avait recruté dans tous les horizons de l'extrême droite, que ce soit des membres du P.S.F, de l'Action Française, ou même de simples indépendants. Chacun avait sa vision de ce que devait être la France, tous n'étaient pas royalistes, et tous ne voulaient pas nécessairement détruire la République. C'est justement pour cela que la Cagoule insistait sur le mythe du coup communiste, pour essayer de concentrer les regards à l'extérieur plutôt qu'à l'intérieur. Il faut dire également qu'en utilisant ce prétexte, la Cagoule arrivait immédiatement en un terrain favorable pour le recrutement, car on ne peut pas influencer quelqu'un, sans qu'il accepte volontairement de se laisser influencer, même en partie<sup>413</sup>.

D'ailleurs, il est intéressant de constater comment les chefs de la Cagoule considéraient cette idée du coup communiste, ou en tout cas un de ses hauts membres, Aristide Corre. Celui-ci avait une étrange considération face à l'idée du coup communiste, qui est assez intrigante, le dimanche 7 novembre 1937<sup>414</sup>. Celui-ci apprend que les services de renseignements de la Cagoule ont découvert comme date pour le coup communiste, qu'il serait dans la nuit du 16 au 17 novembre 1937, et qu'elle commencerait par l'assassinat de

---

410 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 81.

411 Monier Frédéric, *Le Complot dans la République, stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, Paris, Éditions la Découverte, 1998. p. 285.

412 Deacon Valerie, *The extreme Right in the French Resistance : members of the Cagoule and Corvignolles in the Second World War*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2016. p. 56.

413 Girardet Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1986. p. 50.

414 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 192–196.

tous les chefs communistes et socialistes, puis nationalistes, pour emmener les masses contre « un complot fasciste » et qu'ils interviendraient pour stopper le soulèvement à 2h30 du matin. Il présente du scepticisme face à la date en précisant qu'il a tant entendu l'arrivée imminente du coup qu'il y croit à peine. Il faut dire que déjà ce « coup » devait se faire le 26 juin 1937, et Aristide Corre était déjà sceptique sur la véracité de la date<sup>415</sup>. Mais il finit par accepter ces informations et explique qu'au final peu importe si les communistes lancent un coup ou non, qu'il faut simplement que l'intention soit montrée pour que la Cagoule lance son coup. Il est pour ainsi dire étonnant de voir autant d'émotions et sentiments contradictoires en une seule personne face à ces informations. Il est sceptique, « extrêmement » même, puis il finit par considérer que cette notion du coup est tout à fait inutile, avant de considérer qu'en fait les communistes ont effectivement préparé un coup. « Double pensée » est le mot qui vient à l'esprit en lisant les considérations de Dagore sur ce coup communiste. Mais cela n'est pas tout à fait étonnant. En fait c'est véritablement ce qui définit les plus hauts membres de la Cagoule. Ils sont contradictoires aussi bien dans leurs méthodes que dans leurs idées. Philippe Bourdrel, résume d'ailleurs parfaitement qui sont les chefs de la Cagoule, et leurs plus ardents disciples<sup>416</sup>:

*« Des intelligences brillante mêlées à des agents d'exécution dénués de scrupule, nationalistes jusqu'à l'aveuglement, possédés par le démon de l'action, bagarreurs impénitents, anticommunistes enflammés, fascistes admirateurs de Mussolini, anciens Ligueurs déçus par les dérobades des chefs, obsédés d'efficacité. Des réalistes perdus dans le rêve, des poseurs de bombes naïfs, mythomanes peu ou prou, égaré dans un labyrinthe de machination et de complots. »*

Ainsi on peut affirmer que ce qui poussait la Cagoule à réaliser son coup d'État, c'était un désir d'action contre ce qu'elle considérait comme ses ennemis, et en particulier un type d'action venant de l'inversion d'un « phantasme » celui du coup communiste. Mais cette peur d'une révolution, les chefs de la Cagoule l'ont utilisée de façon pragmatique pour renforcer les effectifs de leur organisation, en recrutant des hommes dans les autres partis d'extrême droite voulant combattre ou se défendre contre les communistes en cas de coup. Cette peur

---

415 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 82.

416 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 65.

était donc à la fois ce qui forma et influença la Cagoule, mais fut également un outil qu'elle utilisa à ses propres fins. Ce « phantasme » de la Cagoule, est précisément ce qui la motivait pour réaliser son coup d'État, c'est cette volonté d'être des « héros de l'ombre » qui l'a amené à préparer un coup d'État, en plus d'une volonté de prise personnelle du pouvoir<sup>417</sup>. La Cagoule n'a pas reculé devant le fait que leurs ouvrages de référence remettaient en question leur organisation car elle se retrouvait dans une situation où tout ce qui la constituait était remis en question. Il semblerait que la Cagoule ait voulu « fuir la réalité » si l'on peut dire, elle voulait continuer ses activités malgré le fait qu'elle était remise en question par ses propres ouvrages de référence, le projet de coup d'État était devenu un projet se justifiant de lui-même pour la Cagoule.

---

417 Freigneaux Frédéric, *Histoire d'un mouvement terroriste de l'entre-deux guerres : la "Cagoule" »,* Mémoire de maîtrise d'Histoire : Histoire : Toulouse : Université Toulouse le Mirail, juin 1991. 2 Volumes. p. 178.

## Chapitre 8 : La Cagoule et le terrorisme

La Cagoule a effectué des attaques terroristes durant son existence, ce qui a parfois amené à ce que l'organisation soit considérée comme une organisation terroriste de par ces attaques. Le fait que la Cagoule ait usé du terrorisme comme un moyen de poursuivre son but utile d'un coup d'État est un thème récurrent dans les différents ouvrages sur la Cagoule. Cependant il y a quelques éléments qui semblent intéressants à reprendre. En effet, une étude des caractéristiques terroristes de la Cagoule révèle des considérations intéressantes sur le profil et les agissements de la Cagoule, indiquant une sorte de « conception moderne » du terrorisme ainsi qu'un profil psychologique particulièrement proche de celui des terroristes. Cette étude se faisant principalement avec l'assistance des travaux de Hoffman Bruce, spécialiste du terrorisme. Mais il y a également un autre élément qu'il semble opportun d'étudier davantage sous la forme de l'influence qu'ont eu les attaques terroristes de la Cagoule. Deux événements ont souvent été repris dans le thème de la Cagoule et le terrorisme, la manifestation de Clichy le 16 mars 1937 et l'attentat de la place de l'Étoile le 11 septembre 1937. Ces deux événements ont été simplement considérés comme des moyens pour la Cagoule d'amener des conditions favorables à son coup. Philippe Bourdrel insista particulièrement sur le fait que la Cagoule réussit son objectif dans les deux cas. Pourtant une étude de la presse modérée lors des deux incidents démontre que l'attentat de l'Étoile n'avait pas eu l'effet escompté par la Cagoule.

### A) Les caractéristiques terroristes de la Cagoule

La volonté de la Cagoule de réaliser son coup d'État était née d'un désir par les chefs de la Cagoule d'affronter un coup communiste fantasmé, mais aussi d'une volonté de s'emparer du pouvoir. La Cagoule voulait utiliser la violence pour arriver à ses fins politiques et idéologiques, et ceci a fini par inclure du terrorisme. L'O.S.A.R voulait utiliser diverses méthodes pour essayer de pousser la France à accepter ne serait-ce que tacitement son coup d'État, l'une d'entre elles fut le terrorisme. Mais cette question du terrorisme et de la Cagoule

n'a été que peu abordée, sauf dans l'ouvrage de Valérie Deacon, historienne contemporaine à l'université de New York spécialisée dans la Seconde Guerre mondiale en France. Les caractéristiques terroristes de la Cagoule, aussi bien dans sa psychologie que dans son organisation, apportent pourtant quelques considérations intéressantes sur elle. C'est pourquoi une analyse des caractéristiques terroristes de la Cagoule en usant de l'ouvrage de Hoffman Bruce, spécialiste sur le terrorisme, semble opportune.

Pour commencer, il nous faut comprendre que la définition du terrorisme est variable en fonction du pays, de l'organisation la définissant, de l'époque à laquelle on fait référence. Il ne suffit pas de prendre un dictionnaire pour avoir une définition nette du terrorisme. Cependant un moyen d'aborder le concept de terrorisme serait, pour reprendre Hoffman Bruce <sup>418</sup>:

*« Le terrorisme, dans la forme la plus amplement acceptée de l'usage contemporain de ce terme, est fondamentalement et de façon inhérente, politique. Il est aussi inéluctablement à propos du pouvoir : la poursuite du pouvoir, l'acquisition du pouvoir, et l'usage du pouvoir pour parvenir à un changement politique. Le terrorisme est donc la violence – ou de façon toute aussi importante, la menace de la violence – usée et dirigée vers la poursuite de, ou au service de, un but politique. »*

Au premier abord, cela pourrait sembler tout à fait concerner la Cagoule, de la violence à but politique est exactement ce que voulait faire la Cagoule. Mais cette « définition », est certainement une des plus pratiques pour englober la majorité des concepts entourant le terrorisme, malgré tout elle n'en reste pas moins moderne. Comme il sera vu un peu plus tard, les contemporains de la Cagoule, en constatant l'un de leurs actes, n'ont pas hésité à utiliser le mot « terrorisme » pour définir l'acte en question, ce qui indique que le concept de terrorisme comme un moyen utilisable par une organisation non gouvernementale est tout à fait accepté également.

On peut constater que le portrait que l'on peut dresser des chefs de la Cagoule ressemble en certains points à ceux de chefs terroristes. En effet, les membres d'une

---

418 Hoffman Bruce, *Inside Terrorism*, 3ème édition, New York, Columbia University Press, 2017. p. 2.

organisation terroriste, et de surcroît les chefs, sont souvent des intellectuels violents avant tout. A vrai dire, si l'on veut pousser encore plus loin la réflexion, on peut même dire que les terroristes sont de « violents altruistes »<sup>419</sup>. Cette considération sur les terroristes s'approche des chefs de la Cagoule, notamment d'Eugène Deloncle. Comme dit précédemment, l'O.S.A.R. a toujours désiré être avant tout dans la clandestinité, et surtout d'utiliser la violence contre le gouvernement pour arriver à ses fins, contrairement aux autres partis d'extrême-droite qui gardaient une attitude plus pacifique envers la République. La volonté de coup d'État de la Cagoule était pour « sauver » la France car elle considérait que la situation de la France en 1937 sous le Front Populaire ne pouvait l'amener qu'à la ruine sans leur tentative de coup d'État. La Cagoule voulait se poser en « sauveur » de la France face au communisme<sup>420</sup>, c'est d'ailleurs toujours en ce sens que se présentent les « sauveurs », ceux-ci s'opposant à un présent « corrompu » pour amener un meilleur « après » même s'il n'est guère défini<sup>421</sup>. Eugène Deloncle, expliquait qu'en cas de coup communiste la Cagoule se devait de déposer le gouvernement ayant « échoué », pour un meilleur, même si Deloncle ne précise pas quel type de gouvernement devait être mis en place<sup>422</sup>. Malgré tout, c'est bel et bien cette volonté d'apporter un « après » au « présent » qui motive les terroristes, la volonté d'amener leur idéal politique ou religieux par un usage de la violence, ils vivent dans le futur et veulent l'amener par la force<sup>423</sup> ; les chefs de la Cagoule s'inscrivaient pleinement dans ce portrait terroriste, vivant dans le rêve d'une France après le coup d'État sans le définir et voulant l'apporter par la force.

On peut d'ailleurs également constater qu'une des méthodes de la Cagoule se rapproche fortement d'une forme de terrorisme moderne. Un point qui est assez étonnant pour l'O.S.A.R., c'était la constitution de bases logistiques en dehors du pays où les opérations se tiennent. C'est un principe qui est assez courant dans le terrorisme moderne, puisque cela permet d'avoir des positions de repli potentiel au cas où l'organisation subirait un coup dur dans le pays où elle opère, mais aussi comme un point de transition pour obtenir et faire plus facilement passer du matériel<sup>424</sup>. Cela rappelle justement un endroit en Espagne nommé

---

419 Hoffman Bruce, *Inside Terrorism*, 3ème édition, New York, Columbia University Press, 2017. p. 39-40.

420 Deacon Valerie, *The extreme Right in the French Resistance : members of the Cagoule and Corvignolles in the Second World War*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2016. p. 45.

421 Girardet Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1986. p. 80.

422 AN BB/18/3061/3 : Interrogatoire de Eugène Deloncle par le Juge Bêteille, le 7 et 8 avril 1938.

423 Hoffman Bruce, *Inside Terrorism*, 3ème édition, New York, Columbia University Press, 2017. p. 253.

424 *Ibid.* p. 11.

« Pasajes » par Aristide Corre où arrivait la majorité du matériel importé d'Allemagne pour ensuite être introduit discrètement en France, et où Aristide est justement envoyé pour fuir la police en France<sup>425</sup>. Il n'y a pas d'ailleurs que l'Espagne où la Cagoule semble avoir installé des petites bases logistiques hors frontière, puisque Aristide Corre indique justement la présence d'une « colonie » en Italie<sup>426</sup>, mais peut-être utilise-t-il ce terme de façon ironique, pour se moquer de la situation générale de la Cagoule. Ces petites bases logistiques ne furent d'ailleurs pas de simples petits « incidents » créés par le hasard du trafic d'armes, la Cagoule a rapidement eu la volonté de se constituer des dépôts hors frontière, afin de sécuriser leurs armes par précaution<sup>427</sup>. Ainsi la Cagoule, aussi bien dans sa psychologie que dans ses méthodes se rapprochait de ce que l'on pourrait désigner comme du terrorisme.

Malgré tout, on constate que la Cagoule diffère également des organisations terroristes sur un point qui rend une définition du « terrorisme » de la Cagoule complexe, le fait que la Cagoule ne revendiquait pas ses actions. Le terrorisme, c'est de la violence théâtralisée<sup>428</sup>, les organisations terroristes commettent des attentats et les revendiquent pour instaurer un climat de peur. L'un des buts principaux d'un groupe terroriste, c'est la publicité. Cette même publicité a également pour but d'apporter de la visibilité non seulement à leur violence mais aussi à leur cause en général, le terrorisme est aussi un moyen utilisé en général pour attirer l'attention sur la cause des terroristes, afin « d'éduquer » la population du pays visé, ou à défaut du monde, sur la cause défendue par les terroristes<sup>429</sup>. Or, c'est l'un des points sur lesquels la Cagoule diffère de façon fondamentale, elle n'a jamais revendiqué, ni jamais tenté de laisser entendre qu'elle était la responsable de ces actes. La Cagoule ne voulait pas être jugée responsable car elle désirait plutôt créer un climat de peur, et de haine anti-communiste, tout en se présentant comme ceux pouvant stopper un potentiel coup de la part des communistes<sup>430</sup>. L'O.S.A.R. désirait donc jouer autant que possible double jeu dans ses actes terroristes, en essayant d'aliéner la population française dans l'ombre et sans jamais être découverte, pour finalement la jeter dans ses bras. Cela se verra plus tard avec une étude

---

425 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 161-162.

426 *Ibid.* p. 325.

427 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 119.

428 Hoffman Bruce, *Inside Terrorism*, 3ème édition, New York, Columbia University Press, 2017. p. 33.

429 *Ibid.* p. 5.

430 Deacon Valerie, *The extreme Right in the French Resistance : members of the Cagoule and Corvignolles in the Second World War*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2016. p. 45.

détaillée des attentats de la place de l'Étoile, mais force est de constater que la Cagoule ne s'est jamais attaqué à des symboles ou institutions contraires à son idéologie. Les seules choses que l'on pourrait ranger dans cette catégorie seraient les assassinats de Navachine et de Rosselli, mais la Cagoule semblait avoir avant tout des motivations pratiques plus qu'idéologiques, en tout cas pour Rosselli puisque ces assassinats auraient amené aux accords entre la Cagoule et Beretta<sup>431</sup>. C'est un élément unique à la Cagoule, et qui fait débat sur si oui ou non la Cagoule peut-être considérée comme terroriste.

Ainsi, on peut constater que la Cagoule disposait de plusieurs caractéristiques que l'on pourrait rapprocher de mouvements terroristes. La psychologie de ses chefs ressemblant de près à celle de chefs terroristes, celles de violents altruistes voulant amener leurs idéaux politiques par la force. Accessoirement, l'idée de la Cagoule de se créer des bases d'opérations à l'extérieur de la France pour faciliter son trafic d'armes, est particulièrement proche de méthodes terroristes modernes. Cependant, le fait que la Cagoule n'ait jamais revendiqué ses attentats rend la considération que l'O.S.A.R. était une organisation terroriste plus complexe et fait débat. Mais ce fait démontre aussi la volonté de la Cagoule de manipuler la vision que pouvait avoir la France des événements qu'elle déclenchait. L'O.S.A.R. voulait faire en sorte que ses actions finissent par être imputées aux communistes pour essayer de changer les conditions politiques et sociales de la France pour son coup d'État. A vrai dire, ce choix de la Cagoule semble traduire une volonté de répondre au « problème » de l'ouvrage de Malaparte, celui des conditions dans lesquelles la Cagoule se trouvait par rapport au coup de Trotski décrit par Malaparte, la Cagoule semblait vouloir créer des conditions plus favorables à son coup d'État.

---

431 Tournoux J.-R., *L'Histoire secrète*, Paris, Éditions Plon, 1962. p. 63.

## B) Une révision de l'influence d'une tentative de déstabilisation de la Cagoule

Le terrorisme de la Cagoule est un élément quelque peu unique à cette organisation, car il s'agit d'actions qu'ils ont entreprises sans s'inspirer d'un quelconque de leurs ouvrages de référence dans leur volonté de coup d'État. Il semblerait que ces actions terroristes étaient avant tout pour pouvoir déclencher des conditions susceptibles d'amener leur coup d'État. Les activités terroristes de la Cagoule sont régulièrement reprises dans les différents ouvrages et travaux sur la Cagoule, les nombreux assassinats en particulier comme ceux des frères Rosselli ou de Navachine, mais deux événements en particulier reviennent également : la manifestation de Clichy et l'attentat de la place de l'Étoile. Ces événements se sont passés respectivement le 16 mars 1937 et le 11 septembre 1937. Chacun d'eux a été abordé et décrit comme étant des attaques planifiées dans le cadre de la préparation du coup d'État. Cependant, les effets de ces attaques sur la société française semblent avoir été que peu étudiés. Pour être plus précis, certains auteurs comme Monier Frédéric se contentent de décrire l'événement sans aller plus loin, d'autres comme Philippe Bourdrel insistent sur une réaction virulente envers la gauche par la France en se fondant en particulier sur *L'Echo de Paris*, journal d'extrême droite. Bien qu'une telle réaction fut observée pour la manifestation de Clichy, une étude de plusieurs journaux, en particulier *Le Figaro* et *Le Temps* ainsi que *Le Populaire*, écrivant sur l'attentat de la place de l'étoile, indique qu'il faut nuancer cette idée pour les réactions face à cet attentat.

La manifestation de Clichy était clairement un acte de déstabilisation politique lancé par la Cagoule. L'organisation avait profité d'une manifestation lancée par des partisans du Front Populaire contre un rassemblement du P.S.F pour se mêler à la cohue et causer un désordre, forçant la police à prendre des mesures drastiques et causant une fusillade<sup>432</sup>. Cette intervention par l'O.S.A.R. dans la manifestation eu un effet négatif sur le gouvernement Blum, puisque les forces de l'ordre de l'État, où se trouve à sa tête le chef du Front Populaire, avaient causé des morts dans les rangs de ses sympathisants. Les journaux étaient divisés sur comment traiter l'événement, *Le Populaire*<sup>433</sup> accusait à juste titre que des provocateurs

---

432 Deacon Valerie, *The extreme Right in the French Resistance : members of the Cagoule and Corvignolles in the Second World War*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2016. p. 45.

433 *Le Populaire*, "Une odieuse provocation des ex-croix de feu fait couler le sang ouvrier à Clichy" / "Les événements tragiques de Clichy" (J-M Herrmann), 17 mars 1937, p. 1-3.

avaient déclenché les hostilités, *L'Humanité*<sup>434</sup> voulait des coupables parmi le gouvernement, tandis que *Le Figaro*<sup>435</sup> et *Le Temps*<sup>436</sup> accusaient les militants du Front Populaire d'avoir attaqué la police, et innocentait le P.S.F. d'avoir lancé les hostilités. Il y a en revanche un groupe qui était particulièrement suspicieux, et a envisagé que des provocateurs organisés d'extrême-droite aient joué un rôle, la police<sup>437</sup>. La Cagoule n'était pas l'organisation à laquelle la police pensait en se demandant qui aurait pu semer la discorde dans la manifestation, malgré tout il est intéressant de voir que la police avait réussi à comprendre que des agents ont poussé à l'émeute. L'objectif de déstabilisation et de faire blâmer des sympathisants de gauche pour renforcer une haine envers eux, fut un succès pour la Cagoule. L'effet de cette déstabilisation par la Cagoule sur le gouvernement peut difficilement être remis en question.

Mais il y a également l'attentat de la place de l'Étoile, de la rue Presbourg plus précisément. L'O.S.A.R. avait placé deux bombes dans les immeubles de la Confédération Générale du Patronat (C.G.P), ainsi que l'Union des Industries Métallurgiques et Minières (U.I.M.M), les détruisant tous les deux et tuant indirectement deux policiers en faction sous les débris<sup>438</sup>. Le but était évident, détruire des bâtiments d'organisations patronales pour blâmer les communistes<sup>439</sup>. Tout semblait donc parfaitement en place pour que l'effet escompté apparaisse, pourtant les réactions ne furent pas celles attendues par la Cagoule. Évidemment, les journaux d'extrême droite s'agitaient<sup>440</sup>, tout autant que *L'Humanité*<sup>441</sup> accusait le patronat de se faire exploser soi-même, mais cette fois-ci les journaux plus « modérés » ne pointaient pas avec autant de véhémence un coupable, certains étaient mêmes dubitatifs. Pour commencer, *Le Figaro* publiait en première page un communiqué par le ministre Max Dormoy. Celui-ci dénonçait les attentats mais clamait haut et fort que les coupables n'étaient pas à chercher auprès des ouvriers Français, sous-entendant qu'il s'agirait peut-être d'agents étrangers. Même dans la suite du journal, aucune accusation envers les

---

434 *L'Humanité*, "Complot contre le peuple !" (p. Vaillant-Couturier), 17 mars 1937, p. 1-2.

435 *Le Figaro*, "Sanglants désordres à Clichy" (Auteur inconnu), 17 mars 1937, p. 1-3.

436 *Le Temps*, "Le Parti de la violence" (Auteur Inconnu), 18 mars 1937, p. 1.

437 Monier Frédéric, *Le Complot dans la République, stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, Paris, Éditions la Découverte, 1998. p. 300.

438 *Ibid.* p. 301-302.

439 Deacon Valerie, *The extreme Right in the French Resistance : members of the Cagoule and Corvignolles in the Second World War*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2016. p. 48.

440 *Le Populaire*, "Les bombes de la rue de Pressbourg et de la rue boissière rappellent celles de cerbère" / "Le double attentat terroriste" (O. Rosenfeld), 13 septembre 1937, p. 1-2.

441 *L'Humanité*, "L'odieuse machination de l'Étoile" (p. Vaillant-Couturier), 14 septembre 1937, p. 2.

communistes, des révolutionnaires peut-être mais ni les anarchistes ni les communistes ne sont visés par *Le Figaro*<sup>442</sup>. *Le Temps* a une opinion assez proche, clamant que ces attentats sont clairement un coup politique, probablement causé par des marxistes à première vue, mais que « par honneur pour le prolétariat français » si effectivement il s'agissait de marxistes, ils seraient d'origines étrangères et « adeptes d'un terrorisme qui n'est pas de chez nous ». Malgré tout, *Le Temps* retient la possibilité d'un coup anarchiste<sup>443</sup>, ce qui n'est guère surprenant au vu des circonstances, mais cela n'était guère l'effet que voulait obtenir la Cagoule puisque les journaux de droite ne visaient pas les communistes, et restaient également en retrait.

Mais le plus intéressant vient plutôt de la réaction de la gauche, ou en tout cas de ses journaux, par rapport à l'événement. Le plus intéressant est le journal *Le Populaire* car ce dernier s'interrogeait sur les raisons de l'attentat mais décrivait aussi les réactions et considérations d'autres groupes comme des journaux, la police ou les syndicats. Il est déjà intéressant que le journal n'hésitait pas un seul instant à désigner, tout comme l'a fait *Le Temps*, l'acte comme étant « terroriste », ce qui est également soutenu par la police qui affirmait que l'acte avait été perpétré par une organisation terroriste, deux jours après l'acte. *Le Populaire* était d'ailleurs ravi de constater que les autres journaux de France n'accusaient que peu la C.G.T à l'exception bien entendu de *L'Echo de Paris* et *Action Française*, et que tous dénonçaient l'attentat<sup>444</sup>. Des syndicats ouvriers envoyaient leurs sympathies envers les syndicats patronaux touchés, la C.G.T ainsi que la Fédération des Métaux et l'Union de la Métallurgie condamnaient l'attentat<sup>445</sup>. Il y a même un incident qui est assez révélateur, où un employé du journal *Le Peuple* avait laissé paraître un titre accusant le patronat français d'avoir commis les attentats ; suite à une plainte par les syndicats patronaux, le journal a déclaré que non seulement ce titre n'était pas celui prévu par le journal, mais en plus a désavoué le titre, s'est excusé publiquement et a envoyé immédiatement l'employé pour sanction auprès d'un conseil de discipline<sup>446</sup>. Tout cela indique que l'effet escompté par la Cagoule, celui de créer une haine envers la gauche française, avait échoué. Non seulement les

---

442 *Le Figaro*, "Les attentats de la rue de Presbourg et de la rue Boissière" (M.-P Hamelet), 13 septembre 1937, p. 3.

443 *Le Temps*, "Les attentats d'hier" (Auteur inconnu), 13 septembre 1937, p. 1.

444 *Le Populaire*, "Les bombes de la rue de Pressbourg et de la rue boissière rappellent celles de cerbère" / "Le double attentat terroriste" (O. Rosenfeld), 13 septembre 1937, p. 1-2.

445 *Le Petit Parisien*, "Les deux attentats terroristes contre les organisations patronales" (Auteur inconnu), 13 septembre 1937, p. 5.

446 *Le Petit Parisien*, "Les attentats terroristes" (Auteur inconnu), 15 septembre 1937, p. 5.

journaux de droite modérés n'avaient pas attaqué les communistes ou socialistes comme ils l'avaient fait pour la manifestation de Clichy, mais une forme de sympathie de la gauche envers le patronat face à l'événement était même visible. D'une certaine façon, cela montrait également à la Cagoule que sa tentative de déstabilisation avait échoué, aucune véritable haine n'était visible dans la presse autre que dans les journaux déjà extrêmes sur leurs positions et idéologies. D'ailleurs, *Le Populaire* pointait avec raison que ni le patronat, ni les ouvriers, ne gagnaient quoique ce soit avec des attentats comme ceux-ci, bref les seuls qui pourraient effectivement gagner quelque chose seraient un troisième parti dans l'affaire<sup>447</sup>, ce que pensait la police puisqu'elle affirmait clairement qu'une organisation terroriste avait effectué l'attentat<sup>448</sup>. Même si elle ne la nomme guère, il semble clair que déjà à ce moment la police soupçonnait la Cagoule, à un mois du début des arrestations des chefs de la Cagoule. Bref non seulement l'O.S.A.R. avait échoué dans sa volonté de reproduire des réactions semblables à celles après la manifestation de Clichy, mais elle fut également soupçonnée par la police.

Ainsi, on peut affirmer que les conséquences de l'attentat de la place de l'étoile étaient en réalité plus nuancées que l'on pouvait l'imaginer. La Cagoule dans sa volonté de préparer des conditions plus favorables à son coup d'État avait décidé de se lancer dans des actes de déstabilisation, l'un d'entre eux était l'attentat de la place de l'Etoile. Cependant, cette tentative de la Cagoule s'avéra être un échec par rapport aux effets de la manifestation de Clichy. La Cagoule ne parvint pas à recréer le même déchaînement d'accusations envers les communistes ou autres révolutionnaires. La presse plus modérée n'entra pas dans le jeu de la Cagoule, et la sympathie des syndicats ouvriers envers les syndicats patronaux par rapport à l'événement n'était pas non plus un effet que désirait la Cagoule dans sa volonté de blâmer la gauche pour ses actions. D'une certaine façon, cet attentat qu'avait perpétré la Cagoule pour essayer d'amener des conditions plus favorables pour son coup d'État fut donc un échec pour elle, les tentatives de déstabilisation de la Cagoule n'étaient pas nécessairement aussi bénéfique pour l'O.S.A.R. que ce que l'on pouvait penser jusqu'alors.

---

447 *Le Populaire*, "Après le double attentat de l'Étoile" (A-M Desrousseaux), 14 septembre 1937, p. 2.

448 *Le Populaire*, "Les bombes de la rue de Pressbourg et de la rue boissière rappellent celles de cerbère" / "Le double attentat terroriste" (O. Rosenfeld), 13 septembre 1937, p. 1-2.

## Chapitre 9 : La nature des liens entre la Cagoule et ses alliés

Il y a un élément qui est particulièrement mis de côté dans les différents ouvrages sur la Cagoule, et qui semble pourtant si important, c'est la nature des liens entre la Cagoule et l'armée française ainsi qu'avec ses propres hommes. Les liens entre la Cagoule et l'armée française reviennent régulièrement dans les différents ouvrages sur la Cagoule, mais la nature des liens en eux-même ne semble pas avoir été beaucoup abordée. D'une certaine façon, elle l'a été dans les années 1990 avec Monier Frédéric et Freigneaux Frédéric, mais ce même questionnement ne se trouve en revanche pas dans le récent ouvrage de Gerber François. C'est pourquoi il semble opportun de revoir les liens entre l'armée française et la Cagoule, mais de façon critique, car l'historiographie sur la Cagoule ne l'a pas toujours été, ce qui a amené à des considérations sur les liens entre l'armée française et la Cagoule qui sont discutables. Mais il n'y a pas que l'armée française, il y a également les liens entre la Cagoule et ses propres hommes. L'historiographie sur la Cagoule n'a pas beaucoup abordé ce sujet, ce qui a laissé planer une idée que les hommes de l'O.S.A.R. suivaient aveuglément la Cagoule. Mais les nombreux témoignages de cagouleurs, particulièrement dans les archives de police, nuancent fortement cette idée. En fait il semblerait que la majorité des hommes de la Cagoule rejoignait l'organisation en pensant sincèrement se préparer contre un potentiel coup communiste, et ne souhaitait pas nécessairement s'attaquer à la République, ce qui est illustré par un compartimentage des cellules de la Cagoule par idéologie tel que décrit par Freigneaux Frédéric.

### A) Les liens faussés entre l'armée française et la Cagoule

Dans la préparation de son coup d'État, la Cagoule a pris contact à de multiples reprises avec des membres de l'armée française. Elle a créé un réseau d'informations dans cette armée qui est particulièrement profond, atteignant même des maréchaux comme Franchet d'Ésperay. Le thème du lien entre l'armée française et la Cagoule est inévitable, chaque ouvrage ou travaux sur la Cagoule finissent par aborder ce thème. L'O.S.A.R. a essayé de prendre contacts avec des officiers dirigeant des régiments pour les persuader de se joindre à sa cause, et était persuadée que des troupes de l'armée française étaient par conséquence dans leur plan. Cependant, les liens qui unissaient une partie de l'armée française avec la Cagoule, étaient plus complexes, ou plutôt plutôt d'une nature différente que ce qui a pu être vu auparavant. Le fait est que l'historiographie de la Cagoule a souvent accepté les liens entre la Cagoule et une partie de l'armée en affirmant que les contacts qu'elles avaient étaient dirigés contre la République. Philippe Bourdrel allant jusqu'à considérer qu'il existait une « Cagoule militaire », mais dans l'ensemble les liens sont simplement acceptés sans grand questionnement dans les autres ouvrages sur la Cagoule. Mais c'est justement un problème, puisque cela inclût une forme de confiance envers les propos des différents membres de la Cagoule, en particulier les chefs, lorsqu'ils affirment que tel ou tel officier est avec eux. C'est pourquoi sera révisé ici avec un regard davantage critique, les liens déjà bien connus entre l'armée française et la Cagoule.

La Cagoule est connue pour ses secrets, mais aussi et surtout ses mensonges. Eugène Deloncle était d'ailleurs un menteur avéré. Il suffit de lire son interrogatoire par le juge pour voir à quel point il manipule la vérité et le mensonge avec une facilité déconcertante<sup>449</sup>. Il n'hésite pas non plus à mentir en prétendant qu'un colonel lui avait demandé de placer trois mitrailleuses lourdes pour défendre l'Élysée ; et que ce même colonel lui rapporta que l'ambassadeur de l'U.R.S.S. était furieux que le coup ait échoué en conséquence. Propos formellement démentis par le colonel, les appelant des « fables »<sup>450</sup>. Mais c'est justement un point qui ne semble pas nécessairement exploré, ou pris en considération lorsque l'on se lance dans des recherches sur la Cagoule. Un excellent exemple étant les 72ème et 182ème régiments d'artillerie, Aristide Corre mentionne dans ses carnets que ces régiments sont du

---

449 AN BB/18/3061/3 : Interrogatoire de Eugène Deloncle par le Juge Béteille, le 7 et 8 avril 1938.

450 *Le Populaire*, "Le colonel de Bellefon (...) oppose un démenti formel aux affirmations rocambolesques d'EUGENE DELONCLE" / "Le complot fasciste" (Jean-Maurice Hermann), 8 janvier 1938, p. 1-2.

côté de la Cagoule<sup>451</sup>, et ceci avec plusieurs autres régiments, précisant même que la Cagoule dispose de forces aériennes. Considérant que les carnets d'Aristide Corre sont l'une des sources les plus importantes sur la Cagoule, il est logique que l'on considère cette information comme du matériel de premier choix pour des recherches, donc l'information est reprise dans d'autres travaux, comme ceux de François Gerber<sup>452</sup>. Mais en fait, la question ici est : ces régiments savaient-ils réellement que la Cagoule désirait faire un coup d'État ? Car encore une fois il y a une différence nette entre l'objectif que prétendait la Cagoule, et ce qu'elle voulait réellement faire, et donc si ces régiments acceptaient de contrer un coup communiste, doit-on les considérer comme étant des alliés de la Cagoule ? La réponse semble assez simple : non. Nous ne savons pas ce que les membres de la Cagoule ont donné comme histoire et raisons aux chefs des régiments pour les amener à les assister. En fait, nous ne savons même pas dans quelles conditions ils ont accepté de les assister. Même si Aristide explique que les régiments en question ont manifesté durant le 6 février 1934, ou que d'autres régiments répugnaient à l'idée de voir un de leurs membres saluer le drapeau rouge, rien ne nous indique clairement qu'ils étaient prêts à renverser la République. Or, comme il va être prouvé par la suite, la très grande majorité des militaires expliquant leurs raisons pour aider la Cagoule, pensaient que le C.S.A.R. assisterait l'armée en cas de coup communiste. Ce problème semble presque commun aux ouvrages sur la Cagoule, puisqu'une considération similaire fut faite avec le général Giraud à Metz dans l'ouvrage de J-R Tournoux. En lisant l'ouvrage, on pourrait croire que le général Giraud était sans le vouloir manipulé par la Cagoule, car il acceptait d'assister Duseigneur, dans ce que l'on suppose être un système de défense contre un coup communiste, rentrant ainsi dans le « plan d'ensemble établi par le C.S.A.R. ». Mais l'auteur lui-même explique plus tard qu'il n'accepte en aucun cas une frappe préventive<sup>453</sup>, alors s'il refuse d'attaquer préventivement les communistes, pourquoi voudrait-il attaquer la République ? C'est précisément le problème, il est difficile de croire ce qu'affirme le C.S.A.R. quant à ses liens avec l'armée, après tout Deloncle n'hésite pas à affirmer que le général Prételat était tout à fait intéressé par l'aide de Deloncle, alors que le général n'a non seulement pas accepté l'aide de l'O.S.A.R. mais les a renvoyé suffisamment hardiment pour que l'organisation place une bombe sur sa paille en représailles<sup>454</sup>. En bref,

---

451 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 121.

452 Gerber François, *Mitterrand entre Cagoule et Francisque (1935 – 1945)*, Paris, Éditions de l'Archipel, 2016. p. 90.

453 Tournoux J.-R., *L'Histoire secrète*, Paris, Éditions Plon, 1962. p. 102–103.

454 Freigneaux Frédéric, *Histoire d'un mouvement terroriste de l'entre-deux guerres : la "Cagoule"*, Mémoire de maîtrise d'Histoire : Histoire : Toulouse : Université Toulouse le Mirail, juin 1991. 2 Volumes. p. 179.

les raisons de ses liens nous sont pour la plupart totalement inconnus, en conséquence on ne peut affirmer que tous les militaires avec lesquels la Cagoule disposait d'un lien étaient des membres actifs de l'organisation ou participaient à la préparation du coup d'État de façon consciente et active.

Il est d'ailleurs intéressant de constater que ce thème d'officier n'acceptant d'aider la Cagoule que sur la base d'un coup communiste est assez récurrent, puisque le Colonel Cachier, qui agissait comme représentant de Deloncle auprès d'autres officiers, expliquait que les forces de Deloncle devaient se mettre à la disposition de l'armée en cas de coup communiste comme force supplétive<sup>455</sup>, il n'était aucunement question d'un coup par la Cagoule pour ce Colonel. Il semblerait qu'il le pensait sincèrement, et qu'il ne s'agisse pas d'un mensonge de sa part pour dissimuler les intentions de la Cagoule puisque Philippe Bourdrel considère son témoignage comme faisant partie de ceux ne témoignant aucune sympathie pour l'organisation. Même l'un des plus proches amis de Deloncle, le général de division Lavigne-Delville, qui a assisté à la création des plans tactiques du C.S.A.R., l'a fait en considérant que le combat se ferait en concordance avec l'armée, et contre les communistes<sup>456</sup>. Même si Lavigne-Delville soupçonnait fortement Deloncle d'avoir des ambitions personnelles débordantes, et même de vouloir prendre le pouvoir pour lui seul<sup>457</sup>, il a malgré tout réalisé ses plans en se fondant sur un coup communiste, et en aide à l'armée, pas pour faire un véritable coup d'État. Bref, il est plus qu'incertain que les militaires ayant accepté d'aider la Cagoule, l'ont fait en parfaite connaissance de ce que désirait faire la Cagoule, mais s'imaginaient plutôt aider des Français prêts à assister l'armée en cas de coup communiste. Le seul et unique militaire d'active connu, ayant activement travaillé avec la Cagoule pour explicitement renverser le gouvernement, c'est le maréchal Franchet d'Ésperay. La majorité des militaires ayant coopéré avec la Cagoule le faisaient donc selon la base de la défense envers un coup communiste, et non pour préparer un coup d'État.

Comme il a été vu jusqu'alors, les liens entre l'armée et la Cagoule sont bien plus faussés qu'on ne pouvait l'imaginer à première vue, ceux qui sont déjà tissés sont assez

---

455 Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986. p. 202-203.

456 Tournoux J.-R., *L'Histoire secrète*, Paris, Éditions Plon, 1962. p. 44.

457 Freigneaux Frédéric, *Histoire d'un mouvement terroriste de l'entre-deux guerres : la "Cagoule" », Mémoire de maîtrise d'Histoire : Histoire : Toulouse : Université Toulouse le Mirail, juin 1991. 2 Volumes. p. 148.*

fragiles, car la plupart sont fondés sur le mensonge du coup communiste. Cependant, il n'est pas à dire que les relations qu'a la Cagoule dans l'armée n'étaient pas impressionnantes, elles restaient malgré tout assez profondes. Suffisamment en tout cas pour que la Cagoule ait accès à une liste de chaque unité de gendarmerie, garde mobile et garde républicaine dans Paris, ainsi que des officiers et membres de ces unités avec leurs idéaux politiques<sup>458</sup> ; tout ceci sans compter une liste de « régiments contaminés »<sup>459</sup> par les communistes, cela suggère un réseau d'information particulièrement développé pour obtenir de tels résultats. Il a d'ailleurs été suggéré plus d'une fois que les services de renseignements français auraient quelque chose à voir dans ce réseau d'informations de la Cagoule, cela expliquait peut-être comment ce réseau fut si développé<sup>460</sup>. Cependant, il est à se demander si ces liens n'ont pas donné à la Cagoule l'illusion que l'armée était par conséquent définitivement de son côté, et ceci malgré la nature particulièrement précaire de la plupart de ses liens. Plusieurs fois, Aristide Corre jubilait à ce sujet, citant que des membres de l'armée de haut-rang étaient de leur côté, allant même jusqu'à affirmer haut et fort que c'est toute l'armée qui est avec eux<sup>461</sup>. Même lorsque la Cagoule voit ses larges stocks d'armes, de munitions et d'explosifs saisis par la police, Dagore affirme que rien n'est perdu car des régiments « amis » s'occupent de ces stocks<sup>462</sup>. La Cagoule disposait bel et bien de puissants liens avec l'armée française, au point d'ailleurs qu'elle se mette à penser que le soutien de l'armée ou à défaut d'une partie, était une sorte d'évidence.

Ainsi, on peut constater que les liens entre une partie de l'armée française et la Cagoule étaient en réalité plus complexes que ce qui pouvait être imaginé auparavant. Une sorte de confiance excessive de la véracité des informations laissées par la Cagoule dans les archives, témoignages ou autres quant à ses liens avec l'armée, semble avoir laissé également une marque dans l'historiographie de la Cagoule. Il semblerait qu'en réalité les différents membres de l'armée française ayant accepté de coopérer avec l'organisation, ne l'ont fait que dans l'optique d'une assistance temporaire contre un potentiel coup communiste, pas dans l'optique d'aider au renversement de la République. Même si les liens entre une partie de

---

458 *Ibid.* p. 181.

459 Monier Frédéric, *Le Complot dans la République, stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, Paris, Éditions la Découverte, 1998. p. 312.

460 Freigneaux Frédéric, *Histoire d'un mouvement terroriste de l'entre-deux guerres : la "Cagoule"*, Mémoire de maîtrise d'Histoire : Histoire : Toulouse : Université Toulouse le Mirail, juin 1991. 2 Volumes. p. 185.

461 Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977. p. 102-103.

462 *Ibid.* p. 174.

l'armée française et la Cagoule étaient particulièrement profonds, ils n'en étaient pas moins fondés sur un aspect différent de ce que la Cagoule désirait, et prétend avoir eu. Ces liens entre l'armée française et la Cagoule, devraient être étudiés davantage et avec beaucoup plus de recul critique pour obtenir un portrait plus précis et plus large de ceux-ci.

## B) Le lien faussé entre la Cagoule et ses propres hommes

Outre les liens entre l'armée française et la Cagoule, il y a également un autre questionnement à faire, mais sur les liens entre « la Cagoule » et ses propres hommes. La question ne s'est pas toujours posée en profondeur dans l'historiographie de la Cagoule, la majorité du temps, il est simplement expliqué que la plupart des hommes recrutés par l'O.S.A.R. rentraient dans l'organisation pour faire face au communisme, mais sans aller plus loin. Le problème étant qu'on ne sait pas tout à fait qui sont ceux rentrant dans la Cagoule, mais surtout il n'y a pas un questionnement de si oui ou non ils s'engageaient exclusivement pour combattre un potentiel coup d'État communiste. Mention est faite du recrutement dans les différents ouvrages sur la Cagoule, puis ce thème est souvent laissé derrière pour poursuivre le thème des préparatifs du coup d'État par la Cagoule, combiné au nombre d'hommes annoncés et aux préparatifs, cela fait souvent penser que les hommes de la Cagoule suivaient l'organisation comme des automates, car ils restent en retrait dans les différents travaux. Pourtant, les nombreux témoignages d'anciens cagouleurs recueillis par la police décrivent une réalité qui nuance fortement cette idée, en fait on découvre des éléments singulièrement différents de ce qui était décrit auparavant. Il semblerait que la Cagoule avait de nombreuses difficultés dans son recrutement, mais surtout que les hommes qui rejoignaient la Cagoule n'étaient pas tout à fait le type d'hommes que pouvait souhaiter la Cagoule. La raison donnée aux recrues était la défense contre un coup communiste, mais même si quelques uns ont pleinement accepté l'armement clandestin, ils avaient également des idéologies et loyautés pouvant être différentes de la Cagoule, la forçant à compartimenter ses cellules par idéologie. En réalité, la Cagoule était beaucoup plus fragmentée qu'elle n'en avait l'air dans les précédents ouvrages sur l'O.S.A.R.

Pour commencer, il semble opportun de présenter les différents problèmes de recrutement auquel la Cagoule semble avoir fait face. L'un des premiers freins au recrutement de membres, était le fait qu'en matière de « défense » armée contre les communistes, la Cagoule avait de la concurrence. Même si elle essayait d'influencer les différentes milices et groupes de « défense » de l'extrême droite, certains refusaient simplement toute influence extérieure, comme en Normandie avec une section du P.N.R ayant renvoyé un membre de la

Cagoule désirant les amener dans l'organisation<sup>463</sup>. D'ailleurs, certains membres des partis de droite s'étaient déjà engagés dans un processus d'armement et d'entraînement, comme le directeur de la société de tir « Nous sommes prêts », membre du P.S.F aidant de jeunes membres à s'entraîner au tir<sup>464</sup>. À cela, on peut ajouter une campagne d'avertissements lancée par les différents partis et groupes d'extrême-droite, prévenant leurs propres partisans de ne pas rejoindre le C.S.A.R. Charles Maurras a dissuadé des membres de son parti de rejoindre l'O.S.A.R., l'un de ses adhérents, auquel la Cagoule avait prétendu que celui-ci était l'un des chefs, envoya une lettre à Maurras pour vérifier la véracité des propos. Il lui répondit personnellement que non et l'exhorta à ne pas rejoindre le groupement<sup>465</sup>, les autres membres locaux d'Action Française ont également incité leurs membres à ne pas rejoindre le groupement ou à défaut de suivre certains de leurs membres comme Filliol<sup>466</sup>. Il en est de même pour le P.S.F où une campagne similaire fut lancée par d'autres membres locaux du parti une fois que la Cagoule tenta des démarches de recrutements<sup>467</sup>, de la Rocque lui-même lança une interdiction de rejoindre l'O.S.A.R. à son parti<sup>468</sup>, ce que semble avoir écouté une partie de ses adhérents<sup>469</sup>. Il est d'ailleurs étonnant de voir à quel point la Cagoule a réagi avec violence envers ceux ayant tenté de dissuader leurs camarades de rejoindre le C.S.A.R., surtout dans le cas de Thibaud Roger, qui a subi une tentative d'assassinat et des intimidations, ou même Rambure Bernard à qui des cagouleurs voulurent tendre un piège<sup>470</sup>. D'autres freins au recrutement de la Cagoule furent aussi le cas de ceux ayant refusé de rejoindre l'organisation pour des raisons personnelles comme la religion, ou même parce que le candidat était franc-maçon<sup>471</sup>, mais aussi parce que simplement elle paraissait suspecte aux yeux des personnes que l'organisation voulait recruter<sup>472</sup>. Même après le recrutement, la

---

463 AN F/7/14673 Rapport du commissaire divisionnaire de la 3ème brigade mobile à Rouen à l'inspecteur général des services de police criminelle, 16 avril 1938.

464 AN F/7/14672 Rapport de l'inspecteur de police mobile Dejean au commissaire divisionnaire de Bordeaux, le 20 avril 1937.

465 AN F/7/14674 Procès-verbal d'audition de Druo Jacques par le commissaire Pourcher Paul, 14 janvier 1939.

466 AN F/7/14674 Note de renseignements sur Thibaud Roger, 25 janvier 1938.

467 AN F/7/14674 Procès-verbal d'audition de Lengelle André par le commissaire Pourcher Paul, 17 janvier 1938.

468 Sourcy Robert, *Fascismes Français ? 1933-1939. Mouvements antidémocratiques*, Paris, Éditions Autrement, 2004. p. 175.

469 AN F/7/14674 Procès-verbal d'audition de Salle Jules Joseph René par le commissaire Pourcher Paul, 6 janvier 1938.

470 AN F/7/14674 Procès-verbal d'audition de Rambure Bernard par le commissaire Pourcher Paul, 11 janvier 1938.

471 AN F/7/14674 Procès-verbal d'audition de Lohegnies Henri par le commissaire Herviot Robert, 8 janvier 1938.

472 AN F/7/14674 Procès-verbal d'audition de Tollemer Louis par le commissaire Pourcher Paul, 22 novembre 1938.

Cagoule voyait aussi des membres partir au bout de quelques jours ou semaines, la plupart du temps la raison citée est la découverte que l'organisation disposait d'armes. En fait, pour être plus précis, certains partaient car ils refusaient l'idée de prendre les armes<sup>473</sup>, ce qui est un thème assez récurrent et montre bien que des militants n'étaient clairement pas prêts à se battre<sup>474</sup>; d'autres encore pensaient que l'organisation allait trop loin dans son armement<sup>475</sup>, surtout en voyant les pistolets-mitrailleurs<sup>476</sup>, ce qui indique une volonté plutôt défensive qu'offensive, puisqu'ils acceptaient en partie l'idée de s'armer, mais pas au point d'user d'armes clandestines. Ou même plus simplement, certains ont rejoint l'organisation, n'ont jamais su que des armes étaient impliquées, et ont cessé tout contact par lassitude<sup>477</sup>. Il est donc étonnant de constater le nombre d'adhérents rentrant dans l'O.S.A.R. avant d'en ressortir, en constatant sa nature violente. Ainsi, d'une certaine façon, la Cagoule recrutait déjà peu d'hommes, mais beaucoup partaient également en découvrant la nature violente de l'organisation.

Parmi ceux restant dans la Cagoule malgré la nature violente de l'organisation, on peut en constater deux types ayant intégré la Cagoule et choisi de rester. Le premier type est ceux rejoignant l'organisation dans le but de faire face aux communistes. C'est le plus courant de tous les profils, mais il y a cependant des variations qui sont rarement données dans les témoignages, et qui nécessiteraient de plus amples recherches. Il est assez difficile de savoir qui considérait une action contre les communistes, mais aucune contre le gouvernement, ou pensait que les deux étaient compatibles. La plupart des témoignages citent simplement que l'organisation devait faire face à un putsch communiste, disant implicitement que c'était la raison de leur entrée dans l'organisation<sup>478</sup>, mais sans déclarer clairement s'ils étaient contre un coup d'État. D'autres en revanche profèrent haut et fort qu'ils s'étaient engagés exclusivement contre les communistes, et ne voulaient pas voir le gouvernement renversé<sup>479</sup>,

---

473 AN F/7/14674 Procès-verbal d'audition de Boussard François par le commissaire Pourcher Paul, 8 janvier 1938.

474 AN F/7/14674 Procès-verbal d'audition de Metivier Robert par le commissaire Herviot Robert, 9 novembre 1938.

475 AN F/7/14674 Procès-verbal d'audition de Lucas René par le commissaire Macé Pierre, 15 février 1938.

476 AN F/7/14674 Procès-verbal d'audition de Raoulx André par le commissaire Pourcher Paul, 11 janvier 1938.

477 AN F/7/14674 Procès-verbal d'audition de Dupret Henri Charles par le commissaire Herviot Robert, 8 novembre 1938.

478 AN F/7/14674 Procès-verbal d'audition de Tetu Charles par le commissaire Herviot Robert, 7 novembre 1938.

479 AN F/7/14674 Procès-verbal d'audition de Romiguiere Lafont par le commissaire Herviot Robert, 19 novembre 1937.

mais il est assez rare que les témoins l'affirment haut et fort. C'est bien le problème principal en abordant les témoignages d'anciens adhérents cagouleurs, lesquels parmi eux étaient véritablement enclins à renverser le gouvernement, quand ils s'engageaient contre un coup communiste ? Le dernier type d'adhérent, l'un des plus rares avec ceux ne sachant même pas que l'organisation est armée, est celui voulant activement aider au renversement du gouvernement. Dans tous les témoignages consultés pour ce mémoire, un seul cagouleur fut trouvé affirmant que le gouvernement devait tomber, un fasciste désireux de voir un gouvernement autoritaire au pouvoir<sup>480</sup>. Son témoignage est d'ailleurs intéressant car il met également en lumière un élément qu'avait pointé monsieur Frédéric Freigneaux dans son mémoire de recherche. En effet, la Cagoule semblait avoir une préférence parmi ses membres, elle aimait avoir des monarchistes dans ses rangs, et ceux ne l'étant pas pouvaient être mis à l'écart<sup>481</sup>. C'est en partie le cas de ce fasciste, puisqu'il a affirmé ses convictions anti-monarchistes et se sentait comme devenu suspect aux yeux de ses supérieurs.

Dans tous les cas, il semble désormais clair que les hommes ayant rejoint la Cagoule sont présents pour des raisons diverses et personnelles avant tout. Tous ne partageaient pas les sentiments et opinions d'Eugène Deloncle et de sa bande, même certains de ses propres compagnons refusaient de faire le coup d'État sans certaines conditions, comme Gabriel Jeantet voulant que l'armée les accompagne dans leur coup<sup>482</sup>. Ainsi, il est difficile d'affirmer que la Cagoule était un bloc uni derrière ses chefs, la grande majorité ne savait même pas qui ils étaient, et tous avaient leurs idéologies, ainsi que leurs loyautés. Il est difficile de savoir à quel point les opinions des différents membres différaient du cœur des militants de la Cagoule, et c'est bien l'un des problèmes clés à résoudre. De plus amples recherches sur les loyautés et idées des adhérents de la Cagoule ayant témoigné, seraient d'une aide précieuse pour une meilleure compréhension de l'O.S.A.R. Mais il est clair que le nombre d'hommes rejoignant la Cagoule, n'est pas nécessairement si élevé au vu du nombre d'hommes refusant de rentrer dans l'organisation, ainsi que ceux la quittant. Ceux restant ont leurs propres idéologies et loyautés, même si effectivement la « menace communiste » les unit, et est

---

480 AN F/7/14674 Procès-verbal d'audition de Allo François par le commissaire Pourcher Paul, 15 janvier 1938.

481 Freigneaux Frédéric, *Histoire d'un mouvement terroriste de l'entre-deux guerres : la "Cagoule"*, Mémoire de maîtrise d'Histoire : Histoire : Toulouse : Université Toulouse le Mirail, juin 1991. 2 Volumes. p. 52.

482 Sourcy Robert, *Fascismes Français ? 1933-1939. Mouvements antidémocratiques*, Paris, Éditions Autrement, 2004. p. 94.

utilisée comme un lien unificateur pour masquer les incohérences de l'organisation<sup>483</sup>, cela ne garantissait en rien leur volonté de suivre la Cagoule dans un coup d'État. Comme il a été constaté auparavant, la Cagoule n'est pas autant unie que l'on pourrait l'imaginer à première vue, ou à défaut on peut remettre en cause sa cohésion. La question étant à quel point la Cagoule est divisée sur le plan politique, et il s'avère qu'elle est majoritairement constituée d'anciens membres des Croix de feu<sup>484</sup>, globalement un tiers de l'organisation. Derrière les membres du P.S.F. on retrouvait les membres de l'Action Française qui formaient le deuxième tiers de l'organisation. Les cellules étaient souvent centrées autour d'un seul et même groupe politique, Frédéric Freigneaux attribue ce phénomène au recrutement capillaire de la Cagoule, amenant à des cellules homogènes<sup>485</sup>. Ces mêmes cellules ne se connaissaient pas les unes des autres, ce qui signifie qu'il était difficile pour celles-ci de se rendre compte des divisions de l'organisation qu'elles servaient. D'une certaine façon, cela arrangeait la Cagoule, car elle obtenait des effectifs sans que ceux-ci ne se rendent compte qu'ils servaient des maîtres ayant des idées différentes. Mais c'est un point qui est justement l'une des problématiques, et qui est similaire aux liens entre l'armée et la Cagoule. Malgré le fait que la Cagoule insiste sur la menace communiste pour unifier ses hommes, il n'est pas garanti qu'ils acceptent l'idée de participer à un coup d'État, car ce sont deux choses différentes. Les mensonges que la Cagoule faisait à ses hommes ne pouvaient que les maintenir unifiés tant qu'ils restaient dans l'ignorance les uns des autres, mais aussi tant qu'ils ne rentraient pas en action directe contre le gouvernement, ce qui était pourtant l'objectif final de la Cagoule.

Il n'est pas certain que la Cagoule avait une solution pour faire face à la loyauté inconnue de ses propres hommes lors du jour où elle voudrait lancer un coup d'État, en fait il semblerait qu'elle n'en avait aucune. Cette impression vient d'un témoignage qui est assez révélateur. Jean Georges Wiart, un courtier à la Bourse de commerce, faisait partie du C.S.A.R. depuis fin 1936, il ne précise pas pourquoi il a rejoint l'organisation. Il participa à la fameuse mobilisation de la Cagoule dans la nuit du 15 au 16 novembre 1937, et a confié son récit à la sûreté nationale, récit qu'a repris le journal l'Humanité dans un de ses articles, et il y a une réplique lancée par Filliol dans ce récit qui est assez révélatrice<sup>486</sup>:

483 Deacon Valerie, *The extreme Right in the French Resistance : members of the Cagoule and Corvignolles in the Second World War*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2016. p. 58.

484 Freigneaux Frédéric, *Histoire d'un mouvement terroriste de l'entre-deux guerres : la "Cagoule"*, Mémoire de maîtrise d'Histoire : Histoire : Toulouse : Université Toulouse le Mirail, juin 1991. 2 Volumes. p. 57.

485 *Ibid.* p. 55.

486 *L'Humanité*, "Le complot contre le pays" (Auteur Inconnu), 29 janvier 1938, p. 2.

« Dans la nuit du 15 au 16 novembre, toutes les sections du C.S.A.R furent mobilisées pour "descendre éventuellement dans la rue". Wiart et ses hommes veillèrent jusqu'à 5 heures du matin. Au cours de la nuit il accompagna Filliol en auto dans une randonnée d'inspection à travers Paris et la banlieue. Et comme Wiart, devant le spectacle paisible des rues de Paris, disait :

" Mais c'est une plaisanterie ! "

Filliol lui coupa la parole sur un ton menaçant :

- Mon vieux, il faut marcher droit ! »

« Il faut marcher droit ». Quelle réponse... Comme si les adhérents de la Cagoule allaient simplement suivre sans poser de questions. Peut-être que Filliol n'est pas ici représentatif du reste des chefs de l'organisation, mais au vu de sa réaction, il semble clair que l'O.S.A.R. n'avait pas un bloc d'adhérents pour les suivre. Wiart se rendait bien compte que ce soi-disant « coup communiste » n'était qu'une farce, tout autant que l'armée s'en rendait bien compte au même moment<sup>487</sup>, et face à cela il n'y avait aucune réponse possible. Le fait est que la Cagoule recrutait ses hommes en prétendant vouloir résister à un coup communiste, tout en préparant le sien, mais au final le lien qu'elle construisait avec ses hommes était faussé. L'exemple de Wiart est un cas révélateur de ce lien, or la majorité des hommes présents dans la Cagoule disait avoir rejoint l'organisation pour stopper un coup communiste, tout comme Wiart.

Ainsi, on peut affirmer que l'organisation a artificiellement augmenté ses effectifs en engageant des hommes n'ayant pas nécessairement la volonté de participer à un coup d'État. Elle a volontairement menti à ses hommes pour gonfler son nombre, espérant que ceux-ci ne feraient que la suivre aveuglément le moment venu. Les difficultés de recrutement de la Cagoule semblent l'avoir amené à cette démarche, mais il est clair que de nombreux adhérents étaient présents avant tout pour stopper un coup communiste, pas participer à un coup d'État par la Cagoule. On parle toujours dans l'historiographie de la Cagoule, comme si elle était un véritable bloc uni, constitué de milliers de membres prêts au combat et à s'en prendre à la République. Mais en réalité, il s'agit d'une multitude de petites cellules manipulées par les membres fondateurs de la Cagoule, et leurs plus fervents adhérents, et une grande partie d'entre eux ignoraient totalement les objectifs de leurs véritables chefs.

---

487 Monier Frédéric, *Le Complot dans la République, stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, Paris, Éditions la Découverte, 1998. p. 317.

# Conclusion

La Cagoule est une organisation secrète qui est particulière dans l'histoire de la France. Elle a constitué un grand réseau de trafic d'armes incluant presque toutes les nations voisines à la France. Elle a utilisé l'Espagne franquiste comme un puissant allié pour donner une façade légale à ses achats d'armes allemandes, la faction franquiste allant jusqu'à prêter ses propres ressources pour assister cette organisation. Elle a profité de ses contacts avec l'Italie fasciste pour acquérir encore plus d'armes auprès de la société Beretta, ainsi que des frontières avec la Suisse et la Belgique pour se fournir auprès de deux nations connues pour leurs productions d'armes. Tout cet immense trafic international a été complété avec une production en France d'explosifs et de grenades artisanales, mais produits en série ; sans oublier les achats et la récupération d'armes dans la France en elle-même, regorgeant d'armes de la Première Guerre mondiale et d'armes civiles. La Cagoule avait réussi à se constituer un arsenal considérable par ce trafic et cette production, presque toute la panoplie d'armes légères et lourdes d'infanterie de l'époque était présente. Pistolets-mitrailleurs, fusils à verrou, pistolets, grenades, fusils-mitrailleurs, mitrailleuses lourdes, une véritable petite armée privée. Malgré tout, ces armes restaient pleinement dans leur ère, la Cagoule n'envisageait pas nécessairement leur utilisation autrement que dans les concepts de la Première Guerre mondiale, celle d'une escouade centrée autour d'un fusil-mitrailleur, ou même ne savait tout simplement pas les utiliser et donc improvisait.

Les tactiques en général de la Cagoule étaient également ancrées dans une projection des combats de tranchées, mais en milieu urbain, l'organisation paramilitaire de la Cagoule rejetant les différentes « leçons » données par *L'insurrection armée*. Toute cette préparation matérielle et tactique devait être mise au service d'une stratégie tirée du coup d'État de Trotsky tel qu'expliqué par Curzio Malaparte, en attaquant les services techniques de la capitale. Mais la Cagoule voulait en même temps se lancer à l'assaut des institutions, occuper des dépôts d'armes, mais aussi des usines, ce qui était contraire à cette doctrine prônée par Malaparte, indiquant une volonté de ne pas simplement faire un coup d'État mais s'attaquer à la gauche de façon plus large. Les deux ouvrages de référence de la Cagoule en matière de préparation de coup d'État, *Technique du coup d'État* et *L'insurrection armée* remettaient

également en cause les fondements même de la Cagoule, mais elle décida de passer outre pour poursuivre ses mythes et « phantasmes » politiques. La Cagoule se lança donc dans le terrorisme pour essayer d'apporter des conditions plus avantageuses pour le lancement de son coup d'État, pour essayer de se rapprocher des conditions que décrivait Malaparte dans son ouvrage. L'influence des attaques perpétrées par la Cagoule eut des effets différents de ce que l'organisation espérait, en particulier l'attentat de la rue Presbourg en septembre 1937. Le seul et unique élément qui pouvait encore permettre à la Cagoule de réussir son coup avant que la police ne l'arrête, c'étaient les liens, semblant profonds, qu'elle avait avec l'armée française. C'est alors qu'en reprenant en considération les liens entre la Cagoule et l'armée française, on comprend également en partie pourquoi la Cagoule n'a pas lancé son coup d'État le 15 novembre 1936. Ces liens étaient le plus souvent établis sur des mensonges, ils furent en réalité faussés dès le départ, les différents membres de l'armée refusant d'aider la Cagoule, ou le faisant en pensant aider une organisation voulant effectivement se défendre contre un coup communiste, pas lancer un coup d'État. Un cas similaire se retrouvait avec les liens entre la Cagoule et ses propres hommes. Elle avait des difficultés à recruter des membres de par la nature même de l'organisation, alors elle a menti et usé de prétextes idéologiques pour gonfler ses effectifs. Mais beaucoup de ces hommes rejoignaient l'organisation avec leurs idéologies et leurs loyautés, la majorité étant effectivement présente pour se préparer à un potentiel coup d'État communiste, mais pas nécessairement renverser la République. La Cagoule avait menti à ses hommes et a usé de l'homogénéité des cellules pour les compartimenter. L'O.S.A.R. n'était pas un bloc uni en soit, mais une multitude de petites cellules manipulées par les membres fondateurs de la Cagoule, et leurs plus fervents adhérents.

Il n'est donc pas si étonnant qu'au dernier moment la Cagoule n'ait pas décidé de lancer son coup d'État, ses chefs ont peut-être ignoré la réalité de leur situation jusqu'au dernier moment, mais ils ne pouvaient la fuir éternellement. Durant cette nuit du 15 au 16 novembre 1937, ils avaient le choix entre se lancer dans une aventure sanglante, ou se replier dans l'ombre. Ils se sont retrouvés dos au mur et devaient tout autant faire face au choix qu'à la situation de leur organisation. Au final, les chefs de la Cagoule ont choisi de se replier dans l'ombre.

# Sources, bibliographie et sitographie

## Sources primaires

Archives Nationales, F/7/14674 : Affaire du Comité secret d'action révolutionnaire (CSAR), Département de la Seine

- Rapport de l'inspecteur de police mobile Le Brun et Coutant, 18 septembre 1937.
- Rapport des inspecteurs de police mobile Le Brun et Coutant, au chef du service actif de l'inspection générale des services de police criminelle, 18 novembre 1937.
- Rapport du commissaire Demartini Emile sur la perquisition du 38 Boulevard Flandrin, 18 novembre 1937.
- Rapport sur la perquisition du 10 rue Jean Baussière par le commissaire Herviot Robert, 18 novembre 1937.
- Procès-verbal d'audition de Romiguiere Lafont par le commissaire Herviot Robert, 19 novembre 1937.
- Rapport sur la perquisition du 20 Boulevard des Invalides par le commissaire Pourcher Paul, 25 novembre 1937.
- Procès-verbal d'audition de Parent Pierre par le commissaire divisionnaire Demartini Pierre, 26 novembre 1937.
- Rapport du commissaire Macé Pierre sur l'audition de Cauchois Thérèse, 11 décembre 1937.
- Commission rogatoire de monsieur le juge Pierre Béteille, 6 janvier 1938.
- Procès-verbal d'audition de Salle Jules Joseph René par le commissaire Pourcher Paul, 6 janvier 1938.
- Procès-verbal d'audition de Lohegnies Henri par le commissaire Herviot Robert, 8 janvier 1938.
- Procès-verbal d'audition de Boussard François par le commissaire Pourcher Paul, 8 janvier 1938.

- Procès-verbal d'audition de Rambure Bernard par le commissaire Pourcher Paul, 11 janvier 1938.
- Procès-verbal d'audition de Raoulx André par le commissaire Pourcher Paul, 11 janvier 1938.
- Procès-verbal d'audition de Belleau Jean par le commissaire Pourcher Paul, 12 janvier 1938.
- Procès-verbal d'audition de Allo François par le commissaire Pourcher Paul, 15 janvier 1938.
- Procès-verbal d'audition de Le Roy Gérard par le commissaire Pourcher Paul, 15 janvier 1938.
- Procès-verbal d'audition de Sauvage Léopold par le commissaire Pourcher Paul, 16 janvier 1938.
- Rapport du commissaire Herviot Robert sur la perquisition du domicile et magasin de Moreau Jean, au 12 et 2 Boulevard Saint Marcel, 17 janvier 1938.
- Procès-verbal d'audition de Moreau Jean par le commissaire Herviot Robert, 17 janvier 1938.
- Procès-verbal d'audition de Lengelle André par le commissaire Pourcher Paul, 17 janvier 1938.
- Procès-verbal d'audition de Durand Roger par le commissaire Pourcher Paul, 18 janvier 1938.
- Procès-verbal d'audition de Ferriere René par le commissaire Pourcher Paul, 19 janvier 1938.
- Procès-verbal d'audition de Pave Felix par le commissaire Pourcher Paul, 19 janvier 1938.
- Procès-verbal d'audition de Gotteland Pierre par le commissaire Pourcher Paul, 19 janvier 1938.
- Rapport sur les fouilles de la carrière « Garde Neige » par le commissaire Pourcher Paul, 21 janvier 1938.
- Note de renseignements sur Thibaud Roger, 25 janvier 1938.
- Procès-verbal d'audition de Gueydon Louis par le commissaire Pourcher Paul, 5 février 1938.
- Procès-verbal d'audition de Lucas René par le commissaire Macé Pierre, 15 février 1938.
- Procès-verbal d'audition de Heurtaumont Henri par le commissaire Macé Pierre, 18 février 1938.

- Procès-verbal d'audition de Richmont Roger par le commissaire Macé Pierre, 24 février 1938.
- Rapport du commissaire de police mobile Tomasi, au commissaire divisionnaire de la 7ème brigade de police mobile, 24 février 1938.
- Procès-verbal d'audition de Termblay Roland par le commissaire Macé Pierre, 5 mars 1938.
- Note de service par le commissaire Herviot, 15 mars 1938.
- Procès-verbal d'audition de Orset César par le commissaire Pourcher Paul, 30 juin 1938.
- Lettre du ministre de la justice au ministre de l'intérieur, 5 novembre 1938.
- Procès-verbal d'audition de Tetu Charles par le commissaire Herviot Robert, 7 novembre 1938.
- Procès-verbal d'audition de Dupret Henri Charles par le commissaire Herviot Robert, 8 novembre 1938.
- Rapport du commissaire divisionnaire Jobard à l'inspecteur général des services de police criminelle, 8 novembre 1938.
- Procès-verbal d'audition de Metivier Robert par le commissaire Herviot Robert, 9 novembre 1938.
- Rapport de l'inspecteur de police mobile Biansan au commissaire divisionnaire de la 7ème brigade régionale de police mobile, 10 novembre 1938.
- Rapport du commissaire principal Charles Badin au directeur de la police judiciaire, 18 novembre 1938.
- Procès-verbal d'audition de Tollemer Louis par le commissaire Pourcher Paul, 22 novembre 1938.
- Procès-verbal d'audition de Tailleur Jean par le commissaire Macé Pierre, 28 décembre 1938.
- Procès-verbal d'audition de Créteil René par le commissaire Macé Pierre, 28 décembre 1938.
- Procès-verbal d'audition de Collin Félix par le commissaire Macé Pierre, 29 décembre 1938.
- Procès-verbal d'audition de Gausshron Samuel par le commissaire Subra Germain, 6 janvier 1939.
- Procès-verbal d'audition de Druo Jacques par le commissaire Pourcher Paul, 14 janvier 1939.

- Rapport du commissaire de police mobile Pigeon, au commissaire divisionnaire de la 2ème section de l'inspection générale des services de police criminelle, 24 février 1939.
- Rapport du commissaire Herviot Robert sur des travaux au 38 Boulevard Flandrin, 15 mars 1939.
- Lettre du commissaire de police mobile à l'inspecteur général des services de police criminelle, 31 mars 1939.

Archives Nationales, F/7/14674, documents à date inconnue : Affaire du Comité secret d'action révolutionnaire (CSAR), Département de la Seine

- Procès-verbal de perquisition du domicile de Jakubiez par la Sûreté Nationale, date inconnue.
- Rapport du commissaire Herviot Robert suite à la perquisition du domicile de Hunbertie, villa "La Futaie", commune de Rueil, date inconnue.
- Rapport de l'inspecteur de police mobile Charles Laffont, au commissaire divisionnaire de la 2ème section de l'inspection générale des services de police criminelle.
- Rapport du commissaire de police Pigeon, au commissaire divisionnaire de la 2ème section de l'inspection générale des services de police criminelle.
- Rapport du commissaire de police Mace, au commissaire divisionnaire de la 2ème section de l'inspection générale des services de police criminelle.
- Lettre du préfet de police au ministère de l'intérieur.
- Commission Rogatoire du juge d'instruction Joseph Boulanger à Laon.
- Dénonciation anonyme.
- Spécification du pistolet-mitrailleur « S 36 ».

Archives Nationales, F/7/14673 : Affaire du Comité secret d'action révolutionnaire (CSAR), Ain à Haute-Savoie

- Traduction d'une lettre de Beretta pour monsieur Fournier, lettre datant du 26 janvier 1937.
- Procès-verbal de Fournier James Louis Philippe, 10 février 1937.

- Copie secrète d'un rapport du commissaire spécial de Menton au chef de l'EMAN, 11 février 1937.
- Rapport du directeur de la police d'État au directeur général de la Sûreté Nationale et au préfet des Alpes-maritimes, 27 mars 1937.
- Procès-verbal de perquisition du domicile de monsieur Pitterre, 16 septembre 1937.
- Copie du scellé ouvert de pièces trouvées au domicile de M. le Docteur Faraut, p. V n°109, 16 septembre 1937.
- Rapport de l'inspecteur de police mobile Jouhaneau Alfred au commissaire de l'inspection générale des services de police criminelle, 18 septembre 1937.
- Lettre du procureur général de la cour d'appel de Montpellier au garde des sceaux, 24 septembre 1937.
- Procès-verbal de perquisition du domicile de monsieur Vauclard par le commissaire Delshaut de la 6ème Brigade de police mobile de Clermont-Ferrand, 1<sup>er</sup> octobre 1937.
- Lettre du commissaire central de police à l'inspecteur général des services de police criminelle, 7 octobre 1937.
- Lettre anonyme, envoyée par "Ex-matricule 4240", au directeur des services de police criminelle, 18 novembre 1937.
- Lettre du préfet des Alpes-Maritimes au ministre de l'intérieur, 25 novembre 1937.
- Rapport du commissaire divisionnaire de la 6ème brigade de police mobile, à l'inspecteur général des services de police criminelle, 25 novembre 1937.
- Rapport du commissaire de police mobile Chenevier au commissaire de police mobile, 1<sup>ère</sup> section, inspection générale des services de Police Criminelle, 26 novembre 1937.
- Rapport du commissaire Divisionnaire Sallet, chef des Soes de la police spéciale au préfet des Bouches-du-Rhône, 30 novembre 1937.
- Rapport du commissaire spécial de Laon au préfet de l'Aisne, 7 décembre 1937.
- Lettre du ministre de l'intérieur au préfet de l'Aisne, 9 décembre 1937.
- Rapport du commissaire de police mobile Chenevier, au commissaire de police mobile de l'inspection générale des services de police criminelle, 11 décembre 1937.
- Rapport du commissaire spécial Mouily à l'inspecteur général des services de police criminelle, 23 décembre 1937.
- Rapport de l'inspecteur principal aux recherches Bonnaure au S.R.F.D, 4 janvier 1938.
- Rapport de l'inspecteur principal aux recherches Bonnaure au S.R.F.D, 6 janvier 1938.

- Note de service du 10 janvier 1938.
- Rapport du commissaire divisionnaire de police spéciale Bourdon à l'inspecteur général des services de police criminelle, 12 janvier 1938.
- Rapport du commissaire Buffet de la 6ème brigade mobile à l'inspecteur général des services de police criminelle, 14 janvier 1938.
- Procès-verbal de monsieur Dallet par le commissaire Buffet, 14 janvier 1938.
- Lettre du Procureur général de la cour d'appel de Riom au garde des sceaux, 19 janvier 1938.
- Lettre du Procureur général de la cour d'appel de Riom au garde des sceaux, 20 janvier 1938.
- Lettre du Procureur général de la cour d'appel de Riom au garde des sceaux, 21 janvier 1938.
- Lettre du Procureur général de la cour d'appel de Riom au garde des sceaux, 24 janvier 1938.
- Lettre du commissaire spécial, chef de service, au préfet de la Marne, 26 janvier 1938.
- Rapport du directeur de la police d'État au préfet des Alpes-Maritime, 3 février 1938.
- Lettre du préfet de l'Herault au ministre de l'intérieur, 8 février 1938.
- Rapport du commissaire divisionnaire des services de police spéciale au préfet des Bouches-du-Rhône à Marseille, 8 février 1938.
- Rapport du commissaire divisionnaire de la 1ère brigade de police mobile à l'inspecteur général des services de police criminelle, 14 février 1938.
- Lettre du préfet de l'Aisne au ministre de l'intérieur, 16 février 1938.
- Rapport de l'inspecteur de police mobile Barbelion au commissaire de police de l'inspection générale de police criminelle, 24 février 1938.
- Renseignement pour l'inspecteur général des services de police criminelle, 14 mars 1938.
- Note de service pour le DFD, 2ème section, 25 mars 1938.
- Note du directeur de la surveillance du territoire et des étrangers, 25 mars 1938.
- Rapport du commissaire divisionnaire de la 3ème brigade de police mobile de Rouen à l'inspecteur général des services de police criminelle, 11 avril 1938.
- Rapport du commissaire divisionnaire de la 3ème brigade mobile à Rouen à l'inspecteur général des services de police criminelle, 16 avril 1938.
- Lettre du procureur général de la cour d'appel de Riom au garde des sceaux, 6 mai 1938.

- Procès-verbal d'audition de madame Krivine, 11 mai 1938. Joint au procès-verbal une copie retranscrite d'un extrait de l'agenda de madame Krivine, allant du 19 mars 1937 au 21 septembre 1937.
- Rapport du commissaire divisionnaire de police spéciale, 2ème section, au préfet des Alpes-maritimes, 31 mai 1938.
- Procès-verbal d'audition de madame Krivine, le 6 juillet 1938.
- Rapport du commissaire de police mobile Pourchier à l'inspecteur général des services de police criminelle, 4 novembre 1938.
- Commission rogatoire de monsieur le juge Béteille, 2 novembre 1938.
- Lettre du directeur de la police d'État à l'inspecteur général des services de police criminelle, 25 janvier 1939.
- Rapport de l'inspecteur de police mobile Regnault au commissaire divisionnaire de l'inspection générale des services de police criminelle, 27 janvier 1939.
- Rapport du commissaire de police mobile Pigeon, au commissaire divisionnaire de la 2ème section de l'inspection générale des services de police criminelle, 3 février 1939.
- Rapport du commissaire divisionnaire de police mobile Demartini à l'inspecteur général des services de police criminelle, 26 avril 1939.
- Rapport de l'inspecteur principal Blanc au commissaire divisionnaire de la IX ème brigade de police mobile de Marseille, 5 juin 1939.

Archives Nationales, F/7/14673, documents à date inconnue : Affaire du Comité secret d'action révolutionnaire (CSAR), Ain à Haute-Savoie

- Liste des chefs et militants importants du C.S.A.R.
- Rapport pour la 2ème section de la Sûreté Nationale (Police Criminelle).
- Rapport du commissaire divisionnaire de la 5ème brigade régionale de Orléans, à l'inspecteur général chargé des services de police criminelle.
- Commission rogatoire de monsieur le juge Béteille.
- Rapport du commissaire central au ministre de l'intérieur.
- Note secrète sur monsieur de Raymond.

- Rapport du commissaire de police mobile Coquet au commissaire divisionnaire de la 2ème brigade régionale de police mobile à Lille.

## Archives Nationales, F/7/14672 : Affaires de trafic, vols ou détention d'armes au bénéfice de partis politiques

- Lettre de voiture au maire de la commune de Rombas par le parc d'artillerie de Stratsbourg, 3 mai 1931.

- Rapport du commissaire de Rombas au Sous-Préfet de Metz, 13 avril 1934.

- Lettre du procureur de la république de Libourne au procureur général de la cour d'appel de Bordeaux, le 27 octobre 1936.

- Lettre du procureur de la Somme au ministre de l'intérieur, le 28 octobre 1936.

- Rapport de l'inspecteur de police mobile Dejean au commissaire divisionnaire de Bordeaux , le 20 avril 1937.

- Rapport du commissaire divisionnaire de la 1ère brigade régionale de police mobile à l'inspecteur général des services de police criminelle, le 28 mai 1937.

- Rapport du commissaire divisionnaire de Hendaye au Sous-Préfet de Bayonne, 9 septembre 1937.

- Rapport du commissaire divisionnaire de Hendaye au Sous-Préfet de Bayonne, 26 septembre 1937.

- Rapport du commissaire divisionnaire de Hendaye à l'inspecteur général des services de police criminelle, 12 octobre 1937.

- Rapport du capitaine Vercher Paul au commandant de la section de gendarmerie de Saint Claude, 17 octobre 1937.

- Lettre du ministre des finances au ministre de l'intérieur, 20 octobre 1937.

- Procès-verbal d'audition de El Maadi Mohamed Lakdar par le juge Béteille Pierre, 20 octobre 1937.

- Procès-verbal de perquisition du colonel Hepp par le commissaire Jean-Félix Buffet, le 1<sup>er</sup> décembre 1937.

- Liste sommaire du matériel déposé, 16 janvier 1938.

- Procès-verbal d'audition de Busso Edmond par le commissaire Auzero Léon, 4 février 1938.

- Rapport du commissaire divisionnaire de Hendaye à l'inspecteur général des services de police criminelle, 5 février 1938.
- Rapport du commissaire de police mobile Jobard au chef de la 2ème section de l'inspection générale des services de police criminelle, le 14 février 1938.
- Procès-verbal de perquisition de Georges François par Mallet Louis, commissaire divisionnaire de Reims, le 2 mars 1938 .
- Note du 12 avril 1938.
- Rapport de l'inspecteur de police mobile Bernolle au chef de l'inspection générale des services de police, 15 avril 1938.
- Rapport du commissaire divisionnaire de police spéciale de Hendaye à l'inspecteur général des services de police criminelle, 23 juin 1938.
- Rapport du commissaire divisionnaire de police spéciale de Hendaye à l'inspecteur général des services de police criminelle, 30 juin 1938.
- Lettre du procureur général de la cour d'appel de Pau au garde des sceaux, 1 juillet 1938.
- Lettre du garde des sceaux au ministre de l'intérieur, 18 juillet 1938.

Archives Nationales, BB/18/3061/3 : Direction des Affaires criminelles et des grâces du ministère de la Justice. Dossiers classés chronologiquement. Série A (1921-1938), Comité secret d'action révolutionnaire (C.S.A.R)

- Interrogatoire de Eugène Deloncle par le Juge Béteille, le 7 et 8 avril 1938.

## Sources imprimées

### Journaux

*Ce Soir*, "La Ligue de la Défense secrète exerçait son activité sur tout le territoire" (Auteur Inconnu), 19 novembre 1937, p. 3.

*Ce Soir*, "Les centres de conspiration étaient reliés par des postes de T.S.F. clandestins" (Auteur Inconnu), 20 novembre 1937, p. 3.

*Ce Soir*, "Les Bombes sont examinés au laboratoire Municipal" (Auteur Inconnu), 21 novembre 1937, p. 3.

*Ce Soir*, "La conspiration livre lentement ses secrets" (Auteur Inconnu), 23 novembre 1937, p. 3.

*Ce Soir*, "Un peu partout on abandonne des munitions" (Auteur Inconnu), 29 novembre 1937, p. 3.

*Ce Soir*, "Quatre entreprises différentes organisaient la guerre civile" (Gilbert Rougerie), 30 novembre 1937, p. 3.

*Ce Soir*, "Enfermées dans des caisses 576 grenades chargées sont trouvées au bois de Boulogne" (Gilbert Rougerie), 1 décembre 1937, p. 3.

*Ce Soir*, "Les finances du complot" (Gilbert Rougerie), 2 décembre 1937, p. 3.

*Ce Soir*, "Le Complot et l'or étranger" (Gilbert Rougerie), 3 décembre 1937, p. 3.

*Ce Soir*, "Les conspirateurs devant le juge d'instruction" (Gilbert Rougerie), 4 décembre 1937, p. 3.

*Ce Soir*, "Un parent de Deloncle André Tenaille est arrêté à son tour" (Gilbert Rougerie), 5 décembre 1937, p. 3.

*Ce Soir*, "Une arrestation importante" (Auteur Inconnu), 6 décembre 1937, p. 3.

*Ce Soir*, "Le Complot du C.S.A.R." (Gilbert Rougerie), 8 décembre 1937, p. 3.

*Ce Soir*, "Deux autres membres du C.S.A.R. FRANCOIS METENIER et CHARLES TENAILLE sont écroué à la Santé" (Auteur inconnu), 11 décembre 1937, p. 5.

*Ce Soir*, "Les étranges antennes du complot" (Gilbert Rougerie), 12 décembre 1937, p. 5.

*Ce Soir*, "Le C.S.A.R. au service de l'étranger" (Auteur Inconnu), 21 février 1938, p. 5.

*Ce Soir*, "Le complot du C.S.A.R." (Auteur Inconnu), 22 février 1938, p. 5.

*Ce Soir*, "Un instructeur militaire du C.S.A.R. a été arrêté" (Auteur Inconnu), 25 février 1938, p. 5.

*Excelsior*, "Un nouvel arsenal découvert boulevard de picpus" (Auteur Inconnu), 16 décembre 1937, p. 3.

*Excelsior*, "On a découvert hier un nouvel arsenal et un stock d'uniformes" (Auteur Inconnu), 17 décembre 1937, p. 3.

*Le Figaro*, "Sanglants désordres à Clichy" (Auteur inconnu), 17 mars 1937, p. 1-3.

*Le Figaro*, "Les attentats de la rue de Presbourg et de la rue Boissière" (M.-P Hamelet), 13 septembre 1937, p. 3.

*L'Humanité*, "Complot contre le peuple !" (p. Vaillant-Couturier), 17 mars 1937, p. 1-2.

*L'Humanité*, "Sanglante et grossière provocation !" / "La monstrueuse provocation de la rue de Presbourg". (p. L Darnar), 12 septembre 1937, p. 1-2.

*L'Humanité*, "L'odieuse machination de l'Etoile" (p. Vaillant-Couturier), 14 septembre 1937, p. 2.

*L'Humanité*, "De la corruption au Crime !" / "Chez les cagouleurs... premier bilan !" (p. L Darnar), 18 novembre 1937, p. 1-2.

*L'Humanité*, "Encore des armes fascistes et ce n'est pas fini !" / "Complot armé contre le peuple" (p. L Darnar), 19 novembre 1937, p. 1-2.

*L'Humanité*, "Tout un réseau clandestin de T.S.F avait été installé par les factieux" / "Complot contre la République" (p. L Darnar), 20 novembre 1937, p. 1-2.

*L'Humanité*, "Complot contre le Peuple de France" (p. L Darnar et Lucien Sampaix), 21 novembre 1937, p. 2.

*L'Humanité*, "Le complot des "Cagouleurs"" (Lucien Sampaix), 22 novembre 1937, p. 2.

*L'Humanité*, "Le mystérieux baron autrichien un des chefs de la "Cagoule" est une créature des services secrets de Hitler" / "Complot de la "Cagoule" ! Complot Hitlérien !" (Lucien Sampaix), 23 novembre 1937, p. 1-2.

*L'Humanité*, ""Organisation secrète entièrement calquée sur les services de l'armée"" / "Les factieux contre la France" (Lucien Sampaix), 24 novembre 1937, p. 1-2.

*L'Humanité*, "Dépôt d'armes (...) Le général Dusseigneur est enfin écroué" / "En prison les vrais chefs du complot !" (Lucien Sampaix), 26 novembre 1937, p. 1-2.

*L'Humanité*, "Hier, Pozzo di Borgo a été écroué !" / "Le complot contre la France" (Georges Cogniot), 27 novembre 1937, p. 1-2.

*L'Humanité*, "Le complot contre la sécurité du pays" (Lucien Sampaix), 28 novembre 1937, p. 2.

*L'Humanité*, "Six obus de 75 chez un cagoulard" / "Tout le complot fasciste mis à nu ?" (Lucien Sampaix), 29 novembre 1937, p. 1-2.

*L'Humanité*, "Le complot fasciste du "C.S.A.R."" (p. L Darnar), 30 novembre 1937, p. 2.

*L'Humanité*, "Le complot de la Gestapo contre la France" (Lucien Sampaix), 1 décembre 1937, p. 2.

*L'Humanité*, "Le complot des ennemis du peuple" (Lucien Sampaix), 2 décembre 1937, p. 2.

*L'Humanité*, "Armement fourni par l'étranger" / "Le complot contre la sécurité du pays" (Lucien Sampaix), 3 décembre 1937, p. 1-2.

*L'Humanité*, "Le complot fasciste" (Lucien Sampaix), 4 décembre 1937, p. 4.

*L'Humanité*, "Le complot de la Gestapo contre le peuple de France" (Lucien Sampaix), 5 décembre 1937, p. 2.

*L'Humanité*, "Le complot de la Gestapo contre la France" (Marcel Cachin), 6 décembre 1937, p. 2.

*L'Humanité*, "En prison les fomentateurs du complot" (Lucien Sampaix), 7 décembre 1937, p. 2.

*L'Humanité*, "Le complot de la Gestapo" (Lucien Sampaix), 13 décembre 1937, p. 1.

*L'Humanité*, "Le complot de la Gestapo" (Auteur Inconnu), 14 décembre 1937, p. 2.

*L'Humanité*, "De la mitrailleuse au volcan" / "150 kilos de mélinite, 640 grenades !" (Lucien Sampaix), 17 décembre 1937, p. 1-2.

*L'Humanité*, "Le complot contre le pays" / "Le complot des cagouleurs" (Lucien Sampaix), 7 janvier 1938, p. 1-2.

*L'Humanité*, "Les cagouleurs ont-ils tué Navachine et Laetitia Toureaux ?" (Lucien Sampaix), 14 janvier 1938, p. 2.

*L'Humanité*, "Du couteau des tueurs au crime scientifique : Une potion de bacilles voilà ce qu'ils voulaient faire absorber à Sallé "traître" au C.S.A.R." / "Le Complot contre la France" (Lucien Sampaix), 15 janvier 1938, p. 1-2.

*L'Humanité*, "Le complot contre le pays" (Lucien Sampaix), 16 janvier 1938, p. 2.

*L'Humanité*, "Fourni par HITLER et MUSSOLINI !" / "L'Arsenal de la rue Saint-Lazare : L'armement d'une brigade de cagouleurs !" (Lucien Sampaix), 17 janvier 1938, p. 1-2.

*L'Humanité*, "Le complot contre le pays" / "Qui a fourni les mitrailleuses aux Cagouleurs ?" (Lucien Sampaix), 18 janvier 1938, p. 1 et 4.

*L'Humanité*, "Le complot contre le pays" (Auteur Inconnu), 19 janvier 1938, p2 et 4.

*L'Humanité*, "Qui finançait le complot ?" / "Le vaste complot contre le pays" (Lucien Sampaix), 20 janvier 1938, p. 2.

*L'Humanité*, "Qui finançait le complot ?" (Lucien Sampaix), 21 janvier 1938, p. 2.

*L'Humanité*, "Le complot contre la France" (Lucien Sampaix), 23 janvier 1938, p. 2.

*L'Humanité*, "Le complot contre la France" / "Le complot contre la France" (Marcel Cachin), 26 janvier 1938, p. 1-2.

*L'Humanité*, "Nouvelles victimes du fascisme..." / "Tueurs de Français au service du grand patronat et de l'étranger" (Marcel Cachin), 27 janvier 1938, p. 1-2 et 8.

*L'Humanité*, "En prison, les chefs du complot !" (Marcel Cachin), 28 janvier 1938, p. 2.

*L'Humanité*, "Le complot contre le pays" (Auteur Inconnu), 29 janvier 1938, p. 2.

*L'Humanité*, "Pour en finir avec les tueurs de Français !" (Georges Cogniot), 30 janvier 1938, p. 2.

*L'Humanité*, "Le complot contre le pays" (Lucien Sampaix), 1 février 1938, p. 1.

*L'Humanité*, "Le complot contre le pays" / "Le complot contre le pays" (Lucien Sampaix), 2 février 1938, p. 1-2.

*L'Humanité*, "Le complot contre le pays" (Lucien Sampaix), 3 février 1938, p. 2.

*L'Humanité*, "Le complot fasciste" (Auteur Inconnu), 12 février 1938, p. 2.

*L'Humanité*, "Un important dépôt de munitions est découvert à la frontière espagnole" (Auteur Inconnu), 15 février 1938, p. 2.

*L'Humanité*, "Pas de diversion ! Le complot existe !" (Lucien Sampaix), 20 février 1938, p. 1-2.

*L'Humanité*, "Le complot continue" / "Le C.S.A.R. au service de l'étranger" (Lucien Sampaix), 21 février 1938, p. 1-2.

*L'Humanité*, "Mille grenades chargées dans un château de l'Eure" / "D'où viennent les mitrailleuses Hotchkiss ?" (Lucien Sampaix), 22 février 1938, p. 1-2.

*L'Humanité*, "On a trouvé dans l'arsenal d'Annet divers modèles de bombes allemandes" (Lucien Sampaix), 23 février 1938, p. 2.

*L'Humanité*, "Des armes sont découvertes dans une rivière en Moselle" (Lucien Sampaix), 25 février 1938, p. 2.

*Le Petit Parisien*, "Les deux attentats terroristes contre les organisations patronales" (Auteur inconnu), 13 septembre 1937, p. 5.

*Le Petit Parisien*, "Les attentats terroristes" (Auteur inconnu), 15 septembre 1937, p. 5.

*Le Petit Parisien*, "Le complot" (Georges Arqué), 26 novembre 1937, p. 3.

*Le Petit Parisien*, "Le complot : Nouvelle perquisition" (Auteur inconnu), 16 décembre 1937, p. 3.

*Le Populaire*, "Une odieuse provocation des ex-croix de feu fait couler le sang ouvrier à Clichy" / "Les événements tragiques de Clichy" (J-M Herrmann), 17 mars 1937, p. 1-3.

*Le Populaire*, "Les bombes de la rue de Pressbourg et de la rue boissière rappellent celles de cerbère" / "Le double attentat terroriste" (O. Rosenfeld), 13 septembre 1937, p. 1-2.

*Le Populaire*, "Après le double attentat de l'Etoile" (A-M Desrousseaux), 14 septembre 1937, p. 1-2.

*Le Populaire*, "Le complot fasciste" (André Botta et Albert Lamboray), 19 novembre 1937, p. 2.

*Le Populaire*, "Le dépôt d'armes rue Jean-Beausire était très important" / "Le complot faciste" (Auteur Inconnu), 20 novembre 1937, p. 1-2.

*Le Populaire*, "Le complot fasciste" (André Botta, Albert Lamboray et J-M Hermann), 21 novembre 1937, p. 2.

*Le Populaire*, "Le complot fasciste" (André Botta et Albert Lamboray), 24 novembre 1937, p. 2.

*Le Populaire*, "Le complot fasciste" (O.Rosenfield), 26 novembre 1937, p. 2.

*Le Populaire*, "Le complot fasciste" (O.Rosenfield), 27 novembre 1937, p. 2.

*Le Populaire*, "Le complot fasciste" (Auteur Inconnu), 28 novembre 1937, p. 2.

*Le Populaire*, "Le complot fasciste" (O.Rosenfield), 29 novembre 1937, p. 2.

*Le Populaire*, "Le complot fasciste" (Auteur Inconnu), 1 décembre 1937, p. 2.

*Le Populaire*, "Encore et toujours des armes !" / "Le complot faciste" (Auteur Inconnu), 2 décembre 1937, p. 1-2.

*Le Populaire*, "Le complot fasciste" (Jean-Maurice Hermann), 3 décembre 1937, p. 3.

*Le Populaire*, "Le juge d'instruction a procédé à la confrontation de ceux des inculpés qui sont mêlés à l'affaire de la Caisse hypothécaire" (A-M. Desrousseaux), 4 décembre 1937, p. 1.

*Le Populaire*, "Le complot fasciste" (Jean-Maurice Hermann), 6 décembre 1937, p. 2.

*Le Populaire*, "Le général DUSEIGNEUR devant le juge d'instruction" (Auteur Inconnu), 9 décembre 1937, p. 1.

*Le Populaire*, "Deux importantes arrestations" (Auteur Inconnu), 11 décembre 1937, p. 1.

*Le Populaire*, "D'où vient l'argent du C.S.A.R. ?" / "Le complot faciste" (Jean-Maurice Hermann), 12 décembre 1937, p. 1 et 3.

*Le Populaire*, "La découverte de l'arsenal de guerre civile" (Jean-Maurice Hermann), 16 décembre 1937, p. 2.

*Le Populaire*, "Le complot fasciste" (Jean-Maurice Hermann), 17 décembre 1937, p. 3.

*Le Populaire*, "Le complot fasciste" (Jean-Maurice Hermann), 18 décembre 1937, p. 2.

*Le Populaire*, "La quatrième semaine d'enquête a été marquée par des découvertes importantes" / "Le complot fasciste" (Jean-Maurice Hermann), 19 décembre 1937, p. 1-2.

*Le Populaire*, "D'Espagne franquiste viennent aux conspirateurs du C.S.A.R. armes – munitions équipements" / "Le complot fasciste international contre la démocratie Française" (Jean-Maurice Hermann), 20 décembre 1937, p. 1-2 et 5 .

*Le Populaire*, "Un comble : Eugène DELONCLE (...) ose se présenter en "sauveur"" (Jean-Maurice Hermann), 29 décembre 1937, p. 1-2.

*Le Populaire*, "Le complot fasciste" (Auteur Inconnu), 7 janvier 1938, p. 2.

*Le Populaire*, "Le colonel de Bellefon (...) oppose un démenti formel aux affirmations rocambolesques d'EUGENE DELONCLE" / "Le complot fasciste" (Jean-Maurice Hermann), 8 janvier 1938, p. 1-2.

*Le Populaire*, "L'abominable crime fasciste" (O.Rosenfield), 11 janvier 1938, p. 2.

*Le Populaire*, "Les fascistes du C.S.A.R. ne sont pas seulement des factieux mais aussi des assassins !" / "Le crime fasciste" (A-M Desrousseaux), 12 janvier 1938, p. 1-2.

*Le Populaire*, "Factieux terroristes assassins !" (J-M Hermann), 14 janvier 1938, p. 2.

*Le Populaire*, "Les assassins du C.S.A.R." (J-Hermann), 15 janvier 1938, p. 1.

*Le Populaire*, "Le C.S.A.R. Important arsenal découvert" (J-M Hermann), 17 janvier 1938, p. 2.

*Le Populaire*, "Encore un ingénieur des usines Michelin arrêté !" (J-M Hermann), 20 janvier 1938, p. 2.

*Le Populaire*, "Le complot fasciste" (J-M Hermann), 21 janvier 1938, p. 2.

*Le Populaire*, "Le complot du C.S.A.R." (J-M Hermann), 22 janvier 1938, p. 2.

*Le Populaire*, "Le complot du C.S.A.R." (J-M Hermann), 23 janvier 1938, p. 2.

*Le Populaire*, "Le complot fasciste" (J-M Hermann), 24 janvier 1938, p. 2.

*Le Populaire*, "L'U.C.A.D. simple paravent !" (J-M Hermann), 25 janvier 1938, p. 2.

*Le Populaire*, "Le complot du C.S.A.R." (J-M Hermann), 4 février 1938, p. 2.

*Le Populaire*, "Le complot du C.S.A.R." (J-M Hermann), 12 février 1938, p. 2.

*Le Populaire*, "Le complot fasciste" (Auteur Inconnu), 13 février 1938, p. 2.

*Le Populaire*, "C'est par Franco que le C.S.A.R. recevait armes et munitions" (J-M Hermann), 16 février 1938, p. 2.

*Le Populaire*, "Les fascistes Français trafiquants d'armes" (J-M Hermann), 17 février 1938, p. 2.

*Le Populaire*, "Le complot du C.S.A.R." (J-M Hermann), 22 février 1938, p. 2.

*Le Populaire*, "Le complot du C.S.A.R." (J-M Hermann), 23 février 1938, p. 2.

*Le Temps*, "Le Parti de la violence" (Auteur Inconnu), 18 mars 1937, p. 1.

*Le Temps*, "Les attentats d'hier" (Auteur inconnu), 13 septembre 1937, p. 1.

*Le Temps*, "Complots" (Auteur inconnu), 25 novembre 1937, p. 1.

## Ouvrages contemporains aux événements

Bernadac Christian, *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, Éditions France-Empire, 1977.

Fontenay Fernand, *La Cagoule contre la France*, Paris, Éditions Sociales Internationales, 1938.

Malaparte Curzio, *Technique du coup d'État*, Paris, Éditions Bernard Grasset, traduction par Juliette Bertrand, 2008. Première édition en 1931.

Neuberg.A, *L'insurrection armée*, Bordeaux, Éditions RaDAR, 2019. Première édition en 1931.

Renard Paul, *Les Armes au Point de vue pénal*, Librairie de la société du Recueil Sirey, 1911.

## Documents contemporains aux événements

Catalogue de la Manufacture Française d'armes et cycles de Saint-Étienne , 1909.

Catalogue de la Manufacture Française d'armes et cycles de Saint-Étienne , 1914.

Catalogue de la Manufacture Française d'armes et cycles de Saint-Étienne , 1920.

Catalogue de la Manufacture Française d'armes et cycles de Saint-Étienne , 1925.

Catalogue de la Manufacture Française d'armes et cycles de Saint-Étienne , 1936.

Hand Grenades, a handbook on rifle and hand grenades, Major Graham and Major Ainslie, Londres, Chapman and Hall, 1917.

Le Tir National, 15 septembre 1928, Page 19.

Manuel du Fusil-Mitrailleur Hotchkiss à Bande-Chargeur, date inconnue.

Manuel du gradé d'Infanterie, Ministère de la Guerre, 1<sup>er</sup> octobre 1939.

Manuel de la mitrailleuse « Hotchkiss » modèle M.H.5 , date inconnue.

Manuel pratique du char Renault, Lieutenant Goutay, Paris, Imprimerie-librairie militaire universelle, 1922.

Notes sur la T.S.F. et ses applications militaires, Commandant Fracque, Paris, Imprimerie  
Adrien Maréchal, 1918.

# Bibliographie

## Ouvrages généraux

Miquel Pierre, *La troisième république*, Éditions Fayard, 4 octobre 1989.

## Ouvrages sur la Cagoule

Bourdrel Philippe, *La Cagoule, 30 ans de complots*, Paris, Éditions Albin Michel, Collection Marabout Histoire, 1986.

Deacon Valerie, *The extreme Right in the French Resistance : members of the Cagoule and Corvignolles in the Second World War*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2016.

Freigneaux Frédéric, *Histoire d'un mouvement terroriste de l'entre-deux guerres : la "Cagoule" »*, Mémoire de maîtrise d'Histoire : Histoire : Toulouse : Université Toulouse le Mirail, juin 1991. 2 Volumes.

Gerber François, *Mitterrand entre Cagoule et Francisque (1935 – 1945)*, Paris, Éditions de l'Archipel, 2016.

Girardet Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1986.

Hoffman Bruce, *Inside Terrorism*, 3ème édition, New York, Columbia University Press, 2017.

Monier Frédéric, *Le Complot dans la République, stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, Paris, Éditions la Découverte, 1998.

Tournoux J.-R., *L'Histoire secrète*, Paris, Éditions Plon, 1962.

Sourcy Robert, *Fascismes Français ? 1933-1939. Mouvements antidémocratiques*, Paris, Éditions Autrement, 2004.

## Ouvrages sur les armes

Ball Robert, *Mauser; Military Rifles of the World*, 5ème édition, Iola, Krause Publications et Gun Digest Books, 2011.

Barnes Frank, *Cartridges of the World*, 16 ème édition, Appleton, Gun Digest, 2019.

Bourgoin Pierre, *De la fabrication, de la détention, du port et de l'usage des armes*, Thèse de Droit : Paris : Faculté de Droit de Paris, Les Presses Continentales, Paris, 1946.

Chinn George, *The Machine Gun*, volume 1, Washington D.C, U.S Government Printing Office, 1951.

Storz Dieter, *M98 Rifle and Carbine, M98 firearms from Germany from 1898 to 1918*, Vienne, Éditions Stefan Rest, 2006.

Fournier Eric, *La critique des armes, une histoire d'objets révolutionnaires*, Montreuil, Éditions Libertalia, 2019.

Howson Gerald, *Arms for Spain, the untold story of the Spanish Civil War*, Londres, John Murray Limited, 1998.

Huon Jean et Medlin Eric, *Les armes de poing de l'armée Française 1858 – 2004*, Chaumont, Éditions Crépin-Leblond. 2005.

Noël Dominique, *Les armes de la police nationale de l'ancien régime à nos jours*, Paris, Éditions Histoire & Collections, 2012.

Saunders Anthony, *Weapons of the Trench War 1914 – 1918*, Bodmin, Sutton Publishing Limited, 1999.

Vuillemin Henri, *Les revolvers militaires Français*, Éditions Fromont Glatigny, 1991.

Wilson Robert Lawrence, *The world of Beretta, an international legend*, Northfield, Chartwell books incorporation, 2006.

## Ouvrages sur l'armée

De la Gorce Paul-Marie, *La République et son armée*. Éditions Fayard, Paris, 1963.

Ferro Marc, *Pétain*, Éditions Fayard, Paris, 1987.

Wolfheil Rainer et Graf von Matuschka, *Handbuch zur deutschen Militärgeschichte 1648-1939. 4. Lieferung - VI: Reichswehr und Republik (1918-1933)*, Bernard Graefe Verlag f. Wehrwesen, Francfort, 1970.

Frankestein Robert, « Intervention étatique et réarmement en France 1935-1939 ». *Revue économique*, volume 31, n°4, 1980, p. 743–781.

Garraud Philippe, « La politique Française de réarmement de 1936 à 1940 : Priorités et contraintes ». *Presses universitaires de France*, n°219, 2019, p. 87-102.

## Ouvrages sur le combat urbain

Desh Michael, *Soldiers in cities: Military operations on urban terrain*, Strategic Studies Institute, october 2001.

DiMarco Louis, *Concrete Hell, urban warfare from Stalingrad to Iraq*, Oxford, Osprey Publishing, 2012.

Harmsen Peter, *Shanghai 1937 Stalingrad on the Yangtze*, Oxford, Éditions Casemate, 2013.

Headquarters, Department of the Army: Combined Arms Operations in urban terrain. 10 juin 2011.

Stone David : Stalingrad and the Evolution of Soviet Urban Warfare. *Journal of Slavic Military Studies*, 2009, p. 195-207.

Timothy J.Hatton et Bernice E.Bray : *Long Run Trends in the Heights of European Men, 19th-20th Centuries*. *Economics and Human Biology* volume 8, décembre 2010, p. 11.

## Ouvrages sur les forces de l'ordre

Bernier Jean-Pierre, *La Garde républicaine*, Paris, Éditions Hervas, 1999.

Berlière Jean-Marc et Lévy René, *Histoire des polices en France, de l'ancien régime à nos jours*, Paris, Éditions Nouveau monde, 2013.

Pellissier Pierre, *6 février 1934*, Paris, Éditions Perrin, 2000.

## Magazines

Beshung Charles, La mitrailleuse Maxim, Gazette des Armes, octobre 1979, n°75, p. 31–37.

Buigné Jean-Jacques et Le Moigne Jean-Paul, Le légendaire Lebel jusqu'en 1935, Gazette des armes, février 2002, n°329, p. 13–21.

Ehretsamann Martin, Le TankGewehr 1918, Gazette des Armes, octobre 1988, n°182, p. 56–61.

Guillou Luc et Lieveaux-Brunetti Jacky, Le pistolet-mitrailleur Schmeisser MP28/II et ses variantes, Gazette des armes, novembre 2000, n°315, p.13–18.

Guillou Luc et Lieveaux-Brunetti Jacky, Le pistolet-mitrailleur Schmeisser MP28/II et ses variantes, Gazette des armes, janvier 2001, n°317, p. 47–51.

Guillou Luc et Lieveaux-Brunetti Jacky, Le pistolet-mitrailleur Schmeisser MP28/II et ses variantes, Gazette des armes, février 2001, n°318, p. 27–30.

Guillou Luc, La mitrailleuse légère Lewis, Gazette des armes, septembre 2011, n°434, p. 38–44.

Guillou Luc, La mitrailleuse légère Lewis, Gazette des armes, octobre 2011, n°435, p. 40–45.

Guillou Luc, La mitrailleuse légère Lewis, Gazette des armes, novembre 2011, n°436, p. 48–53.

Guillou Luc, La mitrailleuse Française Hotchkiss modèle 1914, Gazette des Armes, décembre 2010, n°426, p. 32–37.

Guillou Luc, La mitrailleuse Française Hotchkiss modèle 1914, Gazette des Armes, mai 2011, n°431, p. 46–51.

Guillou Luc, La mitrailleuse Française Hotchkiss modèle 1914, Gazette des Armes, juin 2011, n°432, p. 53–56.

Huon Jean, Le fusil-mitrailleur Lewis, Gazette des armes, février 1997, n°274, p. 47–49.

Huon Jean, Le fusil-mitrailleur Lewis, Gazette des armes, février 1997, n°273, p. 23–26.

Kern Wolfgang, Le TankGewehr Mauser M1918 "Kurz", Gazette des Armes, mai 2004, n°354, p. 48–52.

Lorain Pierre, Le fusil-mitrailleur Lewis, Gazette des armes, juin 1978, n°61, p. 12–19.

Lorrain Pierre, Le fusil-mitrailleur modèle 1924, Gazette des Armes, avril 1981, n°92, p. 20–24.

Lorrain Pierre, Le fusil-mitrailleur modèle 1924, Gazette des Armes, mai 1981, n°93, p. 26–29.

Lorain Pierre, La mitrailleuse en France 1866 – 1918 / La mitrailleuse Hotchkiss, Gazette des Armes, avril 1984, n°128, p. 39–43.

Meyer Bernard, La mitrailleuse MG-08, Gazette des Armes, novembre 1996, n°271, p. 25–29.

Vuillemin Henri, Les Pistolets Steyr-Pieper 1908, Gazette des Armes, novembre 2004, n°359, p. 14–18.

# Sitographie

## Vidéos Youtube

Fletcher David, Tank Chats #8 Renault FT (aka FT-17) | The Tank Museum  
[ vidéo en ligne ], Youtube, 04/08/2015. (Dernière consultation le 30/11/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=tb6OYZERMh4>

Wheeler Stuart, Anti-Tank Chats #1 | WW1 | The Tank Museum  
[ vidéo en ligne ], Youtube, 27/11/2020. (Dernière consultation le 30/11/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=tb6OYZERMh4>

McCollum Ian, Beretta Model 1918/30 [ vidéo en ligne ], Youtube, 11/08/2016. (Dernière consultation le 26/11/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=jNrAsnfI5-k&t>

McCollum Ian, The French MAS-38 Submachine Gun [ vidéo en ligne ], Youtube, 04/05/2017. (Dernière consultation le 26/11/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=xOX21MhEIXo>

McCollum Ian , Spanish MP41/44 – A Copy of the Erma EMP [ vidéo en ligne ], Youtube, 17/08/2017. (Dernière consultation le 10/04/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=ZFOui6YTHKE&ab>

McCollum Ian, Chatellerault M24/29: France's New Wave of Post-WWI Small Arms  
[ vidéo en ligne ], Youtube, 26/08/2017. (Dernière consultation le 26/11/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=ORi4IZDK7jc&t>

McCollum Ian, The First Modern Military Rifle : The Modele 1886 Lebel  
[ vidéo en ligne ], Youtube, 05/12/2017. (Dernière consultation le 26/11/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=9yM68YFzRGY>

McCollum Ian, The Marines' First SMG: 1921/28 Thompson Gun [ vidéo en ligne ], Youtube, 09/10/2018. (Dernière consultation le 26/11/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=O4jo8csYpg0>

Moran Nicholas, Inside the Chieftain's Hatch: R35 [ vidéo en ligne ], Youtube, 03/08/2017.  
(Dernière consultation le 12/01/2021)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=tMqbkQcDe9E>

Othais, Small arms of WW1 Primer 001\* : French Lebel Mle. 1886 M93 [ vidéo en ligne ],  
Youtube, 27/08/2019. (Dernière consultation le 30/04/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=B4vfkLkQC6g>

Othais, Small arms of WW1 Primer 002A\* : French Berthier Rifles [ vidéo en ligne ],  
Youtube, 07/07/2020. (Dernière consultation le 14/10/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=g7323jI8pLA>

Othais, Small arms of WW1 Primer 002B\* : French Berthier Rifles [ vidéo en ligne ],  
Youtube, 21/07/2020. (Dernière consultation le 14/10/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=BqUfYj08Tnc>

Othais, Small arms of WW1 Primer 005\* : German Gewehr 1898 « Mauser » Rifle [ vidéo en  
ligne ], Youtube, 22/10/2019. (Dernière consultation le 14/10/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=TEBnXIqCJu8>

Othais, Small arms of WW1 Primer 13 : Beglain FN Model 1900 Pistol [ vidéo en ligne ],  
Youtube, 24/11/2015. (Dernière consultation le 23/11/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=28rY6by5bqU&t>

Othais, Small arms of WW1 Primer 15 : Austrian Steyr-Pieper Model 1909 Pistol [ vidéo en  
ligne ], Youtube, 22/12/2015. (Dernière consultation le 14/10/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=qg7j31UP7wA>

Othais, Small arms of WW1 Primer 017 : German Gewehr 1888 « Commission Rifle »  
[ vidéo en ligne ], Youtube, 19/01/2016. (Dernière consultation le 10/04/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=jNrAsnFI5-k&t>

Othais, Small arms of WW1 Primer 022 : German TankGewehr 1918 Anti-Tank Rifle [ vidéo  
en ligne ], Youtube, 29/03/2016. (Dernière consultation le 21/04/2020)

Lien : [https://www.youtube.com/watch?v=\\_mWeNNiG9YU&t=](https://www.youtube.com/watch?v=_mWeNNiG9YU&t=)

Othais, Small arms of WW1 Primer 034 : The Lewis Gun [ vidéo en ligne ], Youtube,  
13/09/2016. (Dernière consultation le 30/04/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=FlsEmE5pM10>

Othais, Small arms of WW1 Primer 038 : Austro-Hungarian Mannlicher 1886 to 1888-90 [ vidéo en ligne ], Youtube, 08/11/2016. (Dernière consultation le 30/04/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=jqkKG6dzAGk>

Othais, Small arms of WW1 Primer 053 : Italian Glisenti 1910 [ vidéo en ligne ], Youtube, 19/07/2017. (Dernière consultation le 30/04/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=M7eLhcNRwps>

Othais, Small arms of WW1 Primer 058 : Belgian FN1910 [ vidéo en ligne ], Youtube, 29/08/2017. (Dernière consultation le 23/11/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=RxCwMSG9xjg&t>

Othais, Small arms of WW1 Primer 80 : German MG08 [ vidéo en ligne ], Youtube, 17/07/2018. (Dernière consultation le 30/04/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=5sn346sYXys>

Othais, Small arms of WW1 Primer 81 : Russian Maxim 1910 [ vidéo en ligne ], Youtube, 31/07/2018. (Dernière consultation le 30/04/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=dXhpouvQ7SE>

Othais, Small arms of WW1 Primer 84 : British Vickers Mk1 [ vidéo en ligne ], Youtube, 04/12/2018. (Dernière consultation le 30/04/2020)

Lien : [https://www.youtube.com/watch?v=JMinxb2j\\_P8](https://www.youtube.com/watch?v=JMinxb2j_P8)

Othais, Small arms of WW1 Primer 86 : Belgian Mauser 1889 [ vidéo en ligne ], Youtube, 22/10/2018. (Dernière consultation le 30/11/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=56j3nUu-Nhk>

Othais, Small arms of WW1 Primer 095 : The French Hotchkiss 1914 [ vidéo en ligne ], Youtube, 26/03/2019. (Dernière consultation le 30/04/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=kG7P5P36Ug4>

Othais, Small arms of WW1 Primer 099 : The French CSRG 1915 "Chauchat" [ vidéo en ligne ], Youtube, 20/05/2019. (Dernière consultation le 30/04/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=HChWbkzG-rc>

Othais, Small arms of WW1 Primer 100 : U.S, Chauchat 1918 [ vidéo en ligne ], Youtube, 03/07/2019. (Dernière consultation le 30/04/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=hRLJj84BHS8>

Othais, Small arms of WW1 Primer 105 : German MG08/15 [ vidéo en ligne ], Youtube, 19/08/2019. (Dernière consultation le 30/04/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=GVCtZ14dVyI>

Othais, Small arms of WW1 Primer 109 : German Wartime Modification of the Gewehr 1898  
[ vidéo en ligne ], Youtube, 22/06/2015. (Dernière consultation le 14/10/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=FGCtbWNoL2M>

Othais, Small arms of WW1 Primer 114 : German Maschinen Pistole 18, I - MP18  
[ vidéo en ligne ], Youtube, 17/12/2019. (Dernière consultation le 06/05/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=bTGKqPQCp80>

Othais, Guess What We Found [ vidéo en ligne ], Youtube, 17/12/2019. (Dernière consultation  
le 06/05/2020)

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=Mr4xyItnhKA>

## Encyclopedia Britannica

Ray Michael, Encyclopedia Britannica. « Military unit », publié le 20 juillet 1998, mis à jour  
le 20 mai 2020. (Dernière consultation le 01/12/2020)

Lien : <https://www.britannica.com/topic/military-unit>

## Forgotten Weapons

Ian McCollum, Forgotten Weapons. « Hotchkiss Revolving Cannon from San Juan Hill »,  
publié le 9 avril 2019. (Dernière consultation le 21/04/2020)

Lien: <https://www.forgottenweapons.com/hotchkiss-revolving-cannon-from-san-juan-hill/>

Ian McCollum, Forgotten Weapons, « Hotchkiss M1922/24/26 », publié le 24 avril 2014.  
(Dernière consultation le 21/04/2020)

Lien: <https://www.forgottenweapons.com/light-machine-guns/hotchkiss-m19222426/>

## *Le Figaro*

Nadia Jouaudin. « Valeur des Francs en euros 2018 – 2019 ». *Le Figaro*, publié le 1er février 2018, modifié le 15 janvier 2019. (Dernière consultation le 30/04/2020)

Lien: [http://leparticulier.lefigaro.fr/jcms/c\\_57169/valeur-en-euros-des-francs-erosion-monetaire](http://leparticulier.lefigaro.fr/jcms/c_57169/valeur-en-euros-des-francs-erosion-monetaire)

## Gunpolicy.org

Alpers Philip, Michael Picard et Clara Mourlevat, GunPolicy.org. « France — Faits, chiffres et lois sur les armes à feu ». Sydney School of Public Health, The University of Sydney, 9 juin 2020.

Lien : <https://www.gunpolicy.org/fr/firearms/region/france>

## Le Monde

Catinchi Philippe-Jean. 1936, *Le Temps* retrouvé. 5|6 : pédales douces. *Le Monde* [En ligne], 11 août 2016. (Dernière consultation le 14/10/2020)

Lien: [https://www.lemonde.fr/idees/article/2016/08/11/1936-le-temps-retrouve-5-6-pedales-douces\\_4981353\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2016/08/11/1936-le-temps-retrouve-5-6-pedales-douces_4981353_3232.html)

Desmoulières Raphaëlle. Combien d'armes à feu circulent en France ? *Le Monde* [En ligne], 02 octobre 2008. (Dernière consultation le 14/10/2020)

Lien : [https://www.lemonde.fr/societe/article/2008/10/01/combien-d-armes-a-feu-circulent-en-france\\_1099601\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2008/10/01/combien-d-armes-a-feu-circulent-en-france_1099601_3224.html)

## Union Française des Armes à feu

Union Française des Armes à feu, auteur inconnu, « Rendre les Armes en 1942 », publié le 12 juin en 2011, modifié le 30 novembre 2015.

Lien : <https://www.armes-ufa.com/spip.php?article809#nb5>

## The National Archives

The National Archives, DHB/55, publié le 18 décembre 2008, modifié le 12 août 2009.  
(Dernière consultation le 27/04/2020)

Lien: <http://discovery.nationalarchives.gov.uk/details/r/bdde6e9a-a128-49c7-9e10-6a4d99ba7bd3#3-1-3>

## Marxists Internet Archives

Marxists Internet Archives, Martin Fahlgren, « Léon Trotsky, In Defense of October, a speech delivered Copenhagen, Denmary in November 1932 », mis à jour le 9 décembre 2014  
(Dernière consultation le 05/11/2020)

Lien : <https://www.marxists.org/archive/trotsky/1932/11/oct.htm>

# Annexes

## Annexe 1

Cet annexe est consacré à une liste d'armes et munitions de la Cagoule, saisies par la police, ou abandonnées.

L'auteur de ce mémoire a repris les différentes listes d'armes saisies par la police, aussi bien dans les archives (F/7/14674 et F/7/14672), que celles annoncées dans les journaux pour comparaison, puisque certaines listes n'ont pas été trouvées dans les archives par l'auteur de ce mémoire. Sont également inclus des armes abandonnées et saisies par la police, ce qui signifie que certaines armes ajoutées dans cette liste peuvent être des armes abandonnées par des particuliers. Même si l'auteur a refusé d'inclure les cas de « saisies » d'armes auprès d'individus semblant clairement être des collectionneurs, il faut malgré tout ne pas considérer la liste suivante, comme une vérité absolue, mais plutôt une vue globale sur les armes de la Cagoule. Les armes « inconnues » sont des armes mentionnées ou analysées comme appartenant à cette catégorie, mais sans preuve tangible pour affirmer qu'elles appartiennent à un modèle en particulier

- 329 Pistolets-mitrailleurs :

99 Beretta 1918/30 - 196 MP18/28 - 34 Inconnus

- 259 Fusils à verrou :

11 Karabiner 98 AZ - 2 Gras 1874 - 1 Chassepot 1866 - 162 Mauser (Principalement G98) - 10 Lebel 1886 M93 - 9 Berthier 1892 (Dont 2 M16) - 3 Lee-Enfield - 1 Mannlicher M95 – 60 Inconnus

- 14 Fusils-mitrailleurs :

2 C.S.R.G 1915 « Chauchats » ( Il n'est pas certain que ces Chauchats, appartenait à la Cagoule, du fait de la production massive de ces armes, et leur abandon fréquent sur les

champs de batailles de la Première Guerre mondiale, les rendant facilement accessible) - 12 Hotchkiss 1922 (Certains produits en 7mm Espagnol)

- 90 Pistolets / Revolvers :

19 Beretta Modèle 1934 – 71 Inconnus

- 7 740 Grenades

- 162 Fusils de chasse

- 15 Mitrailleuses lourdes :

1 Maxim (Modèle Inconnu) - 6 MG08 - 8 Hotchkiss 1914

- 10 Mitrailleuses légères :

2 Lewis - 6 MG08/15 - 2 Hotchkiss 1909

- 336.918 balles :

16.100 de 9mm Glisenti – 4.825 de 9mm (Non identifié) – 147.426 de 9mm Parabellum - 8.200 de 8mm Lebel - 5.225 de 7.65mm Belgium - 180 de 13.2x96 (ou 99) Hotchkiss - 30.040 de 16 Gauge - 3.260 de 8mm Mauser - 480 de 8mm Lebel Revolver - 445 de 6.35mm (.25ACP)

- 13 Obus :

6 75 m/m - 6 37 m/m - 1 77 m/m

- Kilos :

354 kilos de 9mm : 25.826 balles (si chaque balle pèse 14 grammes) – 29 500 balles (si chaque balle pèse 12 grammes) - 58 kilos de 16 Gauge : environ 1.000 cartouches - 10 kilos de munitions inconnues

(Il n'est pas certain si la police a considérée ces « kilos » de munitions dans sa liste de cartouches saisies, l'auteur de ce mémoire a donc séparé ces kilos de munitions de la liste de munitions, par prudence)

- Divers :

1 Canon Revolver Hotchkiss - 1 Tankgewehr 1918 - 2 Carabines à répétition Winchester

## Annexe 2 :

Cet annexe est consacré à plusieurs illustrations pour assister le lecteur dans sa compréhension des différentes armes à feu de la Cagoule, mais aussi pour étayer les observations et considérations faites sur certaines de ces armes dans ce mémoire.



Figure IV - Mitrailleuse en batterie dans une tranchée.

*Illustration 5: Page 48 du manuel de la mitrailleuse « Hotchkiss » modèle M.H.5, auteur inconnu.*

*Sur cette image se trouve un soldat Français tenant un fusil-mitrailleur Hotchkiss M1922 à bande-chargeurs. Elle est ici déployée sur un trépied, mais peut aussi être déployée avec un bipied, ce qu'a volé la Cagoule.*

*M.H.5 est une sous-variante du fusil-mitrailleur, signifiant que le canon est plus épais et lourd pour retarder la surchauffe de ce-dernier.*

No. 621,747.

Patented Mar. 21, 1899.

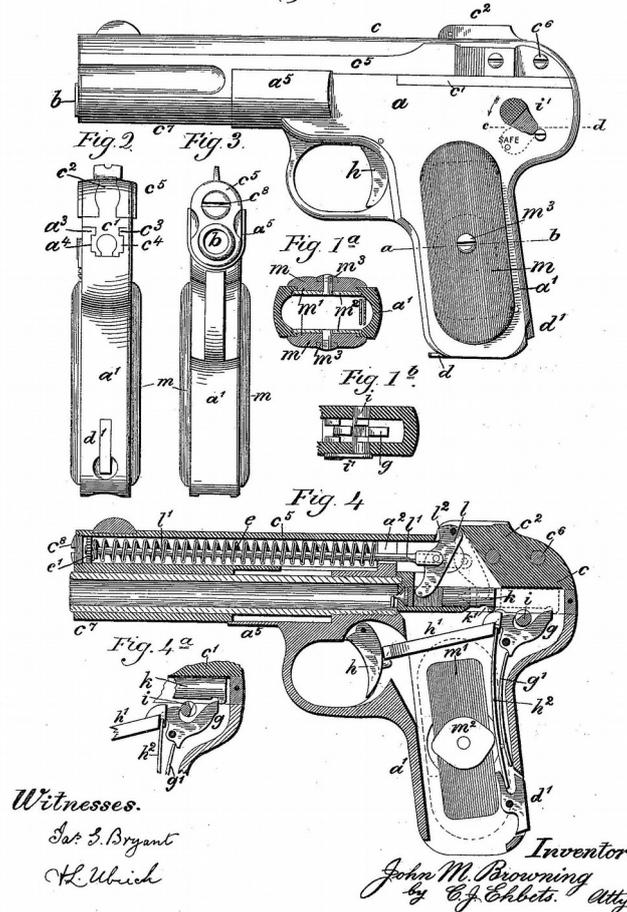
J. M. BROWNING.  
GAS OPERATED FIREARM.

(Application filed Dec. 28, 1897.)

(No Model.)

2 Sheets—Sheet 1.

Fig 1.



THE MORRIS PETERS CO. PHOTO-LITHO. WASHINGTON, D. C.

Illustration 6: Première page du brevet du Browning M1900 illustrant le profil et une partie de ses mécanismes, brevet US n°621747, John Moses Browning.

Le Browning M1900, cette arme fut un grand succès commercial pour FN Herstal qui créa un tout nouveau marché celui du pistolet civil. Il faut considérer que cette arme est la base pour les nombreux pistolets appelés « Browning », censés équiper les hommes de la Cagoule.



*Illustration 7: Photographie de trois balles de 13,2mm, le 21 juin 2009, photo prise par un certain Costas-1963.*

*Les trois cartouches ici montrées sont de gauche à droite :13,2x96mm Hotchkiss, 13,2x92mm Hotchkiss, 13,2x92mm Tank und Flieger. On constate que chacune de ces balles est différente de l'autre, en particulier la cartouche de 13,2x92 Hotchkiss et la 13,2x92 TuF. Cette dernière dispose d'un goulot plus allongé et moins net que la cartouche Française, mais également un bord à la base de la cartouche pour aider l'extraction après le tir.*

# Glossaire

Fusil : Arme à feu d'épaule, devant être utilisée à deux mains et disposant d'un canon long pour les standards de son temps, généralement l'arme standard des forces armées, en particulier de l'infanterie. Plusieurs variantes de fusils existent en fonction des mécanismes, aussi bien de tir, de chargement des munitions, ou de rechargement.

Carabine : Version raccourcie d'un fusil, plus compact et léger au prix de la portée de tir et d'un recul plus fort dû au manque de poids pour le contrebalancer. Autrefois donné en majorité à la cavalerie, ce type d'arme se trouve également dans les mains d'unités spéciales (artilleurs, troupes du génie, etc.) n'ayant pas utilité d'avoir d'encombrants fusils.

Mousqueton : Version spéciale d'une carabine, quasiment identique à cette-dernière mais ayant une nomenclature différente pour les distinguer l'un et l'autre. Les détails sont en général mineurs d'où la confusion entre les deux, cependant le mot carabine est souvent plus approprié car le terme mousqueton est tombé en désuétude depuis le début du XX<sup>ème</sup> Siècle, sauf en France et en Belgique.

Revolver : Arme à feu de poing, suffisamment compacte et légère pour être utilisée avec une seule main pour le tir. Le revolver dispose d'un barillet rotatif, généralement cylindrique, positionnant la cartouche suivante devant le percuteur. Si après chaque tir le tireur doit armer le chien, le mécanisme est à simple action, si il n'a qu'à presser la détente, le mécanisme est à double action. Du fait de son concept, le revolver laisse toujours un espace entre le barillet et le canon, ainsi que le percuteur, le rendant inapte à l'utilisation d'un supprimeur, sauf cas spéciaux.

Poudre sans fumée : Appelée « Smokeless Powder » en anglais, elle est un type de poudre à canon inventée par Paul Vieille en 1884, il s'agit d'une poudre à canon servant de propulseur au projectile d'une arme. Ce type de poudre est constituée à 98 % de nitrocellulose (cellulose et nitroglycérine) et 2 % de paraffine, et offre de multiples avantages par rapport à la poudre

noire. Aucun résidu, une fumée quasi inexistante après le tir, une portée de projectile plus importante, réduisant la quantité de poudre nécessaire dans une cartouche pour propulser une balle.

**Pistolet :** Arme à feu de poing, suffisamment compacte et légère pour être utilisée avec une seule main pour le tir. Le pistolet, à l'instar du revolver, dispose d'un canon et d'une chambre de tir alignés et inclût à l'intérieur même de l'arme. A l'époque contemporaine, et surtout avec le XX<sup>ème</sup> Siècle, le terme de pistolet inclût nécessairement une arme disposant d'un magasin ou chargeur contenant plusieurs cartouches étant mécaniquement introduite dans la chambre de tir après chaque mise à feu, et la précédente cartouche éjectée par l'arme elle-même.

**Mitrailleuse :** Arme à feu automatique ayant pour but d'offrir une puissance de feu importante aux troupes. Si elle est fixée, elle est considérée comme « lourde » (exemple : MG08), si elle est transportable par un homme et utilisable sans trépied, mais plutôt avec un bipied, elle est « légère » (exemple MG08/15). Il existe une autre catégorie apparaissant avec la MG34 allemande, la mitrailleuse « polyvalente » ou « universelle », c'est à dire utilisable dans les deux rôles. La cadence de tir de la mitrailleuse est souvent élevée, et nécessite des moyens de refroidissement en cas d'utilisation intense.

**Pistolet-mitrailleur :** Arme à feu automatique de la taille d'une carabine, voire moins, tirant des balles d'un calibre utilisable dans un pistolet. Son nom anglais « sub-machinegun » concentre bien le concept de ce type d'arme en un seul mot. Inventé durant la Première Guerre mondiale par les allemands (MP18/I), ou les italiens (OVP 1918), le débat est encore en cours. Si l'utilisation du pistolet-mitrailleur est chose courante de nos jours ce n'est qu'avec la Seconde Guerre mondiale que ce type d'arme voit une utilisation générale dans les armées du monde. L'utilisateur précoce de ce type d'arme fut la République de Weimar qui en donna à ses forces de police.

**Fusil-mitrailleur :** Arme à feu automatique ayant pour but d'offrir une puissance de feu importante aux troupes. A l'instar de la mitrailleuse, le fusil-mitrailleur est un hybride entre mitrailleuse légère et fusil, difficilement utilisable comme fusil, voire même inutilisable dans ce rôle pour certains, et effectuant approximativement le travail d'une mitrailleuse légère.

L'avantage de ce type d'arme est sa légèreté et faible coût de production ; mais avec l'apparition des mitrailleuses « polyvalentes », ce type d'arme devint obsolète rapidement.

Fusil à verrou : Arme à feu à chargement par la culasse et manuel. Après chaque tir, l'utilisateur doit attraper une poignée, la lever et la tirer vers lui, pour ouvrir la culasse, ce qui éjecte la précédente cartouche, pour soit en insérer une nouvelle à la main, soit repousser la culasse en avant pour amener la cartouche suivante dans la chambre de tir si un magasin est présent dans l'arme.

Fusil d'infanterie standard dans la majorité du monde depuis les années 1880, il peut avoir un magasin où les balles sont stockées pour être amenées dans le canon par le mécanisme, ceci après chaque maniement de ce dernier par l'utilisateur.

# Table des illustrations

Illustration 1: Photographie prise par le journal <i>Le Populaire</i> , 2 décembre 1937, auteur inconnu.....	31
Illustration 2: Photographie prise par le journal <i>Paris Soir</i> , 17 décembre 1937, auteur inconnu.....	72
Illustration 3: Pistolet « Union » donné par un cagoulard à un informateur de la police de Lille, auteur inconnu, <i>carton d'archive F/7/14673 des Archives Nationales</i> .....	75
Illustration 4: Armes saisies à la Cagoule par la police, photographie prise à Clermont-Ferrand le 18 janvier 1938, auteur inconnu, <i>carton d'archive F/7/14673 des Archives Nationales</i> .....	80
Illustration 5: Page 48 du manuel de la mitrailleuse « Hotchkiss » modèle M.H.5, auteur inconnu.....	185
Illustration 6: Première page du brevet du Browning M1900 illustrant le profil et une partie de ses mécanismes, brevet US n°621747, John Moses Browning.....	186
Illustration 7: Photographie de trois balles de 13,2mm, le 21 juin 2009, photo prise par un certain Costas-1963.....	187

# Table des matières

La Cagoule. Histoire de la préparation d'un complot d'extrême droite (1936 - 1938).....	2
Résumé.....	2
Abstract.....	3
Introduction.....	4
Première partie. Un intense trafic d'armes diversifié.....	14
Chapitre 1 : Les zones d'entrée frontalières et leurs cargaisons.....	15
A) L'Espagne nationaliste, un grand allié même dans le trafic.....	15
B) La frontière italienne, important secteur de trafic illégal en tout genre.....	23
C) Belgique et Suisse, les deux zones secondaires.....	29
Chapitre 2 : Les armes dans la France.....	36
A) Fabrication des explosifs en France.....	36
B) Le vol ou l'achat en armurerie.....	42
C) Récupération et connexions personnelles.....	48
Chapitre 3 : Une bande de trafiquants amateurs ou professionnels ?.....	53
A) L'installation de réseaux superposés performants.....	53
B) Les arnaques et maladroites de l'organisation.....	58
C) Pourquoi avoir fait un tel trafic ?.....	63
Deuxième partie. La préparation et l'organisation paramilitaire de la Cagoule pour son coup d'État.....	68
Chapitre 4 : Les différentes armes de la Cagoule et leur utilisation.....	69
A) Les armes oubliées de la Cagoule et leur place dans l'organisation.....	69
B) La place des pistolets-mitrailleurs dans la Cagoule.....	78
C) Les « escouades » de la Cagoule.....	85
Chapitre 5 : Tactiques de combats de la Cagoule en milieu urbain.....	90
A) Un usage de petites unités et un pragmatisme face aux civils.....	90
B) La primauté d'une inspiration militaire régulière sur la littérature d'insurrection de la Cagoule.....	98
Chapitre 6 : Les stratégies de la Cagoule pour s'attaquer à ses ennemis et prendre le pouvoir.....	101
A) Organisation de l'armement et distanciation entre la Cagoule et <i>L'insurrection armée</i> sur le plan stratégique.....	102
B) Des choix d'objectifs de la Cagoule remettant en cause la simple volonté de coup d'État.....	108
C) Curzio Malaparte, l'inspirateur de la stratégie cagoularde.....	111
Troisième partie. Une Cagoule terroriste devant ses contradictions et prise dans ses mensonges.....	115
Chapitre 7 : La Cagoule face aux raisons et inspirations de son coup d'État.....	116
A) La Cagoule remise en cause par ses propres ouvrages de référence dans la conception du coup d'État.....	116
B) Les motivations et raisons de la Cagoule dans la continuation de son projet de coup d'État.....	122
Chapitre 8 : La Cagoule et le terrorisme.....	128
A) Les caractéristiques terroristes de la Cagoule.....	128
B) Une révision de l'influence d'une tentative de déstabilisation de la Cagoule.....	133

Chapitre 9 : La nature des liens entre la Cagoule et ses alliés.....	138
A) Les liens faussés entre l'armée Française et la Cagoule.....	138
B) Le lien faussé entre la Cagoule et ses propres hommes.....	143
Conclusion.....	150
Sources, bibliographie et sitographie.....	153
Sources primaires.....	153
Archives Nationales, F/7/14674 : Affaire du Comité secret d'action révolutionnaire (CSAR), Département de la Seine.....	153
Archives Nationales, F/7/14674, documents à date inconnue : Affaire du Comité secret d'action révolutionnaire (CSAR), Département de la Seine.....	156
Archives Nationales, F/7/14673 : Affaire du Comité secret d'action révolutionnaire (CSAR), Ain à Haute-Savoie.....	156
Archives Nationales, F/7/14673, documents à date inconnue : Affaire du Comité secret d'action révolutionnaire (CSAR), Ain à Haute-Savoie.....	159
Archives Nationales, F/7/14672 : Affaires de trafic, vols ou détention d'armes au bénéfice de partis politiques.....	160
Archives Nationales, BB/18/3061/3 : Direction des Affaires criminelles et des grâces du ministère de la Justice. Dossiers classés chronologiquement. Série A (1921-1938), Comité secret d'action révolutionnaire (C.S.A.R.).....	161
Sources imprimées.....	162
Journaux.....	162
Ouvrages contemporains aux événements.....	168
Documents contemporains aux événements.....	169
Bibliographie.....	171
Ouvrages généraux.....	171
Ouvrages sur la Cagoule.....	171
Ouvrages sur les armes.....	172
Ouvrages sur l'armée.....	173
Ouvrages sur le combat urbain.....	173
Ouvrages sur les forces de l'ordre.....	174
Magazines.....	174
Sitographie.....	177
Vidéos Youtube.....	177
Encyclopedia Britannica.....	180
Forgotten Weapons.....	180
.....	180
Le Figaro.....	181
Gunpolicy.org.....	181
Le Monde.....	181
Union Française des Armes à feu.....	182
The National Archives.....	182
Marxists Internet Archives.....	182
Annexes.....	183
Annexe 1.....	183
Annexe 2 :.....	185
Glossaire.....	188